

RES PUBLICA

VOLUME IV

1962 - 4

BUNDEL IV

1962 - 4

SOMMAIRE - INHOUD

Avant-propos,

par Victor Crabbe.

Réflexion sur la participation à la vie politique,

par R. Remond.

Le monde soviétique.

La révolution communiste en marche,

par Michel Mouskhely.

La fondation du totalitarisme,

par Kostas Papaioannou.

Etudes récentes sur l'U.R.S.S.,

par Léo Moulin.

Politieke machten in België tussen de twee wereldoorlogen.

Bij wijze van begroeting,

door Richard Declerck.

De evolutie van de partijen tussen de twee wereldoorlogen,

door Prof. Dr. Jan Dhondt.

L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre-deux guerres,

par A. Simon.

Het vlaams-nationalisme als machtsfactor in de Belgische politiek tussen de twee wereldoorlogen,

door Dr. A.W. Willemsen.

Les membres de l'Institut Belge de Science Politique,

par André Philippart.

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR POLITIEKE WETENSCHAPPEN



RES PUBLICA

REVUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

TIJDSCHRIFT VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Avant-propos, <i>par Victor CRABBE</i>	315-317
Réflexion sur la participation à la vie politique, <i>par R. REMOND.</i>	318-327
Le monde soviétique.	
La révolution communiste en marche, <i>par Michel MOUSKHELY</i>	328-344
La fondation du totalitarisme, <i>par Kostas PAPAIOANNOU</i>	345-362
Etudes récentes sur l'U.R.R.S., <i>par Léo MOULIN.</i>	363-368
Politieke machten in België tussen de twee wereldoorlogen.	
Bij wijze van begroeting, <i>door Richard DECLERCK</i>	369-370
De evolutie van de partijen tussen de twee wereldoorlogen, <i>door Prof. Dr. Jan DHONDT</i>	370-380
L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre deux guerres, <i>par A. SIMON</i>	387-396
Het vlaams-nationalisme als machtsfactor in de Belgische politiek tussen de twee wereldoorlogen, <i>door A.W. WILLEMSSEN</i>	401-408
La place et le rôle des techniciens et des experts, <i>par Victor CRABBE</i>	409-416
Les membres de l'Institut Belge de Science Politique, <i>par André PHILIPPART</i>	418-425
Bibliographie,	
Les groupes de pression en Belgique	426-428
Chronique de bibliographie générale sur la vie et les questions politiques de Belgique	429-444
Comptes rendus	445-446

VOLUME IV - BUNDEL IV

1962 - 4

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE

DE BEHEERRAAD VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR POLITIEKE WETENSCHAPPEN

- Président - Voorzitter :** M. GRÉGOIRE, ancien Ministre de la Justice — oud-Minister van Justitie.
- Vice-Président :
Onder-Voorzitter :** † G. SMETS, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles ; directeur honoraire de l'Institut de Sociologie Solvay ; membre de l'Académie des Sciences de Belgique — ere-professor van de Vrije Universiteit te Brussel, ere-directeur van het Sociologisch Instituut Solvay, lid van de Academie voor Wetenschappen van België.
- Membres du Conseil :
Leden van de Raad :**
- R. DECLERCK, Gouverneur de la province d'Anvers — Gouverneur van provincie Antwerpen.
 - P. DE VISSCHER, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 - J. DUVIEUSART, sénateur, ancien Premier Ministre — senator, oud Eerste-Minister.
 - H. FAYAT, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de la Chambre des Représentants, Ministre adjoint au Ministre des Affaires étrangères — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel, volksvertegenwoordiger, adjunct Minister aan Minister van buitenlandse Zaken.
 - W.J. GANSHOF van der MEERSCH, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien Ministre des affaires générales en Afrique — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel, Oud-Minister belast met de algemene zaken in Afrika.
 - L. GYSELINCK, professeur à l'Université libre de Bruxelles — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 - J.P. HAESAERT, professeur à l'Université de Gand, secrétaire perpétuel de l'Académie royale flamande des Sciences — professor aan de Universiteit te Gent, vast secretaris van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen.
 - P. HARMEL, ancien Ministre des Affaires culturelles, professeur à l'Université de Liège — oud-Minister van culturele Zaken, professor aan de Universiteit te Luik.
 - M.P. HERREMANS, publiciste, chargé de recherches à l'Institut de Sociologie Solvay — publicist, gecommiteerd onderzoeker aan het Sociologisch Instituut Solvay.
 - A. MAST, conseiller d'Etat, professeur à l'Université de Gand — raadsheer bij de Raad van State, professor aan de Universiteit te Gent.
 - A. MOLITOR, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
 - L.E. TROCLET, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien Ministre — professor aan de Vrije Universiteit te Brussel, oud-Minister.
 - J. VAN HOUTTE, ancien Ministre des Finances, professeur à l'Université de Gand — oud-Minister van Financiën, professor aan de Universiteit te Gent.
 - P. WIGNY, ancien Ministre des Affaires étrangères — oud-Minister van buitenlandse Zaken.
- Directeur de (van) RES PUBLICA:** J. DE MEYER, professeur à l'Université catholique de Louvain — professor aan de Katholieke Universiteit te Leuven.
- Rédacteur en chef :
Hoofdredacteur :** Léo MOULIN, professeur au Collège d'Europe (Bruges) — professor aan het College van Europa (Brugge).
- Secrétaires généraux de l'Institut belge de Science politique :
Secretarissen generaal van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen :**
- V. CRABBE, assistant à l'Université libre de Bruxelles — assistent aan de Vrije Universiteit te Brussel.
 - L. CLAES, secrétaire général du Conseil Economique Flamand — secretaris-generaal van de Economische Raad voor Vlaanderen.
- Siège de l'Institut :
Zetel van het Instituut :** Hôtel de Sociétés scientifiques, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. Tél. : 48.79.65 - C.C.P. n° 533.74 — Hotel de Wetenschappelijke Verenigingen, 43, Elyzeesse Veldendestraat, Brussel 5. Tel. 48.79.65. - P.C.R. n° 533.74.

La reproduction, soit intégrale, soit abrégée, des articles est autorisée. Toutefois, les références doivent être indiquées avec précision (nom de l'auteur, titre de l'article, numéro et pages de la revue). Les droits de traduction sont réservés pour tous les pays. L'Institut belge de Science politique n'assume pas la responsabilité des opinions émises ; celles-ci n'engagent que leurs auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

De reproductie van de artikels, hetzij integraal, hetzij samengevat, is toegelaten. De referenties moeten nochtans nauwkeurig aangeduid worden (naam van de schrijver, titel van het artikel, nummer en bladzijden van het tijdschrift). De vertaalrechten zijn voorbehouden voor alle banden.

Het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen neemt geen verantwoordelijkheid op zich voor de uitgebrachte meningen; deze verbinden slechts hun schrijvers. De niet opgenomen manuscripten worden niet teruggegeven.

Bibliographie : Il est rendu compte de tout ouvrage relatif à la science politique dont deux exemplaires sont envoyés au Secrétariat général de l'Institut

Er wordt kennis gegeven van elk werk in verband met de politieke wetenschappen, waarvan twee exemplaren aan het Algemeen Secretariaat van het Instituut worden gezonden.

Avant-propos

par Victor CRABBE,

Secrétaire général de l'Institut Belge de Science Politique.

★

Les secrétaires généraux de l'Institut belge de Science politique — ils sont en effet deux depuis le 19 septembre 1962 suite à la décision prise par le conseil d'administration pour envisager les activités de l'Institut dans les deux langues nationales — se réserveront désormais l'éditorial du dernier numéro de chaque année.

Le secrétaire général le plus ancien inaugure ici cette utile tradition. L'an prochain, son dynamique collègue d'expression néerlandaise, M. Lode Claes le relayera, lui aussi, pour faire le point sur la situation de l'Institut, pour publier une note de gérance ou pour signaler les différentes étapes parcourues.

L'Institut belge de Science politique a dix ans d'âge et le secrétaire général, dont on lit les propos, cinq ans de fonctions.

L'Institut a commencé de fonctionner sous la présidence éclairée du Chanoine Leclercq. Il s'est développé dans la suite sous la direction de son président actuel, M. Marcel Grégoire, ancien Ministre.

Quatre collègues auxquels l'éditorialiste ne peut que rendre un vif hommage : M^{me} L. Talloen et MM. J. Goormaghtigh, M.P. Herremans et J. Strowel, l'ont précédé au secrétariat général.

La continuité qui a caractérisé à la fois la charge du président et la fonction de secrétaire général, a incontestablement permis à l'Institut de briser le cocon dans lequel, au départ, ses initiatives avaient été prévues.

Grâce aux mêmes faits, l'Institut belge de Science politique a franchi le stade de l'institution fermée qu'il a commencé par être pour aborder

sans réserves l'étape de l'organisme ouvert. À ses initiatives fut conférée ainsi une influence, chaque année plus grande, dans les divers milieux de la vie sociétariaire.

Au cours des cinq dernières années — la constatation mérite d'être faite — l'Institut belge de Science politique a courageusement lancé sa revue Res Publica. La périodicité de celle-ci est déjà, depuis deux ans, trimestrielle ; elle ne tardera pas à devenir bimensuelle.

En même temps, et toujours avec le même soin, l'Institut a étendu sans cesse ses autres activités telles que ses colloques et ses ouvrages formant sa collection intitulée « Bibliothèque de l'Institut belge de Science politique », à des questions dont l'intérêt a suivi de près — et parfois même il l'a précédée —, l'actualité politique, économique et sociale tant en Belgique qu'en Europe et en Afrique.

De surcroît, l'Institut belge de Science politique présente la particularité d'être à la fois un institut de caractère scientifique et une association.

Cette situation tient au double rôle qu'il s'assigne.

L'un vise la promotion de la science politique dans notre pays. La coordination de ses travaux lui incombe également à ce titre.

Les fondateurs de l'Institut ont toujours souhaité qu'il ait le souci de cette fonction, sans empiéter pour autant sur le rôle des universités dont l'enseignement et les travaux de recherche accordent déjà actuellement une plus grande part à la science politique que précédemment.

Mais, si des centres d'étude du troisième cycle s'y développent à la fois pour la révision et pour l'approfondissement des connaissances — et l'on ne peut que souhaiter leur judicieuse mise en place dans le plus bref délai possible, ainsi qu'avec des moyens financiers très étendus —, l'Institut belge de Science politique aura toujours un rôle plus grand à jouer comme centre de coordination, d'impulsion ou comme point de convergence et de rencontre.

L'Institut belge de Science politique est aussi une association. C'est à cette caractéristique qu'il doit de jouer son deuxième rôle.

Il n'est point douteux, qu'en égard à ses obligations envers ses lecteurs et ses membres, l'Institut doit s'occuper de la diffusion de la science politique. Il le fait d'ailleurs quels que soient les centres dont émanent ses collaborateurs scientifiques. Il satisfait ainsi, en œuvrant sur le plan de la haute information, à l'une des principales fonctions qu'il s'est déterminées en ce domaine. De plus, à l'instar de tout organisme soumis à la loi sociologique du développement intégral, l'Institut assure un important service de distribution de sa revue et de ses autres publications, notamment dans les universités et dans les centres de recherche du pays et de l'étranger.

Mais ce qui lui est propre, c'est la large connaissance de ses activités qu'il donne à ses membres. C'est ainsi qu'il accorde à la science politique la possibilité de pénétrer dans les différents milieux sociaux, à la mesure de l'intérêt que ceux-ci lui portent.

Dans notre pays, cet intérêt est-il suffisant ou ne l'est-il pas ?

Telle est certainement la question que l'on peut se poser.

Nous ne chercherons pas à y répondre d'emblée en ce moment parce que nous voudrions recueillir d'abord sur elle l'opinion de nos membres.

Ce que nous en dirons seulement, c'est que cet intérêt existe. Et nous avons demandé à un jeune membre de l'Institut, M. André Philippart, licencié en sciences politiques et administratives, de nous rendre compte de son importance.

M. Philippart a, en quelque sorte, cherché à le mesurer. C'est ainsi qu'il a été amené à entrepren-

dre une étude vraiment originale et inattendue. Nous la publions dans cette livraison. A son sujet, nous serions heureux de connaître l'opinion de nos membres et de nos lecteurs.

Toutes observations et suggestions sur la « pénétration de l'Institut dans la société belge » seront les bienvenues.

*
**

Revenons aux étapes que l'Institut semble franchir au cours de son évolution.

Rappelons d'abord qu'il poursuivra cette année les initiatives annoncées l'an dernier pour assurer certaines de ses activités en langue néerlandaise.

En outre, à l'effet de prendre pied sur le plan international et compte tenu de la vocation européenne de notre pays, il se permettra de faire étudier à Bruxelles, par les plus grands spécialistes d'Europe et les Etats-Unis deux questions parmi les plus importantes du moment : la défense militaire de l'Europe et l'intégration au Marché Commun (ses conditions, ses possibilités, ses limites).

Le concours de la Société Royale d'Economie politique et celui de la Vereniging voor Economie seront vraisemblablement acquis pour l'étude du second sujet.

Eu égard à ces projets, l'Institut belge de Science politique n'est-il pas prêt à accéder à une nouvelle phase de son développement, à vrai dire : la troisième ?

Assurément, cette nouvelle étape devrait lui permettre d'atteindre le niveau même de l'organisme de recherche que ses promoteurs avaient voulu qu'il fût pleinement.

C'est parce qu'il a vocation à être tel qu'une enquête portant sur la jeunesse et la politique a été décidée récemment par son conseil d'administration.

Ce que l'on attend pour l'entreprendre, ce n'est plus que l'assurance de pouvoir la mener à bien, compte tenu du coût d'une telle entreprise.

Il serait aussi fâcheux de ne pas la faire aboutir.

tir que de s'abstenir de toute initiative en ce sens. C'est pourquoi l'Institut belge de Science politique souhaite de pouvoir prendre pied au rang des organismes de recherche dont l'activité est financièrement mieux assurée.

Le « troisième âge » de l'Institut belge de Science politique aura et a déjà des répercussions financières importantes.

L'incidence de ses préoccupations actuelles est telle que celles-ci ont déjà poussé le budget de

l'année académique 1962-1963 au double de ce qu'il était l'année dernière.

C'est dire que, pour aller de l'avant, le concours de tous est souhaitable, voire indispensable.

C'est ainsi d'ailleurs que doit se faire la science ; son essor réel est fonction de la solidarité du corps social à son égard. Puissent nos Gouvernants qui, plus que tout autre, sont les représentants de la société globale, se rendre compte qu'ils ont eux aussi à participer à cet effort de solidarité.



Réflexion sur la participation à la vie politique

par R. REMOND,

Directeur d'études et de recherches à la Fondation Nationale des Sciences politiques.

★

La participation est un thème fondamental de réflexion, un aspect essentiel de la vie politique et, sans doute, une condition indispensable au fonctionnement correct de tout régime. Dans tout régime, il existe, à des degrés variables et sous des formes différentes, une certaine participation des individus à la chose politique. Mais, nulle part assurément, la participation n'est aussi indispensable que dans le régime démocratique. Une démocratie authentique exige une participation des citoyens. La démocratie, ce n'est pas seulement un postulat intellectuel, la croyance que le peuple est souverain, c'est aussi et peut-être davantage une pratique ; démocratie est synonyme de participation active et suffisamment massive des citoyens. Par participation, on entend tout à la fois la curiosité pour les choses de la cité, l'intérêt porté à la politique et l'activité que l'on y déploie. C'est une disposition d'esprit qui s'exprime de façon concrète. C'est peut-être parce qu'aujourd'hui la démocratie est devenue la forme universelle des gouvernements, même lorsqu'ils s'écartent dans la pratique des principes qu'ils honorent verbalement, qu'elle est de nos jours le seul principe de légitimité, que le problème de la participation paraît d'actualité. Il est partout à l'ordre du jour : il intéresse aussi bien le spécialiste de science politique que les praticiens de la vie politique. Sous des noms différents, on se pose le problème de la dépolitisation et les recherches sont menées concurremment en plusieurs pays pour prendre la mesure du phénomène et en supputer les causes.

C'est, du reste, pourquoi la conférence de ce soir s'intitulerait plus justement, et plus modestement, recherche sur la participation, ou réflexions à propos d'une recherche. Je dirige depuis deux années un séminaire de recherches sur ce

problème de la participation. J'utiliserai aussi certaines des conclusions d'une table ronde que l'Association française de Science politique, homologue de votre Institut, a tenu voici un peu plus d'un an sur le problème de la dépolitisation. Ce sont quelques-unes des constatations formulées, des conclusions auxquelles notre recherche collective nous a menés, que je voudrais vous soumettre. C'est en somme un compte-rendu de recherches que je vous présente et à propos duquel il m'arrivera de formuler des réflexions générales car on ne peut pas dissocier l'analyse de la réflexion sur quelques-uns des phénomènes fondamentaux de toute vie politique dans les sociétés contemporaines. Les deux temps, observation et réflexion, sont inséparables. Il faudrait même distinguer trois temps ; d'une part les questions de méthode, les difficultés de la recherche, les résistances que la réalité lui oppose et qu'il n'est pas sans intérêt d'évoquer, chemin faisant ; en second lieu, la description de la situation avec les explications qu'elle suggère et, en troisième et dernier lieu, les réflexions de fond sur le phénomène et ce qu'il convient d'en penser, car on peut se demander si, à la lumière de certains faits que l'analyse des sociétés révèle, il ne convient pas de réviser tel ou tel des postulats sur lesquels repose notre pensée politique. Tels sont les trois points de vue que j'associerai au cours de ma conférence. Une dernière précision, pour prévenir toute équivoque : c'est surtout de l'expérience française que je vous entretiendrai, car c'est elle surtout qui a fourni la matière de notre examen ; cependant, à plusieurs reprises, nous avons fait des comparaisons et je présume que d'une partie des réflexions que je vous proposerai, la portée dépasse le cadre d'une expérience nationale. Je n'aurai pas la présomption

de porter des jugements sur l'expérience belge : je laisserai à votre compétence et à votre discernement le soin d'étendre au cas belge mes remarques ou, au contraire, de faire les différences qui s'imposent.

La notion de participation est commode ; mais c'est un concept abstrait. Il en va d'elle comme de la plupart des notions dont nous disposons : c'est une totalisation. La participation et l'idée de participation additionnent un certain nombre de faits distincts dans la réalité. Ce qu'on appelle ainsi se manifeste par des voies et des moyens divers dont nous ne sommes pas sûrs au départ qu'ils soient liés entre eux. Il est possible après tout qu'un même individu juxtapose sous ce rapport plusieurs comportements entre lesquels il n'établit pas de lien logique ou organique. Il faut donc, quand on étudie la participation, commencer par dissocier ces différents aspects pour les considérer séparément. On peut, pour la commodité, distinguer trois formes principales de participation politique. Chacune d'elles ouvre une direction à la recherche et à la réflexion.

La première forme de participation, celle qui se présente en premier à l'esprit, c'est la participation électorale. C'est la seule qui procède des institutions, qui ait un fondement légal, qui soit prévue par les textes constitutionnels. Elle a en conséquence comme caractère distinctif d'être universelle : elle s'adresse à tous les citoyens majeurs ; même dans les pays où l'obligation n'est pas sanctionnée c'est un devoir que sont appelés à remplir les citoyens. Mais cette participation est par nature intermittente : espacée de loin en loin, elle n'engage pas beaucoup, précisément parce qu'elle se réduit à un acte posé tous les 3, 4 ou 5 ans.

Il en va différemment de la seconde forme de participation : la participation organisée, l'adhésion à des groupements, à des formations. Elle est licite, mais elle n'est pas générale : elle est spontanée, facultative. Parce que volontaire, elle est ordinairement le fait d'une minorité, ce qui diminue son importance. Mais par ailleurs ceci compensant cela au lieu d'être discontinuée comme la participation électorale, la participation organisée s'exprime par des activités presque continues qui engagent bien davantage l'individu qui l'a choisie. Les différences de nature et de caractère justifient qu'on les examine séparément.

Il resterait une troisième direction offerte à la recherche : la participation à l'information et aux moyens de communication, l'intérêt porté aux nouvelles, à ce qu'on peut savoir du déroulement de la vie politique. Cette dernière forme ressemblerait davantage à la participation organisée qu'à la première, car elle est comme elle plus spontanée et contingente. Je vais examiner tour à tour ces formes, les deux premières surtout. Ensuite, nous les rapprocherons pour répondre à la question de leurs relations éventuelles, du parallélisme de leurs évolutions, des analogies de leurs structures.

Ainsi ma première partie sera-t-elle consacrée à la participation électorale et à son envers qui l'accompagne, comme l'ombre le corps, l'abstentionnisme. L'abstentionnisme qui est le nom de la dépolitisation en matière électorale, est interprété comme un signe d'indifférence à l'égard de la chose publique et comme un des symptômes les plus irrécusables et, sans doute, les plus alarmants de cette dépolitisation qu'on nous présente comme le mal de nos grands ensembles politiques organisés au milieu du XX^e siècle.

La participation électorale représente, semble-t-il, la forme minima de participation, puisque c'est la plus imposée, sollicitée, suggérée par les conformismes sociaux ; c'est elle aussi qui exige le moins de l'électeur. De là l'intérêt d'une étude de l'abstentionnisme qui doit nous permettre de cerner les dimensions et de prendre la mesure exacte de la dépolitisation et de la départicipation. A cet intérêt s'ajoute un motif supplémentaire : la facilité relative d'une étude de la participation électorale. Elle se prête d'emblée à un traitement statistique : n'est-ce pas une des fonctions des consultations électorales que d'apprécier des tendances et de la réduire à des données quantitatives, mesurables et comparables ? Le travail du chercheur s'en trouve singulièrement facilité. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'en va pas de même des autres formes de participation pour lesquelles il lui faut se substituer aux bureaux de vote et aux organismes de recensement. A vrai dire, à l'expérience, l'étude de la participation électorale et de l'abstentionnisme révèle des difficultés dont l'examen n'est pas sans intérêt pour la réflexion sur la participation à la vie politique.

La première de ces difficultés réside dans l'établissement même des chiffres et des pourcentages.

Toute étude sur la participation commence par des proportions : combien de citoyens participent ? Combien sont-ils par rapport à hier ? Ces proportions sont généralement calculées par rapport aux électeurs inscrits sur les listes électorales. Or, dans aucun pays au monde, les listes électorales ne coïncident exactement avec la réalité objective : nous touchons là à une difficulté inhérente aux phénomènes sociaux et que connaissent bien tous les statisticiens. On n'arrive jamais à appréhender avec une exactitude parfaite la réalité. Le coefficient d'erreur relative est plus ou moins important selon les époques et selon les pays. Une marge d'incertitude tient aux négligences de l'administration, elle peut tenir aussi à la négligence des citoyens, et ceci relève déjà de l'étude de la participation : le cas du citoyen qui néglige de se faire inscrire sur les listes ou ne prend pas la peine de vérifier que son nom y figure, c'est un exemple de non-participation. C'est même le degré zéro de la non-participation, antérieur à l'abstentionnisme. L'abstentionniste, c'est l'électeur qui, inscrit, néglige d'exercer son droit de vote, mais l'électeur qui, remplissant les conditions juridiques pour être inscrit, se désintéresse à tel point de la vie publique qu'il ne prend pas même la peine de se faire enregistrer, représente un cas de dépolitisation encore plus caractérisé. Or, au moins pour la France, en d'autres pays aussi, ce cas est relativement banal, il est représenté à des centaines de milliers d'exemplaires. Il y a en effet des discordances entre le corps électoral théorique et les listes électorales. Les discordances sont dans les deux sens : tantôt par excès et tantôt par défaut.

Par excès, ce sont les doubles ou triples inscriptions. Ce n'est pas le cas le plus important. L'autre l'est plus, le cas des électeurs potentiels qui ne sont pas enregistrés. Le phénomène a d'ailleurs des répondants sur d'autres plans de la réalité sociale : le décalage entre le tirage des journaux et le chiffre de vente réel, ou encore entre le chiffre de vente et celui des lecteurs. Cette catégorie d'électeurs potentiels non inscrits, c'est ce que j'ai appelé le degré zéro de l'abstentionnisme. Il représente dans une échelle hiérarchique de la participation le premier barreau. Il n'est pas facile à mesurer, puisque c'est un être qui n'a pas d'existence physique. On peut cependant, par approximation, déterminer son ordre de grandeur :

par un procédé assez simple qui consiste à rapprocher le total des électeurs qui figurent sur les listes électorales et le total des citoyens qui ont atteint l'âge de la majorité électorale tel qu'on peut le calculer d'après les recensements et la pyramide des âges. Le rapprochement indique avec une assez grande précision l'ordre de grandeur de cette masse électorale virtuelle qui n'est ordinairement pas décomptée dans les statistiques et à partir desquelles on établit les pourcentages d'abstention. Ce phénomène modifie sensiblement les généralisations habituelles sur le taux de l'abstention et son évolution. Le phénomène existe en beaucoup de pays mais il a été particulièrement prononcé en France : au lendemain de la deuxième guerre mondiale, aux élections de 1945 et 1946, on a estimé le nombre de ces électeurs à près de 4 millions qu'il conviendrait donc d'ajouter au chiffre des abstentionnistes effectivement recensés, ce qui change presque du simple au double l'appréciation du volume de l'abstention. Cette masse s'est du reste progressivement dégonflée. Cependant, elle atteignait encore en 1958 1.800.000 d'après les calculs de l'Institut national de Statistiques et d'Etudes économiques. La répartition de cette masse est intéressante : on peut en effet procéder par département au même calcul qu'au plan national. Il y a de très grandes disparités entre régions. Le phénomène affecte essentiellement les régions les plus urbaines et les régions en développement. C'est dans le département de la Seine, c'est dans les grands ensembles immobiliers que le pourcentage le plus élevé est relevé, atteignant parfois jusqu'à 30 ou 40 %.

Ceci nous livre deux indications qui disposent comme des pierres d'attente sur les causes de la participation ou de la dépolitisation. La première est que l'abstentionnisme tend à croître avec la taille des agglomérations ; il y a une relation entre les dimensions des groupements et le phénomène de la participation ; et ceci peut par extrapolation projeter des anticipations sur l'avenir des sociétés. Seconde indication, la participation est un peu fonction de la durée, et d'une certaine acclimatation : les individus récemment arrivés dans une agglomération n'y sont pas encore intégrés. Après quelques années, ils se font enregistrer sur les listes et participent. Il y a donc un lien entre la durée et les phénomènes de participation.

Un second obstacle correspond à la seconde

étape de l'étude de l'abstentionnisme électoral : il convient de distinguer entre les abstentionnistes ; ce qu'on appelle l'abstention est une autre forme de totalisation qui regroupe des comportements spécifiques et des cas fort dissemblables. Vous connaissez la distinction désormais classique entre abstentionnisme de structure et abstentionnisme de conjoncture : elle rend compte en particulier du brusque gonflement de l'abstentionnisme à certains moments. Mais du point de vue qui nous intéresse, celui de la participation, plus importante est la distinction que l'on peut établir entre l'abstentionnisme forcé et l'abstentionnisme volontaire. Toute abstention en effet n'exprime pas le même degré d'intentionnalité. Il y a les cas de force majeure ; toutes sortes d'empêchement peuvent être à l'origine de l'abstentionnisme et il est clair que pour qui veut apprécier l'ampleur de l'abstentionnisme comme signe du désintéressement, seul compte l'abstentionnisme volontaire ; mais comment départager les abstentionnistes forcés et les abstentionnistes consentants ? Nous avons utilisé dans notre séminaire deux procédés concourants qui permettent au moins d'apprécier un ordre de grandeur. Première approche : il existe — et la Belgique en est — des pays où le vote est obligatoire ; ceux-ci ne sont d'ailleurs intéressants que si l'obligation n'est pas seulement de principe mais est assortie d'un minimum de sanctions. On constate dans ces pays qu'il subsiste toujours un certain reliquat, une abstention résiduelle qu'on n'arrive pas à réduire. On atteint ainsi un minimum en dessous duquel l'abstention ne descend jamais et qui très probablement nous suggère le pourcentage approximatif des abstentions contraintes. Celles-ci gravitent autour de 4 ou 5 %, le record étant détenu par certains états d'Australie avec 3,75 ou 3,80 %. Mais une autre approche complémentaire est concevable, qui vise à décomposer la masse de ces abstentionnistes forcés par catégories : ceux qui sont absents, en congé, en déplacement, en voyage, ceux qui sont morts depuis la dernière révision des listes électorales, ceux qui sont hospitalisés. On arrive ainsi à reconstituer ce pourcentage de 4 ou 5 %. Il faut naturellement défalquer ces 4 ou 5 % du total des abstentionnistes reconnus car, du point de vue de la participation, ils n'ont pas de signification. L'abstentionnisme étant ainsi réduit à ses contours, dénudé, quels enseignements en tirer ? On constate que dans l'ensemble, il est faible, contrairement à une

opinion très répandue dans le cas de la France, il varie entre 15 et 25 %. Ailleurs il est souvent plus faible ; l'Italie connaît une participation de 91 ou 92 % ; l'Autriche dépasse même ce record. C'est dans les pays anglo-saxons qu'on trouve souvent les pourcentages d'abstention les plus élevés : le fait est notoire pour les États-Unis.

Seconde observation, plus importante, car une coupe dans l'instant n'a qu'un intérêt limité et c'est la tendance qui importe. Considéré sur une longue durée, le phénomène manifeste une tendance à décroître. En gros, la moyenne de l'abstention se situe autour de 40 % à la fin du XIX^e siècle, elle est tombée à 20 % au milieu du XX^e siècle. C'est sans doute — nous retrouvons sur une échelle plus vaste un phénomène que nous constatons tout à l'heure — un effet de l'accoutumance : la durée a une influence positive sur la participation électorale. Il est permis de penser que le même phénomène se reproduira dans les pays qui ont récemment introduit le vote des femmes. Le pourcentage de la participation est actuellement plus faible chez les femmes que chez les hommes, mais c'est peut-être seulement parce que le droit de vote leur a été accordé plus tard et qu'elles en ont moins l'habitude. Il faut plusieurs générations pour que le vote devienne une seconde nature. Actuellement, le pourcentage moyen d'abstention chez les femmes est ce qu'il était pour les hommes à la fin du XIX^e siècle ; on peut donc penser, en prolongeant la courbe, qu'il rejoindra dans 25 ou 30 ans le niveau auquel il est descendu pour les électeurs.

On sait que le taux moyen de la participation varie beaucoup avec la nature de la consultation. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que la hiérarchie est constante dans le temps et se retrouve inchangée d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, c'est aux élections les plus politiques que la participation est la plus élevée et aux élections locales qu'elle l'est le moins ; cette situation infirme ce que l'on croit souvent de la dépolitisation du citoyen.

Jusqu'à présent, nous avons considéré la participation électorale comme un phénomène homogène. Il faut aussi en considérer les variations : l'abstentionnisme est plus ou moins répandu, selon les milieux, les couches d'âges, les régions. L'examen des différences est, comme toute analyse différentielle, pleine d'enseignement car, isolant certains

traits, elle suggère les facteurs déterminants. J'en indique très brièvement quelques-uns. La première différence qui saute aux yeux, est celle entre l'électeur et l'électrice. Le rapport varie du simple au double du point de vue de l'abstention. Si la constatation est simple, l'explication est plus délicate, car nous avons le choix entre plusieurs hypothèses : ce peut être l'ancienneté inégale du droit de vote ; ce peut être aussi la moindre intégration sociale de la femme. Il est frappant de voir que dans les régions où le travail des femmes est très répandu, le pourcentage d'abstentions féminines diminue comme si le fait de travailler, d'être intégrées dans une communauté professionnelle les disposait davantage à prendre leur part des responsabilités politiques.

Et ceci attire notre attention sur une liaison capitale entre la participation électorale et ce que j'appellerai la pratique sociale. On ne peut pas isoler la participation politique de l'intégration à la ou aux collectivités sociales. Ces conclusions se trouvent confirmées par les différences d'âge. La courbe présente à peu près dans tous les pays la même allure : une participation relativement faible jusque vers 35 ans, qui s'élève ensuite et qui décroît à partir de 60 ans pour les femmes et de 65 pour les hommes. C'est donc l'âge mûr qui participe le plus. Ici encore, plusieurs hypothèses se présentent à nous et nos études ainsi que les statistiques électorales ne remontent pas encore assez haut dans le temps pour qu'on puisse en récuser une. C'est peut-être seulement le fait historique d'une génération ; la génération qui a présentement entre 35 et 60 ans est arrivée à l'âge d'homme à une époque de politisation relativement intense ; il n'est pas certain que la génération suivante au même âge participera dans la même proportion. Mais ce peut être aussi une constante biologique et sociologique ; c'est peut-être lorsqu'on est établi dans la vie, marié, chargé de famille, investi de responsabilités sociales, qu'on est enclin à participer davantage. L'hypothèse se trouve plutôt corroborée par l'étude des différenciations sociologiques : dans la plupart des pays, on observe que la participation électorale croît avec l'aisance, le niveau de vie, l'étendue des responsabilités, le degré d'instruction, contrairement à ce que l'on croit quelquefois. Cette constatation fait justice d'une interprétation qui met au compte de l'américanisation du genre de vie, de l'embour-

geoisement des travailleurs, le recul présumé de la participation politique.

La participation décroît aussi avec la grandeur des agglomérations. Nous voyons ainsi qu'il y a de multiples liaisons entre la participation électorale et le contexte sociologique. On ne peut pas comprendre l'évolution de la participation et moins encore l'expliquer ou l'apprécier, si on la détache du contexte de la société globale. Ce qui nous amène à la seconde forme de participation, la participation organisée.

Quand on dit participation politique organisée, on songe essentiellement aux partis politiques. La démarche du chercheur suit à peu près le même processus que pour la participation électorale. Elle commence par mesurer la dimension quantitative du phénomène : c'est dire qu'il faut calculer les effectifs des partis. Ici, la tâche est moins aisée : la plupart des partis s'enveloppent de secret comme les entreprises et le secret est d'autant plus rigoureux que les partis font de moins bonnes affaires. Il n'est cependant pas tout à fait impossible, à certaines conditions, de supputer les chiffres d'effectifs : à mon séminaire, nous avons essayé de mettre au point une méthode qui ne s'applique du reste qu'à certains partis, ceux qui tiennent des congrès, où une certaine démocratie est respectée, où les mandats sont décomptés dans des scrutins publics, et qui, d'après le calcul des mandats dans les congrès, permet avec une fourchette assez étroite de déterminer les effectifs et leur évolution. Pour les autres c'est évidemment plus difficile.

A quels résultats conduit une étude de ce genre ? Le cas de la France est sans doute assez particulier : si pour la participation électorale, les constatations étaient très proches de celles des pays de développement comparable, il n'en va pas de même dans le cas des partis politiques. En gros, l'effectif total des partis politiques français avoisine le demi million, et plutôt en dessous qu'au dessus. Un demi million sur près de 30 millions d'électeurs, ce n'est guère plus de 1,5 %. Aucun chiffre n'a de signification absolue et son appréciation dépend naturellement du terme de comparaison ; dans le temps si c'est la tendance qu'il convient d'apprécier. Spontanément, en France et en Europe occidentale, l'esprit se reporte aux années qui ont vu le rétablissement d'une vie politique régulière : 1945-1946. Terme de comparaison tout trouvé : n'est-ce

pas le début du chapitre le plus récent de notre histoire politique? Arrondi, l'effectif global des partis approchait alors des 2 millions. Il a donc depuis diminué des 3/4. Il est tentant de dire qu'entre 1946 et 1962, la dépolitisation a été multipliée par 4. Notons que cette dépolitisation a affecté tous les partis politiques : ils ont tous enregistré des reculs comparables, des 2/3, des 3/4, ou des 4/5, ce qui suggère que le phénomène est autant sociologique que politique. Il ne tient pas uniquement au contenu du parti, ou à son programme ; il affecte le phénomène du parti. Ceci comporte toute sorte de conséquences. Le taux d'adhésion se trouve ainsi toujours inférieur à 10 %. Or, M. Duverger dans son livre sur les partis politiques — qui reste encore un livre pionnier — distingue entre les partis de cadres et les partis de masse et fonde en partie cette distinction sur un taux. Les partis qui ont plus de 10 % de leurs électeurs comme adhérents seraient des partis de masse et les autres des partis de cadres. A ce compte, il n'y a plus de partis de masse ; il n'y aurait plus que des partis de cadres. Mais peut-être faut-il seulement réviser autrement le taux.

Reste à savoir si notre terme de comparaison est judicieux. Nous touchons là un problème qui dépasse le cas de la participation, celui de la durée. Les phénomènes de la vie politique sont eux aussi assujettis à la durée et on pourrait transposer les notions courantes en économie de court terme, de moyen terme et de long terme. Qui sait si notre comparaison avec 1945-1946 ne se situe pas dans le court-terme ? Auquel cas nos conclusions seraient entachées d'un vice fondamental. Remontons seulement d'un laps de temps comparable à celui qui nous sépare des années 1945, c'est-à-dire aux années 1930. Nous retrouvons des chiffres très comparables à ceux d'aujourd'hui. Le phénomène apparaît donc sous un éclairage tout différent : la pointe de 1945-1946 n'est peut-être qu'un accident. Ne s'agit-il pas d'une poussée de fièvre ? Si, sur une courbe de température, on se réfère aux poussées de fièvre, on trouvera en temps normal que le malade fait de l'hypothermie ; de même si on compare le débit d'un fleuve par rapport à la période de hautes eaux. C'est peut-être de là que vient l'impression actuelle d'une dépolitisation, la comparaison s'établissant spontanément avec des périodes de politisation intense

mais sans doute exceptionnelle. Et c'est peut-être aujourd'hui que nous sommes dans la normalité et dans l'ordinaire. Ces considérations sur la durée et la recherche d'un terme de comparaison justifié nous révèlent que le phénomène de la participation n'est pas constant, son volume pas égal. Constatation capitale pour une appréciation objective de la dépolitisation ou de la participation. C'est un phénomène soumis à variations spasmodiques qui présente des poussées et des périodes de rémission.

Il s'agit aussi de minorités parce que cette participation est volontaire et facultative. Nous devons nous en souvenir dans nos appréciations : il faut confronter la réalité avec, non pas l'absolu ou le désirable, mais le possible. Or, qu'est-ce qui est le possible en l'occurrence ? Ces minorités sont, selon les temps et les situations, plus ou moins actives, plus ou moins rayonnantes : elles peuvent être des pôles d'attraction, des facteurs d'entraînement ou, au contraire des corps inertes et cesser de rayonner. Si, aujourd'hui, en France plus particulièrement, on peut avoir le sentiment que la participation organisée a beaucoup décliné, c'est peut-être moins pour des considérations numériques, qu'en raison de la désaffection de l'opinion à l'égard des partis, d'une vitalité moindre des partis. Cette perte de vitalité affaiblit leur autorité et en retour ils attirent moins. Il y a une causalité circulaire dans presque tous les phénomènes sociaux et politiques, entre les causes et les effets, les effets devenant causes à leur tour.

C'est pourquoi il convient d'ajouter à l'analyse quantitative de la participation organisée des données qualitatives sur le contenu de l'adhésion, d'avoir égard aux motivations de l'adhésion, à ce que, d'un terme un peu barbare, on appelle quelquefois le « militantisme ». De ce point de vue des différences s'imposent entre partis. Certains partis sont des partis de militants ; d'autres n'en ont pas, ou n'en ont plus après en avoir eu jadis. Car le vieillissement atteint les partis politiques comme tous les organismes sociaux. Tout invite à conclure à un recul de la participation organisée. Mais on ne peut limiter le champ d'observation aux seuls partis politiques. Ce n'est pas le seul type d'organisation auquel on adhère ni même la seule forme de participation politique organisée. Nous retrouvons une nouvelle fois cette vérité fondamentale que j'ai déjà énoncée : le fait de la participation

ne peut pas être isolé. Même pour la participation politique, on ne peut se limiter aux organisations proprement politiques, car il y a peut-être des correspondances entre les organisations politiques et celles qui ne le sont point : elles se rejoignent dans le comportement des individus, dans l'unité de l'être qui peut être amené à quitter le parti pour le syndicat ou que l'adhésion syndicale empêchera de militer dans le parti politique. Ces correspondances sont vraisemblablement de plusieurs types. Il peut y avoir simultanéité et renfort mutuel : le fait d'avoir milité dans une organisation non politique peut disposer ensuite à s'engager dans un parti politique. Il ne serait pas sans intérêt d'étudier les itinéraires de militants politiques. Où ont-ils fait leurs premières armes ? Sortent-ils de mouvements de jeunesse ou bien le parti a-t-il été pour eux le premier champ d'engagement ? Mais les rapports peuvent aussi être de concurrence. Il n'est pas matériellement possible de participer à beaucoup d'organisations ; chacun ne dispose que d'un peu de temps. A ce point une réflexion historique apporte des éléments utiles à la compréhension de la dépolitisation présumée. La participation politique rencontre aujourd'hui des concurrents redoutables. Ainsi le travail professionnel : si la durée de la journée de travail s'est réduite pour l'ouvrier, qui sait si le travail ne représente pas aujourd'hui une préoccupation et une occupation plus accaparantes pour les cadres, les professions libérales, les fonctionnaires qui, de ce fait, auront moins de temps à consacrer à la chose publique ? Il faudrait pouvoir mesurer, à cinquante ans de distance, l'activité professionnelle d'un haut fonctionnaire, d'un universitaire, d'un avocat, d'un médecin.

Le resserrement de l'intimité familiale, de l'unité du couple entrent en ligne de compte comme facteur de dépolitisation. Je suis frappé de constater la proportion fort élevée au XIX^e siècle de célibataires dans le personnel politique, comme si l'activité politique était un passe temps d'homme seul sans vie familiale et sans le souci des enfants. Il n'est pas aisé de mener de front une vie politique active et une vie familiale épanouie. Les divertissements aussi sont des concurrents. Il n'existait guère de loisirs organisés au XIX^e siècle, ou ceux qui existaient s'adressaient à des minorités étroites : le théâtre et le concert n'atteignaient que des publics restreints, alors que les divertissements ont pris aujourd'hui une extension massive, à commen-

cer par le sport. Si les meetings attirent moins, c'est peut-être parce que les stades se remplissent. Les loisirs se sont multipliés : je me suis souvent demandé si la politique ne constituait pas jadis la principale distraction du chef-lieu de canton. Le fait même qu'elle se déroulait au café, souligne une solidarité profonde entre la vie politique et le lieu de réunion et de distraction. Pour beaucoup, elle a dû être d'abord un dérivatif à l'ennui, un moyen de s'occuper, de se signaler à l'attention de ses concitoyens. Peut-être discernerait-on à la naissance de beaucoup de vocations politiques des motifs aussi humbles que ceux-là. Aujourd'hui, au contraire, l'individu dispose de toute une gamme de possibilités : il n'a que l'embaras du choix avec le cinéma ou la télévision. C'est à la dernière campagne électorale en Grande-Bretagne que le parti travailliste avait lancé le mot d'ordre : « Au diable la télévision jusqu'au jour des élections », tant il craignait que la télévision ne détournât les électeurs de leur devoir électoral. Tous ces phénomènes peuvent jouer à l'encontre de la politique.

Mais comme il advient presque toujours dans la société, la plupart de ces phénomènes sont ambivalents : si la télévision peut en détourner, elle introduit aussi quotidiennement l'actualité politique au cœur du groupe familial. Raison de plus pour prendre une vue globale du phénomène et étudier la participation, non pas seulement sous ses formes les plus politiques, mais sous tous ses aspects. Il faut notamment y inclure l'étude des autres groupements.

Or, à leur propos, nous ne constatons rien de semblable à cette diminution dont souffrent les partis politiques ; tout au contraire. S'il y a, dans la société moderne, un phénomène dominant, c'est bien le développement des groupements, des corps intermédiaires, leur multiplication, leur coordination. L'Etat doit compter avec eux ; l'individu est membre simultanément de nombreuses petites sociétés et s'unit aux autres par une multiplicité de relations. Ceci a de grandes conséquences ; le phénomène modifie le schéma classique des relations entre le pouvoir et les gouvernés ; il altère aussi les rapports de force et c'est le problème des groupes de pression.

Mais la pression n'est pas le seul aspect ni même sans doute le principal de leur rôle politique. Ces groupes débouchent sur la politique par d'autres

voies. Ils remplissent d'autres fonctions. Par exemple l'éducation : c'est souvent au sein de groupements professionnels, syndicaux, culturels que l'individu l'acquiert ; il s'initie à ce moment à la politique, s'informe à ce stade ; il y fait l'apprentissage de la participation par l'intermédiaire de ces groupements où l'exercice des responsabilités, l'intervention dans le jeu politique sont assurés. De ce fait, même les groupements qui ne sont politiques ni par nature ni par destination, le deviennent ; ils assurent des fonctions politiques ; la frontière, jadis clairement tracée, s'estompe maintenant entre les organisations politiques et les autres. Nous assistons peut-être à une relève des partis, organisation à finalité unique exclusivement politique, par des organisations polyvalentes.

Ce processus est illustré en France — mais j'imagine qu'en d'autres pays, on discernerait des symptômes d'une évolution analogue — par une pluralité d'évolutions convergentes. J'en énonce très brièvement quelques cas à titre d'exemple : ainsi la multiplication de ce qu'on peut appeler les sociétés de pensée. Ces sociétés ne sont pas politiques ; elle se proposent seulement de réfléchir à la politique, de formuler une doctrine, d'éveiller le citoyen à sa responsabilité. L'évolution du syndicalisme ouvrier l'atteste à suffisance : s'il continue au moins verbalement à faire de l'apolitisme la règle de son action, il est amené à faire de la politique. Ce n'est pas seulement la C.G.T. qui s'est politisée parce qu'elle est inféodée au parti communiste. Les autres confédérations l'ont fait également. Telle la Confédération française des Travailleurs chrétiens qui considère aujourd'hui qu'elle a des responsabilités dans l'ordre politique. Elle s'emploie dès lors à former ses militants. L'évolution est plus spectaculaire encore pour le monde rural qui, depuis 15 ans, en France, vit une révolution sans précédents : il s'est ouvert aux dimensions nationales des problèmes professionnels et aujourd'hui, les organisations rurales se préoccupent de la défense de la démocratie, de l'organisation de l'Europe. Voilà un milieu où la participation a, de toute évidence, augmenté dans une proportion considérable par rapport à la génération précédente. Le mouvement étudiant offre un exemple comparable : des Associations Générales d'avant guerre, purement folkloriques, au syndicalisme étudiant de l'U.N.E.F. c'est le même passage de l'apolitisme à un engagement politique. Ce qui

explique par contrecoup le déclin actuel des jeunesses politiques chez les étudiants : les bonnes volontés et les énergies sont captées par le syndicalisme étudiant ; c'est dans le cadre des mutuelles, des groupes corporatifs que les étudiants font dès à présent l'apprentissage de la vie publique. Vous concevez combien il serait faux de conclure de la disparition des jeunesses politiques à la dépolitisation du monde étudiant. Le phénomène est aussi sensible — peut-être l'est-il davantage encore — pour les mouvements de jeunesse. Autrefois, ils considéraient que parce qu'ils étaient éducatifs, ils devaient s'abstenir scrupuleusement d'évoquer le problème politique ; aujourd'hui ils ont pris conscience que c'est précisément parce qu'ils sont éducatifs qu'ils doivent former leurs membres et les préparer à jouer un rôle dans la société. Le scoutisme est le cas limite. Totalement apolitique avant 1939, il a depuis été amené à prendre position sur quelques-uns des problèmes les plus brûlants de l'actualité politique française. C'est vrai enfin des confessions religieuses, des églises, autant du catholicisme que du protestantisme. L'un et l'autre sont aujourd'hui beaucoup plus sensibilisés, beaucoup plus éveillés aux questions politiques, aux relations internationales, aux problèmes du tiers monde. Jusque dans la presse enfantine ou adolescente confessionnelle, ils le sont ; il n'y a guère de journaux où l'on ne parle aux enfants de l'actualité, de l'Organisation des Nations Unies et de la décolonisation.

L'armée même illustre cette évolution. Que prouve la crise de l'armée en France, sinon précisément l'impossibilité de rester la grande muette et d'être totalement dépolitisée ? N'ayant pas reçu l'éducation politique indispensable, elle s'est elle-même forgé une doctrine et fixé des missions politiques, tant il est devenu impossible aujourd'hui pour elle comme pour toute autre institution de rester à l'écart des problèmes d'ensemble de la société politique.

Si l'on dresse sommairement le bilan des évolutions que je viens d'évoquer, on est amené à conclure que la participation a plutôt progressé, compte tenu des reculs et des avances. Surtout — et c'est là que l'étude de la participation comporte les prolongements les plus neufs pour la réflexion politique — l'évolution implique des conséquences d'ordre institutionnel. La participation a changé de contenu et de forme. De contenu ? Les motifs

d'adhésion ne sont plus les mêmes. La participation politique n'est plus considérée comme une activité spécifique, exclusive et marginale ou détachée des autres ; elle reste dans le prolongement des perspectives habituelles et apparaît au paysan, au militant familial ou au syndicaliste étudiant, comme l'aboutissement de son activité naturelle, de son état social, du métier, de la famille et des problèmes concrets. Le contenu de la politique et de la participation en est devenu plus pratique, son objet plus immédiat, les débats, les controverses politiques se chargent d'un poids plus réel. C'est tout le problème — ce n'est pas le lieu de le traiter ici — des rapports entre politique et idéologie, participation politique et adhésion à des idéologies, dépolitisation et recul des idéologies. Les idéologies n'en perdent pas leur raison d'être, mais elles sont transformées ; il est donné un contenu, un tour différent aux débats politiques.

En même temps que change le contenu, les formes se transforment aussi. Les points d'application se déplacent. C'est peut-être sur ce terrain que l'innovation est la plus considérable et l'étude de la participation fait saisir la transformation de nos sociétés. Le schéma classique de la démocratie, vous savez quel il est : démocratie indirecte où la participation passe par le canal du Parlement et des partis politiques ; c'est le circuit traditionnel, ce fut longtemps le seul. Mais aujourd'hui, ce circuit est concurrencé par deux autres et la crise de nos institutions procède en partie de la juxtaposition et des interférences entre plusieurs circuits de communication. A côté du circuit classique, conçu il y a deux cents ans pour une société où l'individu agissait par l'intermédiaire de représentants, deux autres circuits sont apparus : l'un pour des raisons en partie techniques, du fait de l'existence de moyens modernes d'information et de communication qui ôtent à la démocratie indirecte une de ses justifications en rendant soudain possible un dialogue direct, simultané, instantané entre le pouvoir et le peuple, les gouvernements et les gouvernés. Ceci est lié à la personnalisation du pouvoir et à la recherche de nouvelles structures de communication pour le dialogue entre le pouvoir et l'individu : les discours radiodiffusés et télévisés, le recours au référendum, les controverses autour du régime présidentiel se situent dans ce contexte, en relation avec le second circuit. Mais

il y en a un troisième qui découle de notre analyse, celui des groupes organisés, ce qu'on appelle aujourd'hui en France les forces vives. Elles participent désormais à la vie politique, parallèlement ou concurremment aux partis et aux institutions représentatives. Dès lors se pose le problème : comment capter leurs énergies disponibles ? Comment les intégrer à part entière dans le système politique ? Comment consacrer juridiquement leur participation ? C'est le problème des institutions qui fait l'objet actuellement d'une autre controverse : celle de la réforme de la seconde assemblée, de l'élargissement du Conseil Economique ou d'un Sénat dont la composition et la compétence seraient transformées et où seraient représentés statutairement les différents groupements syndicaux, professionnels, culturels, familiaux. Il est de l'intérêt de la démocratie d'associer ces forces vives à son organisation ; c'est une nécessité morale, psychologique et pratique. La solution ne va pas sans difficultés car on ne voit pas bien comment il est possible d'associer les groupes à la décision politique ni comment les faire participer à la délibération portant sur une question d'intérêt général.

Vous voyez sur cet exemple comment l'étude de la participation débouche sur les structures et les institutions et nous conduit à une réflexion sur les notions essentielles de la politique : représentation, délégation, légitimité, décision. Elle éclaire peut-être aussi la crise que le régime parlementaire traverse en Europe occidentale.

Cette réflexion sur la réalité de la participation devrait se prolonger par une réflexion sur l'idéal souhaitable. Nous avons observé certains faits, tenté de les expliquer, discerné des liaisons entre plusieurs séries de phénomènes. La question de fond reste posée : que convient-il d'en penser ? La participation est le fait d'une minorité, et ce n'est jamais qu'une minorité qui participe intensément et continuellement à la vie politique. Faut-il s'en réjouir, doit-on le déplorer ? Est-ce un bien, est-ce un mal ? En débutant, j'avais posé comme un postulat que la démocratie avait besoin, pour être vivante, d'une participation aussi étendue que possible. L'idée est communément reçue ; la participation est bonne en soi. Si elle est bonne, l'idéal ne peut être que la participation maximale. Or, vous savez que des sociologues et des philosophes politiques le contestent. Les sociologues améri-

cains se demandent si une participation maximale, une politisation prononcée n'est pas plutôt un signe de malaise, ne trahit pas un état social malsain, alors qu'une abstention massive serait signe de santé du corps social. La politisation serait comme la poussée de fièvre qui signale que quelque chose dans l'organisme ne va pas. A vrai dire, ces sociologues sont suspects de vouloir justifier l'état de choses ; ils cherchent à concilier l'abstentionnisme américain avec la réputation de la démocratie américaine. Le problème ne s'en pose pas moins : qu'est-ce qui vaut mieux pour un pays ? Est-ce une participation maximale avec le risque d'une politisation fiévreuse ou une indifférence largement répandue qui permet à un petit nombre de gouverner sans grand contrôle ? Ce problème est très actuel en France ; il se pose à propos de l'agitation dans les lycées. Est-il souhaitable que les lycéens se forment en comités pour défendre la démocratie avec le risque d'introduire la guerre à l'école ou vaut-il mieux neutraliser l'école ? A vrai dire, je ne sais ce qu'il faut en penser. J'ai longtemps cru que la participation maximale re-

présentait l'idéal, mais je me rends compte que la réponse dépend de plusieurs données. La situation politique en premier lieu. Il est sans doute des situations graves où il est souhaitable que le citoyen se révèle et participe ; à d'autres moments, c'est moins nécessaire. Le jugement dépend aussi des motifs de la participation et de son contenu psychologique ou moral. Il dépend encore des moyens par lesquels la participation s'exprime : il y a des formes légitimes et d'autres blâmables ou déplorables. Ce relativisme nous rappelle en conclusion deux vérités fondamentales. En premier lieu toute appréciation doit être qualitative parce que les données numériques sont grossières et ne permettent pas d'appréhender l'essentiel d'un phénomène. En second lieu, il convient de tenir compte du contexte le plus large. On doit s'efforcer de comprendre et de juger une situation en relation avec son contexte. C'est le propre des faits politiques que d'être des faits globaux, la résultante de tout le reste. C'est, du reste, ce qui fait l'intérêt de la politique : elle est toujours le reflet d'une société.



Le monde soviétique

La révolution communiste en marche

A propos du nouveau programme*

par Michel MOUSKHELY,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Strasbourg,
Directeur du Centre de Recherches sur l'URSS et les Pays de l'Est.

★

L'adoption par le parti communiste de l'Union Soviétique d'un nouveau programme n'est pas un mince événement. Quarante deux années, pleines de péripéties diverses, se sont écoulées depuis la publication, en 1919 du second programme. Le parti estime que la tâche fixée par le XIII^e congrès — la construction de la société socialiste — est remplie. Aussi le troisième programme ouvre-t-il un nouveau chapitre dans l'histoire de la mise en œuvre de la théorie marxiste-léniniste. Il marque un tournant décisif : on passe à la « phase supérieure » du communisme, celle de la construction de la société communiste.

En pure idéologie, il n'y a là rien qui puisse surprendre. Lénine n'a-t-il pas enseigné que l'application de la théorie marxiste pouvait se faire dans le cadre d'un seul pays, *a fortiori* d'un groupe de plusieurs pays ? Mais en fait, nul doute qu'on se ressente encore à l'Est de l'abandon nécessaire de la théorie de la révolution mondiale rapide et simultanée. Loin de s'effondrer en 1917, ou dans les années consécutives, le monde capitaliste a victorieusement résisté aux épreuves de la deuxième guerre mondiale, aux secousses de la décolonisation et aux transformations profondes qu'elles ont amenées dans l'équilibre des forces. Il ne manifeste d'ailleurs aucun désir de disparaître.

L'incidence de ce phénomène sur l'attitude des théoriciens du communisme est considérable. La révolution socialiste ne s'étant pas étendue au monde entier, il importe que le troisième pro-

gramme du parti insiste sur ce qui reste encore à faire dans ce domaine, qu'il laisse apparaître clairement sa *nature révolutionnaire*. Par contre, la révolution ayant malgré tout triomphé dans plusieurs pays, il importe que ces derniers demeurent convaincus de l'excellence de la mutation opérée, en fonction de la vérité *communiste* et de leur foi dans le communisme. *Vis-à-vis* d'eux le programme réaffirme sa nature *religieuse* et *révélatrice*. Enfin, puisque le camp socialiste voit se dresser devant lui, un ennemi, le monde capitaliste, il importe que le nouveau texte offre de puissants thèmes de propagande : on discerne ici sa *nature politique*.

Expression d'une vérité intangible, animé d'une force de propulsion révolutionnaire, qu'une propagande adéquate doit rendre irrésistible, le nouveau programme se veut ambitieux et réaliste à la fois.

1. Stratégie et tactiques.

Le programme garde son caractère révolutionnaire. Aucun doute ne doit effleurer l'esprit du lecteur quant à la fin ultime, le triomphe de la révolution mondiale. A force d'entendre les théo-

* Les citations du programme ont été faites d'après la publication *Vers le communisme*. Recueil de documents du XIII^e congrès du parti communiste de l'Union Soviétique, 17-31 octobre 1961, Moscou, Edition en langues étrangères, 1961, 676 pp.

Les passages en italique le sont dans le texte.

riciens contemporains du marxisme-léninisme proclamer que le « monde impérialiste » traverse une crise générale, que le remplacement de la société capitaliste par la société socialiste est inéluctable, que ce processus obéit à une loi objective du développement des sociétés, on serait tenté d'en conclure qu'après tout, l'idée de la révolution mondiale a peut-être fait son temps. Puisque de toute manière l'ordre socialiste doit succéder à l'ordre capitaliste, l'appel au « grand soir » ne devient-il pas un anachronisme à ranger dans le grand musée des idées politiques périmées ?

Qu'on se détrompe : une lecture, même superficielle, du programme permet de se rendre compte que le thème révolutionnaire est un de ses grands leit-motiv. L'appel à la révolution de la classe ouvrière de tous les pays est lancé maintes et maintes fois : il est peu de chapitres où on ne le retrouve. Si bien que le passage du capitalisme au socialisme est solennellement affirmé comme étant le fruit d'une révolution, non d'une évolution.

A cet égard, on doit éviter à tout prix la confusion souvent commise entre stratégie et tactique. Si celle-là demeure inchangée, celles-ci, par contre, ne cessent d'évoluer. Si les objectifs stratégiques : révolution socialiste, dictature du prolétariat, rôle directeur du parti communiste, restent permanents, en revanche les méthodes tactiques ont considérablement gagné en souplesse. De ces dernières, les plus importantes s'ordonnent autour d'un thème fondamental : *la révolution n'est pas la guerre*. Les applications de ce principe général diffèrent selon les plans sur lesquels on se place. Elles s'appellent tour à tour révolution pacifique, alliance avec les bourgeoisies nationales, utilisation du parlement pour la prise du pouvoir, coexistence pacifique, etc. Mais le fond reste toujours le même : la voie de la révolution n'est pas obligatoirement celle de la violence. Car la violence engendre la violence et la riposte d'un « impérialisme » encore puissant pourrait ruiner près d'un demi-siècle d'efforts.

Ainsi, fort habilement, le programme sépare la révolution de la violence. Pour de très nombreux peuples, la révolution, c'est l'avenir et il fallait que le programme le souligne. Mais pour les rassurer, pour ôter à la révolution l'image sanglante de l'histoire, pour la rendre plus attrayante, le programme lui trace d'autres voies que celles de la violence.

2. La « Vérité » révélée.

Certes pour d'autres peuples la révolution appartient déjà au passé, mais ils n'ont pas pour autant résolu tous les problèmes. La « Vérité » leur a été révélée, soit ! Cependant pour ne pas perdre de sa force de conviction, elle doit être périodiquement réaffirmée. Ainsi, le programme n'hésite-t-il pas à reprendre les thèses traditionnelles du marxisme-léninisme. On rappelle, d'ailleurs opportunément, que si la doctrine marxiste-léniniste donne une explication globale du monde, et elle rend toute recherche fondamentale en ce domaine inutile, il ne s'ensuit pas quelle soit jamais achevée et qu'elle ne puisse s'enrichir indéfiniment au contact de la vie.

De là on déduit une conséquence importante. S'il est vrai que la « vérité » s'enrichit chaque jour davantage de l'expérience vécue, l'expérience heureuse ne devient-elle pas le critère de la « vérité » ? Les doctrinaires soviétiques n'hésitent pas à l'affirmer : le critère de la « vérité », c'est la réussite. Dès lors, le dépôt sacré de l'orthodoxie revient au peuple dont l'histoire a enregistré les succès, en l'occurrence, le peuple soviétique. Ce leadership idéologique du parti communiste de l'Union Soviétique, seul juge de ce qui est conforme ou non à la doctrine comporte d'une part, le devoir de suivre l'exemple de l'U.R.S.S. d'autre part, la condamnation d'une série d'hérésies.

La première hérésie remonte déjà au temps du stalinisme. Elle fut concrétisée par la rupture éclatante entre les Soviétiques et les Yougoslaves. Le reniement de nombreux aspects de la politique stalinienne par l'équipe de Khruscev n'a point mis fin à cette division. Le projet de programme insiste lourdement sur la mise hors de la société socialiste du réformisme, de l'opportunisme de droite yougoslave.

Il existe aussi un opportunisme de gauche, le dogmatisme ; si sa condamnation n'est pas moins sévère que celle du réformisme, du moins les « hérétiques » ne sont-ils pas nommément désignés dans le texte. Pour des raisons évidentes, on se contente de les admonester, on se garde bien de les excommunier. A tout prendre, en effet, il vaut mieux que le camp socialiste présente un bloc politiquement uni, sinon idéologiquement homogène : on ne se passe pas de l'allié chinois comme du yougoslave. Pourquoi ce souci, même au prix de

quelques entorses à l'orthodoxie ? C'est que le monde capitaliste apparaît si fort et si entreprenant qu'il devient indispensable de lui présenter un front uni.

3. L'ennemi à abattre.

Entamé après 1917, rogné après la seconde guerre mondiale, affaibli par les mouvements de libération nationale des pays jeunes, le capitalisme, parvenu à son stade suprême, l'« impérialisme », reste encore l'ennemi à abattre. Telle est la tâche de la révolution mondiale. Mais la révolution violente, on l'a vu, n'est pas souhaitable : l'« impérialisme » dispose encore de moyens efficaces de défense. C'est pourquoi le camp socialiste doit se servir au maximum de procédés de lutte non-violents. Parmi ceux-ci, une place de choix revient à la propagande politique auprès des prolétaires et des progressistes des pays capitalistes ainsi qu'auprès des peuples qui viennent de se libérer du joug colonialiste. Bien entendu, le programme, ce « manifeste » de notre temps, doit procurer les meilleurs échantillons de cette propagande. En tout cas, il s'y efforce.

A chaque occasion, il cloue au pilori l'« impérialisme », accablé de tous les crimes, et son incarnation diabolique, les États-Unis d'Amérique. Après avoir décrit le « Mal », montré son étendue, désigné les responsables, il propose l'Union Soviétique et le camp socialiste en exemple du « Bien ». Dans cette confrontation, la pensée n'obéit pas au raisonnement, mais à un manichéisme simpliste et qui se veut profondément percutant.

Dans un déploiement impressionnant de toutes les astuces de la persuasion, se trouvent successivement utilisés les appels aux sentiments les plus contradictoires : après avoir brandi la menace, on étale la séduction ; après avoir suscité la peur, on éveille l'espoir. Le propagandiste joue de toutes les cordes dont il dispose : agressivité, crainte, intérêt, sentiment, pires injures et mirobolantes promesses.

En cette succession de plaidoyers et de réquisitoires, la démonstration n'a pas de place. Ce qu'on trouve à chaque page, ce sont des affirmations répétées, martelées, assénées, mais qui ne sont jamais fondées, sinon sur d'autres affirmations tout aussi gratuites. On ne se lasse pas de les rebattre. Et l'absence de démonstrations n'obéit pas unique-

ment à un souci de présentation, au désir de ne pas alourdir le texte. On ne doit pas oublier le pré-supposé général de l'ensemble du document : l'assurance de détenir la vérité. Ce qui était à démontrer, l'a déjà été tant par les classiques du marxisme-léninisme que par l'expérience heureuse de l'Union Soviétique.

Envisagé dans son esprit général, le programme apparaît comme un amalgame de principes propres à la révolution, à la religion et à la politique. Mais cette vue d'ensemble ne permet point de comprendre les intentions de ses auteurs et les problèmes qu'ils avaient à résoudre. Aussi convient-il, en se référant fréquemment au texte, de les suivre *grosso modo* dans la progression qu'ils ont adoptée sur la voie « triomphale » du socialisme, vers l'édification « victorieuse » du communisme.

PREMIERE PARTIE

LA VOIE « TRIOMPHALE » DU SOCIALISME

Les maîtres à penser actuels de l'Union Soviétique se trouvent devant un problème délicat : concilier leurs vastes desseins avec la réalité, maintenir leurs ambitions tout en gardant les pieds sur terre. Leurs desseins, leurs ambitions ? Ce sont ceux, maintenus intacts, des classiques du marxisme-léninisme, essentiellement, la victoire du communisme dans le monde entier. Mais depuis Marx et Engels, depuis Lenine, de nombreux et profonds changements sont survenus dans la situation internationale. Pour faire triompher la révolution mondiale, il faut battre des chemins neufs, créer des méthodes appropriées aux conditions nouvelles.

I. — LES CONDITIONS NOUVELLES DE LA REVOLUTION MONDIALE

4. L'intangibilité du but final.

A ceux qui seraient tentés de croire que les détentes épisodiques entre l'Est et l'Ouest, l'adoption du principe de la « coexistence pacifique », les dissections russo-chinoises, la condamnation du groupe « anti-parti », ou même, en remontant dans le temps, celle du trotskisme, impliquent la renonciation par les dirigeants soviétiques à l'œ-

cuménisme communiste, le nouveau programme apporte un démenti formel.

« Le monde du socialisme s'étend, celui du capitalisme se rétrécit. Partout le socialisme succèdera inévitablement au capitalisme. Telle est la loi objective de l'évolution sociale » (p. 479).

Non seulement le vieux rêve du communisme n'est en rien abandonné, mais les conditions actuelles se prêtent parfaitement à sa réalisation. « C'est l'époque où des peuples toujours nouveaux s'engagent dans la voie socialiste, l'époque du triomphe du socialisme et du communisme à l'échelle mondiale. » (p. 479). L'heure a sonné pour l'humanité d'accomplir cette œuvre : « faire éclater l'enveloppe capitaliste pourrie, affranchir les puissantes forces productives créées par l'homme et les utiliser pour le bien de toute la société » (p. 481).

Mais en attendant « l'environnement capitaliste » se maintient ; loin de s'écrouler, le « capitalisme » donne des nouvelles preuves de sa vitalité. Qu'est-ce qui autorise alors les auteurs du programme à prophétiser péremptoirement l'écroulement du capitalisme, la victoire du communisme dans un proche avenir ? Le fait que le capitalisme a atteint désormais le stade suprême de son développement, celui où il se penche sur l'abîme, le stade de l'impérialisme. « L'impérialisme, c'est le capitalisme pourrissant et agonisant, c'est la veille de la révolution socialiste. *Le système capitaliste mondial est mûr, dans son ensemble, pour la révolution sociale du prolétariat* ». (p. 484). Cette condamnation est sans appel : « l'impérialisme est impuissant à arrêter l'irrésistible processus de libération ». (p. 479).

Que la foi ainsi affirmée, rappelée, rabâchée, en une victoire inexorable du communisme sur le capitalisme, accablé de toutes les injures, ne soit justement qu'une affirmation sans fondements solides, cela ne gêne personne. Au demeurant, rien de nouveau dans tout cela : le programme reprend les vieilles thèses de Lénine, avec un demi-siècle de retard.

Mais la révolution mondiale a beau être inéluctable, et le capitalisme agonisant, la mutation n'est quand même pas pour demain. Celle-ci a, du reste, besoin d'être favorisée, secondée, accélérée. Pour ce faire il importe de tenir compte des conditions internationales concrètes. Quelles sont ces conditions ?

5. La menace thermonucléaire.

Parmi les facteurs déterminant les rapports de force dans la société internationale, le facteur « armement » est un des plus décisifs. Déjà grande dans le passé, son importance s'est considérablement accrue de nos jours. Les armes thermonucléaires n'ont-elles pas ce redoutable privilège de ne laisser, après leur utilisation, ni vaincus, ni vainqueurs tout au plus des vainqueurs provisoires ? La menace créée par l'existence, aux mains des capitalistes, de ces armes redoutables ne peut manquer de faire réfléchir les éventuels promoteurs de la révolution mondiale.

Certes, on nous dit que « la bourgeoisie monopoliste ne peut se défendre même à l'aide de l'arme thermonucléaire, contre la marche inéluctable du développement historique » (p. 519). Toujours est-il que cette arme existe et que les « impérialistes » pourraient s'en servir. « Le camp impérialiste prépare le crime le plus horrible contre l'humanité — une guerre thermonucléaire mondiale qui causerait d'incroyables destructions à des pays entiers, exterminerait de peuples entiers » (p.336).

Certes le camp socialiste sortirait victorieux de cette guerre, mais serait-il en mesure de reconstruire le socialisme, bâtir le communisme sur le champ de ruines que serait devenu le globe terrestre ? C'est pourquoi « le P.C.U.S. estime que le but essentiel de son activité en matière de politique étrangère est d'assurer les conditions de la paix à la construction de la société communiste en URSS et au développement du système mondial du socialisme et, en commun avec tous les peuples attachés à la paix, d'épargner à l'humanité une guerre d'extermination à l'échelle mondiale. » (p. 535). Cette volonté de construire le communisme dans la paix, l'URSS ne peut la concrétiser qu'en révisant sérieusement les méthodes de la révolution mondiale. Mais d'autres facteurs encore la poussent à cette révision.

6. Les tensions au sein du camp socialiste.

Si le camp socialiste donne l'impression, à un observateur non averti, d'un bloc monolithique, la lecture de certains passages significatifs du programme dissipe vite cette impression fallacieuse. Bien sûr, on insiste explicitement sur la plus ancienne et la plus connue des dissidences, celle des

Yougoslaves : « dans les conditions actuelles le danger principal au sein du mouvement communiste, c'est le révisionnisme, opportunisme de droite, qui reflète l'influence de la bourgeoisie » (p. 520). Les révisionnistes « sapent les bases de l'internationalisme prolétarien, glissent vers le nationalisme. L'idéologie du révisionnisme trouve son reflet le plus complet dans le programme de la Ligue des communistes de Yougoslavie » (pp. 520-521).

Mais l'hérésie yougoslave est une vieille affaire. Depuis il y a eu la Pologne, l'Allemagne de l'Est. Depuis, il y a eu la Hongrie. Depuis est né un danger autrement plus sérieux que le révisionnisme yougoslave : « Un autre danger émane du dogmatisme et du sectarisme qui sont incompatibles avec un développement créateur de la théorie révolutionnaire, qui aboutissent à isoler les communistes, à les couper des larges masses, qui vouent les communistes à une attente passive ou encore les poussent à des aventures gauchistes dans la lutte révolutionnaire, les empêchent d'évaluer judicieusement les changements de la situation et d'utiliser les possibilités nouvelles dans l'intérêt de la classe ouvrière et de toutes les forces démocratiques ». (p. 521). Cette condamnation sévère s'adresse aux Chinois et aux Albanais.

Peu important les inculpés, d'ailleurs. Ce qui compte, c'est le fait que l'unité que l'URSS veut voir se réaliser, de préférence autour d'elle, au nom de l'« internationalisme prolétarien » prend figure d'un mythe. Et pourtant « l'expérience de l'URSS a démontré que la fidélité aux principes de l'internationalisme prolétarien, leur application ferme et systématique, leur défense contre les ennemis de toutes sortes et les opportunistes sont une condition nécessaire de la victoire du socialisme » (p. 494).

Elle « a confirmé la nécessité d'une étroite alliance entre les pays qui se détachent du capitalisme, de l'union de leurs efforts dans la construction du socialisme et du communisme. La tendance à vouloir construire le socialisme isolément, en marge de la communauté mondiale des pays socialistes, est inconsistante du point de vue théorique, car elle est en contradiction avec les lois objectives du développement de la société socialiste. Elle est réactionnaire et dangereuse au point de vue politique, car au lieu d'unir, elle divise les peuples devant le front uni des forces impérialistes

et peut en fin de compte causer la perte des conquêtes socialistes » (p. 497).

Où est l'ennemi ? Quel moteur anime ce courant centrifuge si préjudiciable à l'unité du camp socialiste et, par là, aux progrès futurs de la révolution ? C'est le nationalisme, « la principale arme idéologique et politique dont font usage la réaction internationale et ce qui reste des forces réactionnaires intérieures contre l'unité des pays socialistes » (p. 500). En effet, « les manifestations de nationalisme et d'étroitesse nationale ne disparaissent pas automatiquement lors de l'établissement du régime socialiste. Les préjugés nationalistes et les vestiges de l'ancienne discorde nationale, voilà le domaine où la résistance au progrès social peut être la plus durable, la plus obstinée, la plus acharnée et la plus astucieuse » (p. 500).

Bien sûr, du point de vue théorique la condamnation du nationalisme n'entraîne pas celle de l'indépendance : « les partis communistes sont indépendants et ils élaborent leur politique en fonction des conditions concrètes de leurs pays » (p. 521). Mais, dans la pratique, le nationalisme et l'indépendance sont indissolublement liés. Il faudrait évidemment qu'il en soit autrement. Il faudrait que les pays socialistes considèrent leur indépendance comme un pur droit formel, qu'ils éduquent malgré tout les travailleurs dans l'esprit de « l'internationalisme et du patriotisme socialiste, de l'intransigeance à l'égard de n'importe quelle manifestation de nationalisme et de chauvinisme » (p. 500). Il faudrait que les pays socialistes comprennent que leur unité est conforme « aux intérêts nationaux supérieurs de chaque pays ». Mais l'unité, l'abandon des préjugés nationalistes ne sont en réalité que de pures affirmations et le but commun final, la victoire de la révolution mondiale, s'en trouve naturellement affecté.

7. « Le front uni des forces impérialistes ».

Un autre facteur capable de retarder la révolution mondiale, ou, au moins, d'influer considérablement sur les méthodes de cette révolution, c'est ce « front uni des forces impérialistes » que l'on a évoqué plus haut. Comment peut-on parler d'une unité des impérialistes alors qu'on trouve, dans n'importe quel bréviaire communiste comme dans le programme lui-même, une description des con-

traditions qui déchirent l'Occident et qui vont, nous dit-on, précipiter sa perte ?

C'est que le programme doit par ailleurs tenir compte de réalités que les bréviaires peuvent ignorer. On ne peut, dans le programme, négliger les alliances politiques et militaires, les ententes économiques qui unissent l'Occident. « La lutte et la rivalité des Etats capitalistes n'excluent pas qu'une certaine unité se réalise entre eux devant la montée des forces du socialisme et du mouvement ouvrier. Les impérialistes forment des alliances réactionnaires, se lient par des traités mutuels, mettent sur pied des blocs et des bases militaires, dirigés non seulement contre les pays socialistes, mais aussi contre le mouvement ouvrier révolutionnaire, et le mouvement de libération nationale. En temps de paix, la bourgeoisie réactionnaire d'une série d'Etats européens a ouvert la porte de leurs pays aux troupes étrangères » (pp. 513-514).

Ainsi, bien que le principe des « contradictions internes » du capitalisme soit maintenu, on reconnaît que la création de l'OTAN, de l'OTASE ou, sur un autre plan, de l'OCDE n'est pas un facteur propre à inciter le camp socialiste à espérer le triomphe de la révolution mondiale, à l'exemple des fondateurs du marxisme-léninisme. Aussi pour l'heure doit-on « travailler à la dissolution de tous les blocs militaires antagonistes, à la suppression de la guerre froide, de la propagande d'hostilité et de haine entre les peuples, à la liquidation de toutes les bases aériennes, maritimes, des rampes de lancement et autres bases militaires étrangères sur le territoire des autres pays » (p. 540). Cette tâche est d'autant plus impérieuse que les unions occidentales existent et qu'elles ont, elles aussi, une vocation au prosélytisme.

8. Les jeunes Etats.

Prosélytisme à l'égard de qui ? A l'égard de jeunes Etats souverains déjà formés ou en voie de formation. L'URSS voudrait renforcer les rangs du camp socialiste. Pour le moment « les jeunes Etats souverains ne font partie ni du système des Etats impérialistes, ni de celui des Etats socialistes. Mais dans leur grande majorité, ils ne sont pas encore dégagés de l'économie capitaliste mondiale, bien qu'ils y occupent une place à part ». (p. 523). De leur adhésion à l'un ou à l'autre camp dépen-

dent, dans une large mesure, les chances de la victoire du communisme mondial.

Malheureusement leur rattachement au camp socialiste reste encore problématique. Et les « impérialistes » ne restent pas inactifs. Ils « s'attachent à conserver l'exploitation coloniale des peuples par de nouvelles méthodes et sous des formes nouvelles. Les impérialistes utilisent tous les moyens... pour maintenir sous leur coupe les pays libérés... Sous couvert d'« aide », ils tentent de maintenir dans les pays leurs anciennes positions et d'en conquérir de nouvelles, d'élargir leur appui social, de gagner à leurs côtés la bourgeoisie nationale, d'implanter des régimes despotiques militaires, de placer au pouvoir des marionnettes dociles » (p. 524).

Autre point gênant : la séparation du mouvement de libération des peuples et du mouvement purement nationaliste n'est pas aisée. Pour les besoins de la cause « les marxistes-léninistes font une distinction entre le nationalisme des nations opprimées et celui des nations oppressives » (p. 525). Mais ce nationalisme reste malgré tout bien embarrassant. D'une part, il est mis à profit par les « impérialistes » qui utilisant l'arme empoisonnée de la discorde nationale et tribale... s'emploient à porter la scission dans les rangs du mouvement de libération nationale » (p. 524). D'autre part, « le nationalisme d'une nation opprimée... traduit l'idéologie et les intérêts de la couche supérieure des exploités réactionnaires » (p. 525).

En vérité la distinction manichéenne de deux nationalismes procède d'une démarche tactique, bien plus que d'une conception théorique juste et fondée. Elle se ramène à cette proposition simpliste : le capitalisme d'Etat, système économique propre aux jeunes Etats peut être bon ou mauvais ; le « bon » accepte l'aide économique de l'URSS ; le « mauvais » celle de l'Occident. Il reste que l'apparition et l'existence de jeunes Etats, de jeunes nations indépendantes ralentit plus qu'il ne la hâte la conquête du monde par le communisme : le choix de ces jeunes Etats n'est pas encore fait et rien ne les presse de le faire ; leur conquête, économique et idéologique, est donc une œuvre de longue haleine..

9. La fin et les moyens.

Ainsi, malgré la réaffirmation d'une foi inébran-

lable dans la victoire finale du communisme, malgré la conviction que, théoriquement, le monde capitaliste est mûr pour la révolution, les auteurs du programme se voient-ils obligés d'admettre que le vieux schéma révolutionnaire est inapplicable dans le monde d'aujourd'hui. La révolution mondiale devient-elle une peau de chagrin, un mythe qu'on se doit de maintenir artificiellement pour n'avoir point l'air de se dédire ? Certainement pas ! L'inéluctabilité de la révolution et les conditions favorables qu'elle trouve à l'époque contemporaine demeure une conviction profonde. Mais, à conditions nouvelles, nouvelles méthodes.

II. — UN CHANGEMENT RADICAL DE METHODES

10. Ce qui reste du schéma traditionnel.

Du schéma traditionnel, demeurent trois conditions jugées indispensables pour le passage du capitalisme au socialisme : la révolution, la dictature du prolétariat et le rôle directeur des partis communistes et ouvriers dans le processus révolutionnaire. Ces vérités sont affirmées, répétées avec force dans divers passages du programme : « le passage du capitalisme au socialisme n'est possible que par la révolution » (p. 579) « l'expérience de l'URSS a prouvé que les peuples ne peuvent arriver au socialisme que par la révolution socialiste et la dictature du prolétariat »... (p.492). « La condition indispensable de la victoire de la révolution socialiste et de la construction du socialisme, c'est la dictature du prolétariat et la direction du parti marxiste-léniniste » (p. 483).

Certes, l'apparente rigidité de ces principes cache en fait beaucoup de souplesse. Mais le nouveau programme ne pouvait les renier. Si la révolution peut s'accomplir par diverses voies, si la dictature du prolétariat peut revêtir différentes formes, si la direction du parti marxiste-léniniste peut elle-même s'accommoder de quelques compromissions, on veut tout de même rassurer le lecteur des classiques du marxisme-léninisme quelque peu surpris par les « new-look » de la dernière édition du plan révolutionnaire. Il faut conserver des mots, connus, sinon les idées, maintenir des points de repaire, sous peine de donner prise aux attaques des opportunistes de toute espèce, et, en particulier, des « dogmatiques » et

des « sectaires ». Si ces mots recouvrent maintenant des réalités bien évoluées, c'est que les conditions internationales nouvelles déjà évoquées sont venues bouleverser les anciennes prévisions doctrinaires. La théorie n'annonce plus la réalité : elle la suit.

Or les conditions objectives imposent une dure vérité : la révolution n'est pas un article d'exportation. La détention par les « impérialistes » d'armes thermonucléaires, leur aptitude à présenter « un front uni », les tensions au sein du camp socialiste, l'apparition de jeunes Etats, tout cela rend dangereux et difficile d'imposer le communisme de l'extérieur et par la force. « La révolution ne se fait pas sur commande. On ne peut pas l'imposer au peuple du dehors... Le prolétariat victorieux ne peut imposer « le bonheur » au peuple d'un autre pays sans compromettre pour autant sa propre victoire » (p. 516). Si l'on veut « empêcher l'exportation impérialiste de la contre-révolution », il faut soi-même éviter d'exporter la révolution.

Mais le but final — la victoire du communisme mondial — n'est pas pour autant abandonné. La révolution mondiale résultera simplement de l'addition des révolutions réalisées dans chaque pays en fonction des conditions qui lui sont propres. « La révolution prolétarienne dans chaque pays, partie constitutive de la révolution socialiste mondiale, est accomplie par la classe ouvrière, par les masses populaires de ce pays ». (p. 516). Comme les conditions propres à chaque pays diffèrent profondément, il faut prévoir pour les révolutions diverses voies, diverses formes et diverses époques.

11. La révolution aux multiples visages.

Quelles sont, tout d'abord, les diverses voies que peut emprunter la révolution ? Le programme consacre à cette question un de ses passages essentiels. *Grosso modo*, la révolution peut suivre deux voies principales, la voie pacifique et la voie violente, comprenant chacune quelques embranchements. Qu'est-ce qui décide du choix de l'une ou de l'autre, ou de la substitution, toujours possible de l'une à l'autre ? « Dans chaque pays, la possibilité réelle de tel ou tel mode de passage au socialisme est fonction des conditions historiques concrètes » (p. 518).

Mais vers quelle voie va la préférence des auteurs du programme ? La réponse est assez nette:

« la classe ouvrière et son avant-garde, les partis marxistes-léninistes cherchent à faire la révolution socialiste par la voie pacifique » (p. 517). Conséquents avec eux-mêmes, les auteurs assortissent d'ailleurs ce « pacifisme » dans le cadre révolutionnaire national d'un pacifisme sur le plan international : « Les communistes n'ont jamais pensé ni ne pensent que la voie de la révolution passe inévitablement par les guerres entre États. La révolution n'est pas nécessairement liée à la guerre » (p. 517).

L'option pour un acheminement pacifique de la révolution faite, on doit explorer les diverses possibilités qu'offre cette solution : « Dans les conditions actuelles, dans certains pays capitalistes, la classe ouvrière, sous la direction de son avant-garde, a la possibilité, sur la base d'un front populaire et ouvrier ou d'autres formes éventuelles d'accord et de collaboration politique de divers partis et organisations sociales, d'unir la majorité du peuple, de conquérir le pouvoir d'État sans guerre civile... En s'appuyant sur la majorité du peuple... la classe ouvrière peut infliger une défaite aux forces anti-populaires, réactionnaires, conquérir une solide majorité au parlement... » (p. 517).

Cela n'empêche nullement, rappelons-le, que « si variées que soient les formes du pouvoir d'État nouveau... leur essence reste invariable : c'est la dictature du prolétariat qui représente une démocratie authentique... » (p. 519). Pas davantage cela n'empêche que « les succès de la lutte de la classe ouvrière pour la victoire de la révolution dépendront de la mesure dans laquelle cette classe et son parti assimileront toutes les formes de lutte, pacifiques ou non pacifiques, parlementaires ou non parlementaires, et seront prêts à substituer, rapidement et subitement, une forme de lutte à une autre » (p. 518).

Ainsi l'éventail des voies révolutionnaires est largement ouvert. De même l'autre grande issue révolutionnaire, non pacifique, n'est pas absolument condamnée. Mais elle est, d'une part, reléguée au second plan et, d'autre part, envisagée seulement comme une « légitime défense » : « Dans les conditions où les classes exploiteuses usent de la violence contre les peuples, une possibilité est à envisager : le passage non pacifique au socialisme » (p. 518).

Les révolutions ne diffèrent pas seulement par

les voies qu'elles suivent ; leurs formes varient également :

« Les révolutions socialistes, les révolutions anti-impérialistes de libération nationale, les révolutions démocratiques populaires, les larges mouvements paysans, la lutte des masses populaires pour le renversement des régimes fascistes et autres régimes tyranniques, les mouvements démocratiques de caractère général contre le joug imposé à la nation, tout cela fusionne en un seul processus révolutionnaire mondial qui sape et détruit le capitalisme » (p. 516). Bien que le programme veuille ramener tous ces mouvements à l'unité en raison de leur caractère anti-capitaliste, on y décèle sans peine l'aveu d'une certaine impuissance.

Que le communisme prenne à son compte toute manifestation lors même qu'elle ne serait pas anti-capitaliste, à proprement parler, mais pro-démocratique, ne signifie pas qu'objectivement ces mouvements aient une nature révolutionnaire, au sens marxiste du terme. Cette confusion abusive entre le communisme et tout ce qui est progressiste, dont les communistes sont coutumiers, se révèle fort utile. Elle permet de maintenir à tout prix l'image d'une révolution mondiale sans cesse en progrès, et de prévenir les attaques des « opportunistes de gauche ».

Les révolutions s'accomplissent enfin à diverses époques. «... La diversité des particularités et des traditions nationales telles qu'elles se sont constituées au cours de l'histoire, engendre... des cadences diverses de l'accession du prolétariat au pouvoir » (pp. 518-519) : « L'effondrement de l'impérialisme par une révolte ne se produit pas simultanément dans le monde entier. L'inégalité du développement économique et politique des pays capitalistes à l'époque de l'impérialisme a pour résultat que les révolutions se font dans divers pays à des moments différents » (p. 485). La diversité des cadences revêt deux aspects. Sur le plan national, elle signifie que le processus révolutionnaire peut-être accéléré ou ralenti selon les circonstances. Sur le plan international, globalement, elle implique un rythme révolutionnaire différent selon les pays : certains pays sont plus mûrs pour la révolution que d'autres. Cette concession, préconisée déjà par Lénine, aux conditions réelles du monde contemporain, montre que le maître actuel de la Russie ne le cède à Lénine ni en opportunisme ni en souplesse.

12. Une longue marche.

Diversifiée dans l'espace, différée dans le temps, la révolution mondiale apparaît comme une « longue marche ». La voie triomphale du socialisme qui mène à la révolution mondiale est en fait semée d'embûches. Le nationalisme que les fondateurs avaient négligés, en est la principale. On le rencontre partout, partout il transparaît : d'abord, à l'intérieur du système socialiste international, ensuite chez les jeunes Etats, jaloux de leur indépendance. Il ne suffit pas de dire « qu'il importe que la classe ouvrière mette fin à la scission dans ses rangs » (p. 519) pour faire cesser du coup toutes les « déviations » nationalistes. Il ne suffit pas d'affirmer à l'intention des jeunes pays qu'ils trouveront le bonheur en adhérant au socialisme pour les faire renoncer à leur statut d'indépendance ainsi qu'à tout contact avec l'Occident.

Le nationalisme on le retrouve encore dans les nouvelles méthodes révolutionnaires ; désormais la révolution trouve dans le cadre national sa terre d'élection. Les voies, la nature de cette révolution dépendent des particularités économiques, politiques, historiques nationales. Le socialisme lui-même se construit en fonction de critères nationaux. Le fameux internationalisme prolétarien n'est en fin de compte que l'addition des nationalismes prolétariens de la planète entière. La nationalisation du communisme constitue sans conteste un des plus beaux exploits que le nationalisme peut inscrire à son actif.

Tout cela laisse présager une conquête longue et difficile. On ne peut beaucoup progresser en avant quand il faut sans cesse revenir en arrière pour refaire l'unité derrière soi. Mais en attendant, que peut-on faire ?

13. La coexistence pacifique.

En attendant, c'est la « coexistence pacifique ». Qu'est-ce là ? Les théoriciens qui avaient à définir le contenu du principe de la coexistence pacifique se sont trouvés devant un problème délicat. Il fallait, en effet, affirmer la coexistence pacifique comme « une nécessité objective du développement de la société humaine » (p. 539) et lui insuffler en même temps un contenu dynamique, en faire malgré tout une arme de conquête. Il fallait être en mesure de prouver que « le système socialiste

est le centre naturel d'attraction de toutes les forces pacifiques du monde », (p. 537) que « la mission historique du communisme » est « d'annuler la guerre et d'instaurer la paix éternelle sur la terre » (p. 538), sans abandonner pour autant la mission œcuménique du marxisme-léninisme. Une position quasi-défensive d'une part, nettement offensive de l'autre.

Voici d'abord ce qu'implique la coexistence pacifique : « le renoncement à la guerre comme moyen de règlement des questions litigieuses entre les Etats, leurs règlements par la négociation ; l'égalité de droits, la compréhension et la confiance réciproque entre les Etats, le respect des intérêts mutuels ; la non-ingérence dans les affaires intérieures, la reconnaissance du droit de chaque peuple de résoudre lui-même les questions concernant son pays... » (p. 539). Voici maintenant ce qu'elle est en fait : « une forme spécifique de la lutte des classes » (p. 539) entre le socialisme et le capitalisme.

Comment interpréter cette ambiguïté née de la volonté de réunir dans une difficile synthèse deux politiques de force égale, mais de direction opposées ? Vaine tentative si l'on se refuse à admettre que l'une des tendances pèse plus lourd que l'autre dans la balance. Bien évidemment la lutte l'emporte sur le « pacifisme ». « Les pays socialistes, faisant une politique conséquente de coexistence pacifique, cherchent à consolider sans cesse les positions du système socialiste mondial dans sa compétition avec le capitalisme » (p. 539).

La coexistence pacifique ressemble à une partie d'échecs où l'un des protagonistes avance ses pièces toujours un peu plus, mais avec assez de prudence pour ne pas contraindre l'autre à une bataille généralisée sur l'échiquier. Elle est avant tout une question d'adaptation des méthodes. Quels sont les pas qu'on peut faire, sans toutefois avoir l'air d'aller trop loin ? Dans la réalité, ces pas s'appellent encouragement des nationalismes afro-asiatiques, guerre de subversion, lutte contre les alliances militaires occidentales et compétition économique.

**

DEUXIEME PARTIE

VERS L'EDIFICATION « VICTORIEUSE » DU COMMUNISME

« Le communisme est un régime social sans classes avec une propriété unique, appartenant à tout le peuple, des moyens de production, avec une entière égalité sociale de tous les membres de la société. Parallèlement au développement harmonieux des hommes, on y verra grandir les forces productives sur la base de la science et de la technique en développement constant ; toutes les sources de la richesse sociale couleront à flots et c'est ainsi que se réalisera le grand principe : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins ». Le communisme, c'est une société hautement organisée de travailleurs libres et conscients où s'affirmera l'auto-administration publique, où le travail pour le bien de la société sera pour chacun le premier besoin vital et une nécessité devenue conscience, où les capacités de chacun seront appliquées avec le plus de profit pour le peuple » (p. 542).

Cette définition du communisme pourrait en fait tenir dans le slogan « Egalité, Abondance, Liberté ». Encore faut-il que les termes de ce slogan soient précisés et interprétés.

L'égalité est sans doute la conquête de la société future que le commentaire (qui suit immédiatement la définition citée) met le plus fortement en valeur. « Sous le communisme, les classes disparaîtront totalement, ainsi que les différences sociales, économiques, culturelles et toutes différences de vie entre la ville et la campagne... La victoire du communisme provoquera la fusion organique du travail intellectuel et du travail manuel dans la production. *L'intelligentsia* cessera d'être une couche sociale à part, les travailleurs manuels s'élèveront au point de vue culturel et technique au niveau des travailleurs intellectuels ». Et, plus loin, cette formule : « Sous le communisme, tous les hommes auront une situation égale dans la société... » (p. 543).

Le rôle de l'abondance nécessite une mise au point. Il est entendu que « toutes les sources de la richesse sociale couleront à flots » et que chacun pourra puiser dans le tas. Pourtant, l'abondance est un moyen. Elle conditionne la désaliénation

de l'homme du besoin, fournit l'arme de conquête de la liberté..

Car cette liberté, le marxiste, on le sait, ne le considère pas comme une valeur acquise. Elle se trouve au bout du chemin. Son règne ne s'établira que si l'homme est affranchi de toutes les aliénations dont il est victime. Mais pour retrouver sa liberté l'homme soviétique ne doit pas tranquillement attendre que les conditions objectives dont dépend sa désaliénation soient remplies. Le programme dit que l'homme du communisme sera libre et conscient. Cette conscience lui permettra, par exemple, de travailler sans regimber à la reproduction, à l'entretien de l'abondance nécessaire à sa liberté. Or, la conscience dont il ne peut se passer ne lui est pas donnée une fois pour toutes. Il faut la développer par des efforts constants, par une patiente éducation. Le jeu en vaut la chandelle, puisque, en fin de compte, l'homme sera d'autant plus libre qu'il sera plus conscient.

Ainsi débroussaillé, le triptyque « Egalité, Abondance et Liberté » se réduit au diptyque : Egalité et Liberté, l'abondance n'étant somme toute qu'un moyen de les concrétiser.

I. — UN AVANT-GOUT DE COMMUNISME

14. Les servitudes de l'édification « en grand ».

En lançant un nouveau programme, en donnant la définition de la société future, en faisant remonter à une date déterminée le début de l'édification « en grand » du communisme, les auteurs du document s'imposent certaines sujétions. L'une des plus graves vient de la nécessité de commencer dès maintenant à modeler l'actuelle société soviétique de manière à la rapprocher chaque jour davantage de la future société communiste. S'il convient, par exemple, de continuer l'établissement de la base matérielle et technique selon une planification plus ou moins rigoureuse, on ne saurait désormais s'en contenter.

Le communisme se caractérise, selon le programme, par la conquête de deux grands idéaux, égalité et liberté. Aussi avec le passage au communisme, l'égalité et la liberté doivent-elles commencer à se concrétiser, à pénétrer dans la vie soviétique. Puisque le parti proclame solennellement : « la génération actuelle des Soviétiques

vivra sous le communisme », (p. 631), cette génération doit connaître, dès le début, l'avant-goût du communisme.

Mais comment la liberté et l'égalité vont-elles pouvoir s'introduire dans la vie soviétique au cours des années à venir ? L'égalité s'établira par l'effacement progressif de toutes les différences et discriminations qui subsistent dans la société socialiste. Quant à la liberté, elle résultera d'un certain nombre de mesures qui apprendront aux futurs élus de la cité communiste à être à la fois libres et conscients.

15. Effacer les discriminations.

Sous le communisme, on l'a vu, les différences de classe, toutes les différences sociales, économiques, culturelles, les différences entre la ville et la campagne, entre le travail manuel et le travail intellectuel doivent disparaître. Ce grand nivellement de la société communiste, il faut l'entreprendre dès aujourd'hui et le perfectionner pendant les quelques vingt années que durera l'« édification en grand ».

Essentiellement, l'effort doit porter sur trois grands domaines : destruction des barrières sociales entre les hommes, suppression des différences entre ville et campagne, fusion des nations.

16. Les barrières sociales.

Il faut supprimer d'abord les inégalités de rémunérations et d'accès à la culture, c'est-à-dire les privilèges matériels et culturels que la société socialiste laisse subsister.

Qu'en est-il d'abord des salaires ? L'affirmation brute est celle-ci : « Avec l'augmentation du bien-être de toute la population, les revenus peu élevés tendront à rattraper les revenus élevés ; la différence entre les revenus des paysans et des ouvriers, des travailleurs bien rémunérés et faiblement rémunérés, de la population des différentes régions du pays, diminuera graduellement ». Et plus loin : «... Ainsi, dès la fin de la première décennie, il ne restera plus dans le pays de catégories d'ouvriers et d'employés insuffisamment rémunérés » (p. 576).

S'ensuit-il que le gouvernement soviétique entend procéder, sans autre forme de procès, à

des « manipulations » de salaires inspirées du désir d'un nivellement final ? Cela reviendrait à renoncer au principe de rémunération selon la qualité du travail fourni. Or, si l'on touche à ce principe on risque de s'exposer à ces déconvenues dans l'ordre économique et social dont le parti a déjà fait l'expérience avant que Staline n'établît précisément, la différenciation des salaires. La rémunération restera donc fonction de la qualité du travail. Aussi ne peut-on espérer le nivellement des salaires que d'une tendance au nivellement des qualifications. Le programme s'exprime ainsi : «... la différence entre les revenus élevés et relativement moins élevés devra incessamment diminuer. Des masses toujours plus grandes d'ouvriers et d'employés non qualifiés recevront une qualification, et la diminution de la différence du niveau de qualification et de la productivité du travail s'accompagnera d'une réduction progressive des différences quant au niveau de rétribution » (pp. 575-576).

Or, comment acquérir cette qualification « payante » sinon par la possibilité pour chacun de s'instruire ? « Des possibilités égales pour faire un travail créateur et s'instruire sont mises à la disposition de chaque membre de la société » (p. 608). «... la réduction de la journée de travail et l'élévation notable du niveau de vie de toutes les populations créeront des conditions pour que tous ceux qui désirent étudier puissent recevoir une instruction supérieure ou secondaire spéciale » (p. 612). On espère résoudre le problème du nivellement des revenus par le biais de l'égal accès aux qualifications.

Cet espoir se justifie-t-il ? On peut en douter. Certains passages du programme nous incitent à croire que le parti n'est lui-même pas très sûr de la valeur de ses prédictions. « (En période de passage au communisme), chacun est libre de choisir à titre d'égalité, une occupation et une spécialité, compte tenu des intérêts de la société » (p. 608). Tout porte à croire que les « intérêts de la société » exigeront le maintien d'une différence de fait dans la qualité du travail et, par voie de conséquence, dans la qualification requise. Aussi le parti n'ose-t-il pas promettre un effacement des différences entre le travail manuel et le travail intellectuel, mais bien des discriminations. Ce qui importe en définitive c'est que l'homme se sente aussi honoré de manier le marteau que la plume.

Ainsi apparaît, dans le nouveau programme, le reflet de l'idéologie, au sens marxiste du terme, de la nouvelle classe dirigeante de la Russie Soviétique. S'il « est indispensable... de refuser le nivellement de la rétribution » (p. 573), c'est que non seulement, le stimulus matériel garde toute son efficacité pour augmenter la productivité, mais aussi que le groupe social, au sommet de l'échelle, n'entend nullement abandonner ses privilèges. Au contraire : « La rétribution de nombreuses catégories d'intellectuels soviétiques... sera sensiblement augmentée » (p. 577).

17. La ville et la campagne.

L'élimination des différences entre la ville et la campagne se trouve annoncée pêle-mêle dans le programme. « Le travail agricole deviendra une variété du travail industriel » (p. 558) ; « La base matérielle et technique des *sovkhos* sera élargie et perfectionnée, les conditions de vie matérielles et culturelles y seront rapprochées de celles des villes » (p. 567) ; « Les villages kolkhoziens seront graduellement transformés en importantes agglomérations de type urbain... En fin de compte les conditions de vie et de culture des populations rurales seront les mêmes que pour les habitants des villes. *La suppression des différences économiques, sociales, culturelles entre la ville et le village sera l'un des résultats les plus grandioses de la construction du communisme* » (pp. 568-569). Cette fois-ci la lutte s'engage non contre un préjugé, mais contre les différences objectives. Il importe d'ôter à la propriété kolkhozienne son caractère particulier, d'imprimer « graduellement à la propriété kolkhozienne et coopérative le caractère de propriété du peuple entier » (p. 567). Le communisme ne saurait tolérer plusieurs formes de propriété : « L'épanouissement économique du régime kolkhozien réunit les conditions pour le rapprochement graduel et, en perspective, pour la fusion de la propriété kolkhozienne et de la propriété du peuple entier en une seule et même propriété communiste » (p. 559). L'annonce du développement des « liaisons de production inter-kolkhoziennes », celle de l'inutilité économique, donc de la disparition prochaine des « exploitations auxiliaires individuelles » vont en ce sens.

Toute cette partie du programme apporte une nouvelle démonstration, si besoin en était, de la résistance que la paysannerie continue à opposer

à la volonté des dirigeants. Réalités et souhaits s'y mêlent et s'y confondent à merveille, l'opportunisme le dispute à la foi, l'obstination à l'insuccès.

18. Les nations.

A l'égard des nations aussi le grand nivellement communiste veut exercer ses effets bénéfiques. Après avoir noté qu'en régime socialiste « les frontières entre les républiques fédérées à l'intérieur de l'URSS perdent de plus en plus de leur ancien rôle » (p.599), on nous dit que la « construction en grand du communisme »... a ceci de caractéristique que les nations se rapprochent davantage et que se réalise leur unité totale » (p. 599). Unité autour de qui ou de quoi ? Le nouveau programme a beau proclamer que l'unification se fera sur la base de « l'internationalisme prolétarien », certaines indications permettent cependant de penser que la puissante R.S.F.S.R. sera le grand bénéficiaire du rassemblement projeté : « la vie montre que le russe est étudié de plein gré en même temps que la langue nationale » (p. 602) ; « l'ampleur accrue de la construction communiste nécessite un échange continu de cadres entre les nations » (p. 602) ; et c'est précisément la R.S.F.S.R. qui est le grand fournisseur de cadres aux républiques en voie de développement... Tels sont les arguments qu'on invoque pour déclarer que « la liquidation des manifestations du nationalisme répond aux intérêts de toutes les nations et nationalités de l'U.R.S.S. » (p. 602). On reconnaît pourtant que « l'effacement des différences nationales... est un processus beaucoup plus long que l'effacement des frontières de classe » (p 599)*.

Telle est la mission que se donne le parti pour concrétiser, dans les années à venir, le principe d'égalité contenu dans la définition qu'il a donnée du communisme. Quid de la liberté ?

19. La démocratisation de l'économie.

Dans l'esprit des auteurs du programme, la démocratisation de l'économie doit servir l'idéal de liberté de deux façons.

La centralisation au profit du pouvoir d'Etat de la gestion de l'économie constitue sans conteste

(*) Pour plus de détails v. L'U.R.S.S. : *Droit, Politique, Economie, Sociologie, Culture*, Paris (Sirey), 1962.

une brimade à la liberté. Par contre, toute démocratisation directe de l'économie, par exemple une participation élargie des travailleurs à la gestion de l'entreprise, marque un pas vers une plus grande liberté. De telles promesses ne manquent pas dans le texte. Le domaine de la planification en fournit un exemple : « L'édification communiste implique le développement maximum des principes démocratiques en matière de gestion lors du raffermissement et du perfectionnement de la direction centralisée de l'économie nationale par l'Etat. Dans le cadre d'un plan d'économie nationale unique, l'autonomie et les droits des organismes et des entreprises locaux en matière économique s'élargiront constamment ; lors de la planification, on attribuera un rôle toujours accru aux plans et aux propositions venant de la base, à partir des entreprises » (p. 570). Le principe directeur dans l'administration économique consiste, semble-t-il, à transférer aux échelons immédiatement inférieurs une partie des pouvoirs détenus par les échelons supérieurs. « Il faudra continuer à élever le rôle et la responsabilité des organismes locaux dans la direction économique, à transmettre encore d'autres fonctions, sur le plan de la gestion économique, des organismes fédéraux aux organismes des républiques fédérés, des organismes des républiques fédérés aux organismes régionaux, des organismes régionaux à ceux de district » (p. 577).

Mais la démocratisation de l'économie favorise la liberté d'une autre manière encore. Elle se présente en effet comme un perfectionnement de l'économie, comme un facteur d'accroissement du rendement. Elle contribue donc à l'élargissement de la base matérielle et technique, à la désaliénation de l'homme par rapport au besoin, et, en fin de compte, à l'épanouissement de la liberté. Aussi le programme proclame-t-il que « pour mobiliser les réserves intérieures, pour mieux utiliser les investissements, les fonds de production et les moyens financiers, il importe de pousser plus avant l'activité propre et l'initiative des entreprises sur la base des objectifs fixés par le plan d'Etat » (p. 572).

Bien entendu cette libéralisation ne se limite pas à l'industrie et veut s'étendre à l'agriculture : le programme se propose « d'assurer une nouvelle extension de la démocratie kolkhozienne et du principe de la direction collective des affaires des kolkhoz » (p. 566).

20. La démocratisation politique et sociale.

La démocratisation politique et sociale renforce les effets de la démocratisation économique : « Le développement et le perfectionnement le plus poussé de la démocratie socialiste, la participation active de tous les citoyens à l'administration de l'Etat, à la direction de l'édification économique et culturelle, l'amélioration du fonctionnement de l'appareil d'Etat et le renforcement du contrôle populaire de son activité, telle est l'orientation principale du développement de l'Etat socialiste dans la période de l'édification du communisme. Au fur et à mesure du développement de la démocratie socialiste il s'opérera une transformation graduelle des organes du pouvoir d'Etat en organisme d'auto-administration publique. Le principe léniniste du centralisme démocratique prendra un développement encore plus grand. Il assurera une combinaison judicieuse de la direction centralisée et d'un maximum d'initiatives des organismes locaux, avec l'extension des droits des républiques fédérées, et une plus riche initiative créatrice des masses » (p. 586).

Malgré l'ambiguïté des formules employées, il semble bien que la démocratisation politique et sociale doive se faire aux dépens de l'Etat. Comme pour la gestion des entreprises industrielles et agricoles, l'Etat socialiste entend abandonner une partie de ses prérogatives régaliennes aux Soviets, à la fois « organisations sociales et d'Etat », et aux organisations sociales proprement dites : syndicat, Komsomol, etc.. Le programme ne se fait pas faute de préciser concrètement le champ d'application de cette transformation. « Il convient d'élargir la participation des organisations sociales à la gestion des établissements de culture, de la santé publique et des assurances sociales ; de leur confier dans les prochaines années la gestion des établissements de spectacles, des clubs, des bibliothèques et des autres établissements culturels et éducatifs qui se trouvent actuellement dans le ressort de l'Etat ; d'intensifier leur activité en vue du raffermissement de l'ordre public, surtout celles des patrouilles populaires et des tribunaux de camarades » (p. 594). Et ailleurs : « La participation des organisations sociales et des associations de travailleurs à l'activité législatives des organismes représentatifs de l'Etat soviétique s'élargira. L'initiative législative, c'est-à-dire le droit de soumettre des projets de lois, doit être accordée aux syndi-

cats, au Komsomol et autres organisations sociales de masse, représentés par leurs organismes centraux et de républiques » (p. 589).

Pour l'heure, on le voit, une grande distance sépare les promesses de la réalité. C'est que pour bâtir le communisme, il est des tâches bien plus importantes et bien plus ardues. Il faut former l'homme nouveau, construire la base matérielle et technique, se défendre contre l'« impérialisme agressif ». Ces tâches qui incombent à l'Etat et au parti rendent leur disparition plus que problématique dans un avenir prévisible.

II. — LES EXIGENCES DU DEVELOPPEMENT

21. L'homme nouveau.

La première tâche, c'est la formation de l'homme nouveau, de l'homme doté de cette conscience communiste qui conditionne sa liberté.

L'homme nouveau, malgré plus de quarante années de socialisme, reste à former. Pourquoi ? Parce que « des survivances du capitalisme subsistent dans la conscience et dans la conduite des hommes et freinent la progression de la société » (p. 603). Egoïsme, parasitisme, écorniflerie et *khuliganstvo* que la presse soviétique s'applique si souvent à fustiger après les avoir décelés dans le comportement des citoyens soviétiques, en apportent quelques témoignages. Elles empêchent l'homme d'apprendre « à jouir raisonnablement des bienfaits du communisme » (p. 604). Il importe donc de développer la conscience communiste. Comment ?

Par « la formation d'une conception scientifique du monde chez tous les travailleurs de la société soviétique « qui », sur la base du marxisme-léninisme, en tant que système achevé et harmonieux de notions philosophiques, économiques, sociales et politiques prend une importance primordiale (p. 604) ; par le développement chez tous les membres de la société d'une « conception communiste du travail » : en société communiste « l'homme ne peut pas ne pas travailler : ni sa conscience, ni l'opinion publique ne le permettront » (p. 605) ; par l'affermissement d'une morale originale du « bâtisseur du communisme », dont les auteurs du programme fournissent obligeamment un « code » (pp. 606-607) ; par le dévelop-

pement de l'« internationalisme prolétarien » et du « patriotisme socialiste » (p. 607) ; par le développement harmonieux et complet de l'individu : l'homme nouveau doit réunir «... harmonieusement en lui la richesse spirituelle, la pureté morale et la perfection physique » (pp. 607-608) ; par la lutte contre les « survivances du capitalisme », si nuisibles et surtout contre certaines d'entre elles, telles les croyances religieuses (p. 608) ; enfin par la « dénonciation de l'idéologie bourgeoise », dont l'« essence anti-populaire et réactionnaire » doit être dénoncée (p. 609).

Le programme met en place un dispositif imposant, tant par la multiplicité que par la variété des mesures envisagées. Décidément il reste à l'homme soviétique un long chemin à parcourir avant d'atteindre la perfection d'un citoyen de la cité communiste.

22. Se défendre contre les « impérialistes ».

L'édification victorieuse du communisme suppose, en outre, que les « impérialistes » ne viendront pas gêner les bâtisseurs dans leur travail. Certes, « du point de vue des conditions intérieures, l'Union Soviétique n'a pas besoin d'armée » (p. 596). Mais il n'en va pas du tout de même du point de vue des conditions extérieures : « Le parti part du principe que, tant que subsiste l'impérialisme, demeure le danger de guerres d'agression » (p. 598).

Le programme nous en donne la justification : « L'Union Soviétique lutte énergiquement pour la réalisation de ses propositions de désarmement général et complet sous un rigoureux contrôle international. Mais les Etats impérialistes refusent obstinément d'adopter ces propositions, ils augmentent d'une manière intensive leurs forces armées. Ils ne veulent pas se résigner à l'existence du système socialiste mondial et proclament ouvertement leurs plans insensés de liquidation de l'Union Soviétique et des autres Etats socialistes par la guerre » (p. 596). Aussi l'armée soviétique doit-elle être prête « à tout moment à donner une riposte foudroyante aux agresseurs impérialistes » (p. 597).

Justification commode en vérité : l'« impérialisme » occidental a bon dos : il portera la responsabilité du maintien de l'armée et de l'Etat qu'elle a pour mission de protéger.

23. La base matérielle et technique.

Reste la troisième, et non la moindre tâche : l'édification de la base matérielle et technique. Qu'entend-on par là ? Le programme répond : « l'électrification totale du pays et, partant de là, le perfectionnement de la technique, de la technologie et de l'organisation de la production sociale dans toutes les branches de l'économie nationale ; la mécanisation totale des procédés de fabrication, leur automation toujours plus poussée ; une large application de la chimie dans l'économie nationale ; le développement maximum de nouvelles industries d'une haute efficacité économique, de nouveaux types d'énergie et de matériaux ; l'utilisation maximum et rationnelle des ressources naturelles matérielles et en main d'œuvre ; l'association organique de la science et de la production, des rythmes rapides de progrès scientifique et technique ; un haut niveau culturel et technique des travailleurs ; une supériorité notable sur les pays capitalistes les plus évolués pour la productivité du travail, ce qui est une condition importante de la victoire du régime communiste » (pp. 546-547).

N'est-il pas évident que seule la direction centralisée de l'Etat et du parti, et non celle des « organisations sociales », pourra réaliser ces vastes et ambitieux objectifs ?

Ainsi, qu'il s'agisse de la formation de l'homme nouveau, de la défense contre « l'impérialisme » ou de la création de la base matérielle et technique, il ne saurait être question de laisser les rênes du pouvoir à ces apprentis que sont les Soviétiques et les organisations sociales. Tant par la simple logique des faits que de l'aveu des auteurs du programme, l'« édification en grand du communisme » se placera sous le signe de la toute-puissance de l'Etat et de l'emprise croissante du parti sur la société.

24. L'Etat tout-puissant.

Selon la doctrine marxiste-léniniste, l'Etat doit s'étioler, puis disparaître avec le passage au communisme. L'Etat est en effet un phénomène de la société de classes : un instrument d'oppression aux mains de la classe dominante. Or, puisque la société communiste est une société sans classes, il est logique qu'avec l'avènement du communisme l'Etat disparaisse. Et en période de « construction générale du communisme », l'Etat devrait commencer à dépérir.

Inutile de dire que le programme se réfère à la doctrine classique dans les passages qu'il consacre aux problèmes de l'Etat socialiste. Il reconnaît en effet que la dictature du prolétariat, forme de domination d'une classe sur les autres en régime socialiste « a rempli sa mission historique » (p. 585). Mais l'Etat ne disparaît pas pour autant : « Le parti part de ce principe que la dictature de la classe ouvrière perd sa raison d'être avant que ne disparaisse l'Etat » (p. 586). A l'appui on fait valoir les arguments suivants. D'abord « étant donné que la classe ouvrière est la force la plus avancée, la mieux organisée de la société soviétique, elle exerce son rôle dirigeant également dans la période de l'édification en grand du communisme » (p. 585). Ensuite, « l'Etat qui a surgi comme Etat de la dictature du prolétariat, s'est converti à l'étape actuelle en Etat de tout le peuple, en organe qui traduit les intérêts et la volonté de l'ensemble du peuple » (p. 585). Dès lors, on se croit autorisé à dire que « l'Etat en tant qu'organisme du peuple entier demeurera jusqu'à la victoire totale du communisme » (p. 586).

Cette argumentation farcie de pétitions de principe se passe de toute réfutation. Il ne suffit pas de remplacer certains mots par d'autres pour prouver. Il ne suffit pas de rebaptiser « dictature » en « rôle dirigeant » d'une part, et « Etat de dictature du prolétariat » en « Etat de tout le peuple » d'autre part pour justifier le maintien de l'Etat.

Les vraies raisons de la survie de l'Etat, le programme les donne lui-même : « Pour la disparition totale de l'Etat, il est indispensable de créer aussi bien des conditions intérieures (édification d'une société communiste développée) et des conditions extérieures : victoire et consolidation du socialisme dans l'arène mondiale » (p. 595).

Nul doute que la disparition de l'Etat n'est pas pour demain. Il faudra attendre longtemps, avant de le reléguer, selon la prédiction d'Engel, au musée des antiquités.

25. L'emprise accrue du parti.

La période de « construction en grand » du communisme voit grandir le rôle du parti, partenaire habituel de l'Etat dans la gestion des affaires publiques. « La période de construction en grand du communisme se distingue par l'accroissement du

rôle et de l'importance du Parti communiste, force qui dirige la société soviétique » (pp. 624-625). Le parti subsiste, son rôle s'accroît, mais il n'est plus le même ; à l'instar de l'Etat, il se métamorphose : « par suite de la victoire du socialisme en U.R.S.S., du renforcement de l'unité de la société soviétique, le parti communiste de la classe ouvrière est devenu l'avant-garde du peuple soviétique, le parti de tout le peuple » (p. 624).

Dès lors, on comprend fort bien que les pouvoirs abandonnés au peuple, puis repris par l'Etat, lui reviennent en fait par le truchement du parti, son incarnation. Dans cette optique ces phrases du programme prennent tout leur sens : « Le rôle accru du parti dans la vie de la société soviétique à la nouvelle étape de son développement est conditionné par... l'essor de l'activité féconde des masses, la participation de nouveaux millions de travailleurs à la gestion des affaires publiques et de la production ; le développement continu de la démocratie socialiste, l'importance accrue du rôle des organisations sociales, l'extension des droits des républiques fédérées et des organismes locaux... » (p. 625).

Partant de ce principe, le peuple reste toujours gagnant ; il peut s'en remettre en toute confiance au parti, « l'intelligence, l'honneur et la conscience de notre époque » (p. 624), puisque « le parti communiste, qui groupe dans ses rangs l'élite de la classe ouvrière, de tous les travailleurs, qui est étroitement lié aux masses, jouit d'une autorité sans borne auprès du peuple, connaît à fond les lois de l'évolution de la société, assure la bonne direction de toute l'activité concernant la construction du communisme, lui confère un caractère organisé, méthodique, scientifiquement justifié » (p. 625).

Finalement les grandes tâches de l'édification du communisme — création de la base matérielle et technique, formation de l'homme nouveau, défense contre l'« impérialisme » — sont assumées, non par les Soviets et les organisations sociales, mais par l'Etat et le parti, indissolublement unis.

26. La grande contradiction.

Mais alors éclate au grand jour la grande contradiction du programme.

D'un côté, les deux grands idéaux du communisme commencent déjà à s'incarner dans les faits

et iront en s'épanouissant jusqu'à leur pleine réalisation.

Pourtant l'Etat et le parti conservent leur autorité, jugée indispensable à la « construction du communisme ». Et cette autorité ne laisse pas se compromettre la liberté comme l'égalité ; un processus inéluctable conduit en effet la hiérarchie sociale à un pouvoir fort et celui-ci à la négation de la liberté. Autrement dit, l'avant-goût de communisme que les dirigeants souhaitent donner au peuple soviétique, se concilie mal avec les exigences de l'« édification communiste ».

27. La circulation des élites.

Pour sortir de cette contradiction, le programme préconise la relance de la circulation des élites conçue essentiellement comme un renouvellement constant du personnel dirigeant, de l'Etat comme du parti.

« Afin de promouvoir dans les organismes dirigeants un contingent plus large d'hommes capables, et pour empêcher les abus de pouvoir par certains fonctionnaires d'Etat, le parti estime nécessaire de *renouveler systématiquement la composition des organismes dirigeants*. Il faut établir un principe selon lequel les dirigeants des organismes de l'Union, des républiques et des localités ne puissent être élus à leur poste, en règle générale, plus de trois fois de suite » (pp. 587-588). Visible-ment le programme cherche à pallier la « personnalisation » excessive dont souffre actuellement l'appareil administratif de l'Etat.

La même préoccupation se retrouve pour le parti : « Afin d'appliquer avec esprit de suite le principe léniniste de la direction collective, d'assurer un plus large accès des organismes dirigeants du parti aux forces nouvelles et fraîches, de combiner judicieusement les cadres anciens et jeunes et d'exclure la possibilité d'une concentration excessive du pouvoir entre les mains de certains responsables et de les empêcher de se soustraire au contrôle de la collectivité, le Parti estime nécessaire de prendre les mesures suivantes :

« a) Pratiquer le renouvellement systématique, dans des proportions déterminées, des effectifs de tous les organismes élus du Parti, depuis les organisations de base jusqu'au Comité central, en respectant la continuité de la direction...

« b) Réduire systématiquement le rôle des permanents du Parti en les remplaçant plus largement par des communistes qui s'acquitteront bénévolement de cette activité au titre de travail social » (pp. 626-628).

Le principe du renouvellement des cadres s'applique même aux organisations sociales : « Le Parti juge utile que les dirigeants des organisations sociales ne soient pas élus, en règle générale, plus de deux fois de suite » (p. 595).

Le principe comporte cependant d'importantes réserves pour les organisations d'Etat : « Dans les cas où les dons personnels du travailleur, de l'avis général, rendent utile et nécessaire son activité ultérieure au sein de l'organisme dirigeant, sa réélection peut être autorisée » (p. 588), et pour ceux du parti : « Compte tenu des qualités politiques et pratiques de tel ou tel militant, l'organisation du Parti peut l'élire aux organismes dirigeants pour un plus long délai » (p. 627). Pour les membres responsables, le programme se fait plus explicite : « Certains responsables du Parti, étant donné leur autorité reconnue, leurs grandes qualités politiques, d'organisation et autres, peuvent être réélus aux organismes dirigeants plusieurs fois de suite pour de plus longs délais » (p. 627).

L'avenir dira si les mesures prévues permettront d'éviter la cristallisation par le renouvellement satisfaisant des élites dirigeantes.

ESSAYONS DE CONCLURE

28. Une planification prudente.

La planification préside à l'édification du communisme. Elle prévoit deux étapes de dix années chacune, au bout desquelles «... on aura construit dans ses grandes lignes, la société communiste en U.R.S.S. » (p. 546).

La planification remplit ici un office important : par l'idée de mesure des tâches à accomplir, de définition des buts à atteindre qu'elle introduit, elle rend la fin vers laquelle tend l'effort plus concrète, plus accessible à l'esprit.

Mais en même temps, la planification doit garder une certaine souplesse : on ne planifie pas l'édifi-

cation de la société communiste comme la production de telle ou telle denrée. Aussi, une fois définies, très grossièrement d'ailleurs, les tâches à exécuter au cours de chacune des deux décennies, le programme ajoute-t-il que « la construction de la société communiste sera achevée intégralement dans la période suivante » (p. 546). Même prudence pour l'amélioration du bien-être matériel : « Le programme envisagé peut être exécuté avec succès dans les conditions de la paix. La complication de la situation internationale et la nécessité qui en découlera d'augmenter les dépenses pour la défense, sont susceptibles de freiner la réalisation des plans de l'élévation du bien-être du peuple » (p. 584).

29. Le mythe communiste.

Dès lors le sens du communisme russe devient parfaitement clair : un mythe au service des hommes. Mythe est bien le mot, avec ce qu'il contient à la fois de perfection et d'impossibilité. Ce n'est certes pas la première fois qu'on propose aux hommes le retour à l'âge d'or. Mais on ne s'est jamais encore engagé aussi résolument dans la voie des réalisations. Depuis la Révolution française, l'homme ne s'est vu offrir que des utopies incapables de galvaniser les énergies, susciter des dévouements, déclencher l'action. Le marxisme est plus qu'une utopie : il ne se contente pas d'indiquer la fin à atteindre : il en dessine les étapes et en définit les moyens : il est, au vrai sens du mot, un « guide pour l'action ».

Certes, dans le contexte soviétique les moyens priment la doctrine. On leur doit la promotion de la société russe, ils mènent l'Etat soviétique vers la réussite. Pourtant la doctrine demeure nécessaire : tel le mythe sorelien, elle attelle les hommes à l'œuvre. Il importe seulement de bien situer, par rapport à l'homme, dans le temps le « paradis » communiste ; ni trop près de lui de peur de relâcher son effort, ni trop loin de peur d'ébranler son courage. Sans doute, « la période suivante » qui succèdera aux deux décennies de « l'édification en grand » du communisme, se décomposera-t-elle en d'autres décennies ayant elles aussi leurs « périodes suivantes », jusqu'à ce que le mythe ait épuisé enfin ses vertus créatrices.



La fondation du totalitarisme

Note sur la conception léniniste du parti

par Kostas PAPAIOANNOU.

★

La classe élue.

Le prolétariat tel qu'il apparaît pour la première fois dans la méditation du jeune Marx n'est pas une catégorie sociologique, mais un chiffre sacré, l'incarnation même de la « dialectique ». Dans le « Vendredi-Saint spéculatif » de Hegel, le Logos divin doit « s'aliéner », mourir dans la matière pour ressusciter comme Esprit dans l'histoire : la « chute » est appréhendée et justifiée comme un moment nécessaire dans la théodicée de l'ascension. De même la Pâque marxiste de la « résurrection de la nature » présuppose le plus extrême déchirement : il faut que l'homme passe par la prolétarisation totale pour que le salut devienne une actualité imminente. Or, par-delà Hegel et Proclus, le véritable « père de la dialectique », c'est peut-être la figure énigmatique du « Serviteur souffrant » d'Esaië (XLIII) qui a donné un premier visage au prolétariat de la prédication marxiste :

*Il s'est élevé comme une faible plante,
Comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée ;
Il n'avait ni beauté, ni éclat pour attirer nos re-*
[gards,

*Et son aspect n'avait rien pour nous plaire.
Méprisé et abandonné des hommes,
Homme de douleur et habitué à la souffrance,
Nous l'avons dédaigné, nous l'avons ignoré.
Cependant, ce sont nos douleurs qu'il a portées,
C'est de nos douleurs qu'il s'est chargé.*

Il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos ini-
[quités...

Et c'est par ses meurtrissures que nous sommes
[guéris...

Par sa connaissance mon serviteur juste justifiera
[beaucoup d'hommes

*Et il se chargera de leurs iniquités.
C'est pourquoi je lui donnerai sa part avec les*
[grands ;

*Il partagera le butin avec les puissants,
Parce qu'il s'est livré lui-même à la mort...
Parce qu'il a porté les péchés de beaucoup*
[d'hommes,
Et qu'il a intercédé pour les coupables.

Marx trouvera ces accents dans sa *déduction* du prolétariat. « Où donc est la possibilité positive de l'émancipation allemande ? », se demande-t-il dans un de ses premiers écrits :

« Réponse : dans la formation d'une classe chargée de chaînes radicales, d'une classe de la société bourgeoise qui ne soit pas une classe de la société bourgeoise, d'un état (*Stand*) qui soit la dissolution de tous les états, d'une sphère qui possède un caractère universel en raison de ses souffrances universelles et qui ne revendique aucun droit particulier [mais le droit absolu] parce qu'on ne lui a pas fait un tort particulier mais le tort absolu ; d'une sphère enfin qui ne puisse s'émanciper sans s'émanciper de toutes les autres sphères de la société et par conséquent sans les émanciper toutes. En un mot, dans la formation d'une sphère qui soit la perte totale de l'homme et qui ne puisse se reconquérir elle-même que par la reconquête totale de l'homme. Cette décomposition de la société se présentant comme classe particulière c'est le prolétariat » (1).

Cette eschatologie marquera pour toujours la conception marxiste du prolétariat. Seul capable de s'identifier avec le progrès de l'industrie qui anéantit toutes les autres classes, élimine les paysans, ruine les petits-bourgeois et réduit les capitalistes à une infime minorité ; seul capable de transcender les particularismes et les nationalismes qui aveuglent les autres classes et de s'élever au niveau

(1) MARX : *Critique de la philosophie hégélienne du Droit*, 1843.

de l'histoire planétaire ; seule classe lucide face aux bourgeois « agents passifs et inconscients du progrès », aux paysans « barbares » condamnés au « crétinisme propre à la vie rurale » et aux petits-bourgeois aveuglés par la défense de leurs intérêts mesquins et anachroniques ; seule classe « porteuse de l'avenir », le prolétariat prend la place du « peuple élu » et s'annexe les attributs les plus exorbitants des « nations cosmo-historiques » dont la philosophie hégélienne avait déjà exalté le « droit absolu » à la domination. « Contre ce droit absolu que possède le peuple qui représente le degré actuel du développement du *Weltgeist*, disait froidement Hegel dans sa *Philosophie du Droit* (§ 347), les autres peuples sont sans droit ; et ceux-ci, aussi bien que ceux dont l'histoire est passée, ne comptent plus dans l'histoire universelle ». Cette vision violemment anti-universaliste du « monopole » historique se transforme dans le marxisme en un messianisme du prolétariat. « Nous ne serons pas infidèles à l'esprit de Hegel, commentait Plekhanov, « le père du marxisme russe », en disant qu'en face du prolétariat révolutionnaire toutes les classes ne comptent dans l'histoire universelle qu'autant qu'elles ont favorisé ou empêché le mouvement prolétarien » (2) : *Dea Roma* ressuscitait, confondu avec le « peuple élu », sous les traits de la « dernière classe ».

Classe et Parti.

Lorsque Marx, qui, semble-t-il, ne pénétra jamais dans une fabrique, a formulé pour la première fois son eschatologie du prolétariat, celui-ci n'était encore, en Allemagne, qu'une « abstraction » dont la réalité ne pouvait être saisie que par anticipation. La fabrique fondée par Krupp à Essen avait à sa mort, en 1826, 4 ouvriers ; en 1835, lorsque fut installée dans ses locaux la première machine à vapeur, elle occupait 67 travailleurs ; leur nombre aura à peine doublé en 1846. A la même date, en France, la « classe manufacturière » (2.500.000 personnes dont 897.000 chômeurs, soit 1.600.000 au travail, sur lesquels 384.700 femmes et 208.000 enfants) est moins nombreuse que la classe des artisans (3.800.000) et des ouvriers agricoles qui représentaient la grande majorité de la population active (14 millions). Dans ce monde où l'on avait recensé près d'un million de domestiques et un demi-million de vagabonds et de mendiants, le prolétariat n'était encore qu'un noyau informe, à peine

dégagé de la masse des artisans et des hommes de métier individuels. Et pourtant, c'est sur cette classe encore embryonnaire et quasi inconsciente que Marx a fondé toute sa perspective historique plaçant toute sa confiance dans le mûrissement de sa conscience et dans le développement de ses organisations syndicales et politiques. D'où la place subordonnée qu'occupe le politique dans sa conception de l'histoire et le refus systématique qu'il oppose à la tradition machiavélique qui met l'accent sur l'élite politique plutôt que sur la classe, et la lutte incessante qu'il a menée contre la théorie blanquiste du primat de l'« avant-garde ».

Pour les blanquistes, disait Kautsky, « le prolétariat qui était trop ignorant et démoralisé pour s'organiser et se diriger lui-même, devait être organisé et dirigé par un gouvernement composé de son élite instruite, à la manière des Jésuites du Paraguay qui avaient organisé et gouverné les Indiens » (3). Une minorité instruite, c'est-à-dire issue de la bourgeoisie, devait se substituer au prolétariat amorphe et incapable d'initiative vraiment révolutionnaire. « Grâce au ciel, écrivait Blanqui en 1852, il y a beaucoup de bourgeois dans le camp prolétarien. Ce sont eux qui en font même la principale force... Ils lui apportent un contingent de lumières que le peuple malheureusement ne peut encore fournir. Ce sont des bourgeois qui ont levé les premiers drapeaux du prolétariat, qui ont formulé les doctrines égalitaires, qui les propagent » (4).

A cette conception oligarchique du primat des intellectuels, Marx et Engels opposent constamment leur foi démocratique dans la capacité d'auto-détermination de la masse, telle qu'elle s'exprime dans la fière devise de l'Internationale : « *L'affranchissement des travailleurs est l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* ». Les « communistes » dont parle le *Manifeste*, ne constituent pas une organisation politique au sens traditionnel du terme :

« Ils ne forment pas un parti distinct en face des autres partis ouvriers ; ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux du prolétariat tout entier ; ils ne proclament pas de principes particuliers sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement prolétarien. »

(2) PLEKHANOV : *Les questions fondamentales du marxisme*. Edit. Soc., 1947, p. 135.

(3) K. KAUTSKY : *Die Diktatur des Proletariats*, Wien, 1918, p. 16.

(4) BLANQUI : *Textes Choisis*, Paris, 1955, p. 132.

Ce qui les distingue des autres groupements ouvriers c'est que :

« Dans l'ordre de l'action, ils constituent la fraction la plus résolue (...) tandis que, dans l'ordre de la théorie, ils ont sur le reste du prolétariat l'avantage d'une intelligence lucide des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien » (5).

Si les « communistes » ne constituent pas un parti particulier, les partis eux-mêmes ne sont que des expressions passagères et limitées du mouvement ouvrier, mouvement total qui les dépasse de toutes parts et se manifeste à tous les niveaux de la réalité sociale. « *Le parti au sens éminemment historique du terme* » dont parle Marx dans sa célèbre lettre à Freiligrath (du 29-2-1860), désigne l'ensemble des forces par lesquelles se manifeste l'« auto-activité », l'« auto-affranchissement », « l'économie politique ouvrière » dans les usines, les coopératives, les organisations syndicales, etc. De ce « parti » qui « naît spontanément du sol de la société moderne », les organisations purement politiques ne sont que des expressions « éphémères », des simples « épisodes ». La politique n'est qu'une des dimensions de l'action par laquelle le prolétariat sort de sa passivité originelle et s'affirme dans l'histoire. Si la « conquête de la démocratie » est la condition de l'affranchissement ouvrier, celui-ci se situe d'emblée en dehors de la sphère politique, se manifeste essentiellement dans le travail de la reconstruction économique, dans la démocratisation des « rapports de production » :

« La révolution en général — le renversement du pouvoir existant et la dissolution de l'ancien état de choses — est un acte politique. Sans révolution le socialisme ne peut s'accomplir. Il a besoin de cet acte politique pour autant qu'il a besoin de la destruction et de la dissolution. Mais dès que commence son activité organisatrice, sa fin suprême, son âme, alors le socialisme rejette l'enveloppe politique » (6).

Le politique s'efface devant le social et c'est bien cette résorption postulée du politique dans l'« activité organisatrice » du prolétariat qui explique pourquoi, entre autres :

« Les syndicats ne doivent jamais être rattachés à une association politique ou se trouver sous sa dépendance (...); le faire, c'est leur porter un coup mortel. Les syndicats sont les écoles du socialisme.

C'est dans les syndicats que les ouvriers s'éduquent et deviennent socialistes (...). Tous les partis politiques, quels qu'ils puissent être, sans exception, n'enthousiasment la masse des ouvriers qu'un certain temps, momentanément; les syndicats par contre captent la masse de façon durable; seuls, ils sont capables de représenter un véritable parti ouvrier et d'opposer un rempart à la puissance du capital... » (7).

On est loin du « marxisme orthodoxe » de nos jours qui ne voit dans les syndicats que des « courroies de transmission » des directives du Parti considéré comme le Démonstrateur exclusif de l'histoire. Par contre, dans l'esprit de Marx, l'exaltation de la classe entraîne une constante dévalorisation du politique. « Avec la profondeur de l'action historique croîtra le volume de la masse engagée dans l'action » (8) : plus l'action s'approfondit et attaque les fondements même de l'ordre existant, plus la masse gagne en importance et plus le rôle de l'avant-garde diminue. C'est ainsi que Rosa Luxembourg pouvait considérer l'« abolition de la distinction entre dirigeants et dirigés » comme « la tendance dominante du mouvement socialiste » (9).

A l'opposé de cette conception humaniste qui correspond à la maturité de la société démocratique, le « blanquisme » apparaît comme la « maladie infantile » du mouvement ouvrier. On le retrouve, en effet, au moment de la constitution des mouvements ouvriers d'Allemagne et de Russie. Engels en avait clairement indiqué le principe dans une lettre-circulaire adressée aux chefs de la social-démocratie allemande en septembre 1879 :

« La classe ouvrière, par elle-même, est incapable de s'affranchir. Elle doit passer sous la direction de bourgeois « instruits et aisés » qui seuls « ont l'occasion et le temps » de se familiariser avec les intérêts des ouvriers » (10).

Vue de Russie, cette distinction quelque peu pédante entre dirigeants instruits et dirigés voués aux tâches d'exécution, prit les dimensions d'une

(5) MARX-ENGELS: *Le Manifeste communiste*. Edit. Costes, 1947, p. 80.

(6) MARX-ENGELS: *Gesamtausgabe*, 1/3, pp. 22-23.

(7) Déclaration de Marx à une délégation de syndicalistes allemands, 27.11.1869.

(8) MARX-ENGELS: *La Sainte Famille*. Edit. Costes, II, p. 145.

(9) Cf. *Marxisme contre dictature* (Paris, 1946), p. 37.

(10) *Ausgewählte Briefe*, Berlin, 1953, p. 389.

opposition manichéenne, vertigineuse, entre *l'intelligentsia* révolutionnaire et la masse amorphe.

L'intelligentsia et la masse.

L'apparition de l'intelligentsia est un moment décisif de l'évolution des pays précapitalistes dont le cadre traditionnaliste et communautaire se trouve partiellement détruit ou entièrement contesté par la domination directe ou indirecte des Etats européens et le rayonnement des idées européennes. En tant que catégorie sociologique, l'intelligentsia est le produit typique des effets corrosifs ou négatifs du processus de « modernisation » ou d'« occidentalisation ». La pénétration des idées, des techniques et des institutions européennes a partout bousculé un ordre social et culturel millénaire. On connaît les résultats de ce bouleversement : émancipation brutale des individus, surtout dans les villes où ils vivent arrachés à leur contexte coutumier, « détribalisés » ; décadence des institutions et des autorités traditionnelles ; brusque passage d'une société communautaire à base mystique à une société individualiste dont la mentalité calculatrice et sceptique détruit au commencement plus de valeurs qu'elle n'en crée. Les croyances anciennes s'effacent, mais il reste une mentalité mystique sans emploi qui cherche des valeurs de remplacement. La convulsion que subit le monde précapitaliste le laisse désorienté, à la recherche de nouveaux cadres : les idéologies, reflets des théories occidentales dans les milieux les moins préparés à les assimiler, se substitueront aux anciennes cosmologies.

Les hommes de l'intelligentsia sont d'abord happés par l'idéologie qu'ils vivent religieusement et à laquelle ils se consacrent exclusivement. Le darwinisme, le matérialisme, le marxisme n'étaient plus des hypothèses de travail, des vérités partielles et relatives, mais se muaient en un système clos où l'idolâtrie de la science s'annexait les attributs de l'orthodoxie : selon le mot amer d'Engels, les marxistes russes citaient les passages des écrits et des lettres de Marx « comme si c'étaient des textes des classiques ou du Nouveau Testament » (11).

Cette absolutisation du marxisme n'était pas faite pour atténuer le penchant ancestral des Russes pour l'apocalyptisme. Si le personnage de Dostoïewski « attendait la destruction du monde, non pas dans un temps plus ou moins éloigné, selon

des prophéties qui pouvaient ne pas s'accomplir, mais d'une façon tout à fait précise, après-demain par exemple, exactement à dix heures vingt-cinq du matin » (12), le marxisme donnait aux thèmes catastrophiques une caution scientifique, laquelle pouvait aisément se combiner avec l'idée de la destruction volontaire, si particulièrement caractéristique de l'état d'esprit des nihilistes russes. Dans l'ouvrage de Herzen intitulé *De l'autre rive* (1850) cette idée est exaltée jusqu'à en devenir un dithyrambe chantant la mort et le chaos :

« Qu'en résultera-t-il ? Advienne que pourra. Il suffit de savoir que dans cet incendie (révolutionnaire) allumé par la folie, la haine, la vengeance et la discorde, le monde périra. Par conséquent, vive le chaos, vive la mort ! Nous voulons être les bourreaux du passé, montrer aux hommes du vieux monde chaque nouvelle blessure infligée à ce monde, les rendre attentifs à chaque progrès de la destruction, les brouiller entre eux, afin que le vieux monde ne puisse plus se rétablir, qu'il perde tout soutien et toute foi, qu'il ne soit plus aimé de personne, qu'il s'accroche aux malentendus. »

Baignant dans une telle ambiance de catastrophe apocalyptique, incapable de traduire ses rêves en une action politique concrète, étouffant sous l'autocratie et coupé de la masse inerte et inculte, l'intelligentsia allait pousser jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences les deux axiomes du blanquisme : la foi en la toute-puissance de l'élite et la sous-estimation de la capacité révolutionnaire de la masse. A l'« organisation militaire » que réclamait Blanqui (13), Netchaïev et Tkatchev donneront la signification d'un ordre religieux et prépareront la voie à Lénine et ses « révolutionnaires professionnels ».

Pour exprimer les tendances extrêmes de l'intelligentsia révolutionnaire, nulle figure n'est plus caractéristique que la figure troublante de Serge Netchaïev. Fondateur de l'association révolutionnaire *La Hache*, il voulut mettre en application l'extraordinaire *Catéchisme révolutionnaire* écrit en 1869 par Bakounine. Il est vrai que le maître, horrifié des pratiques de son élève fanatique et dénué de scrupules, l'a aussitôt répudié et lui a même attribué la paternité du *Catéchisme*. Il n'en

(11) ENGELS : lettre à I.A. Hourwitch, 1893.

(12) DOSTOÏEWSKI : *Les Démon*s (édit. de la Pléiade, 1965), p. 144.

(13) BLANQUI : *Textes Choisis*, pp. 218-219.

reste pas moins que c'est dans ce texte que nous trouvons la première formulation de la pédagogie léniniste. Lorsque Lénine réclamera dès le n° 1 de l'*Iskra* la formation d'hommes « qui ne consacrent pas à la révolution leurs soirées libres, mais toute leur vie », il ne fera que ressusciter les « révolutionnaires » apocalyptiques que le *Catéchisme* décrit en ces termes :

« § 1. Le révolutionnaire est un homme marqué. Il n'a ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentiments, ni attachements, ni propriété, ni même un nom... § 2. Il a brisé tout lien avec l'ordre civil et avec le monde civilisé tout entier, avec les lois, les convenances, avec la moralité et les conventions généralement reconnues dans ce monde. Il est l'ennemi implacable, et s'il continue à vivre dans ce monde, ce n'est que pour détruire plus sûrement... § 6. Tous les sentiments d'affection, les sentiments ramollissants de parenté, d'amitié, d'amour, de reconnaissance doivent être étouffés en lui par la passion unique et froide de l'œuvre révolutionnaire... § 7. La passion révolutionnaire, devenue chez lui une habitude de tous les jours et de tous les instants, doit s'allier au plus froid calcul... § 8. Le degré d'amitié, de dévouement et des autres obligations envers ses compagnons de lutte révolutionnaire ne se mesurent que par son degré d'utilité dans l'œuvre pratique de la révolution destructive... »

Ce qui se dessine ici est bien l'« ascétisme bolchevik », l'arrachement hors du monde, qui fonde un travail acharné dirigé vers un but unique : la destruction de l'ordre établi. De là vient aussi l'idée d'une organisation rigoureusement hiérarchisée selon le degré d'initiation : le *Catéchisme* distingue des catégories parmi les révolutionnaires, ceux de la première catégorie se réservant le droit de considérer les autres comme un « capital qu'on peut dépenser » :

« § 10. Chaque compagnon doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires de second et de troisième ordre, c'est-à-dire non encore entièrement initiés. Il doit les considérer comme une partie du capital révolutionnaire général confié à sa disposition. Il doit dépenser économiquement sa part du capital, tâcher d'en tirer le plus grand profit possible. »

Dépersonnalisés, entièrement subordonnés à leurs dirigeants, qui se réservent le droit exclusif d'employer la violence et le mensonge, les initiés

du *Catéchisme* préfigurent trait pour trait les « révolutionnaires professionnels » de Lénine. Mais l'idée léniniste du parti d'avant-garde guidant le peuple ignorant vers la « terre promise » se rattache aussi et surtout aux conceptions de Pierre Tkatchev, le fondateur du « jacobinisme » russe.

C'est Tkatchev qui a formulé pour la première fois clairement et systématiquement les deux idées fondamentales du totalitarisme moderne : l'idée d'une élite centralisée, hiérarchisée, disciplinée formant non pas un parti politique au sens traditionnel du terme, mais une organisation de coup d'État destinée à s'identifier avec l'État et à régner au moyen de la terreur et de la propagande ; d'autre part, l'idée de l'incapacité politique de la masse. Selon lui, le peuple est socialiste d'instinct, mais incapable d'agir par lui-même ; il acceptera la révolution, mais celle-ci ne peut être que l'œuvre exclusive de l'élite :

« Ni à présent, ni dans l'avenir, le peuple livré à lui-même n'est capable d'accomplir la révolution sociale. Nous seuls, minorité révolutionnaire, pouvons ou devons le faire au plus vite (...). Le peuple ne peut se sauver lui-même (...), ne peut fixer son sort conformément à ses besoins réels, ne peut donner corps et vie aux idées de la révolution sociale (...). Il n'est pas à même d'édifier un monde nouveau : ce rôle et cette mission appartiennent exclusivement à la minorité révolutionnaire. » (14)

Ce principe, que Lénine adoptera presque mot pour mot vingt ans plus tard, entrainait si violemment en contradiction avec l'idéal libertaire et démocratique du jeune socialisme russe que les théories de Tkatchev restèrent sans écho. Plus encore : le mouvement marxiste russe se constitua en opposition ouverte avec les idées de Tkatchev. À mesure que la culture citadine s'approfondissait et que le mouvement ouvrier se constituait, il devenait possible de dépasser l'opposition vertigineuse entre l'« élite » révolutionnaire et la masse inerte et d'envisager la création de partis de masse démocratiquement organisés. Dans sa polémique contre Tkatchev, Plekhanov, le « père du marxisme russe », conteste le primat de l'élite au nom du principe opposé de la « spontanéité », c'est-à-dire de la capacité révolutionnaire de la masse. Selon les théoriciens de la « spontanéité », les masses seules sont créatrices ; l'intelligentsia devrait renoncer à

(14) Cité par Boris SOUVARINE : *Staline* (1935), p. 30.

ses prétentions et suivre l'exemple de Marx qui attendait la victoire du socialisme « uniquement du développement intellectuel de la classe ouvrière, tel qu'il devait résulter nécessairement de l'action commune et de la discussion » (15).

Telle était précisément la tâche que se proposaient les mencheviks dont, à partir de 1905, chaque année semblait renforcer la position. Par contre, face à l'évolution qui se dessinait, Lénine, qui restait fidèle à la vieille conception du parti d'élite ultra-centralisé, faisait figure de sectaire retardataire.

Lénine et le parti.

En 1902, alors que la Russie paraissait s'acheminer vers un régime politique et social de type occidental, Lénine jetait dans *Que faire ?* les bases du totalitarisme moderne. Pour lui, la croyance en une forme militaire, centralisée d'organisation était une pierre de touche, de même que pour Marx sa croyance dans le pouvoir créateur et la « mission historique » du prolétariat. Par une mutation lourde de conséquences, la valeur absolue conférée par Marx à la classe élue est transférée au parti des révolutionnaires professionnels. Marx attendait l'avènement du socialisme de la maturation de la conscience de classe des ouvriers devenus, grâce aux progrès du capitalisme, l'immense majorité de la population. Dans le léninisme, le prolétariat cessait d'être une réalité empirique ; il était avant tout l'idée du prolétariat, une idée qui ne peut pas être adéquatement saisie par le prolétariat lui-même, mais qui doit être incarnée par une minorité de doctrinaires transformés en guerriers monolithiques. Si cette minorité quantitativement insignifiante est possédée complètement par l'idée messianique du prolétariat, si elle atteint un certain degré d'homogénéité idéologique et de discipline monolithique, alors elle peut accomplir des miracles, elle peut triompher de tous les obstacles objectifs : l'état économique arriéré, aussi bien que subjectifs : l'immaturité, voire l'esprit « trade-unioniste » non révolutionnaire du prolétariat lui-même. « *Donnez-nous une organisation de révolutionnaires, s'écriait Lénine, nouvel Archimède, et nous mettrons la Russie sens dessus dessous* » (16).

Pour comprendre la prodigieuse destinée du parti bolchevik, il faut commencer par rappeler la conception très particulière que Lénine s'est faite des rapports entre le parti d'avant-garde et la

classe ouvrière et, plus généralement, la société : c'est dans le « solipsisme » léniniste que nous trouverons les germes de la future subordination de la société civile à l'appareil de l'Etat totalitaire (17).

Si l'Etat bolchevik a pu, dès les premiers jours de la Révolution, s'élever au-dessus de la société et lui enlever toute capacité de résistance, c'est que le parti dont il était l'émanation, fut d'emblée conçu comme une entité indépendante des forces sociales et plus particulièrement de la classe dont il tirait sa substance et sa légitimité.

Lénine a fondé son mythe du parti sur la ruine du mythe marxiste de la classe élue. L'acte de naissance du bolchevisme dans *Que faire ?* (1902) et *Un pas en avant, deux pas en arrière* (1904) est une constatation impitoyable, radicale et totale de la capacité historique du prolétariat : c'est bien cette décapitation, cette *capitis diminutio* du prolétariat qui rendit possible la prétention du parti d'être la « tête » de la Révolution.

Le second trait spécifique du parti de type léniniste, qui le distingue de tous les autres partis politiques (sauf les partis fascistes, créés dans une large mesure à son image), c'est sa structure interne qui réduit à l'extrême son caractère politique (au sens classique du terme) et l'apparente à l'Eglise (par son idéologie dogmatisée), à l'appareil bureaucratique (par son organisation centralisée et hiérarchisée) et à l'armée (par l'obéissance « monolithique » qu'il réclame de ses militants de base).

Primat de l'avant-garde (et donc dépossession du prolétariat) ; centralisation bureaucratique (et donc dépolitisation du parti) : examinons de plus près ces deux points.

Nous commencerons par une évocation de l'idéologie : le fameux adage de Lénine : « *sans théorie révolutionnaire, pas d'action révolutionnaire* » (18) signifie aussi « sans doctrine totale, pas de domination totale ». En effet, l'unité et la discipline que le léninisme préconise dans l'action ne sont pas possibles si elles n'ont à la base une unité de pensée, une idéologie dogmatisée, une orthodoxie.

(15) ENGELS: Préface de 1890 au *Manifeste communiste*. Edit. citée, p. 49.

(16) LÉNINE: *Que faire ?* Dans *Œuvres Choieses*, Moscou, 1946, I, p. 278.

(17) Cf. Notre essai: *Naissance d'une classe*, dans *Etudes*, 1962, n° 2.

(18) LÉNINE: *op. cit.*, I, p. 192.

Mais aussi, pour soumettre les masses, pour arriver à contrôler tous les aspects de la vie, il faut plus que la seule contrainte, il faut une doctrine unitaire, une « conception du monde » exhaustive, une vérité absolutisée embrassant l'ensemble de la vie, non seulement l'économie et la politique, mais aussi la pensée et la sensibilité, toute la culture, y compris la vie privée. C'est au nom de cette doctrine fabuleuse que Lénine a formulé pour la première fois sa thèse de la « transcendance » du parti.

« Science prolétarienne » et prolétariat.

Marx connaissait bien l'*hybris* du sectarisme :

« La secte trouve sa raison d'être dans son point d'honneur, et ce point d'honneur, elle le cherche non pas dans ce qu'elle a de commun avec le mouvement de classe, mais dans un signe particulier qui la distingue du mouvement » (19).

Toute sa vie Lénine a lutté pour dégager ce « signe particulier » qui distinguerait son parti des « révolutionnaires professionnels » de la classe qu'ils devaient « émanciper » et ce « point d'honneur » il a pensé le trouver dans la « science » marxiste. Le « socialisme scientifique » n'était plus la modeste « connaissance du mouvement réel fait par le peuple », ainsi que le pensait Marx (20), mais un « système » exhaustif qui impliquait des « prises de position » dogmatiques sur toutes les questions (aussi bien sur l'empirio-criticisme que sur l'« art prolétarien ») et qui devait surtout immuniser les révolutionnaires professionnels contre toute forme de doute. La « science » telle que Lénine la concevait, impliquait par exemple la suppression de la liberté de discussion et la pluralité des fractions à l'intérieur du Parti :

« Des gens véritablement convaincus d'avoir fait avancer la science ne réclameraient pas la liberté pour de nouvelles conceptions d'exister parallèlement aux anciennes, mais le remplacement de celles-ci par celles-là » (I, 179).

« Science » et unanimité sont donc des expressions identiques, et l'unanimité doit devenir la loi suprême de l'élite et à plus forte raison de la société toute entière. Comme dit Boukharine dès les premières pages de son livre sur le matérialisme historique (1920), exposé classique du marxisme vulgaire :

« Il est facile de comprendre que la science du prolétariat [c'est-à-dire la science, réelle ou pré-

tendue, de Boukharine lui-même] est supérieure à celle de la bourgeoisie (...) et que nous autres marxistes sommes autorisés à considérer la science prolétarienne comme la science véritable et à exiger (*sic*) qu'elle soit généralement reconnue comme telle » (21).

La « science prolétarienne » ouvrait ainsi à la volonté de puissance le domaine jusqu'alors interdit de la culture et autorisait les plus extrêmes conséquences. La décapitation intellectuelle du prolétariat en fut la première : la « science » était « prolétarienne », la conscience de classe du prolétariat était le centre d'où irradiait toute lumière et toute vérité, mais, « livré à lui-même », non médiatisé par le Parti, unique dépositaire de la « science », le prolétariat était plongé dans les ténèbres, fourvoyé dans les sentiers de l'erreur. Cela, Kautsky, le Pape de la social-démocratie allemande, la seule autorité que Lénine reconnaissait après Marx et Engels, l'avait déjà dit :

« La conscience socialiste ne peut surgir que sur la base d'une profonde connaissance scientifique (...). Or, le porteur de la science n'est pas le prolétariat, mais les *intellectuels bourgeois* : c'est dans le cerveau de certains individus de cette catégorie qu'est né le socialisme contemporain, et c'est par eux qu'il a été communiqué aux prolétaires intellectuellement les plus développés, qui l'introduisirent ensuite dans la lutte de classe du prolétariat (...). Ainsi donc, la conscience socialiste est un élément importé du dehors dans la lutte de classe du prolétariat, et non quelque chose qui en surgit spontanément » (22).

Il est vrai que, par la suite, Kautsky a atténué l'outrance de ces formules, si peu marxistes. Par contre, Lénine, qui cite avec admiration « les paroles profondément justes et significatives de Kautsky » (I, 204-5), les poussera jusqu'à leur plus extrêmes conséquences rejetant, sans s'en rendre compte, toute la théorie marxiste de la « conscience de classe » et lui substituant une théorie foncièrement idéaliste de l'« indépendance » de l'intelligentsia :

« La conscience socialiste est née des théories philosophiques, historiques, économiques, élaborées

(19) MARX : lettre à J.B. Schweitzer du 13.10.1868.

(20) MARX : *Contre l'anarchie*, Paris, 1935, p. 47.

(21) BOUKHARINE : *Le matérialisme historique* (E.S.I.), pp. 11-12.

(22) KAUTSKY : *Neue Zeit*, 1901-1902, XX, I, pp. 79-80.

par les représentants instruits des classes possédantes, par les intellectuels. Les fondateurs du socialisme scientifique, Marx et Engels, étaient eux-mêmes par leur situation sociale, des intellectuels bourgeois. De même, en Russie, la doctrine théorique de la social-démocratie surgit d'une façon tout à fait indépendante de la croissance spontanée du mouvement ouvrier ; elle y fut le résultat naturel, inéluctable du développement de la pensée chez les intellectuels révolutionnaires socialistes » (I, 197-8).

Il y a là un renversement inattendu d'une des propositions fondamentales du marxisme : ce n'est plus l'être qui détermine la conscience, les idées ne sont plus les « reflets » de la situation sociale, mais se développent spontanément, suivant leur logique propre, indépendamment de toute situation de classe ou autre, et aboutissent à déterminer l'être. Plus encore : l'être du prolétariat est finalement déterminé par la conscience des intellectuels... Par leur position sociale, ceux-ci appartiennent à la petite-bourgeoisie, la « bête noire » du marxisme ; et pourtant, ils sont seuls à pouvoir penser la totalité sociale en fonction d'une perspective révolutionnaire, tandis que « livrée à ses seules forces, la classe ouvrière ne peut arriver qu'à la conscience trade-unioniste » (I, 197). Et puisque les ouvriers abandonnés à eux-mêmes ne peuvent penser qu'obscurément et inadéquatement leur propre situation historique, ce sont les « intellectuels » petit-bourgeois devenus « révolutionnaires professionnels » qui doivent, d'après Lénine, former le noyau du parti et assumer la mission de porter la conscience et la « science prolétarienne » au sein du prolétariat.

La « vérité » n'est donc pas « prolétarienne » en ce sens que seul le prolétariat pourrait la saisir. Au contraire, elle dépasse le prolétariat en ce sens que le prolétariat ne pourra la saisir que par la médiation de ces « intellectuels révolutionnaires socialistes » seuls capables de la lui communiquer : à l'instar des fonctionnaires de l'État hégélien (considéré par Marx comme le *non plus ultra* du « fétichisme » et de la « superstition »), les intellectuels ne se définissent pas par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent, mais constituent en quelque sorte la « classe universelle » au-dessus des classes proprement dites.

La « vérité » serait-elle prolétarienne en ce sens que seuls les prolétaires pourraient l'assimiler ?

Même pas, répond Lénine : s'il est vrai qu'en principe, « la classe ouvrière est attirée spontanément vers le socialisme », il n'en est pas moins certain que « c'est l'idéologie bourgeoise qui, spontanément, s'impose surtout à l'ouvrier » ! (I, 208). La raison de cette supériorité de l'idéologie bourgeoise sur la « science prolétarienne » — « seule science véritable » étant que « l'idéologie bourgeoise est plus ancienne et plus achevée que l'idéologie socialiste » (I, 207) — seule une minorité d'intellectuels fanatisés par le mythe de la « science prolétarienne » pourrait neutraliser l'emprise de l'idéologie bourgeoise sur le prolétariat.

On est encore loin de l'étrange philosophie de la « peur de la liberté » et de l'obscurantisme volontaire prêchée récemment par J.P. Sartre :

« Le prolétaire a besoin de croire qu'il y a une vérité ; comme il ne peut l'établir seul, il faudra qu'il puisse se fier assez profondément à ses dirigeants de classe pour accepter de la tenir d'eux. Bref, à la première occasion, il enverra au diable les libertés qui l'étranglent ! » (23).

Personne, en 1902, ne pouvait tenir pareil langage ; mais il n'est pas moins certain que c'est Lénine qui le rendit possible. Plus l'idée qu'il se faisait de la « science » devenait exorbitante, plus il avait tendance à se méfier des prolétaires réels, « humains-trop humains » pour pouvoir s'élever aux hauteurs glacées où planait l'intelligentsia. A ses adversaires, c'est-à-dire à la quasi totalité des marxistes, de Plekhanov à Trotsky et Rosa Luxembourg, il dit sans ambages :

« Tout culte de la spontanéité du mouvement ouvrier, toute diminution du rôle de l'élément conscient », du rôle du parti signifie — qu'on le veuille ou non — un renforcement de l'influence de l'idéologie bourgeoise sur les ouvriers. Tous ceux qui parlent de « surestimation de l'idéologie », d'exagération du rôle de l'élément conscient, etc., se figurent que le mouvement ouvrier est par lui-même capable d'élaborer pour soi une idéologie indépendante... Mais c'est une erreur profonde » (I, 204).

C'était une erreur profonde, pour la simple raison que le prolétariat n'est pas immédiatement la classe révolutionnaire dont parle le marxisme : la

(23) SARTRE: *Les Communistes et la Paix*. Dans *Les Temps modernes*, n° 84-85, p. 758.

décapitation intellectuelle du prolétariat se double d'une contestation radicale et totale de sa capacité révolutionnaire et politique.

Incapacité du prolétariat.

Marx avait commencé par réserver au prolétariat le monopole, pour ainsi dire, de l'action et de la fécondité historiques. Dans sa conception, toutes les autres classes étaient directement ou indirectement « réactionnaires » et vouées à l'inconscience, prélude de leur asservissement idéologique et de leur écrasement politique. L'acte décisif de Lénine fut de mettre au ban de l'histoire le prolétariat lui-même et de réserver à la seule avant-garde le droit de monter au Sinai de la Révolution. Pour Marx, le prolétariat était spontanément révolutionnaire ; c'est pourquoi « tout progrès du mouvement réel » lui importait « plus qu'une douzaine de programmes » (24). Au contraire, pour Lénine, le prolétariat est spontanément réformiste, étranger à l'idée de la révolution :

« L'histoire de tous les pays atteste que, livrée à ses seules forces, la classe ouvrière ne peut arriver qu'à la conscience trade-unioniste, c'est-à-dire à la conviction qu'il faut s'unir en syndicats, mener la lutte contre le patronat, réclamer du gouvernement telles ou telles lois nécessaires aux ouvriers... Quant à la conscience social-démocrate (révolutionnaire), elle ne peut lui venir que du dehors » (I, 197).

Le réformisme est la limite que la conscience prolétarienne proprement dite ne peut jamais franchir toute seule : même les grandes grèves de l'envergure de celles de 1896-7 à Saint-Petersbourg, même la grève *politique* du 1^{er} mai 1898, du seul fait qu'elles avaient été organisées spontanément, indépendamment de toute intervention de l'avant-garde (inexistante à l'époque), ne trouvaient pas grâce aux yeux de Lénine :

« Les ouvriers n'avaient pas et ne pouvaient pas avoir la conscience de l'opposition irréductible de leurs intérêts avec tout l'ordre politique et social actuel, c'est-à-dire la conscience social-démocrate... Les ouvriers *ne pouvaient pas* avoir la conscience social-démocrate. Celle-ci ne pouvait leur venir que du dehors » (I, 197).

Le prolétariat était bien la classe-messie qui sauverait le monde, mais elle avait besoin d'un tuteur qui seul pouvait lui permettre de s'élever à

la hauteur de sa « mission ». Plus encore : le prolétariat était naturellement porté à trahir sa mission et à se laisser endoctriner par la bourgeoisie :

« Le développement spontané du mouvement ouvrier aboutit justement à le subordonner à l'idéologie bourgeoise. Car le mouvement ouvrier spontané, c'est le trade-unionisme ; or, le trade-unionisme, c'est justement l'asservissement idéologique des ouvriers par la bourgeoisie » (I, 206).

Seule une minorité d'ex-« intellectuels bourgeois », fortement centralisée et nantie d'une discipline de fer, pourrait triompher de cette tendance « spontanée » qui met le prolétariat dans l'orbite de la bourgeoisie et permettre aux ouvriers « trade-unionistes » de se transformer en prolétaires révolutionnaires. Comme dit J.P. Sartre dans un essai où il tente de tirer au clair les implications sociologiques du léninisme, la classe ouvrière n'est pas une classe, mais une « masse » et « l'essence même des masses leur interdit de penser et d'agir politiquement » ! (25). L'ouvrier ne peut surmonter sa passivité d'homme de la « masse » que « dans l'exacte mesure où il est encadré, entraîné, contrôlé » par le parti (26). Si bien qu'en définitive, « les ouvriers font naître la classe quand ils obéissent tous aux ordres des dirigeants » (27). Il est impossible de ne pas penser à Marx ironisant sur la conception hégélienne de l'Etat laquelle postule que « le paysan est citoyen de l'Etat non pas au titre de paysan, mais (...) paysan au titre de citoyen de l'Etat » (28). De même, dans la sociologie sartrienne, les ouvriers deviennent ouvriers au titre de membres *obéissants* du Parti...

Mais en 1902 on était peu enclin à jongler avec l'antithèse mystique entre masse et classe, et Lénine souleva une tempête de protestations. Trotski le tenait pour « le chef de l'aile réactionnaire du parti ». Rosa Luxembourg dénonçait avec une extrême véhémence sa mentalité inquisitoriale de « veilleur de nuit » et sa méfiance stérilisante à l'égard du prolétariat. Mais chez Lénine il ne s'agissait pas d'une simple sous-estimation de la capacité révolutionnaire du prolétariat. Son fêti-

(24) MARX : lettre à W. Bracke du 5 mai 1875. Dans *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt* (E.S., 1950), p. 15.

(25) J.P. SARTRE : *op. cit.*, n° 101, p. 1815.

(26) *Ibid.*, p. 1.816.

(27) *Ibid.*, n° 84-85, p. 760.

(28) MARX : *Die Frühschriften* (édit. Kröner, 1953), p. 113 (IV, 197 de l'édition Costes).

chisme du parti provenait d'un doute radical en ce qui concerne la valeur humaine et la capacité politique du prolétariat.

Dévalorisation du prolétariat.

La classe ouvrière n'est pas la classe universelle « aux souffrances universelles » dont rêvait Marx. « Livré à lui-même », le prolétariat apparaît comme une classe égoïste, aveuglée par son « droit particulier », incapable de se solidariser avec les autres classes opprimées, sourde à l'exigence d'une justice universelle. Pour justifier les prétentions éducatives de l'avant-garde dont il serait le directeur, Lénine avait commencé par dénier aux ouvriers la capacité de prendre conscience de leur propre rôle historique. Emporté par sa démonstration, il finit par croire que les ouvriers étaient non seulement inconscients d'eux-mêmes, mais aussi insensibles aux souffrances des autres. Pourquoi, demande-t-il :

« Pourquoi l'ouvrier russe manifeste-t-il encore si peu son activité révolutionnaire en face des violences sauvages exercées par la police contre le peuple, en face de la persécution des sectes, des voies de fait sur les paysans, des abus scandaleux de la censure, des tortures infligées aux soldats, de la guerre faite aux initiatives les plus anodines en matière de culture, etc. ? » (I, 230).

L'apathie morale est la condition naturelle du prolétariat ; incapable de dépasser l'horizon borné de l'action revendicative, la seule qu'il puisse entreprendre spontanément, le prolétariat est à ce point aveuglé par ses propres souffrances qu'il ne s'intéresse guère à ce qui se passe en dehors de sa sphère particulière : « la lutte économique ne l'y fait pas penser » (I, 230). Bref, l'avant-garde est seule à savoir haïr la tyrannie et l'injustice : si le prolétariat trahit l'universalité humaine, la faute en incombe à l'avant-garde qui n'a pas su faire son éducation morale et « organiser des campagnes de révélations suffisamment larges, éclatantes et rapides contre toutes ces infâmies » (I, 230).

Ici, ouvrons une parenthèse : que dirait Lénine de ce monde de terroristes terrorisés dont le rapport Khrouchtchev a révélé quelques menus aspects ? Car il n'y a pas de commune mesure entre les violences sauvages de l'Okhrana et la déportation des populations entières ordonnée par l'héritier de Lénine et exécutée par le parti auquel Lénine

avait assigné la mission de faire l'éducation morale des masses. Si Lénine s'indignait réellement de la persécution des sectes (Doukhobores, etc.) ou des pogroms antisémites, que devrait-il penser du terrorisme antireligieux de l'« Union des Athées militants » ou des épurations massives que provoqua l'« antisionisme » ? La dialectique enseigne qu'à partir d'un certain degré la quantité se change en qualité : si le tsarisme était à stigmatiser à cause des « voies de fait sur les paysans », que doit-on penser de la déportation de millions de prétendus *koulaks* ? Passons sur les « tortures » ; mais que dire de la « guerre faite aux initiatives les plus anodines en matière de culture » ? Les pires réactionnaires de 1902 hausseraient les épaules si on leur disait que sous le règne du « réalisme socialiste » les peintres impressionnistes allaient devenir l'objet d'une interdiction gouvernementale. Qui peut oublier Guerassimov, le président-dictateur de l'Académie des Arts, jurant que tant qu'il serait en vie, les portes du Musée des Impressionnistes resteraient fermées au public ?

Lénine croyait que seule l'avant-garde pourrait organiser une campagne de dénonciation publique des abus de l'autocratie. Que dirait-il de l'élite au pouvoir ? Non contente d'avoir enlevé aux ouvriers toute possibilité de résistance contre les violences qu'elle leur a fait subir, elle a aussi dressé toute la population, toutes les classes à la fois, à accueillir avec des chants d'allégresse les innombrables actes d'arbitraire, d'oppression et de violence par lesquels elle manifestait son pouvoir : ce ne fut assurément pas une des moindres innovations de ces « éducateurs des masses » d'avoir su associer les enfants des écoles au vaste mouvement d'anathèmes « spontanés » qui se formait invariablement, à chaque procès, autour des procureurs généraux. Cela aussi faisait partie de l'éducation morale des masses...

Dans l'esprit de Lénine, la prétendue apathie morale des masses était un argument de poids en faveur du primat du parti. Dépositaire exclusif de la « science prolétarienne », seul capable de réflexes moraux, le parti constituait la seule force capable d'inculquer la conscience politique aux ouvriers ignorants, bornés et apathiques. Car :

« La conscience de la classe ouvrière ne peut être une conscience politique véritable si les ouvriers ne sont pas habitués à réagir contre tous les abus, toutes les manifestations de l'arbitraire,

de l'oppression, de la violence, quelles que soient les classes qui en sont les victimes, et à réagir justement du point de vue social-démocrate (révolutionnaire), et non d'un autre » (1, 229).

De cette généreuse maxime, Lénine tirait la conclusion que « livrée à ses seules forces », la classe ouvrière ne pourrait jamais s'élever à une « véritable conscience politique » : seule l'avant-garde pourrait lui apprendre l'art de réagir contre « tous » les abus « quelles que soient les classes qui en seraient les victimes » !

Il est superflu de rappeler le cruel démenti que l'histoire a infligé aux illusions de Lénine. Voyons plutôt la suite de son raisonnement :

« La conscience politique de classe ne peut être apportée à l'ouvrier que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'extérieur de la lutte économique, de l'extérieur de la sphère des rapports entre ouvriers et patrons. Le seul domaine où l'on pourrait puiser cette connaissance est celui des rapports de toutes les classes et couches de la population avec l'Etat et le gouvernement, le domaine des rapports de toutes les classes entre elles (...). Pour apporter aux ouvriers la connaissance politique, les social-démocrates doivent aller dans toutes les classes, ils doivent envoyer dans toutes les directions des détachements de leur armée » (I, 238).

Il s'agit là d'une intéressante résurrection de la philosophie hégélienne de l'Etat, tant combattue par Marx. Pour Hegel, la raison principale qui oblige la société à se soumettre à l'Etat bureaucratique est le fait que la totalité sociale, en termes hégéliens : « l'intérêt de l'Idée n'est pas explicite dans la conscience des membres de la société civile en tant que tels » (29). Les classes de la société civile aussi bien que les individus qui les composent sont incapables de s'élever au-dessus de leurs contradictions, de dépasser leur point de vue borné et de penser adéquatement la totalité sociale en tant que telle. Seul l'Etat peut s'élever à la saisie intellectuelle de la totalité et c'est pourquoi ses fonctionnaires constituent la « classe pensante universelle » à laquelle est réservée l'explicitation de l'« intérêt de l'Idée ». Dans la conception léniniste, les « révolutionnaires professionnels » se substituent aux fonctionnaires hégéliens et se réservent le monopole de la « science prolétarienne », de la vraie moralité et de la « véritable conscience politique ». En communion extatique avec le domaine de la

« totalité » d'où ils puisent la Gnose révolutionnaire, élevés en esprit au-dessus du prolétariat rivé à l'« économisme », aveuglé par son particularisme de classe, les révolutionnaires professionnels constituent, tout comme les fonctionnaires hégéliens, une catégorie « au-dessus des classes », extérieure à la société civile, vouée à l'exploration de la « totalité » qui demeure cachée aux yeux de toutes les classes sociales, y compris la classe élue. C'est pourquoi il fallait « absolument effacer toute distinction entre ouvriers et intellectuels » à l'intérieur du parti (I, 265) tout en accentuant à l'extrême la distinction entre parti et la classe : il fallait répudier « l'idée désorganisatrice de la confusion de la classe avec le parti » (I, 358). Il n'était pas « permis de confondre le parti, avant-garde de la classe, avec toute la classe » (I, 354). Le parti, médiateur entre le prolétariat et la « conscience politique véritable », devait être séparé organisationnellement de la classe afin, comme dit Lukacs, que « le prolétariat puisse contempler directement sa propre conscience de classe comme figure historique » (30).

Or, pour remplir sa tâche et guider le prolétariat à la « terre promise du socialisme » (selon la formule de Staline), l'élite elle-même devrait renoncer à la pratique de la libre discussion, au pluralisme des opinions, bref à une vie politique propre, et prendre l'aspect d'un ordre monolithique.

Monolithisme et pluralisme.

La liquidation des minorités est en germe dans la conception léniniste du parti. Dès 1902, Lénine réclamait la création d'un nouveau type de parti dont la structure hiérarchique et centralisée permettrait à un tout-puissant Comité central de neutraliser les dissidents et d'imposer le régime de l'unanimité monolithique. Dès les premières pages de *Que faire ?* Lénine se lance dans une violente diatribe contre les tenants de l'électivité des organes centraux et de la liberté de critique :

« La liberté de critique est la liberté de l'opportunisme, la liberté de transformer le parti en un parti démocratique réformiste, la liberté de faire pénétrer dans le socialisme les idées bourgeoises et les éléments bourgeois » (I, 178). « La fameuse

(29) HEGEL: *Philosophie du Droit*, § 187.

(30) Georg LUKACS: *Geschichte und Klassenbewusstsein*, 1923, p. 329.

liberté de critique ne signifie pas le remplacement d'une théorie par une autre, mais la liberté à l'égard de tout système cohérent ou réfléchi ; elle signifie éclectisme et absence de principes » (1, 191).

Devenue synonyme d'« opportunisme » et d'« éclectisme », la liberté de critique devait être refoulée, le parti devait ressembler à l'organisation militaire des conspirateurs et terroristes des années 1870. « La magnifique organisation qu'avaient les révolutionnaires des années 70..., proclame Lénine face aux « occidentaux » de type Plekhanov, devrait nous servir à tous de modèle » (1, 285). Mais plus encore qu'aux révoltes populistes, l'organisation léniniste fait penser au blanquisme tel qu'Engels l'avait défini en 1891 :

« Elevés à l'école de la conjuration, liés par la stricte discipline qui y correspond, les blanquistes partaient de ce point de vue qu'un nombre relativement petit d'hommes résolus et bien organisés était capable à un moment donné propice, non seulement de s'emparer de l'Etat, mais aussi, en déployant une grande énergie sans égard à rien, de s'y maintenir assez longtemps pour réussir à entraîner la masse du peuple dans la Révolution et à la grouper autour de la petite troupe directrice. Pour cela, il fallait avant toute autre chose la plus sévère centralisation dictatoriale de tout le pouvoir dans la main du nouveau gouvernement révolutionnaire » (31).

Pour Engels, cette conception était un anachronisme que l'expérience réellement révolutionnaire de la Commune avait relégué dans le Musée des antiquités du mouvement ouvrier. Lénine lui a donné une nouvelle vie en la teintant d'un « russeisme » quasi inconscient. Cependant, en 1902, Lénine rendait encore hommage à la démocratie et à sa force éducative ; il disait seulement que les principes fondamentaux de la démocratie à l'intérieur du parti : le principe de la publicité complète et le principe électif, étaient complètement impraticables sous « les ténèbres de l'autocratie » qui enveloppaient la Russie « asiatique et barbare ». « Personne, dit-il, ne qualifiera d'organisation démocratique un parti recouvert du voile du secret pour tous ceux qui n'en sont pas membres » (1, 288). Or, il était évident que l'illégalité et la surveillance de l'Okhrana rendaient nécessaires les méthodes secrètes de la conspiration (Lénine ne pouvait pas prévoir que son parti allait jeter le voile du secret sur la totalité de la vie sociale

depuis les activités de ses propres dirigeants jusqu'aux statistiques des salaires et du niveau de vie !). De même, « il serait absurde de parler de démocratie » sans une application complète et méthodique du « principe électif » (1, 288). Cette « condition qui va de soi dans les pays de liberté politique » (1, 289) inspire à Lénine un véritable hymne à la démocratie :

« Comme l'arène politique est visible pour tous, comme la scène d'un théâtre pour les spectateurs, chacun sait par les journaux et les assemblées publiques si telle ou telle personne reconnaît ou non le parti, le soutient ou lui fait opposition. On sait que tel militant politique a eu tel ou tel début, qu'il a évolué de telle ou telle manière, qu'il se signale par telle ou telle qualité ; aussi tous les membres du parti peuvent-ils, en connaissance de cause, élire ce militant ou ne pas l'élire à tel ou tel poste du parti. Le contrôle général de chaque pas fait par un membre du parti dans sa carrière politique, crée un mécanisme fonctionnant automatiquement et assurant ce qu'on appelle en biologie la « persistance du plus apte ». Grâce à cette « sélection naturelle », résultat d'une publicité absolue, de l'élection et du contrôle général, chaque militant assume la tâche la plus appropriée à ses forces et à ses capacités, supporte lui-même toutes les conséquences de ses fautes et démontre devant tous son aptitude à comprendre ses fautes et à les éviter » (1, 289).

Jamais plus Lénine ne retrouvera ses accents. On lui objecterait volontiers que cette démocratie « fraîche et joyeuse » n'a jamais existé ; que la sélection démocratique du « plus apte » n'a jamais été le résultat « automatique » du « contrôle général » des militants et des citoyens. Quoi qu'il en soit, on a l'impression que si Lénine idéalise la démocratie, ce n'est que pour mieux l'enterrer. « Essayez un peu, dit-il, de faire tenir ce tableau dans le cadre de notre autocratie » (1, 289). Les raisons ne manquaient pas de renvoyer la démocratie pour plus tard ; mais, quand il a pris le pouvoir, Lénine a-t-il jamais essayé de « faire tenir ce tableau » dans le cadre de son « socialisme » ?

Démocratie et bureaucratie.

Le dithyrambe à la démocratie n'excluait nulle-

(31) ENGELS : Préface à la *Guerre civile en France* (Paris, 1936), p. 13.

ment quelques coups de griffe contre certaines « idées confuses qu'on se fait de la démocratie » (I, 292). Impossible dans le cadre de l'autocratie, la démocratie n'était pas complètement réalisable même dans les pays de liberté politique :

« L'ouvrage des époux Webb sur les trade-unions anglais renferme un curieux chapitre sur la « démocratie primitive ». Les auteurs y racontent que les ouvriers anglais, dans la première période de leurs unions, considéraient comme une condition nécessaire de la démocratie la participation de tous les membres à tous les détails de l'administration : non seulement toutes les questions étaient résolues par le vote de tous les membres, mais les fonctions mêmes étaient exercées par tous les membres à tour de rôle. Il fallut une longue expérience historique pour que les ouvriers comprissent l'absurdité d'une telle conception de la démocratie et la nécessité d'institutions représentatives d'une part et de fonctionnaires syndicaux de l'autre. »

Il y avait beaucoup de mauvaise foi dans cette digression : aucun des adversaires de Lénine ne réclamait la démocratie intégrale tandis qu'il s'agissait pour Lénine de supprimer la liberté de critique ! L'impossibilité d'établir une « démocratie primitive » (de type athénien) n'impliquait nullement l'abolition des « fractions » et la généralisation du système des cooptations.

Par une cruelle vengeance de l'histoire, Lénine fut amené quelques années plus tard à ressusciter, poussées jusqu'à l'absurde, toutes les naïvetés de la « démocratie primitive » qu'il raillait en 1902. En effet, son livre sur *L'État et la Révolution* (1917), expression monumentale de la phase prolétarienne du bolchevisme, est tout entier fondé sur l'idée — utopique, sinon démagogique — que l'État ou plutôt le non-État prolétarien opérerait un retour dialectique à la démocratie primitive et deviendrait « immédiatement » un État sans police, sans armée permanente, sans fonctionnaires spécialisés, où « tous gouverneront à tour de rôle et s'habitueront vite à ce que personne ne gouverne » (32). C'est dans ce livre que nous trouvons une attaque féroce contre le « rênégat Kautsky », coupable d'avoir repris à son compte les arguments de Bernstein et des... époux Webb contre la « démocratie primitive » (II, 259). « Comme tous les opportunistes », Kautsky était incapable de comprendre qu'il était « impossible de passer du capi-

talisme au socialisme sans un certain retour au démocratisme primitif » (II, 196) : aveuglé par le « culte superstitieux de la bureaucratie », il croyait qu'« il est impossible de se passer des fonctionnaires ni dans l'organisation du parti, ni dans celle des syndicats, ni dans l'administration de l'État » (II, 257). Aussi son programme se bornait-il à demander « non pas la suppression des fonctionnaires, mais leur élection par le peuple », tandis que pour Lénine il s'agissait (en 1917) de supprimer complètement le fonctionariat et de revenir à la démocratie directe et totale ! Tout autre était son langage en 1902. Il citait alors avec vénération la critique kautskiste de la « conception primitive de la démocratie » :

« Kautsky raille les gens qui exigent, au nom de la démocratie primitive, que « les journaux populaires soient rédigés directement par le peuple », prouve la nécessité de journalistes, de parlementaires professionnels, attaque le « socialisme des anarchistes et des littérateurs » qui, « visant à l'effet », préconisent la législation populaire directe et ne comprennent pas que son application est très relative dans la société actuelle » (I, 292).

En 1917, Lénine exigeait la suppression non seulement des journalistes professionnels, mais de tout le personnel spécialisé de l'État et de l'économie et vouait aux gémonies le « rênégat Kautsky », coupable d'avoir « oublié », « bafoué », « falsifié » les enseignements que Marx et Engels avaient tirés de la Commune de Paris. Quelques mois plus tard, au premier contact avec les responsabilités du pouvoir, Lénine raye brutalement de sa mémoire l'anarchisme démagogique de son programme de 1917. Ce n'était plus la Commune de Paris qui devait servir d'exemple, mais le système ultra-bureaucratique de gestion de l'économie de guerre allemande. Ce dont il s'agissait désormais, c'était de « se mettre à l'école du capitalisme d'État allemand » (II, 856) :

« Oui, mets-toi à l'école de l'Allemand ! Il se trouve que c'est l'Allemand qui incarne aujourd'hui, en même temps qu'un impérialisme féroce, les principes de discipline, d'organisation, de collaboration harmonieuse sur la base de l'industrie moderne ! » (II, 368).

(32) LENINE: *L'État et la Révolution*. Edit. citée, vol. II, p. 260. Cf. notre essai: *Le dépérissement de l'État*, dans *Contrat Social*, vol. V, n° 5.

Ce n'était pas la première fois que le chaos russe rencontrait la discipline allemande. Lénine lui-même avait employé exactement les mêmes termes en 1902 pour justifier la structure anti-démocratique qu'il voulait imposer à son parti.

La « discipline allemande ».

« *Voyez les Allemands* », « *Regardez les Allemands* », proclame Lénine dans *Que faire?* (I, 273; I, 283) : cette fois-ci le modèle n'était pas le « capitalisme d'Etat allemand », mais l'« ordre prussien » qui régnait dans la social-démocratie allemande. On s'étonne de voir Lénine exalter les vertus d'une organisation dont les tares bureaucratiques étaient déjà visibles et dont il allait bientôt dénoncer la « dégénérescence ». Pourtant, en 1902, il traitait d'« opportunistes » tous ceux qui, comme Rosa Luxemburg, s'inquiétaient du rôle exorbitant de l'appareil dans la vie du parti et appelaient les militants à faire preuve de plus d'indépendance et d'esprit critique à l'égard de leurs chefs. Si la tendance à la bureaucratisation est inhérente à toute organisation massive, ce danger était encore aggravé par le penchant à la subordination qui constitue sans doute un trait du caractère allemand. Or, pour Lénine, l'autoritarisme des dirigeants et la passivité de la base étaient les indices les plus sûrs de la maturité révolutionnaire de la social-démocratie allemande. A ses yeux, Kautsky était « le chef de l'aile révolutionnaire » (I, 400); tous ceux qui contestaient ses méthodes autoritaires et bureaucratiques, depuis Wolfgang Heine que Michels considérait comme « un des plus courageux défenseurs de la liberté personnelle et intellectuelle » au sein du parti (33), jusqu'à Rosa Luxemburg, n'étaient que des « démagogues ». Heureusement, remarque Lénine (I, 273) :

« Les Allemands accueillent par un sourire de mépris ces tentatives démagogiques d'opposer aux « meneurs » la « foule », d'éveiller en cette dernière les mauvais instincts de vanité et d'enlever au mouvement sa solidité et sa stabilité en sapant la confiance de la masse envers ses chefs. Les Allemands sont assez développés politiquement pour comprendre que sans une « dizaine » de chefs de talent éprouvés, professionnellement préparés et instruits par une longue pratique, parfaitement d'accord entre eux, aucune classe de la société moderne ne peut mener résolument la lutte. »

Plus tard, Lénine a amèrement regretté le fait d'avoir été l'allié des « bonzes » contre les éléments révolutionnaires qui cherchaient à secouer l'appareil sclérosé du parti. Mais il n'a jamais mis en doute la conception bureaucratique de l'organisation qu'il avait héritée de la social-démocratie allemande.

Le primat de l'appareil.

Pour Lénine, le principe bureaucratique d'organisation où tous les responsables sont nommés par le centre et où la masse est rigoureusement tenue en main par l'appareil, était le principe même de toute organisation authentiquement révolutionnaire :

« Le bureaucratisme par opposition au démocratisme, c'est le centralisme par opposition à l'autonomisme ; c'est également le principe d'organisation de la social-démocratie révolutionnaire par opposition au principe d'organisation des opportunistes. Ces derniers vont de la base au sommet et par conséquent ils défendent partout où il est possible et dans la mesure du possible, l'autonomisme, le « démocratisme » allant jusqu'à l'anarchisme. Les révolutionnaires descendent par contre du sommet à la base, préconisant l'extension des droits et des pleins pouvoirs du centre par rapport aux parties » (I, 397).

Seul un appareil hiérarchisé de secrétaires et de « permanents » pouvait rendre possible l'uniformisation des pensées que réclamait Lénine quand il disait qu'il faut au parti des révolutionnaires professionnels 90 % d'unanimité. La bureaucratie qu'il était convenu jusqu'alors de considérer comme un mal nécessaire, s'élève ainsi à la hauteur d'un principe. Il se forma de la sorte une hiérarchie de « comitards », un appareil de secrétaires et une psychologie d'« hommes de l'appareil » dont l'histoire des partis n'offre pas d'équivalent. Un appel lancé par Staline au moment de la révolution de 1905 montre bien quelles étaient la psychologie et la perspective historique des hiérarques de l'appareil :

« Tendons-nous la main et serrons-nous autour des comités du parti. Pas un instant, nous ne devons oublier que seuls les comités du parti peu-

(33) Robert MICHELS : *Zur Soziologie des Parteiwesens* (édit. Kröner, 1957), p. 166.

vent nous diriger comme il convient, que seuls ils nous éclaireront la voie de la terre promise ! »

Les comités du parti étaient conçus comme la colonne de feu qui guidait le peuple élu dans le désert ! Le même jour (9 janvier 1905), Lénine appelait les masses à « donner libre cours à la haine et à la colère que des siècles de souffrances et de malheurs ont accumulés dans les cœurs ».

On ne saurait mieux exprimer la différence essentielle entre le tribun et le bureaucrate. Néanmoins, le règne futur du secrétaire général était déjà contenu dans la conception léniniste du parti.

Aujourd'hui, après deux guerres mondiales, la *Gleichschaltung* nazie et les épurations stalinien-nes, les idées de Lénine paraissent bien anodines. Tel n'était pas le cas en 1904. Dans le monde actuel où le nombre de groupes qui défendent encore la volonté de liberté devient de plus en plus restreint, on éprouve de moins en moins d'étonnement devant les formules mystiques qui désignent le Parti. Le Parti est « un ordre qui fait régner l'ordre et qui donne des ordres », écrivait récemment J.P. Sartre (34). Pareils propos auraient été purement et simplement inintelligibles il y a cinquante ans. Rosa Luxembourg, par exemple, ne cachait pas son indignation devant les thèses léninistes en matière d'organisation :

« Il nous semble, écrivait-elle en 1904, que ce serait une grosse erreur que de remplacer le contrôle public exercé par les masses ouvrières sur les organes du parti par le contrôle inverse du Comité central sur l'activité du prolétariat (...). L'ultra-centralisme défendu par Lénine nous apparaît comme imprégné, non point d'esprit positif et créateur, mais de l'esprit stérile du veilleur de nuit. Tout son souci tend à contrôler l'activité du parti, non à la féconder ; à retrécir le mouvement plutôt qu'à le développer ; à le juguler, non à l'unifier (...). Rien ne pourrait plus sûrement asservir un mouvement ouvrier, encore si jeune, à une élite intellectuelle, assoiffée de pouvoir, que cette cuirasse bureaucratique où on l'immobilise pour en faire l'automate manœuvré par un comité » (35).

Plekhanov aussi jugeait avec une extrême sévérité le centralisme autoritaire de Lénine : « En définitive, prédisait-il, tout tournera autour d'un seul homme qui, *ex providentia*, réunira en lui tous les pouvoirs » (36). A la même époque, le jeune

Trotsky adressait à Lénine un avertissement tragiquement prophétique :

« L'organisation du parti se substituera au parti, le Comité central se substituera à l'organisation et finalement le dictateur se substituera au Comité central » (37).

La seule chose que Trotsky n'a pas su prévoir, c'est que le dictateur serait le maître même de l'appareil : le secrétaire général. Ce fut sous son règne que s'acheva le processus par lequel l'appareil domina le parti en étouffant toute démocratie interne, pour, enfin, se substituer en lui.

Suppression de la démocratie.

Du temps de Lénine, le monolithisme n'était encore qu'une formule abstraite : s'il est pénible de découvrir dans la conception léniniste du parti les principes mêmes qui ont permis aux épigones d'étouffer la démocratie dans le parti, les syndicats et les soviets, il ne faut pas oublier que jusqu'à la mort de Lénine le parti garda néanmoins un caractère plus ou moins pluraliste. Jusqu'à la révolte de Cronstadt (1921), la liberté de discussion restait entière et toutes les fois qu'un problème important se posait une discussion publique avait lieu dans les journaux où chaque tendance pouvait exposer ses vues, et dans les réunions publiques. Ainsi, pendant le grand débat sur les syndicats (1920-21) cinq tendances s'affrontèrent et ce n'est que le fameux X^e congrès du parti (1921) qui mit fin à l'interminable débat en approuvant Lénine par 336 voix contre 50 à Trotsky et 18 au groupe de l'« Opposition ouvrière ». Les fractions furent interdites et le monolithisme fut imposé pour des raisons indépendantes de la conception léniniste du parti, extérieures à l'ordre politique proprement dit. Lorsque la révolte de Cronstadt démontra que le régime avait perdu l'appui aussi bien des ouvriers que des paysans, le seul moyen pour garder le pouvoir était de fermer le parti à toute influence venant du dehors : aussi bien des ouvriers « déclassés et susceptibles de flottement anarcho-menchévistes » (selon la formule de Lénine : II, 903), que

(34) J.P. SARTRE : *op. cit.*, n° 84-85, p. 759.

(35) Rosa LUXEMBOURG : *Centralisme et démocratie*, 1904. Dans *Marsisme contre dictature* (Paris, 1946), pp. 23, 25 et 30.

(36) Cité par Boris SOUVARINE : *Staline* (1935), p. 67.

(37) TROTSKI : *Nos tâches politiques*, 1904. Cité par SOUVARINE : *op. cit.*, p. 66. On sait qu'après 1917, Trotsky a désavoué cette brochure qu'il n'a jamais laissé traduire du russe.

des paysans classés comme « petits-bourgeois » et redoutés comme « restaurateurs du capitalisme » (II, 713). L'interdiction des fractions était nécessaire parce que, disait Trotski, « toute fraction organisée avait tendance à devenir le porte-parole d'intérêts sociaux particuliers (...), l'expression des intérêts d'une classe hostile ou semi-hostile au prolétariat » (38). Or, il est hautement significatif que la première fraction à être interdite fut celle de l' *Opposition ouvrière* ! Cette fraction qui groupait peut-être la majorité des éléments prolétariens du parti, était la seule à se rappeler les promesses de 1917 et à réclamer la gestion de l'économie par les syndicats, conformément au programme même du parti !

Dans les pays démocratiques, la bureaucratisation des partis tient à des facteurs purement politiques : manque de rayonnement intellectuel, absence de fortes personnalités, baisse du dynamisme des membres, etc. Par contre, en U.R.S.S. la bureaucratisation du parti a été un phénomène social total traduisant à l'intérieur du parti unique les tensions de classe qui se manifestaient entre la bureaucratie au pouvoir et les classes ouvrière et paysan qui avaient été les protagonistes de 1917. Le « principe bureaucratique » qui était encore une formule abstraite du temps de Lénine, devint une réalité lorsque, sous la pression de cette nouvelle lutte de classes, le parti fut contraint de se replier sur son armature et de développer la structure verticale qui servit par la suite de modèle à tous les partis de l'Internationale Communiste.

Ce système qui présuppose une unité monolithique à l'échelon le plus élevé, est destiné à empêcher absolument tout développement de schismes et de fractions à l'intérieur du parti : d'une part, la direction se réserve le monopole exclusif de la presse du parti ; la minorité ne peut jamais soumettre à la discussion publique le différend qui l'oppose à la majorité. Plus : elle doit défendre devant la base les thèses de la direction. D'où le caractère toujours imprévisible des épurations totalitaires où l'on apprend que des chefs jusqu'alors unanimement adorés étaient depuis toujours des traîtres et des agents à la solde de l'étranger. De là vient aussi la dépersonnalisation complète des chefs totalitaires. Leurs idées sont inconnues et inconnaissables ; leur langage est impersonnel et stéréotypé ; leur existence fonctionnalisée ne laisse percevoir aucun trait vraiment personnel :

un historien comme Plutarque, capable d'exprimer par des anecdotes la densité particulière des figures historiques, un mémorialiste comme Retz pour qui un geste, un mot traduit une matière d'être, un style d'action, seraient complètement dépayés dans l'univers totalitaire. A cette dépersonnalisation de la direction correspond une « atomisation » complète de la base : au mutisme des chefs répond l'usage complémentaire qui veut que tout document signé par plusieurs militants ait un caractère nécessairement « fractionnel » et schismatique. En outre, le cloisonnement des cellules permet de circonscrire et d'étouffer les voix indépendantes : une dissidence née dans une cellule ne parvient pas à se communiquer aux autres. D'une manière générale, l'opinion de la base n'arrive guère à passer à travers les divers degrés d'organisation étagés sous le Comité central et contrôlés par l'appareil hiérarchisé des « permanents ». Aussi les désaccords qui peuvent surgir aux échelons intermédiaires restent, en général, cachés aux militants tenus à la discipline comme des religieux soumis aux vœux : la structure verticale de l'organisation, les congrès soigneusement préparés par l'appareil et transformés en assemblées de fonctionnaires, interdisent aux cadres moyens de faire appel à la base contre la politique des dirigeants.

Il est évident que pareille structure organisationnelle serait impossible sans une foi absolue et fanatique en la valeur et la légitimité des fins poursuivies. D'où l'importance capitale que prend l'unité doctrinale dans la conception léniniste du parti. Pourtant, l'obsession idéologique ne suffit pas pour assurer la cohésion d'un groupe qui renonce d'emblée à la liberté. Il fallait aussi des compensations psychiques.

Narcissisme de l'avant-garde.

En 1910, en analysant les structures des partis socialistes, Robert Michels avait signalé les progrès fulgurants de l'esprit de discipline et d'acceptation passive dans la masse des militants. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'une obéissance à quelques mots d'ordre limités à des questions pratiques, mais d'une acceptation « enthousiaste » de directives englobant la politique et la culture, la vie privée, la vie tout court. « *Le temps où il nous*

(38) TROTSKI : *Cours nouveaux*, 1923. Dans *Les Bolcheviks contre Staline* (1957), p. 25.

faudra désapprendre la politique », qu'annonçait Nietzsche (39), est déjà derrière nous : notre époque de politisation totale a abouti à ce résultat paradoxal qu'elle a tué la politique en la rendant totale, alors qu'elle est par nature partielle, en l'identifiant avec ce qu'elle ne peut pas être, la vérité de la raison et le salut de l'âme. Comment cette *dépolitisation* est-elle devenue possible ? Quelles sont les forces qui ont réfoulé la politique au moment même où elle envahissait tous les autres domaines ?

Déjà en 1902, à la liberté d'opinion et au principe d'électivité, Lénine opposait la confiance réciproque, l'esprit de fraternité d'armes et de camaraderie exaltée qui devait régner au sein du groupe des révolutionnaires professionnels. Déjà dans le *Catéchisme révolutionnaire* de Bakounine-Netchaïev nous lisons (§ 9) : « Il est superflu de parler de solidarité entre les révolutionnaires ; en elle réside toute la force de l'œuvre révolutionnaire ».

Lénine ira beaucoup plus loin :

« Le seul principe sérieux en matière d'organisation pour les militants de notre mouvement doit être : secret rigoureux, choix rigoureux des membres, préparation de révolutionnaires professionnels. Ces qualités étant réunies, nous aurons quelque chose de plus que le « démocratism » : une entière confiance fraternelle entre révolutionnaires » (I, 291).

Lénine ne pouvait pas prévoir que les révolutionnaires professionnels pousseraient si loin la « confiance fraternelle » dans leurs rapports réciproques que pour régler les divergences d'opinions ils ne trouveront qu'un seul moyen : s'entre-tuer et déshonorer jusqu'au bout les victimes. Mais, indépendamment de ces avatars de la camaraderie, ce que Lénine aurait dû savoir c'est que pour la plupart de gens qui, en quête d'une direction, se rattachent à un ordre fermé qui les invite à des vastes entreprises, une telle dépréciation du « démocratism », jugé humain-trop humain par rapport à l'ivresse que procure l'union solennelle au sein d'un groupe compact « entouré d'ennemis de toutes parts et marchant presque constamment sous leur feu » (I, 179), entraînerait inmanquablement une adhésion au principe de la société militaire où la discipline tient lieu de pensée et conférerait une auréole d'héroïsme au *Zusammenmarschieren* et à l'aversion contre le principe même

de la responsabilité personnelle. Michels avait déjà noté l'« étroite ressemblance » qui existait en 1910 entre le langage de la social-démocratie et le jargon militaire (40). Que dirait-il aujourd'hui où l'on ne s'étonne plus d'entendre parler du « front de la biologie » ou du « front de la musique » ?

D'après Lénine, la mentalité autoritaire, proprement « caporaliste » qui rendit possible ces termes aussi barbares qu'absurdes, correspond à la nature même de la classe ouvrière. À l'en croire, celle-ci n'aspire qu'à retrouver à l'intérieur du parti les mêmes conditions d'organisation et de fonctionnalisation qui règnent dans les usines.

La « discipline prolétarienne ».

D'après Lénine, la classe ouvrière constitue un milieu tel qu'il est possible de développer à volonté le réflexe du conformisme. Après avoir, dans *Que faire ?*, exalté les « intellectuels bourgeois » détenteurs exclusifs de la « science prolétarienne », et abaissé systématiquement les ouvriers « abrutis par le capitalisme », incapables de s'élever à la « véritable conscience politique », Lénine se lance, dans *Un pas en avant, deux pas en arrière*, dans une violente diatribe contre les « intellectuels » dont il dénonce la répugnance à accepter son « principe bureaucratique » et son centralisme autoritaire. Le prolétariat, dit-il, « ne craint pas l'organisation, ni la discipline... Le prolétariat est préparé à l'organisation par toute son existence de façon beaucoup plus radicale que bien des intellectuels... Ce n'est pas le prolétariat, mais certains intellectuels qui manquent d'éducation quant à l'organisation et à la discipline » (I, 390).

Ce fut la première fois que Lénine a reconnu un certain mérite aux ouvriers par rapport aux intellectuels, et ce fut pour opposer l'« anarchisme de grand seigneur » des intellectuels à l'esprit de subordination qu'il attribuait aux prolétaires et qu'il identifiait sans trop de mal avec l'« organisation ». À ses adversaires qui l'accusaient de concevoir le parti comme une « immense fabrique avec à sa tête un directeur, le Comité central » (I, 392), Lénine répondit en ces termes :

« Ce mot terrible trahit du coup la psychologie de l'intellectuel bourgeois, qui ne connaît ni la pra-

(39) NIETZSCHE: *La Volonté de puissance*, § 960.

(40) MICHELS: *op. cit.*, p. 40.

tique ni la théorie de la discipline prolétarienne. Cette fabrique qui, à d'aucuns, semble être un épouvantail, et rien que cela, est la forme supérieure de coopération capitaliste, qui a groupé, discipliné le prolétariat, lui a enseigné l'organisation... » (I, 392).

Au premier rang de ces « intellectuels bourgeois » pour qui la fabrique est un « épouvantail », il faut mettre Marx et Engels : toute leur œuvre est une dénonciation de l'« autocratie », du « despotisme » et de la « discipline militaire » qui règne dans les usines où le capitaliste légifère en « autocrate » et où les ouvriers sont « chosifiés » et réduits au rôle d'exécutants sans aucun droit de participation au contrôle et à la gestion. A la fin du siècle dernier, Taylor disait aux ouvriers : « N'essayez pas de penser ; d'autres feront cela pour vous ». Trente ans plus tard, Ford disait de ses ouvriers : « Ils n'aiment pas penser par eux-mêmes » ; c'est cette « aliénation » contre laquelle s'élève l'action ouvrière sous toutes ses formes, que Lénine a voulu ériger en principe de l'organisation révolutionnaire :

« La discipline et l'organisation que l'intellectuel bourgeois a tant de peine à acquérir, sont très aisément assimilées par le prolétariat, grâce justement à cette « école » de la fabrique. La crainte mortelle de cette « école » caractérise bien le mode de pensée qui reflète les conditions d'existence petites-bourgeoises (des intellectuels)... La division du travail sous la direction d'un centre leur fait pousser les clameurs tragi-comiques contre la transformation des hommes en « rouages et ressorts »... » (I, 393).

Ces idées ont fait leur chemin et la passivité irrémédiable des ouvriers est devenue un axiome de la pensée « révolutionnaire ». Comme dit J.P. Sartre, qui a eu le mérite de dire tout haut ce que les autres murmurent sous cape :

« Puisque des spécialistes, dans les bureaux de l'entreprise, se chargent de répartir les tâches, il faut bien que d'autres spécialistes, dans d'autres bureaux, pensent contre cette pensée et décident des modalités de l'action revendicative... » (41).

En 1904, on ne pouvait pas être « révolutionnaire » à ce point. Rosa Luxembourg, par exemple,

avait une idée essentiellement différente de l'« école de la fabrique » :

« La discipline que Lénine a en vue est inculquée au prolétariat non seulement par l'usine, mais encore par la caserne et par le bureaucratisme actuel, bref par tout le mécanisme de l'État bourgeois centralisé. C'est abuser des mots et s'abuser soi-même que de désigner par le même terme de « discipline » deux notions aussi différentes que, d'une part, l'absence de pensée et de volonté dans un corps aux mille mains et aux mille jambes, exécutant des mouvements automatiques et, d'autre part, la coordination spontanée des actes conscients, politiques d'une collectivité. Que peut avoir de commun la docilité bien réglée d'une classe opprimée et le soulèvement organisé d'une classe luttant pour son émancipation intégrale ? Ce n'est pas en partant de la discipline imposée par l'État capitaliste au prolétariat, ce n'est pas en substituant à l'autorité de la bourgeoisie celle d'un Comité central socialiste, ce n'est qu'en extirpant jusqu'à la dernière racine ces habitudes d'obéissance et de servilité que la classe ouvrière pourra acquérir le sens d'une discipline nouvelle, le sens de l'auto-discipline librement consentie de la social-démocratie » (12).

Il appartenait aux héritiers de Lénine de démontrer, unis sur ce point aussi à leurs pires ennemis, que l'« école de la fabrique » se trouve en chacun de nous, que le vieil instinct de servilité, de « peur de la liberté », de crédulité superstitieuse est toujours prêt à rebondir à la surface. L'étouffement planifié de toute vie publique, de toute forme indépendante d'action et de pensée, dans les régimes totalitaires, de quelque couleur qu'ils soient, n'aurait aucune signification essentielle, ne serait qu'une forme aberrante et risible de combinaison des *mass media* avec la technique policière, si l'homme « pré-totalitaire » n'avait déjà « désappris la politique », si la nostalgie d'une impossible eschatologie n'avait paralysé le nerf même de la volonté politique, si la politique obsessionnelle n'avait déjà tué la politique tout court : rien ne garantit les Euménides de la Cité contre le retour des Erinnyes.

(41) J.P. SARTRE : *op. cit.*, n° 101, p. 1803.

(42) ROSA LUXEMBOURG : *op. cit.*, pp. 22-23.



Etudes récentes sur l'U.R.S.S.

par Léo MOULIN,
Professeur au Collège d'Europe, Bruges.

★

Pareille au fleuve du Poète, la littérature consacrée au phénomène soviétique « s'écoule et ne tarit pas ». Elle s'accroît au contraire et il est désormais impossible d'en contrôler le flux. Je veux dire : lire l'essentiel de ce qui paraît dans ce secteur. La soviétologie est désormais une discipline de spécialistes, aussi éloignée des improvisations des journaux que des discours des politiques. Malheureusement, ce n'est pas elle qui dicte ni même inspire les décisions du monde atlantique. Une fois de plus, l'expert est coupé de tout contact, que ce soit avec l'opinion publique ou avec les détenteurs du pouvoir. Il ne reste donc au politologue que l'amer et subtil plaisir de lire des ouvrages, le plus souvent de valeur, qui traitent du seul problème de notre siècle, de celui en tout cas qui conditionne tous les autres, et qui cependant n'ont aucune chance (ou bien peu) d'exercer une influence, si minime soit-elle, sur la conduite des hommes d'aujourd'hui.

*
**

Il est impossible de faire le compte rendu de l'ouvrage collectif que vient de publier le Centre de Recherches sur l'U.R.S.S. et les pays de l'Est, de la faculté de droit de Strasbourg (1) : 700 pages hautes et massives, 25 articles consacrés aux différents aspects de la vie constitutionnelle, de la vie administrative, économique et culturelle, en U.R.S.S., et à la politique extérieure de l'Union Soviétique ; une vaste et riche documentation comprenant constitutions, statuts du parti communiste, programme du parti (en 1919), textes législatifs et projets de loi ; une bibliographie, etc. On en est réduit à signaler cet effort imposant qui embrasse la plupart des aspects de la vie soviétique.

L'initiative et la réalisation d'une œuvre aussi vaste sont dues au professeur M. Mouskely, dont

nos lecteurs pourront apprécier la compétence et la parfaite objectivité en lisant le bel article que publie la présente livraison de *Res Publica* (2). Celui-ci s'est entouré d'une pléiade de collaborateurs « occidentaux », R. Schlesinger, Z. Jedryka, G. Langrod, A. Inkeles, H. Chambre, P. Naville, F. Fetjö, soviétiques, N.P. Farberov, D.A. Keri-nov, etc. et polonais. A. Lopatka, H. Groszyk, publiés côte à côte, dans un esprit sinon d'entente ou de mutuelle compréhension, tant s'en faut, du moins de relative et neuve tolérance.

En fait, à lire ces articles solides et par moments touffus, on n'a pas l'impression qu'ils marquent l'annonce d'un rapprochement, si minime soit-il, des points de vue.

Le dialogue de sourds se poursuit. Les soviétiques n'invoquent que Lénine, Khrouchtchev ou Gomulka, ignorent (ou, en tout cas, ne citent jamais) les auteurs non soviétiques, et développent, comme d'habitude, les thèses les plus orthodoxes du « marxisme-léninisme » : « L'état socialiste, loin de s'affaiblir, se renforce et s'affermir » ? Thèse conforme, on s'en doute, aux prévisions de Marx et de Lénine. « Les décisions et les directives du parti (communiste) président (...) à l'activité de tous les organes de l'Etat » ? Mais, de toute évidence, c'est par simple autorité morale et politique, et non par contrainte. « Les revenus réels des ouvriers soviétiques (...) se sont accrus en 1959 de 5,7 fois par rapport à 1913 ». Bien sûr, il ne pourrait en être autrement. (En fait pour J. Chapman, N. Iasny, P. Wiles, L. Laurat, qui sont parmi les experts « occidentaux » les plus autorisés en la

(1) L'U.R.S.S. Droit, Economie, Sociologie, Politique, Culture. Editions Sirey, Paris, 1962, t. I.

(2) Le professeur M. Mouskely a également publié, en collaboration avec Z. Jedryka, *Le gouvernement de l'U.R.S.S.*, Bibliothèque de Science Politique, P.U.F., Paris, 1961, à tous égards remarquable et digne d'attention.

matière, le niveau des salaires de 1959 ne se situe pas beaucoup plus haut que celui de 1928, et peut être est même inférieur à celui de 1913). « De larges masses laborieuses prennent une part de plus en plus active à la direction de la production ». « Le principe du centralisme démocratique est devenu l'idée directrice des modifications de la vie économique », etc. etc.

Somme toute, les thèmes que la presse nous a rendu familiers, développés dans l'esprit de l'orthodoxie du jour la plus rigoureuse.

Il n'en va pas de même du côté des « occidentaux » : ceux-ci connaissent le plus souvent le russe, et toujours les classiques du marxisme-léninisme — leur bibliographie l'atteste à suffisance —, observent les réalités du monde communiste, en général avec sympathie, et toujours avec la plus parfaite objectivité, et soulignent volontiers les aspects positifs de l'évolution que subit actuellement la société soviétique. Ni G. Langrod, ni H. Chambre, ni Z. Jedryka, ni B. Kerblay — pour ne citer que ceux-là — ne sont des « anti-communistes systématiques », bien au contraire. C'est pourquoi leurs conclusions sont prudentes, variées, nuancées, disponibles, « ouvertes » à toutes les révisions qui s'imposent. On ne pourrait en dire autant de celles que formulent leurs collègues soviétiques. De ce point de vue, ce premier contact ne s'avère donc pas très fécond. Sans doute, parce qu'il n'y a pas eu de contact, la volonté de comprendre l'autre étant restée unilatérale. Mais l'expérience méritait d'être tentée et se poursuivra. Et il faut féliciter le professeur Mouskely et sa très brillante équipe du Centre de l'avoir entreprise et finalement menée à bien. Il y a, dans le gros volume qu'ils ont publié, une richesse et une nouveauté de perspectives qui font bien augurer des ouvrages qui suivront.

*
**

« La Révolution, écrivait Léon Trotsky, en 1937, en parlant du mouvement qui, selon lui, renverserait un jour, tôt ou tard, la bureaucratie stalinienne, la Révolution ouvrira toutes les armoires secrètes, revisera tous les procès, réhabilitera les calomnies, dressera des monuments aux victimes, vouera une malédiction éternelle aux bourreaux... » La Révolution mise à part, c'est à quoi nous assistons. Le procès des procès de Moscou est entamé. La révision est engagée. Et c'est M. Khrouchtchev lui-

même qui, sans oser dire déjà le nom des victimes du stalinisme, propose de dresser un monument à leur mémoire injustement bafouée. Parmi elles, on rangera sans aucun doute Zinoviev. Non que l'homme ait été fort sympathique. « Il avait introduit, contre Trotsky, écrit M.G. Rosenthal (3), les procédés de lutte intérieure que Staline devait, par la suite, développer contre tous ses adversaires et contre Zinoviev lui-même » (p. 32). Il capitula devant Staline plus que tout autre (p. 41). Il ne sut pas mourir, lui qui avait fait périr des milliers d'hommes (p. 161-162). Au pouvoir, il s'était révélé dur et sarcastique. Mais il a été victime d'une monstrueuse iniquité et c'est à ce titre que G. Rosenthal, qui, avec David Dallin, Boris Souvarine, Bertram Wolfe, et quelques autres, fait partie de la « Commission internationale pour la révision des procès de Moscou » (4), fondée à l'initiative de David Rousset, a entrepris de constituer ce dossier accablant. Il rappellera à ceux de nos lecteurs qui ont vécu les années 30 l'impression d'absolu dépaysement que leur laissaient alors les confessions publiques des accusés. M. Khrouchtchev a beau avoir expliqué, en octobre 61 notamment, comment pareils aveux étaient arrachés ; on n'en garde pas moins l'impression, aujourd'hui encore, que bon nombre des techniques du « lavage de cerveaux » utilisées par les Chinois et par les Russes nous sont restées inconnues. Le plus extraordinaire sans doute, c'est qu'à l'époque il se trouva des hommes qui n'étaient pas communistes, pour défendre le bien-fondé, la légitimité, la régularité de ces procès de sorcellerie. La nature humaine est décidément bien impressionnable.

*
**

Il y a quelque chose d'émouvant dans la longue fidélité que Pierre Naville a vouée à Trotsky : les quelque 200 pages, alertes, chaudes, intelligentes qu'il vient de lui consacrer (5), l'attestent à suffisance. L'homme devait être extraordinaire à en juger par son œuvre et par la trace qu'il a laissée dans le cœur de ceux qui l'ont approché : Victor-

(3) Mémoire pour la réhabilitation de Zinoviev (L'Affaire Kirov), Paris, Julliard, 1962.

(4) A ne pas confondre, semble-t-il, avec la « Commission pour la vérité sur les crimes de Staline », qui a publié, en mai 1962, un bulletin d'information, et qui compte des hommes tels que Fr. Bondy, P. Naville, M. Collinet, J. Cassou, Fr. Fetjô, J. Gorkin, A. Philip, G. Rosenthal, A. Rosmer, D. Rousset, M. Sperber, G. Tillion, etc.

(5) Trotsky vivant, Paris, Julliard, 1962.

Serge m'en a souvent parlé en des termes qui ne trompent pas. Naville à son tour, nous dit ce qu'il fut, en procédant par petites esquisses : « Première rencontre », « Traits et portraits », « Caractère de Léon Trotsky », etc. Le chef et l'organisateur de l'insurrection d'Octobre 17, l'écrivain, l'agitateur, le proscrit y apparaissent au naturel, dominant de toute leur stature l'époque et la Révolution, Lénine excepté ». « On n'a pas si fréquemment la chance de rencontrer un homme qui soit la mesure de toutes choses », écrit P. Naville, pour expliquer son dessein. Et c'est vrai. « Combien d'hommes ont amené à ce point de perfection le double héritage d'une œuvre dans l'action et dans les lettres ? » ajoute-t-il. Et c'est également vrai.

Pourtant, Trotsky a été vaincu, et comme peu d'hommes l'ont été. Il a passé les longues années de son exil à expliquer pourquoi et comment (Naville cite p. 122 une lettre de lui, datée de 1938, qui illustre fort bien sa façon de traiter le problème), sans avoir jamais réussi, me semble-t-il, à déceler les véritables raisons de son échec. Il écrit : « Chacun de ces groupes (les girondins, les dantonistes, les robespierristes qui fournissent le canevas de sa réflexion) a épuisé à un moment donné ses possibilités politiques et ne pouvait plus avancer contre la réalité puissante : conditions économiques intérieures, pression internationale, nouveaux courants qui en étaient la conséquence dans les masses, etc. » Bien entendu, Trotsky pense ici à lui-même. S'il a été vaincu c'est par le verdict de l'histoire.

Il ne se demande pas si, et dans quelle mesure, sa propre action n'a pas contribué à créer « les conditions économiques intérieures » et « la pression internationale » qui devaient aboutir à sa défaite. Il ne voit pas que le parti de Lénine étant au départ ce qu'il était, ne pouvait déboucher que dans la dictature bureaucratique du secrétariat. Il ne comprend pas que l'arrogante dureté intellectuelle, politique et policière dont il a fait preuve à l'égard de ses adversaires, automatiquement baptisés « ennemis de classe » socialistes de gauche, menchévicks, bundistes, etc. devait se retourner tôt ou tard contre lui. C'est sur le sort des marins de Cronstadt — la question qui troublait particulièrement Victor-Serge — qu'il aurait dû méditer, plus que sur le sien — et il ne l'a pas fait. Il aurait peut-être fini par comprendre combien sa propre conception de l'action révolutionnaire, du

parti, de la société et de l'histoire scellait d'avance son destin.

Qu'on le veuille ou non, le stalinisme est la conséquence directe des postulats léniniens : la très belle revue doctrinale *Preuves* que publie à Bruxelles l'Institut Imre Nagy de sciences politiques, vient encore d'en fournir la preuve (6). Et, au départ, sur ce point Trotsky était d'accord à 100 % avec Lénine.

C'est pourquoi Trotsky au pouvoir et conservant pendant trente ans les rênes du gouvernement n'aurait guère différé du vieux tyran géorgien. Qui sait si son arrogance doctrinale ne l'aurait pas amené à poursuivre une politique encore plus sanglante ? « Le pouvoir corrompt ; le pouvoir absolu corrompt absolument », disait Lord Acton. Trotsky, maître de toutes les Russies, aurait, selon toutes vraisemblances, prouvé une fois de plus la vérité de cet adage.

*
**

Sur le plan humain, l'aventure de Milovan Djilas est émouvante (7). Cet homme, de très haute qualité morale, intelligent, droit, bon observateur, militant communiste impeccable, l'un des principaux dirigeants yougoslaves, a accepté de payer cher le droit de penser librement dans un État communiste. De sang-froid, calmement. Libéré sur parole en janvier 1961, il a écrit ses *conversations avec Staline*, et le 15 mai 1962, il était arrêté « pour divulgation de secrets officiels ». Il vient d'être condamné à cinq ans de détention. Avec ses peines antérieures, il devra passer près de dix ans en prison.

Sur le plan de l'évolution doctrinale, l'œuvre rejoint la désormais longue série des ouvrages que les communistes déçus — de Ciliga à Victor-Serge, de Dwight Mac Donald à Arthur Koestler, du Campesino à Fougeyrollas, pour ne citer que ces quelques exemples parmi bien d'autres — ont consacrés à leur drame. De ce point de vue, elle n'est ni tragique, ni instructive, ni même exemplative. En décrivant les étapes de son désenchantement — Enthousiasme, Doutes, Désillusions — Djilas ne fait que suivre la voie de ses prédécesseurs.

(6) Dans un numéro remarquable (2-3, 1962), tout entier consacré aux problèmes du stalinisme et de la déstalinisation. Articles de P. Nenni, P. Fougeyrollas, W. Léonhard, Kl. Mehnert, K. Papaioannou, etc. (467, avenue Brugmann, Bruxelles 18).

(7) *Conversations avec Staline*. Paris, Gallimard, 1962.

Pour l'observateur occidental, le problème est de comprendre comment un homme de cette haute qualité morale pouvait encore en 1942 nourrir autant d'illusions. Il écrit (p. 67), parlant de Staline : « Il était l'incarnation même d'une idée, une idée de pureté aux yeux des communistes, une idée infaillible et sans tâche ». Les Procès des années 30 ? Justifiés, puisqu'il s'agissait de mettre à la raison « des espions et des naufrageurs... des ennemis de classe... » Les Purges de la Iéjovtchina ? Des « faits exagérés ou insignifiants » (p. 68). Nourrit-il quelque doute sur la conduite de Staline ? Il s'impute à péché cette « mauvaise pensée ». Aucun séminariste, je crois, ne parlerait aujourd'hui de son supérieur (ni même du Pape) dans les termes émus qui sont ceux de Djilas parlant de Staline : « Avec une affection teintée de tristesse, j'évoquai un Staline âgé sous les traits du vieux petit père, qui, toute sa vie avait veillé et veillait encore, au succès et au bonheur de toute la race communiste » (p. 162). Les passages de ce genre se retrouvent presque à chaque page.

Cet aspect religieux, sacré, « sacralisé » du communisme (8) étonne ceux qui ne sont guère enclins à consommer « l'opium des intellectuels » (9), mais il explique qu'un Djilas ait pu écrire (p. 69) : « Dans le communisme... il importe plus de savoir comment l'essentiel est accompli, que de se demander par qui », sans voir que la seule question importante est de savoir par quels moyens l'essentiel sera accompli.

Pour le reste, le « désenchantement » (au sens propre du terme) ressenti par Djilas est assez violent pour ne lui laisser aucune illusion quant à la réalité de la « déstalinisation » khrouchtchéviennne. Il écrit fort justement (p. 207) : « La sombre présence de Staline (...) malgré les malédictions dont son nom est l'objet aujourd'hui, est encore vivante dans les fondations sociales et spirituelles de la collectivité soviétique... en dépit de ses réussites techniques gigantesques et peut-être en grande partie à cause d'elles, (la société soviétique) (...) est toujours emprisonnée dans ses structures (...) staliniennes et dogmatiques ».

C'est là, pour tout observateur quelque peu averti des réalités soviétiques, une opinion autrement lucide que celle qu'expose M. V. Leduc, dans *la Coexistence Pacifique* (10) ou par M. Ed. Karelj, dans *le Socialisme et la Guerre* (11). Oeuvres que liront avec beaucoup d'intérêt tous ceux que

divertissent les querelles des théologiens de la dialectique ; mais qu'une étroite orthodoxie gênent aux entournures, au point de stériliser grandement le fruit de leurs subtils efforts.

*
**

La bonne volonté extrême de M. G. Kennan (12) aboutit, par un tout autre chemin, aux mêmes illusions coexistentielles. Encore qu'elles se soient quelque peu nuancées, ces derniers mois, — depuis les entretiens de Rheinfelden (13) — elles n'en risquent pas moins, en raison de la haute qualité sociale de leur auteur, de faire quelque dégât.

*
**

Bien qu'il ne soit pas dans l'usage de parler d'un ouvrage paru il y aura bientôt 30 ans (en 1935), ce qui précède m'incite à rappeler l'œuvre de Boris Souvarine, *Staline, Aperçu historique du bolchévisme* (14).

Je viens de la relire : on n'a rien fait de plus solide, de plus intelligent, de plus lucide, de plus perspicace. Souvarine avait tout mis en œuvre pour analyser, de quelle façon impitoyable, et pour démystifier le mythe de Staline : sa connaissance totale et sans faille des œuvres et des hommes, sa redoutable perspicacité naturelle, son ironie cinglante, son engagement. Il a tout vu, tout décelé, tout prévu (15). Les discours prononcés par

(8) Sans le vouloir la description du XX^e Congrès (1956), que donne le correspondant de l'*Unité* à Moscou, G. Boffa, *Le grand tournant*, Paris, 1960, atteste ce caractère religieux et sacré du communisme moderne. Les mots « idole » et « sacrilège » alternent sous la plume du chroniqueur (voir p. 51 et suivantes). Tous les paganismes débouchent dans les mysticismes orientaux : notre siècle ne fait pas exception. Pour avoir chanté : « Il n'est pas de Sauveur Suprême, ni Dieu, ni César, ni Tribun », il a adoré dix Césars, de carnaval ou de *Gotterdämmerung*, et vénéré dix Pères des Peuples.

(9) R. Aron, Paris, Calmann-Lévy, *Liberté de l'Esprit* (1955).
(10) Paris, Julliard, 1962.

(11) Paris, Julliard, *Les Temps Modernes* (1962).

(12) *La Russie soviétique et l'Occident, Quarante années d'histoire*. Paris, Calmann-Lévy, 1962, pp. 354-357.

(13) Calmann-Lévy, *Liberté de l'Esprit* (1960).

(14) Paris, Plon. Nouvelle édition, complétée d'un chapitre inédit et d'un Index (1940).

(15) B. Souvarine dirige à l'heure actuelle avec une maîtrise sans égale *Le Contrat Social, Revue historique et critique* des faits et des idées, publiée par l'Institut d'Histoire sociale de Paris (165, rue de l'Université, Paris 7^e) qui, sur le plan de l'interprétation des phénomènes marxistes, communistes et soviétiques, est sans conteste la meilleure revue du monde. L'équipe composée de P. Barton, M. Collinet, K. Papadannou, Y. Lévy, L. Emery, E. Délimars, A. Patri, etc. est une des plus prestigieuses qui soient.

M. Khrouchtchev en 1956 et en 1961 n'ont pu que confirmer ses vues, tout en restant encore fort en deçà de la réalité entr'aperçue par Souvarine. Moralité : on peut faire œuvre d'historien, eût-on le nez sur l'événement. Mais il y faut des qualités peu communes (16).

*
**

« Comment des organisations de renseignements et de contre-espionnage peuvent-elles exister et être efficaces à l'intérieur d'un cadre démocratique ? » se demande Sanche de Gramont, l'auteur de l'ouvrage le plus sérieux sans doute (17) qui ait été écrit depuis longtemps sur « la guerre secrète » des services secrets (18). C'est ce point de vue qui intéresse spécialement le politicologue. Les méthodes légales sont souvent archaïques quand il s'agit de combattre un adversaire qui pratique « l'espionnage total » (p. 9). « La nécessité d'un procès public (...) fait hésiter le Gouvernement à engager des poursuites parce qu'il sera obligé d'authentifier officiellement des informations confidentielles » (p. 21). « Les lois existantes ne sont pas applicables au genre de délits commis en période de guerre froide » (p. 22). « L'immunité diplomatique est un obstacle aux recherches et au châtement », « La prescription empêche souvent les poursuites » (idem).

L'auteur conclut : « Le FBI accomplit toute sorte de choses indignes de gentlemen... mais il s'efforce de faire tout cela en gentlemen ». C'est un problème vieux comme le monde. Autre problème politique : comment éviter que les services de renseignements n'influencent les décisions des gouvernements ? « Le C.I.A. joue en fait, écrit Sanche de Gramont (p. 30), en politique un rôle aussi direct que le Département d'Etat ». Tout le reste du livre (plus de 600 pages) qui conte par le menu les histoires les plus sensationnelles de l'espionnage moderne — l'U-2, Rudolf Abel, Burgess et Maclean, etc. — est du même intérêt. Livre inquiétant, traité avec le plus grand sérieux, sans aucune recherche de sensationnel, livre d'histoire et de science politique, sans romanesque aucun et plus passionnant qu'un roman.

*
**

Bien que l'ouvrage de Naum Iasny, *Soviet Industrialization 1928-1952* (19), intéresse plus di-

rectement les économistes que les politicologues, je me permets de le signaler à l'attention des lecteurs de *Res Publica*. C'est un chef d'œuvre. L'évolution économique de l'U.R.S.S. y est, pour la première fois, analysée « en dehors de la fiction des plans quinquennaux » (20). Une documentation impeccable, infinie, diverse, une longue fréquentation du sujet, une connaissance intime de la vie et des problèmes russes et soviétiques, une intelligence aiguë de ce qu'il faut bien appeler, faute de mieux, le « marxisme-léninisme », font de cet ouvrage magistral l'apport le plus considérable qui ait été fait à la soviétologie depuis vingt ans et plus.

*
**

J'en dirai autant du magistral ouvrage que l'économiste américain Abram Bergson consacre au revenu national réel de l'U.R.S.S. depuis 1928 (21) : plus de 400 pages d'analyses critiques, de réajustements, d'estimations que rendent nécessaire les défauts et les déficiences des statistiques soviétiques. Finalement il apparaît qu'il est bien difficile de juger objectivement les résultats des politiques de planification puisque le seul exemple concret qui existe n'est pas concluant. Les pages 259 à 285 sont consacrées à une analyse approfondie des taux de croissance économique de l'U.R.S.S. et des E.U.A. Un ouvrage d'une solidité irréfragable.

*
**

Journalistique, rapide, d'une lecture aisée, le livre de R. Bordaz, *La Nouvelle Economie Soviétique*

(16) Je ne connais qu'un autre exemple de « lucidité engagée » comparable : celle d'A. Rossi, publiant, en 1938, *La Naissance du Fascisme. L'Italie de 1918 à 1922*. Paris, Gallimard, œuvre à ce point objective et perspicace qu'elle a pu être publiée en italien, par son auteur, sous son nom véritable d'A. Tasca, sous le titre *Nascita e Avvento del Fascismo*, Florence, en 1950, sans rien y changer. Les 77 pages de la « Préface à l'évolution italienne » mériteraient d'être traduites et commentées. C'est un chef-d'œuvre.

(17) *La Guerre secrète*. Paris, R. Laffont, 1962.

(18) Il convient toutefois de signaler d'autres bons ouvrages parus sur le même sujet : G. Bailey, *La guerre des services secrets soviétiques*, Paris, Plon (1962), plutôt historique. A. Tully, *C.I.A., Paris, Stock* (1962), qui explique comment fonctionne la Central Intelligence Agency, ses succès et ses échecs (Cuba). J.R. Bourcart, *L'espionnage soviétique*, Paris, Fayard, *Les grandes études historiques* (1961).

(19) *The University of Chicago Press*, 1961.

(20) P. Barton, *Périodisation de l'économie soviétique, Le Contrat social*, janv.-févr. 1962, vol. VI, n° 1, pp. 27-36.

(21) *The real National Income of Soviet Russia since 1928*, Harvard University Press, Cambridge, 1961.

tique, 1953-1960 (22) est un bon reportage qui peut retenir l'attention des non-spécialistes... et des spécialistes des autres disciplines. La bibliographie, pour sommaire qu'elle soit et se reconnaisse, est honnête et de bonne qualité. Quant aux « rapprochements des systèmes », (p. 238 et sv), M. Bordaz nourrit, mais pour d'autres motifs, des raisons de douter aussi pertinentes que celles avancées par le professeur P. Wiles, dans les quelques pages, d'une intelligence étincelante, qu'il a consacrées à la question (23).

*
**

Sous un titre un peu trop voyant peut-être à mon goût, M. Michel Lubrano-Lavadera a publié une excellente étude sur l'organisation du commerce extérieur et l'aide économique soviétique aux pays sous-développés (24). Travail clair, solide, bien documenté. Les attraits (pour le Tiers-Monde) et les dangers (pour le Monde Atlantique) de la pénétration communiste sont soulignés avec beaucoup de force. Ses limites aussi d'ailleurs que tracent assez rapidement les moyens économiques et financiers, malgré tout assez restreints, de l'U.R.S.S. (qui est encore loin de pouvoir offrir du beurre et des canons à son peuple, et, a fortiori, aux autres peuples), la mauvaise qualité des produits offerts et l'arrogance doctrinaire de ses techniciens.

*
**

Les conditions de travail en U.R.S.S. sont le fruit d'un voyage d'étude accompli par l'Association Nationale des Directeurs et Chefs du Personnel (A.N.D.C.P.) de France, en U.R.S.S. du 18 septembre au 2 octobre 1960 (25). Rapport clair, systématique, bien bâti, établi par des hommes qui savent voir clair, qui connaissent les réalités quotidiennes de l'entreprise dans leur pays et sont donc à même de comparer. Les méthodes de rémunération, l'hygiène, la sécurité, la formation des travailleurs, les conditions de vie individuelle (logement, alimentation, habillement, etc.) sont tour à tour étudiées sans préjugés — sinon, chose curieuse, favorables — mais sans trop d'illusions. Certains faits cités, certains chiffres, certaines affirmations mériteraient un examen plus approfondi.

C'est qu'il ne suffit pas de voir pour savoir. Avec le professeur G. Friedmann qui a préfacé l'ouvrage on souhaitera aux voyageurs d'effectuer un second voyage, « dans l'espoir qu'ils verront (...) la société soviétique sous un angle un peu différent et parfois plus réaliste ». Mais on ne peut nier le sérieux de cette enquête entreprise par des hommes « de bonne volonté ».

*
**

Pour finir, j'aimerais signaler l'excellent Annuaire di Politica Internazionale que publie, sous la direction du professeur G. L. Bassani, l'Istituto per gli Studi di Politica Internazionale, de Milan (26) ; un volume de plus de 1.000 pages, fournissant de renseignements de tous ordres, chronologiques, économiques, juridiques, etc., qu'il n'est pas fréquent de trouver réunis, une bibliographie fort bien faite, d'innombrables documents, des études sérieuses et intelligentes, parmi lesquelles celle qui a pour titre « crise et reprise de dialogue entre les deux Blocs » (pp. 3-69) s'impose tout particulièrement à l'attention. Un très solide instrument de travail et de consultation.

*
**

Les Editions en Langues Etrangères de Moscou viennent de publier, en 1962, un volume intitulé : « La politique extérieure de l'U.R.S.S. Principaux documents du Soviet Suprême, 1956-1962 » Le titre et l'origine de l'ouvrage indiquent clairement au lecteur occidental ce qu'il faut attendre de cette compilation sans originalité, mais d'un intérêt documentaire évident.

(22) Paris, Grasset, 1960. P. 275, tableau II, dernière colonne, il faut lire 28,5 et non 228,5.

(23) L'évolution des systèmes capitaliste et communiste est-elle convergente? Publié dans cette admirable série d'études « Futuribles » que fait paraître la Société d'Etudes et de Documentation économiques, industrielles et sociales SEDEIS (205, boulevard St-Denis, Paris 7^e), n° 826, supplément 2, 10 juillet 1962. Dirigée par Bertrand de Jouvenel, cette collection constitue un des efforts les plus perspicaces qui soient pour comprendre ce que sera 1970 ou 1980.

(24) L'Ours dans la Bergerie. Paris, Berger-Levrault, 1960.

(25) Les Editions d'Organisation, Paris, 1961.

(26) Via Clerici, 5. Avec l'aide d'une pléiade de collaborateurs compétents. Introduction du professeur Mario Toscano, de Rome.



Politieke machten in België tussen de twee wereldoorlogen

Bij wijze van begroeting

door Richard DECLERCK,
Gouverneur van de Provincie Antwerpen.

★

Het tot stand komen van een Nederlandstalige afdeling van het Instituut voor Politieke Wetenschappen is in brede kringen zeer gunstig onthaald geworden. In de moeilijke verhoudingen die ons land op het ogenblik beleeft was het terzelfdertijd een lichtpunt en een symptoon. Het bewijst hoe er met goede wil een platform kan gevonden worden voor vruchtbare samenwerking tussen de verscheidene taalgroepen. Indien te Brussel op alle gebieden een verstandhouding kon bestaan zoals wij er van bij de aanvang een ontmoet hebben bij het « Institut Belge de Science Politique », zouden heel wat vooroordelen wegvallen en zou de hoofdstad haar rol van overbrugging terdege kunnen vervullen.

Voor de jonge Nederlandstalige afdeling lag de voordeligste oplossing ongetwijfeld in de aanleuning bij een gevestigde groep, die haar sporen heeft verdiend, die voldoende leergeld heeft betaald om zich te kunnen doorzetten en die daarenboven in binnen- en buitenland over een groot moreel krediet beschikt.

Wij hadden daarbij de grote kans als voornaamste gesprekspartner, naast het sympathiek gestemde bestuur, met de heer Marcel Grégoire, de gezagvolle voorzitter van het Instituut, de overeenkomst te kunnen afsluiten die tot onze eerste activiteiten zou leiden. De heer Grégoire staat bekend als iemand die nooit zijn gedachten onder stoelen of banken steekt, maar hij doet dit met een onbevangingheid, met een onafhankelijkheid van geest, met een verdraagzaamheid en een objectivi-

teit die elke vorm van samenwerking op een voortreffelijke wijze in de hand werken.

Wij hebben er de voorkeur aan gegeven binnen het kader van het bestaande Instituut te werken zonder dat dit tot een splitsing van de twee afdelingen moest aanleiding geven. Het bood het voordeel dat wij ons nut konden halen uit een organisme dat zijn proeven geleverd had en dat gedeeltelijk zijn gevestigd apparaat tot onze beschikking stelde. Dit gebeurde dan met een gentlemen's agreement waarbij de Franstalige afdeling niet wenste te interfereren in de keuze van de voordrachten of de colloquia die door de Nederlandstalige afdeling zouden worden ingericht. Alleen zou bij de vastlegging van de programma's om dubbel gebruik te vermijden, naar een parallelisme gestreefd worden, zodat beide inrichtingen voor de twee belangstellende taalgroepen een eigen personaliteit en dienvolgens ook een aparte belangstelling zouden opbrengen. Verder zou over het bestaande orgaan « Res Publica » kunnen worden beschikt met het beding dat bij voldoende medewerking zelfs volledige Nederlandse nummers zouden uitgegeven worden.

Het komt ons voor dat alle voorwaarden aldus geschapen zijn om een gunstige start te verzekeren in de schaduw van het doorwinterde « Institut ».

De eerste proefneming, het colloquium gewijd aan de politieke verhoudingen tussen de twee oorlogen, was dan ook hoopgevend. Niet alleen door de kwaliteit van de referaten en de discussies, maar tevens door de opkomst van een pleiade voor-

aanstaande Vlamingen van diverse opinie, die in de verscheidene sectoren van de openbare activiteit een voorname plaats innemen. Wij zullen niet verhehlen dat wij voor de opkomst enigszins beducht waren; wij hebben te dikwijls reeds de ervaring opgedaan dat van Vlaamse zijde naar organisaties in eigen taal wordt gedongen maar dat het initiatief naderhand bij gebrek aan volhardende steun niet bleef beantwoorden aan de aanvankelijk hooggestelde verwachtingen.

In onderhavig geval bleek onze vrees gelukkig ongemotiveerd; laten wij eruit besluiten dat de Vlaamse gemeenschap, die geroepen is om in België een steeds groeiende machtsfactor te worden, ook gesteld is op de politieke mondigheid die een condition sine qua non is voor werkelijk welslagen. Politiek is nu eenmaal een kunst en een zeer moeilijke wetenschap. Het gaat niet langer op de Staat en de gemeenschap te beheren met een zuiver empirische geest en met een combinatie van handigheden. Daarvoor is de moderne wereld te complex geworden. Voor de Vlaamse politiek is een wetenschappelijke aanpak des te meer nood-

zakelijk daar wij nog achterstallen hebben in te lopen die ons nog fataal moesten overblijven uit ons later aan bod komen op het vlak van de hoge politiek. Het is onze overtuiging dat de natuurlijke aanleg van de Vlamingen voor de staatsmanskunst niet geringer is dan die van gelijk welke volksgroep. Maar afgezien van de vaststelling dat wij vaak nog heel wat romantische formules en slogans moeten afleren, blijft het feit dat de culturele achterstand die wij weliswaar inlopen, intussen een volledig ontplooiën van onze krachten nog in de weg staat.

Indien de Vlaamse gemeenschap echter voort blijft grijpen naar het nieuwe middel dat haar ter beschikking wordt gesteld mogen wij met groot vertrouwen de toekomst tegemoet zien.

Van stonden aan danken wij allen die de start hebben mogelijk gemaakt, in de eerste plaats onze Franssprekende vrienden die de jonge telg boven de doopvont hebben gehouden en niet minder onze Vlaamse getrouwen die de verdere ontplooiing mogelijk hebben gemaakt door hun geloof in de nieuwe stichting.



De evolutie van de partijen tussen de twee wereldoorlogen

door Prof. D^r Jan DHONDT.



De hiernavolgende uiteenzetting is eigenlijk ontstaan uit een onderzoek dat niet ons land betrof, doch voor doel had vast te stellen, welke weerslag de economische crisis van 1929 gehad heeft op de arbeiderspartijen doorheen de wereld. Het uitgangspunt was dus aan de ene kant breder en aan de andere kant meer beperkt dan in het huidige exposé dat beoogt de evolutie der partijen tussen de twee wereldoorlogen in hoofdtrekken na te gaan. Het is genoeg bekend dat het einde van de eerste wereldoorlog ook voor ons land samenvalt met heel grondige wijzigingen van de instellin-

genstructuur waarvan het meest opvallende is het invoeren van het zuiver algemeen stemrecht. Hierbij moet echter worden onderstreept dat deze structurele veranderingen op een verre van normale wijze plaats vonden. Dit blijkt reeds voldoende uit het feit dat het het vooroorlogs parlement was, waarin de conservatieve katholieken de volstrekte meerderheid bezaten, dat deze wijzigingen had goedgekeurd, nadat de katholieke partij zich vóór 1914 gedurende vele jaren met hand en tand tegen het invoeren van het algemeen stemrecht had gekant. Dat deze parlementaire meerder-

heid zich thans zonder veel verzet aansloot bij de kieshervorming valt slechts te begrijpen in een tijds kader waar de sociale revolutie overal woedde en waar, ook daar waar zij nog niet was uitgebroken, een grote schrik voor sociale omwenteling heerste. Nadien hebben de toestanden zich gestabiliseerd in de diverse landen, ook bij ons, en dan is men zich gaan afvragen of er niet een soort bedrog of chantage was gepleegd geworden tegenover het parlement. Men heeft het zo voorgesteld dat er geen objectief gevaar voor een revolutie in België bestond en dus ook geen objectieve aanleiding om de kieswet te wijzigen, doch dat bepaalde politici aan de koning een totaal verkeerd beeld hebben opgehangen van de politieke toestand in het land, wat dan voor gevolg zou hebben gehad dat de kieswet werd gewijzigd. Dit is dan het voorwerp van eindeloze polemieken geworden, die in werkelijkheid naast de kwestie zijn.

De koning en de regering in Le Havre hoefden stellig niet in november 1918 te worden afgeschrikt door een tendentius beeld van de sociale spanning in België. Geruime tijd vroeger reeds waren persoonlijkheden die bepaald niet revolutionair gezind waren ervan overtuigd, dat België aan de vooravond stond van zeer grote sociale moeilijkheden. Reeds in 1917, naar Mgr. Simon mij heeft medegedeeld, had kardinaal Mercier aan eerste minister de Brocqueville geschreven dat het gevaar voor sociale troebelen in België zó groot was dat men er goed zou aan doen de geallieerde troepen een of twee jaar na het einde van de oorlog in België te houden om de orde te handhaven. Wanneer kardinaal Mercier zo dacht in 1917 hoeft men zich niet veel vragen te stellen over de geestesgesteldheid van de Belgische instanties in november 1918, dit is nadat in Oostenrijk en Duitsland de revolutie was uitgebroken en er zelfs van Duitse zijde pogingen waren geweest om de Belgische socialisten hierbij te betrekken.

Dit alles neemt niet weg dat de kieshervorming geen werkelijke vrije uiting is geweest van het parlement. Het zuiver algemeen stemrecht werd reeds aangekondigd in de rede die koning Albert op 22 november voor het parlement hield. Het was dan zo goed als onmogelijk voor dit parlement — voor zover de parlementsleden in hun meerderheid vreemd waren gebleven aan de algemene sociale schrik — om niet in te gaan op deze fundamentele hervorming. Men mag zich even de vraag stellen

of die algemene sociale vrees inderdaad gewettigd was. Wat meer specifiek België betreft (en al kan men hier nooit zekerheid over krijgen) is het antwoord waarschijnlijk bevestigend. Wanneer men immers de algemene geestesgesteldheid nagaat op de socialistische bijeenkomsten in de drie jaren die ou de wapenstilstand volgen, staat men verbaasd over de uitdagende en zelfzekere toon en over de zeer radikale gezindheid die daar blijkbaar heerst.

Hoe dan ook, het zuiver algemeen stemrecht werd inderdaad ingevoerd en heeft aan het parlement, vanaf de verkiezingen van 1919, een geheel ander uitzicht gegeven dan het vooroorlogse.

Van dat ogenblik af inderdaad zijn twee grote partijen in het land, numeriek ver vooruit op de liberale partij die de derde is en die zelf afgetekend talrijker is dan de andere kleinere partijen waaronder er twee meer of min permanent zullen zijn: de kommunistische partij, die iets later zal ontstaan na zich te hebben afgescheurd van de socialistische, en de Vlaams nationale partij waarvan de naam dikwijls zal veranderen.

De socialistische partij wordt dus een der twee grote partijen (hoewel zij bijna altijd minder talrijk geweest is dan de katholieke) maar dit is slechts één aspect van de ommekeer die zich in de toestand van deze partij voordoet. Het is immers eerst met het uitbreken van de eerste wereldoorlog dat de socialistische partij werd aanvaard als een normale legale partij. Tot 1914 hadden de socialisten nooit mogen deelnemen aan de regering, en werd nooit een socialist tot burgemeester aangesteld. Aan deze minderwaardige positie werd symbolisch een einde gesteld toen onmiddellijk na het ontvangen van het Duits ultimatum in augustus 1914 een socialist en een liberaal tot minister van state werden verheven. Onder de oorlog ging de evolutie verder en hebben de socialisten effectieve portefeuilles gehouden, doch de vraag bleef gesteld of deze evolutie zou verder gaan na de terugkeer van de vrede, (Men vergelijkte met hetgeen geschiedde in dat opzicht met de kommunistische partij na de tweede wereldoorlog.) Het invoeren van het algemeen stemrecht maakt dit onafwendbaar en zoals men weet waren de eerste ministeries na 11 november 1918 driepartijen ministeries.

Daar blijft het niet bij. De jaren 1919-1921 beleven een echte revolutie inzake sociale wetgeving: vermelden wij slechts enkele sociale wetten: het afschaffen van de beperking van het stakingsrecht, het invoeren van de achturenwet, van de werklozensteun, van het ouderdomspensioen, van de progressieve belasting op het inkomen. Allemaal maatregelen die vandaag helemaal vanzelfsprekend schijnen, doch die dan toch eerst voor veertig jaren werden ingevoerd.

Aan de ene kant blijkt het dus dat de socialisten onmiddellijk na de oorlog uit diverse oogpunten heel grote successen hebben geboekt op parlementair plan, maar hoe stond het met de socialistische partij zelf? Hier is de toestand niet zo helder; een eerste vaststelling is ongetwijfeld de enorme numerieke sprong tegenover de vooroorlog. Aan de vooravond van de eerste wereldoorlog telden de socialistische syndikaten in ronde cijfers: 130.000 leden; dit cijfer wordt in 1919: 580.000, en de stijging gaat verder met als hoogtepunt 1921: 690.000 leden. De betekenis van dat laatste cijfer wordt eerst volkomen duidelijk wanneer men weet dat in 1947 het ledenaantal van de socialistische syndikaten: 567.000 bedroeg, dus ruim 100.000 minder dan in 1921. (Eerst in 1958, nadat de syndikaliserings van de arbeiders zo'n grote vooruitgang had gemaakt, zal het cijfer van 1921 overtroffen worden.) In dezelfde zin gaat een andere vaststelling: het is bij de wetgevende verkiezingen van 1925 dat de socialistische partij het hoogste percent van stemmen behaalde dat haar tot heden is ten dele gevallen, even onder de volle 40%. Zelfs in 1954, het tweede electorale hoogtejaar voor deze partij, bereikte het stemmenpercent slechts 38,67.

Wat heel duidelijk blijkt is dat het socialisme onmiddellijk na de eerste wereldoorlog niet slechts de grootste relatieve maar ook de grootste absolute opgang uit haar geschiedenis gekend heeft en hieruit moet onmiddellijk worden afgeleid dat deze partij nadien een inzinking heeft doorgemaakt. Dat is een zonderlinge toestand waarvan de uitleg niet gemakkelijk kan worden gegeven. De beste verklaring is dat in die tijd de leiding zich niet heeft konnenn aanpassen aan het dynamisme van de basisaanhangers. Er bestaat inderdaad een opvallende tegenstelling tussen het groot enthousiasme en het evidente radikalisme dat tot uiting komt op allerlei partijvergaderingen en ook bevestigd wordt

door de grote stakingen die in die jaren plaats vinden, en de vrij gematigde politiek van de partijleiding. Dit kan een psychologische verklaring hebben.

De socialistische partijleiding in de naoorlogse jaren is de leiding die sinds het begin van de eeuw het heft in handen had, dit wil zeggen een wanhopige en uitzichtloze strijd heeft gevoerd om vrij beperkte hervormingen te bekomen. Heel abrupt heeft deze leiding onmiddellijk na de oorlog oneindig meer bekomen dan zij wellicht ooit had gedroomd. Is het dan te gewaagd te veronderstellen dat ze tot op zekere hoogte door het succes werd overweldigd? In elk geval een politiek op lange termijn blijkt zij vooralsnog niet meer te bezitten, althans niet meer in de realiteit te willen omzetten. Men krijgt wel de indruk dat deze leiding er vooral zorg heeft willen voor dragen dat de behaald suksessen gekonsolideerd werden, in plaats van uitgebreid.

Er zal trouwens zeer waarschijnlijk een tweede faktor hebben meegespeeld: de enorme uitbreiding van de aanhang van de socialistische partij; het dynamisme en het enthousiasme van de leden in die jaren schijnt het gevoelen te hebben opgewekt dat alle suksessen voortaan gemakkelijk zouden behaald worden. Iets wat door de goedkeuring van de belangrijke sociale wetten bevestigd zal zijn geworden. Anders gezegd, er moet een gevoelen van zelfgenoegzaamheid zijn opgekomen dat helemaal niet van aard was om tot wanhopige akties aan te zetten. Dit alles zou dan betaald worden met een evidente verslapping en inzinking van de socialistische partij na 1925.



Wat is er gebeurd met de katholieke partij in dezelfde naoorlogse jaren? Geheel duidelijk is dit eigenlijk niet. Althans het is moeilijk met zekerheid te weten wat er zich in de diepte heeft voorgedaan, men mag echter gerust vooropstellen dat de katholieke partij een diepe schok heeft gekregen. Tenslotte had zij sedert 1884 ononderbroken het bewind over het land gevoerd en had zij haar voordelige positie om zo te zeggen zelf uit de handen moeten geven door het algemeen stemrecht goed te keuren. Dit heeft de uiterste rechterzijde diep misnoegd, maar het grootste probleem zal wel gelegen hebben in de verhouding tot de christen demokra-

tie. Iedereen weet hoe afzijdig de katholieke partij gestaan heeft tegenover de opkomende christen democratie. Daarin was verandering gekomen in de jongste jaren voor het uitbreken van de wereldoorlog, doch heel bescheiden was nochtans de plaats die de katholieke partij aan de christen democratie inruimde en die toestand is niet diep veranderd in 1919. Tot in 1936 zal men herhaaldelijk afzonderlijke lijsten van de christen democratie zien opkomen en dit des te meer daar er in de traditie van Daens een merkwaardige toenadering bestond tussen christen democratie en Vlaams Nationalisme. Het gevolg was dat er tussen 1919 en 1936 een aanzienlijke massa Vlaamse kiezers blijken te bestaan, in grote meerderheid katholiek ongetwijfeld, die nochtans vaak verkiezen te stemmen op een andere lijst dan op die van de officiële katholieke partij. Dat er tussen deze laatste partij en de christen democratische krachten in de jaren vlak na de eerste wereldoorlog een merkelijke verwijdering bestond blijkt nog het duidelijkst uit de samenstelling van de regering Poulet-Vandervelde (1925), de enige regering van christen democraten en socialisten uit onze parlementaire geschiedenis. Dit mag worden gezien als een poging van de christen democratie om haar zelfstandigheid tegenover de officiële katholieke partij voorop te stellen, die poging is trouwens eigenlijk mislukt, samen met deze kortstondige regeringkoalitie.

*
**

Tussen 1926 en 1930 gaat het land door een heel merkwaardige tijd. De hoogconjunctuur neemt een zo hoge vlucht dat zich ook in ons land een nooit te voren aangetroffen economisch optimisme verspreidde. Een dergelijke toestand is uiteraard niet gunstig om een hardnekkige revolutionaire gezindheid te kweken, maar het heeft niet lang mogen duren. In oktober 1929 breekt te New-York de bank-krach uit en hoewel een tijdlang vertraagd door de grootse viering van de onafhankelijkheidsfeesten in 1930, laat de crisis zich op het einde van 1930 ook hier aanvoelen. Dit blijkt uit de produktie-index (gemiddelde 1923-1925=100). In de eerste semester van 1929 geeft 148 het hoogtepunt aan. In de eerste semester van 1930 staat de index nog op 143 doch zakt in de tweede semester van 1930 op 105. Het aantal werklozen dat in 1930 nog maar 38.000 bedraagt zal een jaar later (oktober 1931) 98.000 bedragen en in

februari 1932 : 169.000. Men zou denken dat de tijdgenoten, die evengoed als wij kennis hadden van die gegevens, zich al heel vlug bewust zijn geworden van de ernst van de toestand, maar zo is het blijkbaar niet geweest. Dit is eigenlijk niet zo vreemd. Deze economische crisis is inderdaad de zwaarste geweest die de moderne wereld ooit gekend heeft, maar iets dergelijks weet men uiteraard pas achteraf en terwijl de crisis zich ontwikkelt, blijven de tijdgenoten hardnekkig vasthouden aan de overtuiging dat het nu wel spoedig zal gaan verbeteren. Dat dit inderdaad zo was kunnen wij afleiden uit de werkelijk zeer zwakke reakties van de arbeidersorganisaties, socialistische en christen-democratische, die ongetwijfeld plannen maken en voorstellen doen, maar de strijd helemaal niet aanpakken met de hardnekkigheid die men in een dergelijke kontekst zou verwachten. En eigenlijk weerspiegelt deze lauwheid van de arbeidersorganisaties inzake strijd tegen de economische crisis die van de openbare opinie, die zich in die jaren oneindig sterker passioneert voor de taalstrijd dan voor het economisch probleem.

Het is inderdaad niet over economische problemen dat het ministerie Jaspar, dat sedert 1927 aan de macht is, zal vallen in mei 1931, doch wel in verband met de taalproblemen. Het ministerie Renkin, dat het ministerie Jaspar opvolgt, houdt zich in zijn regeringsverklaring nagenoeg uitsluitend bezig met taalproblemen. Nog typischer zijn de verkiezingen in 1932. De vorige verkiezingen hadden plaatsgegrepen in mei 1929, dus op het hoogtepunt van de economische bloei, de verkiezingen van november 1932 vallen op een moment waarop de economische malaise zijn hoogtepunt schijnt te hebben bereikt. Sedert het begin van het jaar blijft het aantal werklozen schommelen rond 170.000, in de loop van het jaar hebben reusachtige en geweldadige stakingen zich in het land voorgedaan, tenslotte is het vanaf januari 1932 dat de regering door de steeds groeiende intensiteit van de crisis wakker geschud, haar volle aandacht gaat wijden aan het economisch probleem. Als nieuwjaarsgeschenk voor 1932 hebben de Belgen inderdaad vernomen dat een politiek van drastische deflatie in de vorm van loons- en weddeverlagingen, van verhoging van belasting en toltarieven zal worden ingevoerd. Welnu, ondanks al deze sprekende uitingen van een diepe economische nood, stemmen de Belgen in 1932 nagenoeg zoals zij in 1929

hadden gestemd. De twee regeringspartijen (katholieken en liberalen) verliezen niet meer dan 1,5 % van de stemmen.

Er is nochtans in dat jaar 1932 een uiting geweest van diepe ontevredenheid, namelijk de grote stakingen die hierboven werden vermeld. Deze stakingen zijn niet alleen een symptoom: zij hebben ook heel positieve gevolgen gehad. Eerst en vooral op de regeringspolitiek. Men weet dat begin januari 1932 de regering eindelijk de nadruk had gelegd op het bestrijden van de economische crisis. De politiek waarvan men heil verwachtte — en vier jaar lang zullen de suksessieve, mekaar snel opvolgende regeringen blijkbaar geen andere oplossing zien — is een politiek van economische deflatie. Welnu, de pas vermelde stakingen ontnemen in werkelijk al dadelijk elke geldigheid aan deze politiek. Die stakingen hebben inderdaad voor uitgangspunt de pogingen van de koolmijnondernemingen om het mijnwerkersloon te verlagen; iets wat dus in de lijn lag van de deflatiepolitiek. Begrijpelijk genoeg verzetten zich de mijnwerkers tegen deze loonsverlaging en zo ontstonden die stakingen. Tot op dit punt is de houding van beide partijen normaal genoeg. Waar het naar het onlogische overslaat is echter op het punt waar de regering ingrijpt. Ware zij konsekwent geweest dan had ze in bovenvermelde kontekst de pogingen tot loonsverlaging gesteund, maar dat heeft zij niet gedaan, of juist: zij heeft het omgekeerde gedaan. Afgeschrikt door de hevige stakingen heeft de regering druk uitgeoefend op de beheerders van de ondernemingen om aan de loonsverlaging te verzaken. In ruil zou de regering aan de ondernemingen steun verlenen. Het is duidelijk, dat van dat ogenblik af de deflatiepolitiek — geheel afgezien van de vraag of zij inderdaad positieve gevolgen had kunnen hebben, iets wat door de evolutie in de andere landen eerder wordt tegengesproken — schipbreuk had geleden. Dat moest wel voor iedereen duidelijk zijn, vermits de regering blijkbaar niet bij machte was, of tenminste blijkbaar niet durfde deze politiek op te leggen aan de grote sociale groepen. Het is wel een zeer treurige illustratie van de gang van de politiek in het algemeen, dat men na dat eerste en beslissende bankroet van de deflatiepolitiek nog vier jaar voortgegaan is met zich althans in woorden aan deze politiek vast te klampen.



Dit is echter niet het enige gevolg van de stakingen van 1932. Ze zijn het beslissende moment geweest van de evolutie en tenslotte de omvorming van de Belgische Werklieden Partij.

De stakingen van 1932 waren « wilde » stakingen, dus ontstaan buiten het georganiseerde syndikale apparaat. Ongetwijfeld hebben de kommunisten aan het uitbreken van de beweging geholpen, doch zij waren veel te zwak opdat men de stakingen uitsluitend door hun actie zou kunnen verklaren. Hoe dan ook, het kapitale feit voor de socialistische partij was dat zij plots werd wakker geschud uit de zelfgenoegzame droom waarin ze sedert het eind van de eerste wereldoorlog dutte. Tot dan toe zijn de socialisten ervan overtuigd, dat hun organisaties de grote massa's van de arbeiders volledig kontroleren. Op dat ogenblik gaan de ogen van de militanten open en begint men zich plots zeer actief in de socialistische rangen vragen te stellen. Deze vragen stellen zich op diverse plannen: op het bovenste plan geldt het de vraag van het uiteindelijke doel van een socialistische partij. Op het meest onmiddellijk plan gaat het om het probleem van de oplossing van de crisis. Tussen de twee stelt zich de vraag van de organisatie of de reorganisatie van de structuur van de socialistische arbeidersbeweging. Uiteraard zijn al die problemen onderling verbonden. In wezen stelt zich één dilemma, dat tegelijkertijd een oordeel over het diepste wezen van deze economische crisis inhoudt. Voor de enen beleeft men de laatste stuiprekkings van het kapitalisme, voor de anderen gaat het om een crisis zoals men er al veel heeft gekend, zij het ietwat langduriger dan de vorige. Volgens men het een of het ander standpunt inneemt moet men ook één van de twee volgende akties voor ogen nemen: indien het kapitalisme op het punt staat ineen te storten is uiteraard het ogenblik gekomen om een revolutie te organiseren en moet al het andere daaraan worden ondergeschikt gemaakt. Neemt men echter de andere zienswijze aan, dan moeten zo vlug mogelijk doortastende maatregelen worden genomen om aan die crisis een einde te stellen.

Dit onderstelt echter iets anders. De socialistische partij is in de minderheid. Twee wegen staan dan open: hetzij een aktie instellen op grond van een programma van structuurhervormingen, dat aan de partij een meerderheid in het parlement kan bezorgen. De andere mogelijkheid uiteraard bestaat

erin samen te werken met de burgerlijke partijen om in gemeenschappelijk overleg door het parlement de nodige maatregelen te doen stemmen. Er ontstond dus een linkervleugel (L'Action Socialiste) aangevoerd door Paul-Henri Spaak, die de revolutionaire staking predikte. Er ontstond daartegenover een rechtervleugel, die het voorstel van een regering van nationale redding opperde.

Deze tegenstelling tussen een revolutionaire linkervleugel en een rechtervleugel die aanstuurde op samenwerking met de burgerlijke partijen, is de normale toestand van de socialistische partijen van geheel de wereld in de tijd van de grote economische crisis. Dit is het trouwen wat de politieke betekenis van deze crisis uitmaakt. Ten onrechte ziet men het meestal zo, dat de Russische revolutie van 1917 en de hevige sociale bewegingen onmiddellijk na de eerste wereldoorlog het beslissende ogenblik zijn in de politieke evolutie van de arbeiderswereld. Ongetwijfeld is het inderdaad zo, dat zich in die jaren voor de militanten de keuze heeft gesteld tussen sociaaldemocratie en kommunisme. Het is inderdaad in die tijd dat zich scheuringen voordoen binnen de syndikale wereld en dat de kommunistische partijen tot stand komen. Maar waar het eigenlijk om gaat is over de fundamentele geestesrichting van de grote meerderheid van de arbeiders die aan de klassieke socialistische partij waren trouw gebleven. Duidelijker uitgedrukt: de sociaal democratische partijen hadden niet uitdrukkelijk verzaakt aan de revolutionaire aktie, zodat heel wat zeer radikale militanten tot de rangen van de sociaal democraten waren blijven behoren. Dit was hen des te gemakkelijker daar na 1925 de socialisten minder en minder aan de regeringen van de diverse landen deelnemen. Wat nu zal gebeuren in de tijd van de grote economische crisis is dat deze dubbelzinnigheid niet langer mogelijk blijft. Het enige wat de socialistische partijen niet kunnen doen, naarmate de crisis steeds verder gaat, is onbeweeglijk blijven, en aktie betekent zoals gezegd: ofwel revolutionair optreden ofwel collaboratie met de burgerpartijen. De twee opvattingen vinden binnen de socialistische partij aanhangers, maar die twee opvattingen sluiten mekaar uit. Naargelang de partijen uiteindelijk de ene of de andere weg inslaan, zullen zij met de ene of andere vleugel breken. In verreweg de meeste gevallen zal de keuze gaan naar de samenwerking met de burgerlijke partijen. Dit zal bete-

kenen breuk met de revolutionaire vleugel, die dan in de meeste gevallen naar het kommunisme overgaat. Zo zal dan de definitieve omvorming komen van de oude socialistische partijen tot gewone politieke partijen. Dat dit juist in de tijd van de grote wereldkrisis gebeurt moet hier worden onderstreept. Het is in die tijd en niet vroeger dat de oude revolutionaire tradities in de socialistische partijen uitsterven.

Het bovenstaande is heel schematisch. Hoe zo iets werkelijk gebeurt kunnen wij aan het voorbeeld van ons eigen land nagaan. Bij ons dan is de hierbovengeschetste toestand weldra verdoezeld geworden door het opkomen van het plan de Man. Dit feit is voldoende gekend zodat we hier kort kunnen zijn. De economische crisis deed alle klassieke slagwoorden en schijnoplossingen, waar men zich sedert jaren mee redde, weldra zeer hol klinken. Elke politiek partij had nieuwe ideeën broodnodig en deze nieuwe ideeën werden, wat de Belgische Socialistische Partij betreft, gebracht door een groep waarvan Hendrik de Man de spil was. Zo kwam het plan de Man tot stand dat het invoeren voorzag van een gemengde economie, dat wil zeggen: aan de ene kant een genationaliseerde sektor, aan de andere kant een private sektor. Verder sloot dat plan een ver ontwikkelde planeconomie in, wat op zijn beurt een sterk gecentraliseerd economische gezag postuleerde. Een dergelijk gezag is echter niet denkbaar, zonder een sterk gecentraliseerde politiek gezag. Niet iedereen onder de socialisten was met dat plan ingenomen, doch het voorzag schitterend in het heersende tekort aan politieke gedachten. Geen wonder dan dat dit plan werd aanvaard door het kongres van de Belgische Werklieden Partij en dat een reusachtige aktie voor het plan, de eerste grote politieke campagne met moderne middelen in onze geschiedenis, werd ondernomen.

Zoals men weet kan eigenlijk niemand zeggen welke de uitwerking is geweest van deze propaganda. Inderdaad, terwijl de leuze van de propaganda was: « Het Plan, geheel het Plan en niets dan het Plan » terwijl herhaaldelijk werd verkondigd dat de Belgische Werklieden Partij slechts in één geval aan de regering zou deelnemen, namelijk om het plan toe te passen, en dus slechts met bondgenoten die hiertoe bereid waren, deed zich een abrupte zwenking voor doordat deze voorafgaandelijke voorwaarde werd opgegeven, en de

Belgische Werklieden Partij haar medewerking toezegde aan het ministerie Van Zeeland. Deze zwenking heeft in die tijd een diepe ontstemming verwekt bij een aantal verbaasde militanten en zij heeft ook nadien niet veel verdedigers gevonden.

Om haar dan niet als een absurde beslissing te laten doorgaan, moeten wij toch wijzen op de algemene omstandigheden waarin zij getroffen werd, omstandigheden waarvan wij slechts drie willen aanhalen. De eerste is de schijnbaar onweerstaanbare groei van het fascisme. Zij die deze jaren niet hebben meegemaakt, kunnen zich dat waarschijnlijk niet goed voorstellen. Sedert 1930 groeide het Nationaal socialisme in Duitsland zienderogen, om in 1933 langs tamelijk wettelijke weg aan de macht te komen, maar nadien steeds vollediger de hand te leggen op geheel het Duitse volk. Intussen groeide ook in Frankrijk het fascisme en het is in februari 1934 dat hevige onlusten op de Place de la Concorde zich voordeden. In de andere landen was het al niet anders, en ook in België beleefde men een snelle opkomst van die bewegingen. De macht van het fascisme in België is immers overduidelijk gebleken in het enorme sukses van het rexisme bij de verkiezingen van 1936. Tegenover die schier onstuitbare vooruitgang van het fascisme, dat blijkbaar heel wat steun kende in vele invloedrijke milieus, stond de hulpeloosheid, de schrik, het totaal gebrek aan verbeelding van de uitgeleefde leidende politieke instanties. Niemand kon er eigenlijk aan twifelen dat alleen een samenbundelen van alle niet-fascistische krachten bij machte zou zijn om die onweerstaanbare vloedgolf op te vangen. Men mag dan niet al te licht over het hoofd zien de aantrekking van het argument: bundeling van alle krachten om althans de democratie, zoniet het socialisme zelf, te handhaven.

Er zijn trouwens nog andere bewijzen van de zeer wankele staat van het politiek regime in België op dat ogenblik. Ze worden ons ook geleverd door de verkiezingen van 1936. Niet alleen het rexisme heeft in die verkiezingen een enorm sukses behaald, de Vlaams Nationalistische stemmen zijn ook sterk toegenomen en de kommunisten doen insgelijks een grote sprong en behalen zo maar negen parlamentszetels. Het merkwaardige is nu wel dat zulks gebeurt in 1936: in dat jaar immers is de

krisis voorbij, de economie bloeiend, de werkloosheid grotendeels opgeslorpt. Wanneer wij dan bedenken dat in 1932, toen de crisis reeds drie jaar duurde en heel erge afmetingen had aangenomen, de parlementaire verkiezingen nagenoeg dezelfde uitslag brengen als vóór het uitbreken van de crisis, moet men wel vaststellen dat er in de kollektieve reacties van een gemeenschap blijkbaar een opvallende vertraging ten overstaan van de economische prikkels aanwezig is: in 1932 — in het diepste van de crisis — stemt men alsof er geen crisis was, in 1936 — als de crisis over is — stemt men zoals in het diepste van de crisis zou moeten worden verwacht. Dat laatste, dat hier in het voorbijgaan wordt aangehaald, laat echter duidelijk aanvoelen hoe gehavend het regime moet zijn geweest, gehavend ongetwijfeld als gevolg van de evidente machteloosheid van het parlementair regime om de crisis op te lossen.

Het is de moeite waard dit met een enkel woord te onderstrepen. Dat de successieve regeringen gedurende meer dan vijf jaar onbekwaam bleken om aan de crisis het hoofd te bieden hoeft niet meer te worden gezegd. Dat zij zelfs niet voor begin 1932 hebben beseft voor wat een probleem zij stonden, is duidelijk, en precies hetzelfde verwijt treft de politieke partijen die evenmin begrepen hebben waar het om ging. Een dergelijke onbekwaamheid bij hen die aan de leiding stonden, kon niet anders dan de openbare opinie wantrouwen inboezemen eerst in de personen zelf, nadien in het staatsstelsel. Bijzonder interessant is de snelheid waarmee al wie in het regime enig prestige bezat werd gekompromitteerd. De wanhopige kabinetsformateurs zijn inderdaad blijkbaar op zoek gegaan naar namen met prestige, die blijkbaar het ontbreken van een oplossing moesten verdoezelen. Al de grote namen uit de politiek worden stuk voor stuk in de successieve regeringen betrokken, al de vroegere eerste ministers bijvoorbeeld, hoe oud ook. Voor hen die meer geloof stellen in de bankiers heeft men ook gezorgd, ook de bankiers komen in grote getalle in de regering. Het enige gevolg is geweest, dat de weinige reserves welke het regime misschien bezat aan namen met aanzien, in heel weinig tijd was uitput.

Alles tezamen genomen is het dan wel duidelijk dat het parlementair regime werkelijk aan het wankelen stond in België, wat dan een verklaring kan brengen voor de keuze van de socialististen.

Een tweede verklaring ligt vanzelfsprekend in de economische toestand zelf. In 1935 woedt de crisis al vijf jaar ononderbroken voort. Na een lichte economische verbetering in 1933, is de toestand in 1934 nog gaan verslechteren. Zoiets had men nooit gekend. De volledige ineenstorting van het economisch apparaat met de onberekenbare sociale gevolgen was helemaal niet denkbeeldig meer. Deze overweging had stellig invloed op een deel van de socialisten.

En tenslotte was er het heel dreigende gevaar voor devaluatie. Nadat het duidelijk was gebleken dat de regeringen geen ander middel tegen de crisis kenden dan deflatie, en dat deze helemaal geen heil bracht, was de kapitaalvlucht begonnen en deden geruchten over devaluatie de ronde. Eenmaal dergelijke geruchten worden waargenomen, is het eigenlijk te laat om een munt te redden. De devaluatie zag er onvermijdelijk uit, en dan stelde zich de vraag wie ze zou uitvoeren. Een impopulaire regering van rechts die wellicht zou proberen een onevenredig groot deel van de verliezen op de arbeidersklasse te laten wegen? Zoiets had heel verstrekkende gevolgen kunnen hebben. Deze zijn dan enkele van de argumenten die men zou kunnen aanhalen om de keuze van de socialisten te verklaren. Er zijn stellig ook andere elementen in het spel geweest, heel persoonlijke en soms ook heel kleine.

Het verlangen van sommigen om portefeuilles te bekomen is zeker niet het minste geweest. Het schijnt ook wel dat de Man persoonlijk voor de samenwerking met van Zeeland was, en wel om twee redenen. De ene was, dat Van Zeeland hem had voorgespiegeld dat de nieuwe regeringsploeg een aanzienlijk deel van het Plan kon verzwezen. De tweede, dat de eerste kracht bijzette, was dat de Man was gaan inzien dat geheel de propaganda voor het Plan eigenlijk in een dood straatje ging terechtkomen vermits men tenslotte geen enkel middel bezat om een regering tot uitvoering van dat Plan te dwingen. Het is na een lange samenspraak met een vijftiental getrouwen dat de Man zich tenslotte uitsprak voor de samenwerking met de andere partijen. Door die keuze te doen, heeft de Man een beslissing getroffen welke voor de fundamentele evolutie van de B.W.P. beslissend is geweest.

Men mag zich wel afvragen of die keuze niet aan de socialistische partij de enige kans van haar

geschiedenis heeft ontnomen om zich aan te dienen als de ene grote partij van het land, de partij van de durvende oplossingen en van de structuurhervormingen. Het is mogelijk — en het voorbeeld van de Skandinaafse landen, waar inderdaad juist in die tijd de socialistische partijen zijn doorgebroken, wijst misschien in die richting — maar uiteraard kan men alleen vermoedens uitspreken en kan steeds het ene argument tegenover het andere worden gesteld. Hoe dan ook, de Belgische Werklieden Partij besloot aan een driepartijen regering mede te werken en dit is een beslissende ommekeer in haar geschiedenis.

Het bleef inderdaad niet bij eenvoudig toetreden tot een regering in samenwerking met de burgerlijke partijen. In de schoot van de B.W.P. zelf deden zich grote veranderingen voor. Aan de ene kant betekende de beslissing tot medewerking natuurlijk een breuk met de meest linkse elementen. Dit was in België waarschijnlijk een minder verreikende ommekeer dan in vele andere landen, want die nieuwe revolutionaire linkervleugel die rond Spaak en de « Action Socialiste » was opgekomen in de eerste jaren van de grote crisis, had zich in ruime mate verzoend met de politiek van het plan de Man. Het is genoeg geweten dat Spaak zelf minister werd in het eerste kabinet Van Zeeland. Ongetwijfeld hebben een zeker aantal socialistische militanten in die jaren tijdelijk of blijvend gebroken met de B.W.P. maar alles wat men van die afscheuring verneemt wijst er op dat zij niet zeer omvangrijk is geweest. Het is dus nauwelijks overdreven te zeggen dat de uitwerking van de grote economische crisis op de B.W.P. bestaat in een algemeen gestegen gematigdheid, een algemene verplaatsing naar rechts van het zwaartepunt.

Dit blijkt duidelijk genoeg uit een reeks feiten uit de volgende jaren. Vanaf 1937 spreken Spaak en de Man zich uit voor een meer nationaal socialisme, met andere woorden men brak met het aloude internationale karakter van de arbeidersbeweging en ook met de traditionele klassenstrijd. Een dergelijke koersverandering had natuurlijk voor gevolg dat zij de medewerking van de B.W.P. aan de regering vergemakkelijkte en het is dan geen wonder dat Spaak in 1938 eerste minister wordt. Enkele maanden tevoren had dezelfde Spaak in het nieuwe tijdschrift: « Les Cahiers Politiques » een politiek voorgestaan die aanstuurde op het nastreven van een gemene deler tussen de drie

partijen. Deze tendens vindt natuurlijk een sterke weerklank in de andere partijen in het land, het is de tijd waarin men gaat spreken van een « superpartij » en van « de ware meerderheid ». Ongelooflijk was de weg die men in enkele jaren had afgelegd. Geen wonder dat de oude Vandervelde niet meer meekon. Tussen hem et de groep Spaak-de Man brak de vete openbaar uit, zij liep uit op het gedwongen ontslag van Vandervelde als minister.

Naast deze ideologische evolutie binnen de B.W.P. dient er gewezen op een organisatorische ommekeer in de syndikaten. Wij hebben reeds vroeger gewag gemaakt van de grote stakingen van 1932 en hierbij aangestipt dat deze bewegingen in ruime mate aan de controle van de socialistische syndikaten waren ontsnapt. In 1936 deden zich insgelijks geweldige stakingen voor. Zij waren van gans andere aard dan die van 1932. Deze laatste immers waren defensieve stakingen, stakingen voor de verdediging van het loon, terwijl die van 1936 tot uitgesproken doel hebben de arbeiders deelachtig te maken aan de nieuwe voorspoed die overal groeit. Maar ook de staking van 1936 heeft zich ontwikkeld buiten de syndikaten. Het is dan wel begrijpelijk dat langs alle kanten stemmen opgaan voor een omvorming van het syndikaal apparaat. Reeds op het XXIX^e syndikaal kongres van 1 juli 1935 wordt de eis uitgesproken dat de centrale leiding zou worden versterkt. Diepe tegenstellingen die in de syndikale middens het gevolg zijn van de economische crisis — in dat milieu schijnt de tegenstelling tussen revolutionairen en gematigden veel scherper geweest te zijn dan in de B.W.P. zelf — hebben de ontwikkeling geremd, maar in 1935 werden de plannen tot de hervorming van de syndikaten weer ter hand genomen. Het is echter kort daarop dat het ministerie Van Zeeland tot stand kwam, wat dan de syndikale hervorming minder dringend scheen te maken en het is eerst in december 1937 dat de oude Syndikale Kommissie vervangen werd door het Algemeen Belgisch Vakverbond, wat trouwens eigenlijk nog meer een verandering op papier was dan in realiteit; het is eerst na de tweede wereldoorlog dat de toestanden op dat terrein veranderd zijn.

Wat de Katholieke Partij betreft, ook voor haar heeft de grote wereldkrisis een beslissende en blijvende betekenis gehad. Het is voldoende be-

kend dat deze partij in haar oorsprong een zeer conservatieve partij was. Op het einde van de XIX^e eeuw komt de Kristen Democratie op, maar het is eerst aan de vooravond van de eerste wereldoorlog dat haar door de officiële katholieke partij een — uiterst bescheiden — plaats wordt ingeruimd. Tussen het einde van de oorlog en het uitbreken van de wereldkrisis is de verhouding tussen Kristen Democratie en officiële Katholieke Partij zeer ingewikkeld en afwisselend geweest. Maar in elk geval blijft het zwaarte punt van de Katholieke Partij onbetwist liggen bij de conservatieven. Dat is het juist dat zal veranderen als gevolg van de economische crisis en dat zeer bepaald vanaf het eerste ministerie Van Zeeland. Dat ministerie ziet er erg radikaal uit in zijn samenstelling doordat voor elk van de drie partijen persoonlijkheden die doorgaan als behorende tot de meest vooruitstrevende vleugel er deel van uitmaken. Dit betreft bij de socialisten Spaak en de Man, bij de liberalen Bovesse, en bij de katholieken zonder Van Zeeland zelf mee te rekenen: Van Isacker, Rubbens en Pouillet. Mat dat ministerie wordt het aandeel van de Kristelijke Demokraten onder de katholieke ministers dus aanzienlijk. Die toestand zal in de latere jaren steeds duidelijker worden maar er is ook iets anders dat opvalt. Tussen 1935 en 1940 blijken de Kristen Democratische volksvertegenwoordigers zich duidelijk zelfstandig aan te stellen ten overstaan van de conservatieve katholieken. Dat blijkt uit heel wat stemmingen in het parlement. Hier één enkel voorbeeld: op 11 mei 1938 wordt een vertrouwensmotie in de regering gestemd door de socialisten en de Kristen Demokraten, terwijl de conservatieve katholieken tegenstemmen. Dit is zeer ver van een uitzondering te zijn en bewijst duidelijk dat de Kristen Demokraten langzaam maar zeker overwegend worden in de Katholieke Partij. Iets wat ook blijkt uit een verandering van naam van de Partij — deze wordt in 1936 Katholieke Volkspartij — en nog het duidelijkst uit het Kerstprogramma van 1945, het nieuwe programma van de Christene Volkspartij, waaruit ondubbelzinnig blijkt welke vleugel onder de katholieken thans de overwegende invloed heeft bekomen.

Het besluit van het voorgaande ligt voor de hand. In de geschiedenis van ons partijenstelsel

betekent de economische crisis van 1929 één der zeer beslissende momenten. Onze politieke partijen hebben zich traag en moeizaam gevormd doorheen de lange periode die aanvangt met de Brabantse omwenteling van 1789. Dit is begonnen met het besef van de tegenstelling tussen twee opvattingen : het handhaven van de oude machten, en het inrichten van de nieuwe groeiende maatschappij. De twee tendenzen hebben zich nadien vrij duidelijk geïdentificeerd met twee economisch-sociale lagen : adel, grond en kerk aan de ene zijde, nijverheid en handel aan de andere. De partij van handel en nijverheid, dus de nieuwe burgerij, de liberale partij, heeft zich op nationaal plan reeds gevestigd in 1846. De konservatieve partij had minder behoefte aan een eigen organisatie omdat zij geleid werd door een georganiseerde kerk. Het lekenement onder de katholieken is zich echter in de jaren 1860 gaan verzetten tegen een « te liberaal » episkopaat, dat vanzelfsprekend een « te liberale » katholieke politieke aktie voor gevolg had. De Katholieke Partij is dan eigenlijk tot stand gekomen door een opstand van de katholieke massa, die echter in de tijd samenvalt met de beginnende opstand van al de massa's. Een deel van die massa's was revolutionair in de sociale betekenis van het woord. Het is die revolutionaire gezindheid, die geleidelijk aanzwelt van zowat 1860 tot de eerste jaren van deze eeuw, die verklaart dat de vroegere politiek inrichting, het censitair stelsel dat aan de begoeden de leiding van het land verzekerde, progressief afbrokkelt met als eindpunt het invoeren in 1919 van het zuiver algemeen stemrecht, wat het stemmen van een groeiend aantal sociale wetten voor gevolg zal hebben. Deze triomf van het reformisme had in beginsel het einde moeten betekenen van de revolutionaire inslag in de linkerzijde, en van het overwicht van het konservatisme over de rechterzijde. De instellingen aan de ene kant, de geestesverhoudingen aan de andere kant veranderen echter niet abrupt wanneer de prikkels die zij hebben doen ontstaan ophouden te ageren. Het is dan ook niet het einde van de eerste wereldoorlog dat een beslissende verandering brengt noch in de politieke partijen noch in de politieke mentaliteiten en dit evenmin bij de openbare mening als bij de politici. Er is tijdinterval nodig geweest en een diepe schok om de nieuwe realiteit los te maken uit de overwoekering van oude toestanden. De tijd, dat zijn de

twintig jaren die liggen tussen de twee wereldoorlogen. De schok, dat is geweest de grote economische crisis. Die crisis immers is niet een kortstondig ogenblik, hij heeft lang genoeg geduurd om iedereen te doen twifelen aan de oude politieke leiders en aan de oude politieke gedachten. Wanneer in 1935 de economische conjunctuur gaat heropleven gelooft men niet meer in datgene waaraan men vroeger geloofde. Men verlangt nieuwe mensen en nieuwe gedachten. Hoe ontrederd de openbare opinie is, blijkt duidelijk genoeg uit de marginale aspecten van de ommekeer : het vertrouwen van velen in het fascisme. Dat nieuwe verschijnsel in onze geschiedenis heeft echter dadelijk geleden door de internationale conjunctuur waardoor het dan heel kortstondig was, althans wat de grote volksmassa's betreft. Merkwaardig, en op dat gebied is België een eerder uitzonderlijk voorbeeld, is ook dat de kommunistische partij, de partij van de sociaal revolutionairen, slechts een beperkte aangroei kende in de tijd van de crisisjaren. Zij kreeg weliswaar haar revanche bij de eerste verkiezingen na de tweede wereldoorlog maar ook dit was een uiterst kortstondig sukses. Ook hier moet de internationale conjunctuur positief en negatief hebben ingewerkt, wat dan doet twifelen aan de diepte van de beweging. Vermits de extreme tendenzen dus geen kans kregen in ons land om diep en blijven wortel te schieten, ligt het essentiële van die gevolgen van de grote economische crisis op ons openbaar politiek leven in wat er gebeurde met de dominerende politieke partijen en dat is duidelijk genoeg : de Katholieke Partij waar de Kristen Democratie thans de overhand kreeg evolueerde naar links, de Socialistische Partij, waar de meer kwalitatief dan kwantitatief belangrijke revolutionaire vleugel afbrak, evolueerde naar rechts. Deze toestand die noodzakelijk moest leiden naar een tweepartijenregering, zoniet eventueel naar een ouvrierisme, heeft zich niet gemakkelijk kunnen konkretiseren. Sedert het einde van de tweede wereldoorlog hebben wij eigenlijk alle mogelijke vormen van koalities gekend en eerst thans die welke om zo te zeggen ingesloten lag in de fundamentele evolutie van het politieke denken welke zich — wij herhalen het — eerst heeft ontwikkeld onder de invloed van de grote economische crisis van 1929. De vraag blijft echter gesteld of dat zeer eigenaardige partijwezen van ons — het minst geartikuleerde van het vasteland

— wel beantwoordt aan deze gewijzigde politieke houdingen. Men dient zich dus wel de vraag te stellen of de recente omvorming van de Liberale

Partij tot Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (P.V.V.) niet een eerste aanpassing is die door andere zal worden gevolgd.



De democratie tegenover de economische en financiële problemen en structuren

door Frans MAES.*



De geschiedenis van België tussen de twee oorlogen verloopt in drie cyclussen, die alle op hetzelfde schema gebouwd zijn. De cyclus begint met een tamelijk verwarde periode die gekenmerkt wordt door een aantal hervormingen op sociaal en economisch gebied, daarop volgt telkens een succesvol tegenoffensief van de conservatieve krachten, die in de volgende fase volledig meester zijn van de toestand. Het conservatief bewind gaat echter ten onder omdat het niet in staat blijkt het hoofd te bieden aan moeilijkheden die van buiten het land komen en die zowel van politieke als van economische aard kunnen zijn. De verzwakking van de conservatieven leidt dan tot een overgangsperiode, die de eerste fase van de volgende cyclus voorbereidt.

De eerste cyclus, die men de *cyclus van de wederopbouw* zou kunnen noemen, begint met de wapenstilstand van 1918, en de eerste fase er van, de democratische doorbraak, valt samen met de twee regeringen Delacroix (november 1918 - november 1920); het conservatieve tegenoffensief dat culmineert in het incident van het gebroken geweer heeft plaats onder de regering Carton de Wiart (november 1920 - november 1921). Met de vorming van de eerste regering Theunis (november 1921 - februari 1924) triomferen de conservatieven over gans de lijn. Deze regering geraakt echter in discrediet door het mislukte avontuur van de Ruhrbezetting, en de verwerping van het Frans-Belgisch handelsverdrag in de Kamer op 27 februari 1924 betekent het einde van de conservatieve

overheersing. De tweede regering Theunis (maart 1924 - april 1925) is een overgangscabinet in afwachting van de verkiezingen van 1925, die de eerste cyclus besluiten.

De « democratische » overwinning van 1925 vormt de inzet van de tweede cyclus, die men de *centrale cyclus* zou mogen noemen. Het cabinet Pouillet-Vandervelde (juni 1925 - mei 1926), is een verdere poging tot « democratisch » vooruitgang maar het wordt door de financiële machten gekelderd. Met de regering Jaspar (mei 1926 - mei 1931) behalen de conservatieven de meest verpletterende overwinning die zij tussen de twee oorlogen gekend hebben. Na het ontslag van Jaspar wordt het conservatief bewind echter ondermijnd door de economische crisis. De regeringen Renkin (juni 1931 - oktober 1932) en de Broqueville (oktober 1932 - november 1934) trachten zo goed en zo kwaad als het gaat de conservatieve katholiek-liberale coalitie in leven te houden, maar als in november 1934 Theunis (tot maart 1935) aan het bewind komt is de zaak reeds hopeloos geworden. Het experiment Van Zeeland (maart 1935 - juni 1936) sluit de centrale cyclus af met de gebruikelijke overgangsperiode.

De verkiezingen van 1936 en de grote stakingen in de maand juni van dat jaar openen op specta-

* Wij publiceren hierbij de samenvatting van de voordracht van de h. Frans Maes. Voor een volgend nummer van *Res Publica* heeft de auteur ons ter publicatie een hoofdstuk afgestaan van het boek dat hij over de Belgische Geschiedenis tussen de twee wereldoorlogen voorbereidt (Red. R.P.).

culaire wijze de derde cyclus, die men de *cyclus van de crisis van het regime* zou kunnen noemen. De tweede regering Van Zeeland (juni 1936 - november 1937) heeft een aantal sociale en financiële hervormingen op haar actief, maar de conservatieve krachten brengen achtereenvolgens de twee mannen ten val die de spil vormden van deze hervormingen, eerst Van Zeeland en daarna, onder de regering Janson (november 1937 - mei 1938), Hendrik de Man, minister van Financien. De regering Spaak (mei 1938 - februari 1939) is veel conservatiever geïntereerd en bij deze regering treedt de inmenging van de koning in de binnenlandse politieke vraagstukken zeer klaar op de voorgrond. De vorming van deze regering leidt tot scherpe twisten in de sociaalistische partij, die vooral naar aanleiding van de Spaanse burgeroorlog worden uitgevochten. De nieuwe eerste-minister moet ook de methodes uitboeten waarmee hij de vorming van zijn kabinet het parlement en de politieke partijen voor een voldongen feit heeft gesteld. De verkiezingen van 1939 versterken echter de positie van de conservatieven en onder de drie regeringen Pierlot (februari 1939 tot na de oorlog) neemt ook de invloed van de koning voordurend toe. Het uitbreken van de oorlog eerst, en later de Duitse invasie brengen echter het conservatieve

bewind opnieuw ten val en de gevolgen van de fouten die in 1939 en 1940 begaan werden zullen bij de bevrijding van beslissend belang zijn voor de politieke toestand van het land.

Welk is de plaats van de *Vlaamse Beweging* in dit schema?

De belangrijkste vaststelling is dat de Vlaamse hervormingen altijd gebeurd zijn in dezelfde fase van iedere cyclus, namelijk naar het einde van het conservatief bewind of in de overgangperiode die de cyclus besluit. Waar er een uitzondering gemaakt wordt op deze regel kan zij altijd door bijzondere omstandigheden worden uitgelegd. Daarenboven werd praktisch iedere taalwet verkregen als tegenprestatie voor financiële of militaire maatregelen, die door de conservatieven gewenst werden.

Uit dit alles mag men niet besluiten dat de Belgische politiek onveranderlijk in een cirkel ronddraait; iedere cyclus verloopt wel volgens hetzelfde schema, maar telkens op een ander vlak. Telkens ook komen er grote wijzigingen, hetzij op sociaal gebied, zoals tijdens de eerste cyclus, hetzij op Vlaams gebied zoals tijdens de tweede. Het zou een juister beeld zijn te zeggen dat de Belgische politiek verloopt volgens een spiraal.



Bespreking

Dhr. Declerck.

Wij zouden nu waarschijnlijk tot half één de bespreking kunnen openen. Ik zie de bespreking in een dubbele zin: eerst en vooral kunnen natuurlijk aan de twee referenten vragen worden gesteld. Ik zie ook de mogelijkheid dat sommige aanwezigen hun eigen visie naar voren zouden brengen.

Wij moeten hoofdzakelijk trachten enige krachtlijnen los te krijgen uit de uiteenzettingen die wij gehoord hebben.

Het was natuurlijk in een overzicht over een periode van twintig jaar zeer moeilijk om synthetisch

te zijn. De sprekers hebben de zaken bekeken vanuit het geschiedkundig standpunt. In onze discussie zullen wij moeten trachten te zien wat essentieel geweest is en nu nog nawerkt.

Dhr. J. Staels.

Het is duidelijk dat, als gevolg van de verschillende standpunten die beide sprekers ingenomen hebben, de twee films niet overeenstemmen. Ik zou wensen dat Prof. Dhondt zeer beknopt zou zeggen wat hij denkt over de periodisering van de heer Maes.

Dhr. Claes.

Ik zou voorstellen dat wij niet zouden ingaan op die periodiseringsvraagstukken die te zeer van historisch wetenschappelijke aard zijn en dat wij integendeel zouden trachten in te gaan op de machtsvraagstukken die eerder van politicologische aard zijn. In de twee referaten zijn er gegevens genoeg om de eigenlijke machtsvraagstukken te behandelen. Ik ben getroffen door de zeer grote macht van de financiële groepen in deze periode; hierover heeft de heer Maes ons enkele nieuwe gegevens geleverd die overigens van aard zijn om ons nieuwsgieriger te maken. Ook de uiteenzetting van Prof. Dhondt komt feitelijk neer op de vaststelling van de politiek mislukking van de democratische organisaties in deze periode.

Dhr. Noppen.

Ik had ook wat meer details gewild over die drukkingstechnieken die men van konservatieve-financiële kringen uit op de regering toepaste. Het is mij altijd zeer onduidelijk gebleven hoe die drukking precies werkt. Ik had graag daarover meer details gehad om te kunnen vergelijken hoe de situatie is geëvolueerd nú en ten overstaan van de situatie vóór de oorlog.

Is de band van bepaalde politieke figuren met bepaalde belangen hoofdzakelijk, of wordt bij de drukking gebruikt gemaakt van financiële manoeuvres, en van welke aard? Hoe wordt de druk op de regering uitgeoefend, en op welke manier reageert de regering? Hoe wordt de pers beïnvloed?

Dhr. Constandse.

Prof. Dhondt heeft vastgesteld dat de economische crisis de socialistische naar rechts en de katholieke naar links dreef. Werd niet te weinig aandacht geschonken aan de andere, hoofdzakelijk psychologische factor n.l. de steeds grotere deelname van de lagere bevolkingsgroepen aan de civilisatie van de natie? Niet alleen in België maar in vele andere landen, waardoor het socialisme « rechtser » werd?

M. Grégoire.

M. le Président, puisque vous m'y autorisez, je crois que ce qui est toujours intéressant à retenir

dans une histoire politique — et nous avons entendu à cet égard deux rapports pleins de substance — ce sont les leçons pour les temps actuels. Dans les exposés de M. Dhondt et de M. Maes, la première chose qui m'a frappé, c'est de voir que les ministres qui ont vraiment influencé cette période-là étaient pour la plupart des non-parlementaires. Il y avait déjà sans doute un grand homme qui commençait à se dessiner : c'était M. P.-H. Spaak ; mais il faisait encore sa mue et il se préparait. Vous savez d'où il venait ; vous savez à quoi il a abouti ; il le reconnaît d'ailleurs avec une loyauté et une modestie qui lui font honneur. Mais à ce moment là, ceux qui vraiment influençaient notre politique c'étaient des hommes comme Delacroix, Theunis, Gutt, Jaspar, Van Zeeland, de Man, tous des non-parlementaires ; en tout cas, il ont été ministres avant d'être députés ou sénateurs.

Il me paraît qu'il y a là déjà quelque chose de frappant : ceux qui ont très nettement marqué le tournant de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire MM. Van Zeeland et de Man étaient des gens qui n'étaient pas des parlementaires : il faut se demander pourquoi et comment ils ont réussi à ce point à influencer notre vie politique.

Pour ma part, je vous livre cette réflexion ; n'étant pas pris dans le train-train quotidien de la lutte politique, ils avaient le temps de réfléchir et de voir les choses de plus haut.

Le professeur Dhondt a parlé du plan du travail d'Henri de Man ; il ne faut oublier qu'il y a eu également un plan Van Zeeland. Je suis d'accord avec M. Maes que le premier gouvernement Van Zeeland a été le plus progressiste de tous les gouvernements de l'entre-deux-guerres. Il l'a été, à mon avis pour deux motifs : d'abord, il a donné de nouveau un intérêt extraordinaire à la politique, non à la politique vue au jour le jour, non à la politique dans ses mesquineries. Vous souvenez-vous de cette fameuse élection qui opposait Van Zeeland à Degrelle? A ce moment-là les jeunes que nous étions portaient à la politique un intérêt qui était plus grand que maintenant. Pourquoi? Parce qu'à ce moment-là la jeunesse avait l'impression que des grandes choses étaient en question.

Je crois que si l'on voulait retenir de nouveau l'attention de la jeunesse, il faudrait le faire par de grandes choses. Il m'est d'avis qu'en Flandre la question flamande est considérée comme une grande

chose ; c'est pourquoi la jeunesse flamande peut-être s'intéresse plus à la politique que la jeunesse francophone. Mais je crois que, pour l'ensemble de la jeunesse, il faudrait lui redonner l'idée d'une grande chose, et cette grande chose, me paraît être, dans notre démocratie à l'heure actuelle : l'Europe.

Le deuxième motif pour lequel le gouvernement Van Zeeland a été un gouvernement véritablement progressiste, c'est qu'il a porté le fer là où, vraiment, il y avait la maladie. Ce qui durera le plus du gouvernement Van Zeeland, me semble-t-il, c'est cette loi sur les banques qui a introduit la séparation entre les banques de dépôts et les banques d'affaires. Jusqu'alors il n'y avait que de grands propos et de larges initiatives ; les uns et les autres étaient restés sans suite. La loi dont je vous parle, fût votée par le premier gouvernement Van Zeeland, malgré les interventions politico-financières et l'affairisme qui avaient atteint, à ce moment, tous les milieux, catholiques, libéraux, socialistes, en Flandre comme en Wallonie et à Bruxelles.

Ainsi les banques d'affaires furent rendues distinctes des banques de dépôts. Les dépôts ont dû être transformés en fonds d'état dans une forte proportion, ce qui, d'une part, interdisait aux banques d'exercer encore leur maîtrise sur toute l'industrie, et, d'autre part, incitait à l'auto-financement.

La leçon à tirer de tous ces événements est que lorsque l'on veut vraiment entreprendre une réforme, il ne s'agit pas de gesticuler, de vociférer et de passer à côté du but. Vous rappelez-vous la parole de Mazarin : « qu'ils chantent pourvu qu'ils paient ». Eh bien, dans les milieux conservateurs de l'entre-deux-guerres, on a longtemps répété ce propos, jusqu'à ce qu'un Van Zeeland et un de Man, connaissant bien la matière, ont vu quel était précisément l'endroit charnière où il fallait porter ses efforts. Les réformes qui en résultaient ont été si profondes que 30 ans après nous en subissons encore le contrecoup.

Dhr. Roeges.

De heer Maes heeft vastgesteld dat de toegevingen inzake het Vlaamse taalvraagstuk door conservatieve regeringen gedaan worden. Nu is een taalvraagstuk natuurlijk een sociaal vraagstuk.

Mijn vraag is de volgende : werden deze toegevingen gedaan als een soort van kompromis tussen vooruitstrevende krachten en reaktionnaire krachten ?

Ik heb de indruk dat de vraagstukken tot nu bekeken werden vanuit een parlementaire optiek. Ik zou graag willen horen van de heer Dhondt of van de heer Maes in welke mate de sociale krachten gespeeld hebben in de ontwikkeling tussen de twee wereldoorlogen.

Dhr. Noppen.

Naast meer informatie over de invloed van de sociale krachten zou ik ook meer informatie willen over de rol van de individuën, t.t.z. de persoonlijke overtuiging, de persoonlijke objektieven, de persoonlijke inspiratie. Ik ben ervan overtuigd dat in de naoorlogse periode, die ik van dichtbij heb beleefd, sommige persoonlijke overtuigingen een zeer grote rol hebben gespeeld. Het is klaarblijkelijk dat de persoonlijke visie van enkele figuren van doorslaggevende aard is geweest in de vorming van de huidige regering en in het gevoerde beleid. Is dat ook het geval voor de tussenoerlogse periode ?

Dhr. Declerck.

Il geloof dat wij in ons land nooit een absoluut linkse regering gehad hebben, ik bedoel niet op confessioneel gebied maar economisch, financieel en sociaal. Prof. Maurice Duverger stelde onlangs vast dat Frankrijk in de loop van de geschiedenis slechts vier linkse regeringen gehad heeft, nl. de Jakobynse periode tijdens de Franse revolutie, en de regeringen van 1848, 1936 en 1945, deze laatste paradoxalerwijze een linkse regering onder de Gaulle. Alle andere regering schommelen tussen centrum rechts en centrum links, maar zij hebben toch een aantal democratische hervormingen doorgedreven. In de discussie met de heer Duverger zegde ik dat deze kortstondige zuiver linkse regeringen aan Frankrijk telkens een kind hebben gemaakt, maar het opkweken van dat kind, t.t.z. de verdere uitwerking van de groei, is het werk geweest van andere regeringen. Ik geloof dat het ook juist is voor ons ; het zijn meestal conservatieve elementen geweest die uitgewerkt hebben wat eigenlijk in zeer korte tijdspanne door een linkse invloed als een kiem neergelegd werd in ons politiek bestel.

Wij zien dat ook in de huidige regering. Er zijn altijd in een democratisch georiënteerde regering ook conservatieve kompenserende elementen. Dit geeft ons dan toch een meer optimistische opvatting dan diegene van de heer Claes wanneer hij sprak van een politieke mislukking van de democratie. Als wij de sedert 40 jaar afgelegde weg overzien, dan stellen wij vast dat op sociaal en economisch gebied een opmerkelijk niveau bereikt werd; ook als het ons nog niet volledig bevredigt, kunnen wij anderzijds toch niet van een absolute mislukking van de democratische krachten spreken.

Antwoord van Dhr. Dhondt.

Over de techniek van de financiële drukkingen, zal de heer Maes meer vertellen dan ik, maar ik wil op dit wijzen: tussen 1840 en 1914 is de Minister van Financiën in België altijd met de Société Générale verbonden geweest.

In antwoord op de heer Constandse zou ik willen zeggen dat deze grotere deelname aan de civilisatie van de natie inderdaad de socialistische bewegingen in vele landen beïnvloed heeft, maar op een wijze die van land tot land sterk verschilt. Specifiek voor België is het feit dat de crisis van 1929 het breukpunt was in de socialistische evolutie tussen 1860 en heden, al was deze ommekeer natuurlijk door een trage evolutie voorbereid.

De heer Grégoire heeft gewezen op de rol van de extraparlamentairen. Ik moet doen opmerken dat deze extraparlamentairen allen, behalve misschien Delacroix, financiers waren, dat wil zeggen technici. Dit is een heel ander probleem: het binnendringen van de technocraten tussen de twee wereldoorlogen en na de tweede wereldoorlog. Als ik de heer Grégoire volg, zou ik zeggen: de technocraten — in tegenstelling tot de eigenlijke politici — hebben een doorslaggevende rol gespeeld.

De stakingen van 1932 en deze van 1936 waren stakingen die buiten de partijen en zelfs buiten de syndikaten ontstonden. Deze twee bewegingen zijn doorslaggevend geweest op het regeringsbeleid. De staking van 1932 heeft heel de aktie van de regering op voorhand lam gelegd, en de inflatie onmogelijk gemaakt. De staking van 1936 heeft zoals de heer Maes gezegd heeft de regering gedwongen deel te nemen aan de nieuwe ekono-

mische hoogkonjunktuur, wat vóór de staking zeker de bedoeling niet was.

Dhr. Declerck.

Ik kan konfirmeren wat de heer Dhondt gezegd heeft. Het verschijnsel « wilde staking » moeten wij zeker als een konstante in de Belgische politiek beschouwen. Het is zodanig waar dat de staking van 1936 eigenlijk een staking was zonder objectieven; de Franse politiek had toen een grotere invloed dan nu op onze politiek; wanneer het regende in Frankrijk, druppelde het bij ons. Het is een staking die ontstond in Wallonië onder de invloed van de stakingen van het Front Populaire in Frankrijk. Eerst later is men objectieven gaan kristalliseren en heeft men nogmaals de objectieven van de Franse stakingen overgenomen.

Antwoord van Dhr. Maes.

Ik wil eerst ingaan op de rol van de extraparlamentaire financiële deskundigen. Delacroix was geen financieel deskundige; Jaspar was dat evenmin. Hij werd gelanceerd door Francqui in Loppem in 1918, en hij is dan in 1920 verkozen geworden als volksvertegenwoordiger en is het gebleven. Jaspar en Delacroix waren wel « pou-lains » van Francqui. Ook niet-financiële deskundigen, advocaten zoals Jaspar en Delacroix hebben de politiek van de « Générale » of van andere financiële instellingen gediend. Over Delacroix schrijft Fernand Baudhuin « Les politiciens croyaient que c'était un financier et les financiers croyaient que c'était un homme politique ». Delacroix had twee jaren nodig om aan beide milieus te bewijzen dat hij noch het een noch het ander was.

De heer Noppen vroeg: hoe gaat het eigenlijk in het werk? Wij weten daar zeer weinig over. De grote macht van de finantie, evenals van de kerk, is de geheimhouding. Wij moeten dus de zaak van buitenuit benaderen, zien wat gebeurt, en dan min of meer konstruëren wat er van binnen gebeurd is.

Ik heb persoonlijk de overtuiging, alhoewel ik dit niet volledig kan bewijzen, dat heel de zaak van Loppem op trouw gezet is door Francqui. De eerste minister Cooreman, die als nieuwe eerste minister uit Loppem terugkwam, was lid van het

Nationaal Komitee dat feitelijk een soort schaduw-regering geweest was onder de Duitse bezetting en waarvan Francqui de voorzitter was. Francqui en Cooreman waren beiden directeurs van de « Société Générale ». Ontmoeten zij elkander als directeurs van de Société Générale of als politieke figuren? Bepaalde personen inkarneren als het ware de symbiose van de politiek en de financierie. Men heeft dat met een pejoratieve term genoemd de « politico-financiers ».

De beïnvloeding van de pers kan op twee manieren gebeuren: a) via de publiciteit, wat nog min of meer een normale en openlijke manier is; b) via rechtstreekse subsidies, wat zeker tussen de twee wereldoorlogen een rol gespeeld heeft. Er is ondermeer het onderzoek dat gevoerd werd om na te gaan of de « XX^e Siècle » betaald werd om een campagne te voeren voor de devaluatie. Het onderzoek heeft niets opgeleverd.

Over een andere wijze van beïnvloeden heeft Crockaert een campagne gevoerd tussen de twee wereldoorlogen, nl. het combineren van een parlementair mandaat met een mandaat van beheerder van vennootschappen. Ik heb een lijst opgemaakt van de parlementairen die beheerders waren van vennootschappen, en mijn besluit schijnt te zijn dat Crockaert de invloed van deze combinatie nog onderschat heeft.

Ik heb vastgesteld dat het aantal parlementairen die beheerder van vennootschappen zijn ongeveer constant was gedurende de hele periode, maar de parlementairen vertonen een tendenz om in de loop van hun parlementair mandaat hun aantal mandaten in vennootschappen te vermeerderen, hetgeen er schijnt op te wijzen dat de financiële kringen die mensen nuttig vinden.

Wanneer men de verhoudingen nagaat per partij dan stelt men vast dat de parlementairen die beheerder zijn verhoudingswijze het talrijkst zijn in de liberale partij, daarna in de katholieke partij, waar men overigens de rechtervleugel scherp moet onderscheiden van de kristen democraten; in de socialistische partij is er praktisch alleen het geval Anseele. Men heeft de indruk dat het bij de liberalen personen betreft die van de industrie naar de politiek gaan, maar het blijven in de eerste plaats industriëlen. Bij de katholieken vindt men heel dikwijls het tegenovergestelde: politici die van hun mandaat gebruik maken om zich in de financiële wereld in te werken.

Vervolgens heb ik vastgesteld dat het aantal politici met beheerdersmandaat verhoudingsgewijze steeds hoger was in de regering dan in het parlement. De regeringen waren dus zo rechts mogelijk, er werkten krachten om de regeringen naar rechts te trekken.

De regering is bijzonder afhankelijk van de financiële machten, wanneer ze een lening moet uitschrijven, en dat is zeer belangrijk in de mate waarin de schuld niet geconsolideerd is. Een vlottende schuld is een zwaard van Damocles boven het hoofd van iedere minister. Het is de vlottende schuld die Pouillet gekelderd heeft. Crockaert heeft een interessante revelatie gedaan: « Toen ik Minister van Koloniën was, heb ik op een zekere dag moeten vaststellen dat men bij de hernieuwing van een aantal schatkistbons op de markt gedurende korte tijd de indruk gelaten heeft dat zij niet gingen hernieuwd worden. Als minister heb ik de les begrepen ».

Ik meen dat dit een terrein is waar zeer subtiel gespeeld wordt, maar dat veel belangrijker is dan mandaten in maatschappijen van parlementairen, wat gewoonlijk een beperkte groep mensen betreft die niet altijd politiek zeer invloedrijk zijn. In de periode tussen de twee oorlogen was er een compacte groep senatoren met een groot aantal beheerdersmandaten; geen enkele heeft een grote rol gespeeld in de politiek.

Er is nog een delikater punt waar de geheimhouding een rol speelt. Ik heb ook de indruk dat de monarchie sterke banden heeft met de grootfinancierie. Dat blijkt ondermeer hieruit dat de grootmaarschalk van het Hof traditioneel directeur is van de Société Générale. Ik baseer mij op precieze feiten en wel ondermeer op het volgende: Leopold III heeft bij zijn tussenkomsten in de binnenlandse politiek steeds zeer conservatieve stellingen, zowel op sociaal als op economisch gebied, verdedigd.

Tenslotte hadden de ministers van financiën, zoals de heer Dhondt zeer juist in het licht heeft gesteld, het vertrouwen van de grootfinancierie. Wanneer zij dit vertrouwen niet hadden liep het slecht af. Hendrik de Man had dit vertrouwen niet, Albert Edouard Janssens had het toen hij startte maar hij heeft het onderweg verloren in zijn konflikten met Francqui.

In de schoot van de regering is er een voort-

durende versterking van de positie van de minister van financiën, de tegentekening van de minister van financiën is vereist voor al de wetten of besluiten die nieuwe uitgaven meebrengen. In een periode waarin Theunis eerste minister en minister van financiën was, en bovendien zelf een groot financier, gaf hem dat praktisch de contrôle over heel de politiek van het land.

Een ander verschijnsel was het « Komitee van de Begroting » het Komité van de Schatkist, waarvan Francqui voorzitter was terwijl hij geen minister was. Al de ministers moesten praktisch terecht komen bij dit Komitee waneer zij iets wilden verwezenlijken, en daar zat Francqui die de bijl hanteerde.

Tenslotte is er een negatieve factor die de financiële invloed in de hand werkte, namelijk het tekort aan doctrine bij de tegenstanders van deze invloed; zelfs bij een Crockaert en een Hendrik de Man. Zij schijnen nooit de volle omvang van het probleem te hebben gevat, richtten zich op bijkomstigheden, en kunnen geen positieve oplossingen voorleggen. Dit mag men niet onderschatten vooral niet van socialistische zijde. Men denke aan de pijnlijke politiek van de socialisten na de val van de regering Poulet. Waarom zijn de socialisten medegegaan in die regering Jaspar die tenslotte het tegenovergestelde deed van wat zij wilden? Emile Vandervelde zegt in zijn memoires ongeveer « Ik stond daar in het Volkshuis en al de mensen van onze organisaties, van de cooperatieven, van de syndikaten, zegden: gaat in de regering en helpt mede de frank te redden, want wij ook gaan failliet, als die frank ten onder gaat ».

Er is ook het systeem dat men na de oorlog op een subtiele wijze heeft toegepast, namelijk het feit dat grote vakbondleiders in financiële organismen zetelen; reeds het feit dat deze vakbondleiders hier een ruimere informatie krijgen maakt hen gematigd in hun stellingnamen.

Men heeft ook nog gevraagd: hebben de persoonlijke opinies een rol gespeeld in die periode? Ik zou hier een dubbele opmerking willen maken. Het is een feit dat persoonlijke opinies een grote rol gespeeld hebben. Het verschil in de opvattingen tussen Albert I en Leopold III bijvoorbeeld heeft een groot verschil in de politiek meegebracht. Ik denk dat velen die de politiek van dichtbij volgen, journalisten bijvoorbeeld en misschien ook leden

van de ministeriële kabinetten, de typische fout begaan teveel de geschiedenis te willen uitleggen door « la petite histoire ». Ik geloof dat men de persoonlijke conflicten, de kleine persoonlijke kantten niet mag overschatten als men de zaak met een zeker historisch perspectief bekijkt.

Dhr. Noppen.

De persoonlijke verhouding van Vandervelde tot Francqui is mij altijd zeer belangrijk voorgekomen. Welk was de juiste draagwijdte?

Dhr. Maes.

Dit was een verhouding die later veelvuldiger is voorgekomen. Het feit dat de grote financiers en de leiders van de vakbonden en de sociaal gerichte partijen met elkaar op vertrouwelijke voet staan kan veel vergemakkelijken, maar kan ook de vrijheid van aktie van deze partijen en vakbonden belemmeren. Onder de regering Theunis zijn op een zeker ogenblik Francqui en Vandervelde overeengekomen een « Comité de politique nationale » op te richten; de bedoeling was de socialisten in de regering te brengen zonder het Plan de Man toe te passen. Dit manoeuvre berustte uitsluitend op de persoonlijke verhouding tussen Francqui en Vandervelde, maar het werd door Hendrik de Man en door het Bureau van de Socialistische Partij gekelderd, wat bewijst dat persoonlijke invloeden niet steeds de doorslag geven.

Ik zou nu willen antwoorden op de vraag van de heer Roeges die zegt: Men heeft dus al de Vlaamse hervormingen verworven in ruil voor instemming met conservatieve maatregelen; betekent dit dat de Vlaamse beweging reaktionair is of moet men haar als een democratische faktor beschouwen? Ik denk dat men op deze vraag geen simplistisch antwoord kan geven. Er is in de periode tussen de twee oorlogen een evolutie geweest. In de beginperiode tot 1925 is er een zekere confusie geweest tussen Vlaamse beweging en vooruitstrevende beweging en het is typisch dat een aantal mensen zoals Herman Vos op de rand gestaan hebben tussen het socialisme en het Vlaamse nationalisme.

Dezelfde interpenetratie deed zich voor tussen katholiek Vlaamsgezinden en kristen democraten. De waals-socialistische volksvertegenwoordiger

Troclet zegde geen verschil te zien tussen Van Cauwelaert en Hendrik Heyman ; de eerste noemde hij « un flamingant démocratisant » en de tweede « un démocrate flamandisant ».

Ik denk dat hier de regering Pouillet een keerpunt geweest is, waarna het sociale en het Vlaamse min of meer uiteengegaan zijn, wat men ziet in de evolutie van Van Cauwelaert die eerder de conservatieve kant uitgegaan is en flamingant gebleven is, en van Heyman die eerder kristen demokraat gebleven is. Pouillet heeft na het mislukken van zijn regering zelf gezegd : ik heb vastgesteld dat er met de Waalse socialisten op Vlaams gebied niet veel te verrichten is. Van Cauwelaert had nochtans tijdens het debat over de regeringsverklaring van de regering Pouillet-Vandervelde verklaard : wij Vlamingen hebben dikwijls regeringen gesteund tegen onze zin ; dit is de eerste regering naar ons hart. Deze regering heeft de flaminganten ten zeerste ontgoocheld. Hun tactiek is dan gewor-

den : drukking uitoefenen op conservatieve regeringskoalities om er uit te halen wat er uit te halen is. Dit wil niet zeggen dat de Vlaamse beweging reaktionair geworden is. Men moet het eerder zo zien : heel de geschiedenis van de periode tussen de twee oorlogen is het doorwerken van het algemeen stemrecht in het staatsapparaat ; dat heeft een sociaal aspekt, en een taalkundig aspekt omwille van zeer speciale toestanden in Vlaanderen waar de hoger kaste Franssprekend was en de grote massa Nederlandsprekend. De Vlaamse beweging is democratisch gebleven ; de keuze waarvoor de Vlaamse leiders stonden was : met behulp van het algemeen stemrecht een zuiver sociale of economische hervorming bereiken, of een verwezenlijking op taalgebied. Beide hervormingen waren democratisch. De Vlaamse hervormingen zijn gebleven, terwijl de conservatieve sociaal-economische beslissingen waarbij men zich in ruil moest neerleggen, meestal van korte duur zijn geweest.



L'influence de l'Eglise sur la vie politique dans l'entre deux guerres

par A. SIMON,



Dans la question posée, il convient d'éclairer trois mots : influence, Eglise, politique.

Le premier doit, semble-t-il, indiquer les prises de position de l'Eglise.

Comment d'ailleurs déterminer exactement les influences ? Le lien de causalité entre certains actes et d'autres événements est très difficile à reconnaître.

Pour le cas qui nous occupe, une direction générale fut sans doute donnée par l'Eglise. A-t-elle été suivie ? A-t-elle provoqué certains enchaînements ?

Et cette soi-disant influence, fut-elle positive

ou négative ? A la suite de telle ou telle intervention ecclésiastique, des effets opposés à ceux qu'on voulait atteindre n'ont-ils pas été obtenus ?

L'Eglise n'est pas seulement hiérarchie épiscopale. Il y a également les fidèles qui, d'une manière plus ou moins authentique — autorisée dirions-nous — ou valable, se réclament de la doctrine et de la discipline romaines. Il y a surtout le clergé — celui qu'on appelle le bas-clergé — qui précède, dépasse, amplifie ou rétrécit la pensée et les directives épiscopales ; le clergé, plus proche de la population, plus nuancé quelquefois ou plus passionné et dont l'action psychologique, continue et multipliée, est, à certains moments, bien plus puissante que celle de la hiérarchie.

Enfin, qu'entendre par politique? Il est vrai que la question porte sur la « vie politique », c'est-à-dire sur cette espèce de dynamisme qui entraîne vers une gestion déterminée de la cité. En posant la question, on veut, sans doute, savoir dans quelle mesure l'Eglise est intervenue soit directement, soit indirectement dans la gestion de la cité.

Les dirigeants ecclésiastiques ont pourtant continuellement affirmé que l'Eglise ne fait pas de politique. L'épiscopat, en s'avancant sur un terrain, que nous appelons communément la politique, prétend faire de la morale.

Il convenait de souligner ce fait : un historien a le devoir d'entrer dans la mentalité des personnes dont il décrit l'action, sinon pour les justifier, du moins pour les comprendre.

Deux autres remarques permettent, en précisant la question posée, d'entrer encore plus nettement dans le sujet.

Deux personnalités ecclésiastiques se sont affirmées de 1918 à 1940 : les cardinaux Mercier et van Roey. Ils ont généralement imposé à l'Eglise de Belgique les directives de son action politico-religieuse. Il n'en demeure pas moins que, en certains domaines, l'un ou l'autre évêque, on songe à Waffelaert de Bruges, Heylen de Namur et Rutten de Liège, a eu, même sur le plan national, une influence caractéristique.

On sait cependant que pour les questions d'ordre général, les évêques réunis, au moins une fois l'an, essayent, sous la présidence sinon sous l'autorité de l'archevêque, de trouver les moyens d'une action commune.

Il n'est donc pas étonnant que, dans les constatations qui suivent, c'est surtout l'action des archevêques de Malines qui est envisagée.

Ensuite, et c'est la seconde remarque, la perte après la guerre 1914-1918 de la majorité catholique absolue dans les Chambres a inévitablement engagé les évêques et l'Eglise de Belgique dans une pratique différente de celle qui a précédé le premier conflit mondial.

Ce fait, à lui seul, n'explique pourtant pas une certaine modification dans les agissements épiscopaux et tout particulièrement dans ceux du cardinal Mercier.

Venons en aux faits plus précis, dont les engagements généraux viennent d'ailleurs d'être fixés.

Malgré une certaine continuité d'action qui sera signalée plus tard, il faut, au cours des années 1918-1940, distinguer deux périodes : celle de l'épiscopat du cardinal Mercier jusqu'en 1926, celle de l'épiscopat du cardinal van Roey.

Cette distinction s'impose pour deux motifs : le prestige et la mentalité de Mercier d'une part ; l'évolution même des événements ensuite : le ministère Pouillet-Vandervelde (1925-1926) est un tournant important dans la politique belge ; en tout cas dans l'action épiscopale.

N'insistons pas sur le prestige de Mercier. Je veux cependant souligner qu'on doit, entre autres, y trouver le motif pour lequel, malgré certaines possibilités parlementaires, on n'a point, de son temps, formé des coalitions ministérielles de gauche. Un pareil cartel ne paraissait pas possible, psychologiquement, aussi bien à la suite du changement des mœurs politiques que de la personnalité du cardinal Mercier.

Aussi, malgré des heurts assez graves, l'union nationale se maintint, précisément parce que, pour reprendre un mot du temps, on la considérait alors comme une union sacrée.

Cette union, Mercier est un de ceux qui l'ont le plus efficacement provoquée ; non point seulement indirectement par son exemple patriotique, mais parce qu'il y a personnellement contribué.

Il fut un des premiers, alors que certains évêques étaient pour le moins réticents, à admettre, au cours de la guerre, et même à désirer la formation, au Havre, d'une coalition ministérielle d'union nationale. Cela consistait alors sans doute très modestement en une participation de certaines personnalités de gauche au gouvernement. Il avait d'ailleurs fallu vaincre la résistance de Helleputte et même de Schollaert.

Cette prise de position du cardinal était le résultat d'une profonde évolution qu'il avait subie lui-même ; c'était une volonté non seulement momentanée ; c'est-à-dire pour le temps du conflit armé ; c'était une vue sur la gestion de la cité, telle qu'elle devait, d'après lui, se développer au lendemain de la guerre, même dans le cas où les catholiques maintiendraient leur majorité absolue aux Chambres. Après avoir, sous l'occupation,

veillé, malgré les résistances de Woeste par exemple, à unir, sans distinction de partis, tous les Belges dans la résistance passive et dans l'action patriotique, Mercier entendait maintenir cette union au moins durant les années nécessaires à la reconstruction de la Patrie.

Cette volonté de Mercier n'était pas seulement mue par un simple désir d'efficacité patriotique d'autant plus nécessaire que les malheurs de la Belgique étaient grands ; on y découvrait une modification de ses perspectives apostoliques.

Alors que, avant 1914, Mercier, avec ses collègues de l'épiscopat, avait considéré que le parti catholique confessionnel unitaire était une présence obligée de l'Eglise sur le terrain politique et une condition sine qua non du progrès de l'évangélisation, le cardinal, à la suite d'un approfondissement de sa vie intérieure, en était arrivé à la conviction que, comme il le disait : « la politique n'est pas tout ».

Une comparaison entre deux attitudes épiscopales est, à ce propos, suggestive.

En 1896 Mgr van den Branden de Reeth, pour lors évêque de Sabine, séjournait depuis plusieurs mois en Belgique. On trouvait dans son diocèse romain qu'il tardait à y revenir ; le Saint-Siège manifestait d'ailleurs clairement le désir que van den Branden rejoignît au plus vite son église. Mais en décembre 1896 devaient avoir lieu des élections communales à Malines : une voix pouvait être importante et également l'action du prélat malinois, très versé dans la société. Aux yeux du cardinal Goossens, alerté par le Saint-Siège, le motif parut suffisant pour priver plus longtemps encore de son titulaire le diocèse de Sabine.

Nous voici maintenant en 1919 : c'est l'autre terme de la comparaison. Pour la première fois, les femmes peuvent voter en Belgique sur le plan communal. N'est-il pas opportun, pour assurer la majorité catholique dans telle ou telle commune, de permettre aux religieuses cloîtrées de participer au vote ? Sans doute, il faut une dispense romaine pour qu'elles puissent sortir de leur couvent. Qu'importe. Woeste et des évêques demandent à Mercier d'obtenir l'indult nécessaire : Mercier refuse de faire la démarche. C'est alors qu'il a dit : « la politique n'est pas tout ».

Il n'empêche : Mercier continue à s'occuper de

politique. Mais sa ferveur pour le parti catholique a diminué. Il ne le considère plus comme la pièce maîtresse de l'action apostolique. C'est l'intérieur des âmes qu'il veut atteindre en les unissant à Dieu. Nous tirerons tantôt une importante conséquence de cette attitude.

S'il veille à garder au parti catholique une cohésion la plus forte possible, c'est surtout comme pièce de résistance au socialisme plutôt qu'au parti ouvrier.

Il a compris, durant la guerre, que les autres partis témoignaient d'un patriotisme aussi éclairé, aussi sincère que le parti catholique, il a surtout compris que toutes les forces vives de la nation devaient s'unir.

Si les intérêts supérieurs de la Patrie entraînent tout particulièrement Mercier, il n'en demeure pas moins attaché à son idéal chrétien et apostolique.

Aussi a-t-il au lendemain de la guerre agit sur deux plans : l'un le conduit à l'intériorisation de la vie chrétienne dans les âmes, grâce auquel approfondissement religieux, il espère obtenir la christianisation de la société belge et en cela la politique pourrait peut-être, à ses yeux, intervenir comme moyen complémentaire et spécialisé ; l'autre plan est celui de la cohésion des forces politiques, à quelque idéologie qu'elles appartiennent, pour assurer la défense de la Patrie.

N'oublions d'ailleurs pas que l'amour de la patrie est pour Mercier un devoir moral et religieux et que par conséquent en s'engageant dans une action patriotique, il avait conscience — il le disait d'ailleurs à ses détracteurs romains — de remplir son devoir religieux d'évêque.

La patrie ? Pour Mercier, elle était, de son temps, en danger à l'intérieur et à l'extérieur.

A l'extérieur, c'était l'Allemagne, même après Versailles. Avec une particulière lucidité, Mercier a, dès 1919, entrevu et annoncé, endéans les 15 ans, le redressement militaire de l'Allemagne ; c'est pourquoi, il voulait maintenir l'union des alliés jusqu'à désirer que l'anticlérical Clemenceau devînt président de la république française, le seul homme qui pût d'après lui, obtenir l'application du traité de Versailles.

On comprend que, dans cette perspective, Mercier, en marge de toute victoire catholique électorale, s'efforça de sauvegarder l'union sacrée.

L'autre danger, Mercier le voyait à l'intérieur du pays. A ses yeux il était double : les exigences flamandes qu'il croyait inévitablement séparatistes ; la dissolution sociale que les accointances marxistes du parti ouvrier lui faisaient craindre.

Pour comprendre l'attitude de Mercier et par conséquent de l'Eglise dans la question flamande d'après 1918, il faut tenir compte de deux convictions du cardinal : la supériorité internationale et intellectuelle de la culture française ; le caractère unitaire de la nation belge.

Cela demande quelques précisions. Le cardinal ne mésestimait pas la culture flamande, mais on le sait, il jugeait qu'elle ne pouvait être universitaire : divers motifs, qu'il n'est pas opportun de développer ici, l'avaient amené à cette conviction. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur de ses arguments, il s'opposa, autant qu'il pût, à la flamandisation de l'enseignement universitaire ; et, lorsque, finalement, il s'y résolut pour l'université de Louvain, c'était non dans un but culturel, mais dans un souci d'apostolat : il voulait éviter que les jeunes catholiques flamands aillent à l'université de Gand.

Cette résistance de Mercier à la flamandisation de l'université de Gand et de tout enseignement universitaire n'était sans doute pas également partagée par tous les évêques, et certainement point par Heylen et Rutten, elle n'en constituait pas moins, à cause du prestige personnel de Mercier, un élément très important dans le développement de la réaction flamande à l'Etat belge unitaire.

Or, pour Mercier — et pour tous les évêques d'ailleurs — la Belgique serait unitaire comme elle l'avait été depuis 1830, ou elle ne serait pas. Mercier croyait que, par une logique presque inévitable, les frontistes puis les nationalistes flamands aboutiraient à la séparation administrative et par là, à son sens, à la destruction de la patrie.

Soulignons, au risque de retarder le développement de cet exposé, ce qui engageait les évêques dans cette voie. Il y avait, de la part de Mercier surtout, une attitude sentimentale patriotique ; mais tout particulièrement — ce qui était logique comme position morale ou civique dirions-nous — une fidélité, j'allais dire stationnaire, aux institutions, ou si on veut à la constitution.

Il n'y avait pourtant pas seulement cette incidence constitutionnelle ; car, en somme, rien n'empêchait d'obtenir dans la légalité, par une révision constitutionnelle, un quelconque fédéralisme.

Il faut qu'on se souvienne des rapports établis depuis 1830 entre l'Eglise et l'Etat pour comprendre la position de l'épiscopat. Sans doute, les constituants avaient-ils décidé que l'Eglise et l'Etat jouiraient en Belgique d'une totale indépendance réciproque : ce qui, pour certains, établissait la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Mais des habitudes, para-constitutionnelles dirais-je, s'étaient développées à la suite desquelles des rapports de bienveillance et de soutien mutuels existaient entre les deux pouvoirs. La tendance était, que dans la liberté sans doute, mais tout de même, l'Etat protégeait les cultes ; mais que ceux-ci soutiendraient l'Etat. Dans ce quasi-contrat, l'Etat à sauvegarder était l'Etat unitaire de 1830. Les facilités apostoliques que l'Etat belge avait accordées aux cultes et spécialement à l'Eglise catholique entraînaient inévitablement les chefs des diverses religions à soutenir l'Etat belge tel qu'il était constitué. Le Saint-Siège d'ailleurs entraînait lui-même dans cette voie.

Quoi qu'il en soit de cette conception générale des rapports entre l'Eglise et l'Etat, Mercier ne considérait la Belgique et sa permanence que dans le maintien d'une administration unitaire.

Il a donc lutté avec énergie contre toute séparation administrative qui, dans le souvenir de l'expérience du Conseil des Flandres, lui paraissait une trahison.

N'y avait-il pas deux erreurs dans cette prise de position du cardinal, l'une d'ordre psychologique ou tactique, l'autre d'ordre institutionnel ? Mercier attribuait aux leaders flamands une tendance consciemment ou inconsciemment entretenue de destruction de la Belgique ; il ne faisait pas la distinction entre séparation administrative, fédéralisme, destruction du pays et trahison.

De plus, dans cette question politico-linguistique, la pensée de Mercier et son action étaient animées par le sentiment religieux : la « piété patriotique », le « culte de la patrie », « le sublime de la foi patriotique » comme il disait.

Les conséquences psychologiques de cette attitude furent considérables ; Mercier donnait

l'impression de stigmatiser comme traîtres à la patrie et même à la religion ceux qui s'engageaient avec ferveur et persistance dans le mouvement flamand ; il donnait l'impression de mépriser la culture flamande : tout cela devait exacerber et rendre d'autant plus violentes les réactions de certains leaders flamands.

Je crois que dans cette douloureuse affaire il y a eu, en marge de la fidélité absolue de l'épiscopat à l'Etat unitaire, une incompréhension de part et d'autre et des accusations réciproques qui confondaient la réalité avec des intentions supposées.

Le séparatisme flamand n'était pas le seul danger national que Mercier croyait discerner en Belgique.

Je parlais de décomposition sociale. Si Mercier admettait en principe le suffrage universel, s'il avait été un de ceux qui, à Louvain déjà, s'était attaché, avec plus de bienveillance, à la « Démocratie chrétienne » il n'en craignait pas moins, au lendemain de la guerre, les avances démocratiques du parti socialiste.

Emu par l'expérience bolcheviste, voyant entre le socialisme belge et le marxisme un lien essentiel, convaincu que les socialistes belges, nolens volens, se dirigeraient inévitablement dans les voies d'un matérialisme athée, craignant d'ailleurs tout particulièrement l'influence enjôlante de Vandervelde, Mercier voulait enrayer les succès socialistes en Belgique.

C'est pour cela qu'il se refusa, malgré la pression de Renkin et alerté par le P. Rutten, à admettre la formation d'un syndicat unique ; qu'il jugea, au lendemain de la guerre, inopportune et trop hâtive la décision d'établir le suffrage universel ; que, dans la formation des ministères — sur laquelle il exerçait une influence de diverses façons —, il s'évertua de limiter l'influence des ministres socialistes et pour la contrebalancer essayait d'introduire dans l'équipe ministérielle des démocrates chrétiens ; qu'il voulut obtenir un parti catholique le plus fort possible afin de briser la force des socialistes, « hargneux » et « prétentieux » comme il les dénommait.

Les évêques, dans cette lutte contre le socialisme, faisaient corps avec l'archevêque. Ils ont, en précisant la différence d'ordre confessionnel qui devait exister entre les ouvriers catholiques

et socialistes, généralement barré la route à une espèce de travaillisme. Il faudra attendre le lendemain de la guerre 1940 pour qu'une formation politique, l'*Union démocratique belge*, reprenne l'élan que Renkin avait voulu imprimer à la Démocratie belge.

Mais, je le disais, cette action de Mercier se développant sur le terrain plus spécifiquement politique ne doit pas faire oublier que sa tendance essentielle était d'animer les fidèles d'une vie intérieure profonde. Cela devait, dans la vie politique belge, avoir deux conséquences.

Tout d'abord une désaffection, momentanée en tout cas, des chrétiens fervents à l'égard de la politique : cela se remarqua dans les développements de ce qu'on appela l'*ACJB* et, plus tard, dans l'*action catholique des hommes*.

Cette désaffection à l'égard de la politique rejoignait d'ailleurs la persuasion de plus en plus nette chez Mercier que « la politique n'est pas tout ». Le mouvement d'action catholique qui, d'après les directives de Pie XI d'ailleurs, devait avoir pour but l'évangélisation et non une quelconque victoire politique et qui, par le fait même, employait des moyens apostoliques autres que ceux de la politique, était, en somme, l'aveu du détriment apporté à la foi par les prises de positions ecclésiastiques au cœur du parti catholique. C'était un essai pour dégager l'évangélisation d'une accusation de cléricalisme.

L'autre conséquence, qui se rattache d'ailleurs à la précédente et en est le développement, peut, à première vue, paraître paradoxale.

Vivant plus intégralement leur christianisme, entraîné par le fait même à vouloir pénétrer toute la société mondaine et civile d'esprit chrétien, les catholiques fervents en sont presque inévitablement arrivés à reprendre en main la politique ou la gestion de la cité comme moyen de réalisation et d'expansion de l'idéal chrétien.

Oh sans doute, par suite de l'organisation hiérarchique de l'Eglise, l'autorité ecclésiastique devait éclairer la conscience individuelle, mais son influence s'exerçait par l'intérieur dirais-je et non par l'extérieur d'un parti placé plus ou moins directement dans les mains de l'épiscopat. Le parti des catholiques serait comme une unique projection de la conscience personnelle.

On est donc en voie non plus vers un parti confessionnel catholique, mais vers un parti des catholiques ou peut-être vers un parti où les catholiques, s'unissant à des incroyants pour des intérêts temporels communs, veilleraient, au nom de leur foi et de leur conscience personnelle, à défendre, s'il y a lieu, les intérêts de leur religion dans la société civile.

Qui ne voit dans cette prise de position les issues où se glissèrent plus tard le parti U.D.B. et le P.S.C., première manière ?

Nous en arrivons au ministère Poulet-Vandervelde de 1925. C'est le dernier que le cardinal Mercier ait contribué à former.

Or, cette nouvelle formule ministérielle rompt avec les habitudes d'union sacrée et engage le pays dans une voie plus démocratique.

On sait comment, après une longue crise ministérielle, aucune solution ne se présentait sur le plan parlementaire, sinon celle d'une coalition entre socialistes et démocrates chrétiens. Bien que de grandes résistances se fussent opposées à une pareille combinaison ministérielle, il fallait pourtant gouverner le pays !

Comme il l'avait fait pour la formation du ministère Theunis en 1924 et lors de la composition ministérielle de Carton de Wiart en 1920, Mercier intervint.

Toutefois alors que, précédemment, le souci du cardinal avait été de sauvegarder les intérêts religieux en même temps que ceux de « l'union sacrée », il admit en 1925, forcé par les circonstances, la rupture, du moins sur le plan ministériel, de cette union.

L'intervention de Mercier fut décisive ; elle est d'autant plus significative que le pape Pie XI ne voulait point l'union des catholiques et des socialistes pas plus sur le terrain politique que dans le domaine syndical. Le Pontife craignait qu'une pareille alliance n'entraînât les catholiques à accepter les principes d'un socialisme jugé matérialiste et athée.

On se trouvait en somme, mutatis mutandis, devant la situation qu'on avait connue alors que l'union catholico-libérale avait, en 1828, été considérée par le Saint-Siège comme une « alliance monstrueuse ».

Mercier prit parti. Il admit la combinaison ministérielle envisagée ; il posa cependant deux conditions : il devait être bien entendu qu'il s'agissait uniquement d'une coalition dans la pratique — d'une espèce de ministère d'affaires — qui ne pouvait être considéré comme une abdication des principes catholiques devant ceux du socialisme ; il fallait, en outre, profiter de cette alliance pour obtenir sur le plan national ce que, à Anvers, l'alliance catholico-socialiste avait obtenu sur le plan communal : les subsides à l'enseignement primaire catholique.

Qui ne voit comment pratiquement, Mercier, acculé sans doute par les nécessités politiques, ouvrait, de fait, la voie à un certain travaillisme et à la future Union démocratique belge ?

Cette ultime intervention de Mercier dans la vie politique est d'une importance majeure : elle témoigne d'un sens de l'opportunité politique — ce fameux art des possibles —, elle brise l'isolement du parti catholique ; elle néglige le caractère unitaire de ce parti ; elle maintient une des préoccupations majeures de l'Eglise : l'école catholique ; elle est un essai, timide sans doute, mais réel, d'un engagement plus net dans les préoccupations démocratiques ; elle tente d'exercer une influence au moins indirecte sur le Saint-Siège, puisque Mercier s'est porté garant de cette formule nouvelle et que, nous le savons, il a, pour le cas belge, rassuré Pie XI.

Telles sont, dans la vie politique belge de 1918 à 1926, les prises de positions de Mercier. Si on y ajoute une protection plus précise accordée à la cause flamande par les évêques Rutten et Heylen et particulièrement à la flamandisation de l'enseignement universitaire avec la conséquence, imposée d'ailleurs par Mercier, du dédoublement des cours à Louvain, si on retient l'effort de Waffelaert pour éviter la collusion syndicale catholico-socialiste et les résistances de Rutten à la démocratie chrétienne, si on n'oublie pas l'action persistante et passionnée, quelquefois en marge de la hiérarchie, du bas-clergé dans le domaine de la promotion politique flamande et sa volonté de faire du mouvement flamand une cause religieuse autant que culturelle, on aura une vision générale de l'action politico-religieuse de l'Eglise durant cette période.

De 1926 à 1940, l'action de l'Eglise se présente d'une autre façon.

N'insistons pas trop, dans cet exposé, sur l'évolution politique qui se développe dans le pays au cours de ces années. Il ne faudrait pourtant pas la perdre de vue, car elle explique certaines modifications dans les attitudes des évêques et tout particulièrement du cardinal van Roey.

Retenons cependant les faits suivants : les partis s'effritent et se multiplient ; le mouvement flamand devient de plus en plus actif sur le terrain politique : certains leaders tendent plus nettement vers le séparatisme et s'animent de conception extra nationales ; d'autres meneurs politiques inscrivent leur action dans un esprit totalitaire ; le parti socialiste se fortifie de plus en plus ; l'esprit de l'union sacrée se dissout : nous sommes encore sans doute devant des coalitions ministérielles, mais elles ne sont plus généralement commandées par l'union nationale, elles sont imposées par l'impossibilité d'un parti de s'assurer à lui seul une majorité parlementaire.

Les équipes gouvernementales deviennent comme de petits parlements et en accroissent les déviations : « La vraie difficulté, écrivait Van de Vyveré, n'est pas dans le programme [ministériel] mais dans la répartition des portefeuilles et l'équilibre des influences gouvernementales et administratives. C'est un véritable puzzle ».

Face à cette évolution et à cette fixation partisane jusque dans l'équipe ministérielle, le cardinal van Roey et l'Eglise de Belgique avec lui crurent devoir prendre diverses attitudes qui, si elles rejoignent les tendances générales du cardinal Mercier et de l'Eglise au cours de la période précédente, se signalent pourtant par un retour à certaines méthodes politico-religieuses traditionnelles.

Devant la vigueur des partis de gauche et surtout du parti ouvrier, devant la nécessité d'établir dans les équipes gouvernementales un équilibre qui soit favorable — ne fût-ce que de manière défensive — aux intérêts religieux, le cardinal van Roey souligne l'urgence de la cohésion des forces catholiques dans un parti unitaire.

Il met à nouveau l'accent sur le rôle à la fois religieux et constitutionnel du parti catholique. Ce dernier est habilité, et lui seul à ses yeux, pour défendre la cause catholique sur le terrain parlementaire et ministériel : cette action politique coordonnée est, d'après lui, absolument nécessaire.

On remarque la nuance qui distingue son action de celle de Mercier. On voit comment, tout en ne négligeant évidemment pas cette intériorisation de la vie chrétienne à laquelle Mercier tenait tant, le cardinal van Roey, plus méthodique, j'allais dire plus rationnel et plus traditionnel, accepta la solution pratique d'un parti catholique bien organisé.

Il n'admet aucune fuite catholique dans d'autres partis qui cependant se déclareraient prêts à défendre les intérêts de la religion, que ce soient les nationalistes flamands ou les rexistes.

Les intérêts religieux exigent d'après lui un unique parti.

On sait comment le point culminant de l'action du cardinal van Roey dans ce domaine fut, après certaines hésitations d'ailleurs, sa fameuse intervention en 1937 lors de la rivalité électorale à Bruxelles entre M. Van Zeeland et Degrelle.

Non seulement il faut d'après le cardinal van Roey, un unique parti catholique, mais tous les chrétiens doivent collaborer à son efficience et ainsi, face à la désaffection politique des jeunes catholiques, le cardinal insiste sur la nécessité de trouver dans la politique un moyen précis d'exercer l'apostolat dont certaines âmes ferventes sont animées.

Par cette volonté d'un parti unitaire, le cardinal van Roey et les autres évêques avec lui se sont opposés aux tendances divergentes de certains nationalistes flamands et aux volontés autoritaristes de certains rexistes ; mais plus qu'une prise de position contre des mouvements jugés anti-constitutionnels, c'était avant tout une attitude pour valoriser l'action politique catholique dans le pays.

Il n'empêche : la préoccupation d'une Belgique unitaire était, elle également, celle de l'épiscopat de 1926 à 1940.

En cela il suit la lancée de Mercier : il a renforcé l'équation : patriotisme et unité administrative belge.

Pourtant et cela est significatif et le distingue de Mercier, le cardinal van Roey a admis, et même provoqué, la constitution de deux blocs, comme on les appelait, dans le parti catholique, l'un francophone, l'autre d'expression flamande.

Mais, son but, en respectant et en favorisant certaines originalités culturelles et mêmes politiques, était de sauvegarder, grâce à un directoire coordonnateur, l'unité du parti et de la patrie.

Des constatations précédentes, il apparaît donc que le cardinal van Roey considérait l'unité du parti catholique comme le grand moyen d'efficacité apostolique dans les assemblées délibérantes et l'unité administrative de la Belgique comme un postulat intangible du patriotisme belge.

A cela s'ajoute une particulière attention à l'école catholique. Il est, en effet, significatif que Mercier, malgré la faveur qu'il accordait à l'enseignement catholique, a très peu multiplié les établissements scolaires ; sa volonté en ce domaine était de donner dans les écoles chrétiennes existantes une éducation qui conduisit, comme il le disait, « les enfants jusqu'aux cimes de la sainteté ». Effort d'intériorisation, disais-je.

Le cardinal van Roey coordonnant les efforts de certains de ses suffragants, surtout ceux des Flandres et de Liège en leur donnant l'exemple et une forte impulsion, s'attacha à affirmer la présence scolaire catholique dans tous les domaines de l'enseignement et tout particulièrement dans l'enseignement technique et dans les activités para-scolaires.

Cette multiplication reposait une nouvelle fois les éléments de base de la question scolaire en Belgique : les droits de la liberté, avec leur conséquence pécuniaire — c'est-à-dire le droit aux subsides — le droit d'équivalence de l'enseignement catholique par rapport à celui des pouvoirs publics.

Les évêques maintiennent leur opposition quasi irréductible pour les fidèles à l'enseignement officiel ; néanmoins, et ceci paraît important, par une logique presque inévitable, le souci d'établir l'équivalence des deux enseignements au point de vue pécuniaire devait presque certainement amener un *modus-vivendi* et un respect mutuel des deux enseignements belges.

On n'en est pas encore là avant 1940 ; mais on le sait, l'effort de l'épiscopat et du parti catholique obtint que, pour tous les degrés de l'enseignement à l'exception du moyen, les subsides furent octroyés à l'enseignement catholique. La politique de présence scolaire du cardinal van Roey portait ses fruits. Le pacte scolaire en est la suite.

A ces lignes générales de l'action épiscopale, il faut ajouter le développement du syndicalisme chrétien et de sa signification nettement confessionnelle et politique.

L'épiscopat est, sans doute, entré dans les intentions professionnelles des syndicats — et son effort pour développer l'enseignement technique se situe dans cette direction — mais il est évident qu'il a voulu faire des syndicats une puissance religieuse et même politique, se refusant constamment à admettre le syndicat unique.

Telles sont largement esquissées les directions politico-religieuses en lesquelles l'Eglise de Belgique s'est avancée de 1918 à 1940.

La question se pose : quelle fut l'influence de cette action sur la vie politique belge.

Outre la difficulté de déterminer si vraiment tel personnage et telle action ont eu une influence, le problème des liens de causalité entre les événements comprend, disais-je un autre élément : s'agit-il des influences qui furent voulues ou bien de celles qui, non prévues, se sont produites et furent quelquefois les plus importantes. Dans le second cas, on dira sans doute qu'il s'agit plutôt de conséquences. Soit.

Ne discutons pas sur cette valeur des mots : considérons, dans les faits, tous les prolongements des prises de positions de l'épiscopat.

De l'ensemble de l'action de l'Eglise et particulièrement des deux archevêques de Malines, on doit, en constatant combien leurs directives ont été suivies, déclarer les influences majeures suivantes.

1. Le patriotisme belge s'est de plus en plus confondu avec le devoir civique et moral de maintenir l'Etat belge unitaire tel qu'il existait ; ce n'était pas tellement d'ailleurs une obligation constitutionnelle qui était rappelée, mais un impératif de la religion, de la « piété patriotique ».

2. La nécessité d'un parti confessionnel catholique unitaire fut acceptée par la majorité des catholiques.

Toutefois dans ce domaine, on remarque, en tout cas sous le cardinal Mercier, que l'Eglise, en renforçant les devoirs de la conscience personnelle et de ce que j'appelais l'intériorisation de la vie

chrétienne, a contribué à une certaine désaffection à l'égard de la chose politique et des hommes politiques en général, mais que, comme par une conséquence à retardement peut-être entrevue d'ailleurs, cette prise de conscience personnelle a provoqué une adhésion plus ferme de beaucoup au parti catholique lorsque ce dernier fut redevenu, sous le cardinal van Roey, l'objet de la sollicitude épiscopale.

Il n'en reste pas moins que cette prise de conscience personnelle et plus chrétienne devait inévitablement, avec le temps, amener chez certains la conviction que le choix politique — le choix des partis disons — pourrait être la conséquence d'une volonté libre.

3. La ferveur accordée par l'Eglise à l'union sacrée a consolidé cette dernière puis amené plus facilement, en marche d'une certaine conception parlementaire, la formation de ministères d'union nationale et, malgré certaines répugnances de principes, les coalitions ministérielles comprenant des catholiques.

Pourtant, la volonté de sauvegarder les intérêts religieux comme d'ailleurs les exigences d'autres partis ont conduit inévitablement aux dosages, aux équilibres des influences au sein des ministères.

4. Le syndicalisme chrétien s'est développé affirmant un caractère nettement confessionnel et une volonté d'action dans les assemblées délibérantes.

5. L'école catholique est demeurée l'objet de la constante sollicitude de l'Eglise avec ce que cela supposait, durant cette période, d'opposition à l'enseignement officiel ou du moins d'ostracisme à l'égard de ce dernier.

6. A côté de ces influences majeures, on découvre d'autres interventions efficaces : dans la formation des équipes ministérielles, dans le développement de l'instruction proprement dite, dans l'approfondissement du sentiment religieux parmi une élite chrétienne, approfondissement provoqué à la fois par une attention plus marquée sur la vie intérieure ou évangélique et par une volonté de conquête apostolique.

Telles sont les influences voulues, positives dirai-je, de l'Eglise sur la vie politique belge de 1918 à 1940.

Mais je parlais d'influences non voulues et non prévues, qu'on pourrait appeler négatives.

Il en est trois qui me paraissent très importantes.

1. L'attitude de l'Eglise — doctrine et action — en faveur de l'Etat unitaire belge et les mesures disciplinaires ecclésiastiques prises à ce propos, ont provoqué, de fait, une réaction d'autant plus vigoureuse parmi certains leaders du mouvement flamand et ont, par là, diminué les chances d'une solution nationale à la question flamande ; même d'un épanouissement autonome des deux cultures qui se répandent en Belgique.

2. Le développement d'un syndicalisme confessionnel a évidemment renforcé celui d'un autre aux allures anticonfessionnelles.

3. Les exigences culturelles maintenues dans les combinaisons ministérielles et la nécessité presque inévitable d'ailleurs des dosages ont fait de l'exécutif une espèce de parlement en miniature avec tous les retards dans l'action que cela suppose ; d'autre part, la puissance syndicale chrétienne a conduit à faire de cette dernière ce que nous appelons aujourd'hui un groupe de pression.

Sans doute, ces incidences politico-confessionnelles rejoignent les pressions opérées par les autres idéologies, les autres partis, les autres syndicats ; sans doute, à la suite de cette inévitable concurrence les uns et les autres des antagonistes justifiaient-ils leur action au nom de la légitime défense.

Il n'en reste pas moins que l'Eglise, nolens volens, a contribué pour sa part à ce qu'on a appelé la crise du régime ou de l'exécutif.

C'était de la part de l'Eglise, la conséquence de ses engagements doctrinaux en matière politique et le résultat de la liberté des opinions et des cultes accordée par la Constitution.

Telles sont, sereinement indiqués, les faits qui témoignent de l'influence de l'Eglise sur la vie politique belge durant l'entre deux guerres.

Il y a sans doute, dans l'essentiel, une continuité entre les cardinaux Mercier et van Roey : nécessité de l'Etat unitaire, importance du parti catholique, de l'école, des syndicats confessionnels ; mais il est manifeste qu'il y a eu, chez le cardinal Mercier, une gestation de l'avenir bien

plus caractéristique que dans l'action du cardinal van Roey.

On aurait aucune peine à déterminer, au cours des années qui suivirent 1940 et dans l'actuel, la permanence de certaines suggestions de Mercier ; elles ont d'ailleurs été rendues plus acceptables à la suite de la coordination momentanément et méthodiquement voulue par le cardinal van Roey.

A part la conception stationnaire fermement maintenue de l'Etat unitaire belge tel qu'il existait depuis 1830, l'action de Mercier a engagé la nation, la vie politique belge vers des lendemains originaux : les ouvertures à l'union nationale ; à la collaboration dans l'action des partis opposés ; à la tolérance, c'est-à-dire au respect sincère et actif des conceptions d'autrui ; les ouvertures à une conscience personnelle évangélique et chrétienne garant plus sûr de la fidélité obligée des catholiques que les encadrements politiques : tout cela a tracé, me paraît-il, des voies, encore très incurvées et embarrassées d'obstacles, en les-

quelles certains voudraient trouver, aujourd'hui, l'avenir politico-religieux de la Belgique.

Le résultat *actuel* de l'action de l'Eglise, au cours des années 1918 à 1940, c'est chez les catholiques d'aujourd'hui la volonté d'établir leurs revendications non tant sur les droits de l'Eglise ou même de la Constitution, mais au nom des droits et des devoirs de la personne animée par la grâce, les fameux Droits de l'Homme.

Je crois qu'en cela, avec des impulsions diverses et différentes, les deux périodes que j'ai envisagées, celle de 1918 à 1926, celle de 1926 à 1940, les deux actions prépondérantes que j'ai soulignées, celle élargissante et idéalisante du cardinal Mercier, celle plus stylisée et prudente du cardinal van Roey se rejoignent et se complètent pour conduire le pays vers un *modus-vivendi*, j'allais dire vers une espèce d'unionisme après la lettre, qui rejoint, dans la variété et la fidélité des principes et des opinions, l'esprit constitutionnel et les droits de la dignité humaine.



Bespreking

Dhr. Staatsminister August De Schrijver.

Ik zou enkele vragen willen stellen.

1. Meent Monseigneur Simon niet dat er grote verwarring heerst omtrent de draagwijdte van de begrippen « la vie publique » en « la vie politique »?

Men zegt gemakkelijk « wij doen niet aan politiek » ; dit laatste zeggen waarschijnlijk bijna al degenen die hier vandaag zijn.

Is het waar, zoals ik het voor heb, dat het openbaar leven zeer verscheiden is, en dat deze tijd vergeleken met de XVII^e eeuw bijvoorbeeld, zo complex is geworden dat er zich bijna geen enkel vraagstuk meer stelt, dat niet tenminste zekere aspecten van het openbaar leven raakt, zodat men in vele gevallen gedwongen wordt rekening te houden met politieke factoren ?

2. Meent de voordrachtgever niet dat, om de

figuur en de handelingen van kardinaal Mercier in de periode 1919 tot 1925 objectief te beoordelen, men in hoge mate rekening moet houden met de dan heersende toestanden in België zelf en met de internationale positie van België ?

3. Was kardinaal Mercier in de periode 1919 tot 1925 niet één van de bekendste *personaliteiten* in West-Europa ? In de jaren 1919-1922 was het internationaal en moreel aanzien van België bijzonder hoog. Kardinaal Mercier heeft stappen gedaan die zonder dit prestige op het buitenlands vlak niet te verklaren zijn. Mag ik eraan herinneren bijvoorbeeld dat kardinaal Mercier zich in 1919 ingespannen heeft om aan de Koning der Belgen een mandaat te doen toekennen over Palestina. Op een ander vlak, weten wij wat hij gedaan heeft om toenadering te bevorderen tussen de Anglikaanse vooraanstaande geestelijken en leken — zoals Lord Halifax — en katholieke *personaliteiten*.

De omstandigheden van 1919 tot 1925 hebben de opvattingen van de kardinaal beïnvloed ten aanzien van bepaalde binnenlandse problemen. Moet zijn houding niet verklaard worden door een zekere visie, welke hij had van het prestige van België; men mag niet vergeten dat België toen diplomatiek behoorde tot de vijf Groten onder de Westerse Mogendheden!

Ik stel nu aan Mgr. Simon de vraag: heeft dit alles niet een zekere inwerking gehad op de houding van de regeringen in die jaren? Ook op de betrekkingen tussen politieke leiders van verschillende partijen? Ook op de verhouding van de kerkelijke en de burgerlijke overheden?

4. Een ander aspect: is de kardinaal, na de oorlog 1914-1918, niet gekomen tot een veel bredere kijk op de binnenlandse toestanden, en op de samenwerking van de katholieke met de liberale en socialistische partijen, tengevolge van de aanvaarding van de wet Pouillet in 1914? Deze wet betekende de grote stap vooruit inzake verplicht lager onderwijs en een verbetering van de toestand van de vrije lagere school en haar leraars.

Te lang was de stand van zaken, mede onder de invloed van Woeste, deze gebleven van 1884 en van de schuchtere wijzigingen van enige jaren later. De wet Pouillet liet aan de kardinaal toe, in 1918-1919, van een nieuwe situatie te vertrekken en onder de kabinetten van nationale verstandhouding o.m. met minister Destrée werd de reglementering nog verbreed. Deze hervormingen van 1914 en van 1919-1922 zijn de verre vertrekbasisen die het schoolpakt van 1959 mogelijk maakten.

5. Moet ook niet in het karakter van kardinaal Mercier, de logicus, en in zijn latijnse geest, een uitleg gevonden worden van het feit dat hij voor binnenlandse problemen tamelijk monolitische oplossingen wilde voorstellen?

6. Inzake democratische opvatting heeft Monseigneur Simon gezegd dat kardinaal Mercier vóór de oorlog 1914-1918 tot diegenen behoorde die met sympathie de vooruitstrevende actie volgde van zekere christen democraten, doch dat hij, na de oorlog, mede onder de indruk van de Russische revolutie, zeer voorzichtig was geworden en dat hij wellicht niet meer geloofde in het algemeen stemrecht. Ik zou wensen dat Monseigneur Simon dit zou willen verduidelijken, omdat ik hier een

historisch punt zou willen helpen opklaren. Na de oorlog van 1914-1918 hebben wij in België de volgende toestand gekend. Het land leefde onder de grondwet van 1831, herzien in 1893. Het stemrecht was veralgemeend doch meervoudig voor verscheidene reeksen staatsburgers. Maar de evolutie in de geesten, de verklaringen van vooraanstaande politieke leiders, de eisen van zeer sterke groepen, strekten ertoe om in 1919 onmiddellijk het eenvoudig algemeen stemrecht in toepassing te brengen. Dit was in strijd met de tekst van de grondwet; wilde men dat deze eerst veranderd werd, dan moesten vooraf verkiezingen gehouden worden, die dan noodzakelijk zonder zuiver algemeen stemrecht zouden gehouden worden. Men is op politiek gebied te rade gegaan bij heel wat mensen, en katholieke leiders gingen ook bij kardinaal Mercier. Politici hebben mij gezegd dat de kardinaal het probleem had onderzocht en aan de kamerleden mededeelde dat zij gerechtigd waren een verkiezingswet met invoering van het zuiver algemeen stemrecht aan te nemen, want de omwenteling die gebeurd was bracht mede dat deze eerste verkiezing na de oorlog diende te geschieden bij algemeen stemrecht. Het was de vaste intentie van de kamerleden de grondwet te wijzigen; om dwingende redenen zou dit voornemen slechts na de verkiezingen kunnen in vervulling gaan.

Mag in deze gewichtige raadgeving van 1919 niet een bewijs worden gevonden van de gevoelens van de kardinaal ten opzichte van een democratische hervorming zoals de deelneming op gelijke voet van alle mannen aan de verkiezingen? Is er wel een tegenstrijdigheid tussen de houding van de kardinaal vóór en na 1914? Misschien bedoelt Monseigneur Simon dat kardinaal Mercier later, laat ons zeggen in 1924 of 1925 van gedachten zou veranderd zijn. Mgr. Simon heeft echter ook aangehaald dat kardinaal Mercier in 1925 de vorming van de regering Pouillet-Vandervelde goedkeurde, hoewel deze coalitie een splitsing van de katholieke politieke formatie kon medebrengen tenminste tijdelijk.

Ik zou eerder geneigd zijn te denken dat de kardinaal, hoezeer hij bijvoorbeeld de sociale verantwoording van de vernederlandsing van het hoger onderwijs niet scheen te aanvaarden, toch een precies inzicht had in de politieke noden van de tijd.

7. Wanneer wij, de geachte inleider volgend, nu overgaan tot het kadinaaat van Monseigneur Van Roey, maar ons beperken tot de jaren 1926 tot 1940, zou ik de volgende vraag willen stellen. Er wordt geconstateerd dat kardinaal Van Roey niet poogde over de grenzen te ageren, maar zich vooral heeft beziggehouden met bepaalde interne aspecten van het openbaar leven van ons land. Tevens wordt de nadruk gelegd op zijn praktische geest en op het feit dat hij krachtig is tussengekomen om de uitbreiding van het onderwijs te bevorderen. Dat is volkomen waar. Moeten wij hieruit niet allereerst besluiten dat hij begrepen heeft welke de noden van de tijd en van het onderwijs waren? Om dit goed te situeren, zou ik moeten zeggen dat kardinaal Van Roey goed begrepen heeft, reeds in zijn eerste jaren als aartsbisschop, dat het een eis van 1930 was geworden, een volkseis, dat het onderwijs zou bevorderd worden in drie sectoren: het middelbaar onderwijs, het onderwijs voor meisjes en het technisch onderwijs. Nu, dertig jaar later, weten wij dat dit standpunt verantwoord was. Ik zie hierin geen tegenstelling met de actie van kardinaal Mercier: tijden en noden waren verschillend, maar ik zou toch gaarne de mening van Mgr. Simon hieromtrent vernemen.

8. Inzake de houding van kardinaal Van Roey tegenover de politieke aangelegenheden wens ik volgende in het midden te brengen. Wanneer ik in augustus 1945 de eerste voorzitter werd van de Christelijke Volkspartij heb ik een onderhoud aangevraagd om aan de kardinaal te zeggen: « Eminentie, er is in België een nieuwe partij opgericht: de bladen hebben dat wel gemeld, maar ik wens U dit toch officieel aan te kondigen ». Daarna sprak ik over het opzet van de partij en over haar benaming. De kardinaal antwoordde mij dat hij er zich ten zeerste over verheugde dat er geen partij meer bestond die de naam van katholiek zou dragen, want elke mogelijke verwarring diende voorkomen te worden. Wij waren het erover eens dat de aktie van de katholieken als leden van hun kerk niet mag verward kunnen worden met hun politieke aktie. De partijformatie, waartoe de katholieken in groot getal behoren, is geen deel van de organisatie van de kerk; deze formatie is onafhankelijk, zoals de kerk onafhankelijk staat tegenover de partijen: een partij is best niet-confessioneel.

Dit was voor mij een zeer belangrijk onderhoud, het is het enige « politiek » onderhoud dat ik gehad heb met de kardinaal. De kardinaal hield eraan mogelijk verwarring te vermijden. Wij spraken over onderwijsproblemen tijdens dit onderhoud. Ik hoor ons nog. De volksvertegenwoordigers, zowel gelovigen als niet gelovigen hebben zich bezig te houden met de onderwijsnoden van alle landgenoten. Het katholieke kamerlid moet zorgen voor alle kinderen: hij moet de redenen van zijn optreden in zijn geweten zelf putten en als vertegenwoordiger van de algemene belangen optreden. De kerk komt tussen om de rechtmatige belangen te verduidelijken en te verdedigen van de vrije scholen voor dewelke het episcopaat verantwoordelijk is.

Ik zou de voordrachtgever dankbaar zijn indien hij ter gelegenheid van het beantwoorden van deze vragen, opnieuw zijn historische wetenschap ter onzer beschikking wilde stellen.

Antwoord van A. Simon.

Je me permets d'abord de faire une remarque générale. J'ai signalé des faits: je n'ai pas voulu justifier certaines attitudes de Mercier. Je crois que, si une justification de certaines attitudes politiques du cardinal Mercier était nécessaire, elle se trouverait, entre autres, dans le prestige international que ce prélat voulait conserver à la Belgique.

Lorsque j'écrirai la biographie complète du cardinal Mercier, je la placerais dans l'éclairage international qui est nécessaire pour qu'on comprenne son action.

Je sais comme vous, M. le Ministre, que ce qui explique, et peut être, si vous voulez, justifie, l'attitude de Mercier dans la question flamande, c'est qu'il a dépassé, à un moment donné, les préoccupations belges, ou flamandes ou wallonnes, pour envisager les problèmes à un point de vue international. Cela fut-il pas un tort?

Ce que vous dites concernant le mandat du Roi Albert en Palestine, je le connais tellement bien que j'en ai parlé dans mon esquisse sur le cardinal Mercier. Le cardinal van Roey ne comprenait pas cette initiative de son prédécesseur. « Ca c'est bien du cardinal Mercier, me dit-il, c'était un sentimental ». Je rappelle ces mots pour montrer, tout le monde le sait bien, que les deux cardinaux

avaient un tempérament totalement différent. L'intervention de Mercier à propos de Jérusalem manifeste bien son désir d'assurer à la Belgique plus de prestige international.

Oui, le cardinal Mercier a été animé toute sa vie par le génie latin : il « pensait » latin ; mais c'est peut-être l'archevêque, — a part le cardinal van Roey, — qui, jusqu'à sa mort, a le plus parlé en flamand à ses ouailles flamandes ! Il y avait là un effort bien net de la part de Mercier ; mais il reste incontestable qu'il croyait le génie latin, et donc français, supérieur. C'est à cela qu'il faut attribuer sa résistance à la flamandisation de l'enseignement universitaire. Il y a résisté jusqu'à sa mort. Pour éviter un plus grand mal au point de vue apostolique, il a sans doute, finalement admis la flamandisation de l'université de Gand et le dédoublement des cours à Louvain ; mais il écrivait encore à la fin de sa vie : « ils verseront des larmes de sang » d'ici quelques années, pour avoir flamandisé une université. Mercier, en dehors de sa conception, j'allais dire « aristotélicienne », de la culture latine, avait, en outre, une sentimentalité qui le plaçait sur le versant latin du pays plutôt que sur le versant germanique.

A propos des remarques que j'ai faites concernant l'enseignement, voici quelques détails complémentaires. Van Cauwelaert m'a dit que lorsque il avait, à Anvers, fait avec M. Huysmans, la coalition qui a procuré en 1921 les subsides aux écoles catholiques primaires d'Anvers, Mercier n'avait pas réagi. J'ai manifesté mon étonnement à Van Cauwelaert : « mais enfin vous avez été félicité » ? « Oui, me dit-il, il m'a félicité le jour où, pendant la crise ministérielle de 1925, il m'a convoqué pour me demander (et ainsi je répond à une question qui m'a été posée par un autre intervenant) s'il n'y avait pas moyen de trouver une autre solution ministérielle que celle des démocrates chrétiens et des socialistes ». Pie XI, au dire de Mercier, ne voulait pas de cette solution. Nous avons d'ailleurs une lettre de ce pape datée de 1924 dans laquelle il dit qu'il est inconcevable — il ne s'agissait pas uniquement de la Belgique — que les catholiques et les socialistes s'unissent pour former un ministère. Lorsque Van Cauwelaert eut convaincu le cardinal qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, Mercier a posé deux conditions : tout d'abord, il ne pouvait s'agir que d'une union tactique, et en second lieu, Mercier, remerciant

Van Cauwelaert de ce qu'il avait obtenu à Anvers, demandait que l'adoption des écoles primaires fût étendue à tout le pays.

L'historien aurait tort de ne pas souligner la très grosse importance de l'effort fait par la droite, en 1914, pour admettre l'enseignement obligatoire auquel elle était tellement opposée, à la suite de certains motifs et surtout parce que les gauches le voulait absolument. Cette attitude du parti catholique marque un des grands tournants dans l'histoire du pays. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Il est évident, d'ailleurs, que Poulet est une toute grande personnalité.

Pour en revenir à Mercier, je peux affirmer que ce dernier n'a pas voulu, sinon pour l'enseignement technique, multiplier les écoles catholiques parce qu'il voulait, dans les écoles existantes, obtenir un approfondissement de la vie chrétienne. Il voulait la « rechristianisation » de l'enseignement catholique. Pendant la guerre, il avait non seulement acquis le sens de la tolérance envers les autres partis, mais, à la suite de son évolution religieuse personnelle, une volonté d'approfondissement de vie intérieure.

Nous en arrivons à un autre point : la différence entre la vie politique et la morale. Avant 1914, le cardinal Mercier était de la classe de tous les évêques d'alors. Il voulait, au moment du développement de la démocratie chrétienne, l'unité du parti catholique, avant tout. Après la guerre, telle n'était plus son attitude. Une preuve ? Alors que les femmes peuvent, pour la première fois, voter en Belgique, Woeste insiste pour que les religieuses contemplatives puissent sortir de leur couvent et aller voter. Mercier refuse : « la politique n'est pas tout » ! A Woeste, qui lui dit : « je ne vous comprend pas », Mercier répond : « Faites un quart d'heure d'oraison de plus tous les jours et vous comprendrez ».

Mercier jugeait évidemment que la politique était un appoint pour l'apostolat ; mais avant tout, en matière scolaire comme dans la vie politique, il exigeait, surtout après la guerre, l'intériorisation de la vie chrétienne. Mercier avait cette conviction que, si l'Eglise a comme mission de sauver les âmes et de les conduire au Christ, un des moyens pratiques, une des solutions de facilité était sans doute la politique, mais il se rendait bien compte de l'insuffisance et du danger de ce moyen. Il ne l'a

pourtant pas totalement négligé. Il a, de fait, essayé d'obtenir que le parti catholique fût, après la guerre, le plus fort possible, ne fût-ce que pour pouvoir, dans les combinaisons ministérielles, défendre, dans la mesure du possible, les intérêts religieux.

Sans doute, le cardinal van Roey avait, lui aussi, le sens de la vie intérieure ; mais, devant l'éparpillement des partis et surtout devant la désaffection de certains chrétiens à l'égard du parti catholique, il jugeait nécessaire l'union de tous les catholiques sur le terrain parlementaire. Il comparait volontiers la Belgique à la France où il y avait beaucoup de catholiques mais où les efforts éparpillés ne parvenaient pas à obtenir des lois d'inspiration catholique. Le cardinal van Roey a donc remis l'accent sur le parti catholique.

Si j'ai eu tantôt un sourire en parlant du « P.S.C. première manière », c'est, M. le Ministre, qu'il ne faut pas comparer le P.S.C. d'hier et d'avant hier avec le P.S.C. d'y a 5 ou 6 ans, ni avec le P.S.C. du moment où il a été formé. Il est évident qu'au moment de la formation du P.S.C., on a voulu systématiquement déconfessionnaliser le parti. Peut-être, à l'heure actuelle, semble-t-on revenir à cette idée ; mais il fut une période où il n'en fut plus ainsi.

Un Ministre P.S.C. auquel je parlais de différentes choses et de la loi sur l'enseignement moyen qu'on préparait, me disait, un jour, qu'on soumettrait divers points aux évêques. Je lui dis : « comment, M. le Ministre, je croyais que le P.S.C. était un parti déconfessionnalisé » ? « Eh oui, me fut-il répondu, le parti P.S.C. est déconfessionnalisé, mais je suis un catholique. Il n'est pas possible que demain les évêques jugent que, comme catholique, je n'avais pas le droit de patronner une telle loi sur l'enseignement ».

On se trouve ainsi devant les engagements moraux inévitables d'un catholique qui fait de la politique.

Voici un exemple. Au moment de l'élaboration de la loi sur l'enseignement primaire en 1842, Adolphe Dechamps, un des leaders du parti catholique, n'était pas d'accord avec l'archevêque Sterckx, Il croyait qu'une loi organique en matière d'instruction était inopportune et même dangereuse. Il en écrivit au cardinal Sterckx. Voici ce

qu'il disait en substance : « Je suis un fils soumis de l'Eglise. Si les évêques veulent la loi, je ne prendrai pas une décision qui va à l'encontre de leur volonté. Mais, comme un catholique, qui fait de la politique, a des grâces d'état qui éclairent sa conscience politique, je ne puis faire autre chose que ce que cette conscience m'indique. Toutefois, en cas de désaccord entre les évêques et moi, j'abandonnerais la politique ».

Pour les évêques, la conscience, même dans l'ordre politique, doit être éclairée par la Révélation dont ils sont les interprètes. Quand les évêques font ce que nous appelons communément de la politique, ils déclarent qu'ils font de la morale.

Cela, en vertu du principe qu'il n'y a pas un acte humain, c'est-à-dire, un acte où l'intelligence et la volonté soient dégagées, qui ne doive, pour un catholique, être soumis à la morale chrétienne. Les évêques jugent, dès lors, qu'ils ont une espèce de « super regard » sur les agissements dictés par la « conscience politique ». C'est ce qui explique certaines interventions épiscopales, même spectaculaires — on songe à la lettre pastorale du cardinal van Roey, lors du conflit Van Zeeland-Degrelle.

Et, comme le cardinal van Roey jugeait que, pour l'efficiace chrétienne dans le pays, il fallait un parti catholique cohérent, il a demandé que, dépassant certaines inclinaisons de la conscience personnelle, les hommes politiques catholiques évitent d'éparpiller leurs efforts dans des partis séparés et se groupent, à la suite d'un impératif de leur conscience chrétienne, en un seul parti catholique.

Je réponds ainsi à la question d'un des intervenants qui se demandait comment il fallait expliquer l'ingérence de l'épiscopat sur le terrain politique ; et, en même temps, Monsieur le Ministre, à la remarque que vous faisiez à propos de la différence entre la gestion de la cité et l'ordre moral proprement dit.

Répondant à d'autres intervenants, Mgr Simon poursuit : pour ce qui est du corporatisme d'Etat, les évêques belges ne sont pas entrés dans cette voie ; c'est le pape Pie XI qui a voulu établir un certain corporatisme pour résister au fascisme. C'était d'ailleurs après Mercier.

Quant à l'aspect économique, les évêques l'ont toujours négligé. J'ai publié les procès-verbaux des réunions des évêques (jusqu'en 1883). La question économique n'y est pas traitée.

Au point de vue social, les évêques mettent généralement l'accent sur la charité; ils ont, durant de longues années, vu dans les syndicats le moyen d'unifier le parti catholique. L'aspect économique ou professionnel leur échappait généralement.



Het vlaams-nationalisme als machtsfactor in de Belgische politiek tussen de twee wereldoorlogen

door D^r A.W. WILLEMSSEN.



De Vlaamse Beweging is tussen de twee wereldoorlogen van een fundamentele betekenis geweest in de Belgische politiek. Het Vlaams-nationalisme, onderdeel en radikale vleugel van de Vlaamse Beweging, is kennelijk op de agenda van deze vergadering geplaatst, omdat het van grote betekenis geacht wordt voor het Belgische politieke leven als een geheel genomen, en ook omdat het een vrij opmerkelijk fenomeen was.

Il zal mijn uiteenzetting beperken tot de voor deze bijeenkomst cruciale kwestie: In hoeverre heeft het Vlaams-nationalisme een machtsfactor gevormd in het Belgische politieke leven, in hoeverre is er een reële politieke invloed van uitgegaan. Andere, in dit verband bijkomstige vraagstukken moge ik terzijde laten.

Op het eerste gezicht was het Vlaams-nationalisme in zijn partijpolitieke vorm niet meer dan een vrij kleine oppositiepartij: 1919: 5 zetels in de Kamer van Volksvertegenwoordigers; 1921: 4 zetels; 1925: 6 zetels; 1929: 11 zetels; 1932: 8 zetels; 1936: 16 zetels; 1939: 17 zetels.

Als we ervan uitgaan, dat bepaalde kleine groeperingen een grotere invloed kunnen uitoefenen dan oppervlakkig uit hun electorale sterkte af te lezen valt, dan zullen we ons eerst af moeten vragen onder welke omstandigheden zo'n kleine

groepering een relatief grote invloed uit kan oefenen. Er zijn drie situaties denkbaar: a) als een partij een maatschappelijk invloedrijk deel van de bevolking vertegenwoordigt; b) wanneer ze in de politieke constellatie en in het parlementaire spel een sleutelpositie inneemt; c) wanneer ze uiting geeft aan en de spreekbuis is van de verlangens van een bredere stroming dan ze strikt electoraal vertegenwoordigt.

In de politieke situatie in het België van tussen de twee wereldoorlogen vertoonden de liberalen bij uitstek de onder a) en b) genoemde kenmerken en het Vlaams-nationalisme vertoonde in zijn partijpolitieke vorm bij uitnemendheid het kenmerk, dat ik onder c) geschetst heb.

Het lijkt me dienstig in omgekeerde volgorde te werk te gaan en eerst enkele algemene conclusies te trekken om vervolgens op die conclusies enige nadere toelichting te geven.

Als we het Vlaams-nationalisme als politiek fenomeen in vergelijking tot andere politieke stromingen ontleden, dan komen we tot de vaststelling, dat het in zijn partijpolitieke vorm duidelijk verschilde van de drie andere partijen, in de eerste plaats natuurlijk omdat het slechts in één landsgedeelte werkzaam was en in de tweede plaats omdat het permanent in oppositie was en geen

deel had, in de een of ander vorm, aan het bestuur van het land, en verder omdat het ook als parlementaire partij in feite buiten het parlementaire spel stond, dit laatste in zoverre, dat het in het parlementaire spel slechts een zeer miniem rechtstreeks aandeel had in de wetgevende arbeid. Vlaams-nationalistische amendementen, moties of wetsvoorstellen, die aanvaard werden, zijn voor heel die periode van meer dan twintig jaar op de vingers van één hand te tellen.

We komen dan tot de volgende vaststelling: het Vlaams-nationalisme was een politieke stroming, die zich maar gedeeltelijk als « politieke partij » manifesteerde. Deze stroming was weliswaar als politieke partij in het parlement vertegenwoordigd, maar ze had in feite grotendeels het karakter van een buiten-parlementaire pressiegroep, die, door zich als partij te manifesteren, slechts gebruik maakte van de parlementaire methode. Dit karakter blijkt ook uit het feit, dat het Vlaams-nationalisme, evenals de meeste andere pressiegroepen, als pressiegroep in feite slechts één « belang » vertegenwoordigde, dit in tegenstelling tot het normale partijtipe, waarin meerdere « belangen » vertegenwoordigd en samengevloeid zijn. Wel dienen we voor ogen te houden, dat het vertegenwoordigde « belang » een kwestie van fundamentele betekenis betrof.

We kunnen alleen inzicht krijgen in het Vlaams-nationalisme, als we de aard van de Vlaamse Beweging als geheel begrijpen, niet alleen van de Vlaamse Beweging in de interbellaire periode, maar vooral ook van die van vóór 1914.

Voorzover het Vlaams-nationalisme zich niet als politieke partij manifesteerde, uitte het zich in de vorm van kulturele verenigingen, oudstrijdersbonden, in de vorm van IJzerbedevaarten, enz... En dan is er nog een ander kenmerk, waar ik in het vervolg van mijn uiteenzetting iets nader op in zal gaan, namelijk dat de structuur van de Vlaams-nationalistische aanhang grosso modo, met alle mogelijke nuanceringen en locale verschillen, overeenkwam met die van de Vlaamse Beweging als geheel, met name met die van het XIX^e eeuwse flamingantisme.

Voorts zou ik willen onderstrepen, dat er een zeer groot verschil bestond tussen het Vlaams-nationalisme en een ander politiek fenomeen, dat zich tussen de oorlogen aan de periferie van het

politieke leven openbaarde, het rexisme. Dat verschil wordt in de eerste plaats geïllustreerd door het permanente karakter van het Vlaams-nationalisme. Hierop kom ik nog aan het einde van mijn beschouwing terug, wanneer ik iets nader zal ingaan op de ideologische oriëntering van het Vlaams-nationalisme.

Op zijn beperkte belangengebied (de Vlaamse kwestie dus) is het Vlaams-nationalisme een factor van vrij grote betekenis geweest, zoals ik gezegd heb, van een grotere betekenis dan de electorale resultaten, die de Vlaams-nationalisten wisten te behalen, zouden doen vermoeden, en dit ondanks de zoëven gememoreerde omstandigheid dat men in het parlement in feite buiten het eigenlijke parlementaire spel stond, ondanks het feit dat het Vlaams-nationalisme bijzonder weinig homogeen was en ondanks de enorme, uit dit gebrek aan homogeniteit voortvloeiende, innerlijke twisten.

Centraal staat hierbij de verhouding van het Vlaams-nationalisme tot de Vlaamse vleugels in de andere partijen, in de eerste plaats die in de katholieke partij, met andere woorden de verhouding van het Vlaams-nationalisme tot het gematigde deel van de Vlaamse Beweging. Die betekenis van het Vlaams-nationalisme is vooral indirect, dit wil zeggen zij betrof niet de verwezenlijking van wat men als eigen programma vooropstelde, maar ze had betrekking op de verwezenlijking van gematigde algemeen-Vlaamse eisen.

Het voorgaande handelde over de rol van het Vlaamse-nationalisme in de praktische politiek. Anderzijds heeft het ook een zekere ideologische betekenis gehad, doordat bepaalde Vlaams-nationalistische opvattingen binnengedrongen in andere partijen, met name in de katholieke partij, maar dit heeft toch vóór 1940 nauwelijks tot konsekwenties geleid op het vlak van de dagelijkse politiek in België.

Tenslotte dienen we stil te staan bij de ideologische oriëntering buiten, wat ik zou willen noemen, het eigenlijke belangengebied van het Vlaams-nationalisme, namelijk de evolutie vanuit een democratisch klimaat naar een in meerdere of mindere mate autoritaire ideologie. In meen, dat dit niets anders was dan een onderdeel van een algemeen-Europees verschijnsel, dat zich in deze interbellaire periode voordeed. Gezien de probleemstelling van dit colloquium, zou ik dit

aspect willen bestempelen als een nevenverschijnsel, dat op zichzelf genomen natuurlijk belangrijk en belangwekkend is, maar dat in de periode tot 1940, in het hier behandelde tijdsbestek zelf, niet van doorslaggevende betekenis is geweest voor de ontwikkeling van de politiek machtsverhoudingen, en zelfs niet voor de praktische verwezenlijkingen van de Vlaamse Beweging. Dit nevenverschijnsel — dus nogmaals, nevenverschijnsel in het kader van het op deze bijeenkomst behandelde onderwerp — is pas van beslissende betekenis geworden na het uitbreken van de tweede wereldoorlog.

Tot zover de algemene gedachtengang van mijn betoog.

*
**

Thans moeten we ons wat nader verdiepen in de hierboven in grote lijnen geschetste problematiek. Daarvoor is het nodig even terug te gaan tot de XIX^e eeuw. Zoals ik reeds opmerkte, is een goed begrip van het Vlaams-nationalisme niet mogelijk zonder inzicht in het karakter van de Vlaamse Beweging van vóór 1914. Om een korte karakteristiek van de Vlaamse Beweging in de XIX^e eeuw te geven — alle nuanceringsen gaan hierbij natuurlijk verloren —, deze is in de XIX^e eeuw in essentie een beweging van maatschappelijke middengroepen geweest, van intellectuelen en hun achterban, zo zou men het kunnen noemen. Dit is niet opmerkelijk, zo zijn vrijwel alle nationale bewegingen in Europa en, in een wat recentere periode, ook elders in de wereld ontstaan. Maar de Vlaamse Beweging onderscheidt zich van andere nationale bewegingen in Europa, doordat ze in feite in deze fase is blijven steken. Dat de Vlaamse Beweging in de XIX^e vrij weinig kon bereiken, is niet verwonderlijk, ze botste ten tijde van het censuskiesrecht nogal vruchteloos op tegen de verfranste of zich verfransende bourgeoisie, die toch tenslotte in grote mate het politieke leven in het Vlaamse land in handen had. Ook dit is een basisfenomeen, waarvan wij moeten uitgaan bij de beoordeling van de gehele situatie, namelijk dat het bestaan en de machtspositie van de Franstalige bovenlaag in het Vlaamse land de ontwikkeling van de Vlaamse Beweging voor een belangrijk deel geconditioneerd heeft.

Aan de andere kant zag de Vlaamse Beweging

geen kans om aan het einde van de XIX^e eeuw — ondanks een sterk democratische, progressieve inslag — een stempel van werkelijke betekenis te drukken op de van onderop doorbrekende nieuwe sociale partijformaties en dus ook niet op de vernieuwing van de partijstructuren, die toen plaats vond. Deze nieuwe structuren zijn tot stand gekomen zonder dat de Vlaamse Beweging als beweging er enige invloed op uitgeoefend heeft. Sommige Vlaamsgezinden hebben individueel in dit proces een rol gespeeld, de beweging als zodanig heeft dit niet gedaan.

Die individuele invloed van Vlaamsgezinden was nog het meest te bespeuren in de christendemocratie. De christendemocratie in het Vlaamse land blijkt dan ook vóór 1914, maar vooral na 1918 als beweging inderdaad meer Vlaamsgezinde trekken — als integrerend onderdeel van haar optreden — te vertonen dan andere sociale en politieke formaties van het nieuwe type.

In de XIX^e eeuw waren in de bestaande partijen Vlaamsgezinden aanwezig, maar het betrof hier toch voornamelijk losstaande personen; in het kader van de partijen was er vrijwel geen sprake van zoiets als Vlaamsgezinde groepsvorming. De Vlaamse Beweging heeft zich als beweging voornamelijk buiten de politieke partijen om in allerlei, voornamelijk kulturele verenigingen ontwikkeld, waarbij er allerlei aanloopjes tot een eigen Vlaamse partijvorming te bespeuren zijn geweest, maar behalve te Antwerpen — onder bijzondere omstandigheden — zijn die vóór 1914 praktisch altijd mislukt. In de Vlaamse Beweging zoals deze zich vóór 1914 ontwikkelde vormden, in grote lijnen, de kern, de motor die flaminganten, die hun Vlaamsgezinde overtuiging lieten praevaleren op de gebondenheid aan een bepaalde partij. De kern van de Vlaamse Beweging was dus in feite een, zij het zeer losse, buitenpartijpolitieke groep. Het programma was tot ± 1900 gericht op de erkenning van het Nederlands (Vlaams) als officiële taal, maar feitelijk toch vooral op het bekomen van een daadwerkelijke officiële tweetaligheid in Vlaanderen in bestuur, rechtspraak en onderwijs. De vernieuwing van het programma werd vlak vóór 1900 aangevat; het was een proces, dat tien à vijftien jaar aanhield. Centraal stond hierbij het vraagstuk van de vernederlandsing van de Gentse universiteit. In 1914 was men in feite gekomen tot de eis van ééntaligheid in Vlaanderen

en tot een schuchter begin van nog radicalere eisen. Enkele studenten propageerden, op Waals voorbeeld dan nog, bestuurlijke scheiding.

In deze ontwikkeling speelde de buitenpartijpolitieke kern de voornaamste rol. Rondom de eis van de vernederlandsing van de Gentse universiteit kwam een vrij grote volksbeweging tot ontplooiing; men zou kunnen zeggen, als een wat verlate nasleep van de eerste doorbraak van de democratie in de jaren 1890. Tussen wat ik geschetst heb als de buitenpartijpolitieke groep aan de ene en de parlementaire aan de ander kant, bestond nauwelijks een verschil in programma. Het eerder een, begrijpelijk verschil in mentaliteit. Men moet dit onderscheid in essentie onderkennen, hoewel het in de praktijk van elke dag nog niet scherp naar voren trad.

Dan krijgen we de periode van het activisme. Het activisme betekende een programmatische splitsing in de Vlaamse Beweging, maar mijn inziens is dit toch niet het meest essentiële kenmerk. De essentie is, dat de Vlaamse Beweging zich, alweer in grote trekken gezien, in twee delen splitste volgens de scheidslijn die ik hier zojuist geschetst heb, namelijk aan de ene kant de partijpolitiekgebonden groep van de flaminganten die via de bestaande partijen ageerden en aan de andere kant de groepering, die een zelfstandige Vlaamse actie wenste te voeren. Het is deze scheidslijn, die van grote betekenis is geweest. Hoe groot, dat kan geïllustreerd worden met een enkel feit. De 52 leden tellende hogeschoolcommissie van 1908 kan beschouwd worden als de braintrust en het leidinggevend orgaan van de Vlaamse Beweging van vóór 1914. Van de leden van deze commissie, die tijden de eerste wereldoorlog in België vertoefden, is ongeveer de helft activist geworden. Dit zegt toch wel iets. Het activisme vertoonde dan ook dezelfde structurering als de Vlaamse Beweging in de XIX^e eeuw, en was dus een beweging van hoofdzakelijk intellectuelen en semi-intellectuelen met een geringe aanhang in het land. Het activisme behield dus het structurele karakter van de XIX^e eeuwse Vlaamse Beweging, de structuur, die alle nationale bewegingen in hun aanvangsperiode kenden. Later dan de meeste nationale bewegingen, pas vlak vóór 1914, begon de Vlaamse Beweging zich naar de basis toe te verbreden. Dit proces vond plaats rondom de actie voor de vernederlandsing van

de Gentse universiteit en was in 1914 zeker nog niet voltooid.

Als we thans de ontwikkeling retrospectief bekijken, dan zijn we geneigd om het katholieke aandeel in de Vlaamse Beweging, ook in het Vlaams-nationalisme, als overwegend te beschouwen. Het opmerkelijke is echter, dat dit met het activisme bepaald niet het geval was. Het vrijzinnige element trad daarin zeer sterk naar voren. Dit is te verklaren uit de omstandigheid, dat de liberale flaminganten in hun partij de minste weerklank vonden. Zij waren daarom eerder geneigd tot een zekere rebellie. Deze vrijzinnige stroming, die vrijwel uitsluitend in de grote steden te vinden was, zette zich na de oorlog voort in het Vlaams-nationalisme.

De andere wortel van het naoorlogse Vlaams-nationalisme werd gevormd door de frontbeweging aan de IJzer, waarvan het kader voornamelijk bestond uit studenten en pas afgestudeerden, de radicaal-flamingantische studentengeneratie van vlak vóór 1914. Deze summiere karakteristiek van de Vlaamse Beweging vóór 1918 was noodzakelijk om te komen tot een enigszins juist begrip van de Vlaamse Beweging en van het Vlaams-nationalisme na 1918.

**

Na 1918 zien we een sterke toeneming van de invloed en een versteviging van de positie van de christen-democratie in de katholieke partij. Dit is indirect van voordeel geweest voor de Vlaamse Beweging. Tegelijkertijd had men in Vlaanderen en in de Belgische politiek af te rekenen met een sterke conservatieve francofone vleugel. Monseigneur Simon heeft in dit opzicht belangwekkende dingen gezegd over de houding van kardinaal Mercier. In de katholieke partij in Vlaanderen kwam er een meer bewuste en meer uitgesproken Vlaamse vleugel, voornamelijk bestaande uit christen-democraten, die echter in de beginjaren twintig wat haar positie in de partij betrof nog gehandicapt werd door het feit, dat ze voor een belangrijk deel bestond uit homines novi in de politiek en zich daarom minder kon doen gelden in de partijleiding, dit niettegenstaande de evolutie van een Prosper Poulet bijvoorbeeld tot christen-democraat en Vlaamsgezinde.

In de Vlaamse vleugel van de socialistische partij waren enkele zeer bewust Vlaamsgezinde

personen, die in de partij een belangrijke positie innamen (Huysmans in de eerste plaats), maar zij vormden, in tegenstelling tot de Vlaamse vleugel in de katholieke partij, niet een enigszins coherente groep. Aan de andere kant hadden de Vlaamsgezinden het in de socialistische partij gemakkelijker, omdat zij niet te maken hadden met in de partij invloedrijke Franssprekenden in het Vlaamse land. Daarentegen was er natuurlijk wel weer een overwicht van Walen en Brusselaars in de B.W.P.

De Vlaamsgezinden hadden in de liberale partij na 1918 nog minder in de melk te brokkelen dan vóór 1914 het geval was. Dat gold zelfs voor Antwerpen, waar de liberale partij vóór 1914 toch in overwegende mate Vlaamsgezinnd was geweest. De verklaring voor de vermindering van de Vlaamsgezindheid in de liberale partij is onder andere te vinden in het feit, dat een relatief belangrijk gedeelte van de liberale flaminganten activist geworden was.

Het programma van deze Vlaamse Beweging, zoals ze via de bestaande partijen werkte, behelsde de ééntaligheid in Vlaanderen, het bekende minimumprogramma, waarvan in de jaren twintig slechts in zeer bescheiden mate iets verwezenlijkt werd. Wat was daar de oorzaak van? In de eerste plaats natuurlijk dat de conservatief-Fransgezinde tegenkrachten na 1918 te sterk waren, maar verder moeten we hier vooral wijzen op een fenomeen, dat geldt voor het gehele Belgische politieke leven, namelijk de haast instinctieve neiging om met name de taalkwestie pas aan te pakken, als ze onontkoombaar gesteld wordt, dit wil zeggen als ze, wat ik verderop nog hoop aan te tonen, onontkoombaar gesteld wordt door een in wezen buitenparlementaire actie. Het taalvraagstuk verdeelde (en verdeelt) in feite alle politieke partijen en daardoor ontstaat natuurlijk in iedere partij de neiging om een dergelijk geschil naar de achtergrond te duwen.

Een fundamentele zwakheid in de positie van de flaminganten in de grote partijen, een zwakheid, die samenhangt met de ontwikkeling in België aan het einde van de vorige eeuw, namelijk de eerste doorbraak van de democratie, waarin dus de Vlaamse Beweging nauwelijks een rol gespeeld heeft, was gelegen in de omstandigheid, dat het flamingantisme in de grote partijen niet of ternauwernood verankerd was als een werkelijke

belangengroepering. Dat was ook niet het geval in de katholieke partij. In de katholieke partij zijn er weliswaar personen geweest, die voor een groot deel als Vlaamsgezinden hun politieke carrière gemaakt hebben, maar de meeste Vlaamsgezinden bekleedden hun postie in de partij als vertegenwoordigers van een standsgroepering. Daarnaast waren ze ook flaminganten. En dat betekende natuurlijk, dat, wanneer puntje bij paaltje kwam, de belangen van die standsgroepering het zwaarste wogen, ook al was er, zoals de heer Maes terecht betoogd heeft, in de jaren twintig een zekere symbiose van de democratische en de Vlaamse opvattingen.

Zoals gezegd, vloeide het verschijnsel, dat het flamingantisme in de partijen niet of onvoldoende geïnstitutionaliseerd was, hoofdzakelijk voort uit de omstandigheid, dat op het einde van de XIX^e eeuw de Vlaamse en sociale emancipatiebewegingen in feite langs elkaar heen gegleden waren. Wél had zich in de katholieke partij een officiële Vlaamse vleugel geconstitueerd, maar deze had geen enkele beslissingsbevoegdheid, kon bijvoorbeeld geen stemplicht aan haar leden opleggen, één van de essentiële voorwaarden immers om zich als groep in het parlement te kunnen doen gelden.

Dit wat de grote partijen betreft. En nu dan meer speciaal het Vlaams-nationalisme na 1918.

*
**

De electorale sterkte van het Vlaams-nationalisme was in de eerste plaats gebaseerd op een groot aantal « losse » kiezers, vooral afkomstig uit de maatschappelijke middengroepen. Deze aanhang kan men in grote lijnen als volgt onderscheiden: a) een verhoudingsgewijs vrij groot aantal intellectuelen en semi-intellectuelen; voorts nogal wat middenstand; in de grote steden, vooral in Antwerpen, bevond zich hieronder in de jaren twintig een groot contingent vrijzinnigen, voornamelijk radicaal-flamingantische liberalen, die voor een belangrijk gedeelte in het activisme gestaan hadden, en verder wat socialistische oud-activisten (een aantal van deze mensen ging trouwens naar de B.W.P., enkelen ook naar de kommunistische partij); dit vrijzinnige element is in de jaren dertig grotendeels uit het Vlaams-nationalisme verdwenen; b) overal verspreid wonende

oud-soldaten alsmede de mensen die door hen beïnvloed werden; c) een belangrijke portie van de intellectuele en semi-intellectuele aanwas in Vlaanderen, vooral uit het katholieke gedeelte van de bevolking; dit verschijnsel verklaart mede de groeiende katholisering van het Vlaams-nationalisme.

In de tweede plaats bestond de Vlaamse-nationalistische aanhang uit meer compacte kiezersgroepen, onder te verdelen in a) vooroorlogse onafhankelijke christen-democratische groeperingen (in de eerste plaats de Daensisten te Aalst), en b) aanhang uit bepaalde achtergebleven plattelandsgebieden, waar de nieuwe sociale organisatie structuren die aan het einde van de XIX^e eeuw opgekomen waren, nog weinig vat op de bevolking hadden gekregen en waar het Vlaams-nationalisme dus, door als een sociale hefboom te fungeren, als het ware een vacuum vulde. Deze laatste categorie bood tussen de oorlogen electoraal de beste uitbreidingsmogelijkheden. Ook deze factor verklaart voor een deel de toenemende katholisering van het Vlaams-nationalisme.

Het radicale flamingantisme manifesteerde zich ook in niet-politieke organismen, die — en dit is voor een goed begrip van de gehele situatie belangrijk — gedeeltelijk ook aanleunden tegen vooral de katholieke partij. Er zijn een aantal van die groeperingen geweest, zoals de organisatie van de IJzerbedevaarten, die, wat hun ideologisch klimaat betrof, tussen het Vlaams-nationalisme en de Vlaamse vleugel van de katholieke partij instonden. Dit was natuurlijk van grote betekenis voor de mogelijkheden van het Vlaams-nationalisme om als pressiegroep op de katholieke partij te fungeren. Het Vlaams-nationalisme oefende juist op deze « tussen »-groeperingen een grote aantrekkingskracht uit.

Het programma van het Vlaams-nationalisme was aanvankelijk vervat in de bekende leuze van « Zelfbestuur en Vlaamse regimenten »; de frontpartij was immers de rechtstreekse voortzetting van de frontbeweging aan de IJzer. Dit eerst nogal vage programma — dat, voorzover het meer gedetailleerde eisen bevatte, niet veel verder ging dan dat van de minimalisten — werd later vooral onder de invloed van oud-activisten geradicaliseerd. Op dit aspect zal ik echter niet verder ingaan. Het verschil tussen de frontpartij en de gematigde vleugel van de Vlaamse vleugel, werk-

zaam in de grote politieke partijen, was in wezen hetzelfde verschil, dat vóór 1914 tussen het buitenpartijpolitieke flamingantisme en dat in de grote partijen bestond, een verschil in mentaliteit. Hierbij kwam nu een verschil in politiek optreden en, met de verdere ontwikkeling van het Vlaams-nationalisme, een scherper gemarkeerd verschil in programma.

Middels in hoofdzaak katholieke Vlaamse kulturele en andere verenigingen heeft er een vrij grote interactie bestaan tussen het gematigde deel van de Vlaamse Beweging en het Vlaams-nationalisme. Daardoor vooral heeft het Vlaams-nationalisme een zeker invloed kunnen uitoefenen. In de jaren twintig werd de interne discussie in de Vlaamse Beweging feitelijk reeds door het Vlaams-nationalisme bepaald. Op het vlak van de Belgische politiek werd het Vlaams-nationalisme een factor van een zekere betekenis door de ~~Belgische~~ verkiezing in 1928, die als een schoptherapie gewerkt heeft. Het heeft een belangrijke stoot gegeven tot de doorbraak van de gematigde Vlaamse Beweging op het Belgisch politieke vlak. De taalwetgeving van de jaren dertig en de toepassing van die taalwetgeving fluktueerde duidelijk met de electorale op- en neergang van het Vlaams-nationalisme. Het zou ons te ver voeren dit op deze plaats gedetailleerd uiteen te zetten. Ik verwijs hiervoor dan ook naar mij boek over het Vlaams-nationalisme van 1914 tot 1940, waarin ik dit in bijzonderheden meen aangetoond te hebben.

Omdat er een vrij grote interactie bestond tussen de Vlaamse Beweging in de grote partijen en het Vlaams-nationalisme, waren de gematigde Vlaamsgezinden bijgevolg zeer gevoelig voor radicale prikken in hun zij. Zodoende kon het beeld ontstaan, dat een electorale druk van het Vlaams-nationalisme, die zich slechts behoefde te manifesteren in een vermeerdering van enkele zetels, van een 4 à 5 zetels, onmiddellijk invloed had op de Vlaamse Beweging in het algemeen, dit wil zeggen voornamelijk op de Vlaamse vleugel van de grote partijen, niet alleen de katholieke maar ook wel de socialistische, en daardoor op de partijen als geheel. Dit is overigens zeker niet alléén te verklaren uit een bedreiging van bepaalde electorale belangen. De Vlaamsgezinden in de grote partijen hebben van de Vlaams-nationalistische pressie dankbaar gebruik gemaakt om hun eigen verlangens bij hun partij in gang te doen vinden.

Het Vlaams-nationalisme heeft er mijn inziens dus in grote mate toe bijgedragen, dat een klimaat geschapen werd, waarin bepaalde gematigde Vlaamse verwezenlijkingen — het bekende minimumprogramma — tot stand konden komen. Zonder het bestaan van die gematigde vleugel en zonder de communicatie van het Vlaams-nationalisme en die gematigde vleugel zou evenwel een kleine oppositiepartij als de Vlaams-nationalistische niet veel betekend hebben.

De drukkingsmogelijkheden, die in de hiervóór geschetste situatie opgesloten lagen, zijn in de praktijk toch niet ten volle uitgebuit, als gevolg van de scherpe ideologische onenigheid in de boezem van het Vlaams-nationalisme. Overigens is onderling geharrewar een niet ongewoon verschijnsel aan de periferie van het politieke leven. Het voorgaande betrof dus de drukkingsmogelijkheden, die er voor het Vlaams-nationalisme bestonden in praktisch-politiek opzicht.

Aan de andere kant was er ook — het hangt natuurlijk met het voorgaande samen — een zekere ideologische beïnvloeding, die zich uitte in het veld winnen van het federalisme in de katholieke partij, hetgeen een hoogtepunt vond in het in 1936 tussen de Katholieke Vlaamse Volkspartij, de hervormde Vlaamse vleugel van de vroegere unitaire katholieke partij, en het V.N.V. gesloten federalistisch beginselackoord. Het uitbreken van de oorlog betekende in dit opzicht een complete breuk. Een ontwikkeling die nog in volle gang was werd abrupt afgebroken.

*
**

In het kort zal ik nog even ingaan op een ander ideologisch aspect, de oriëntering van het Vlaams-nationalisme van een beweging met een overwegend links-democratisch klimaat tot een min of meer autoritaire beweging, en zelfs, in de vorm van het Verdinaso, een werkelijk autoritaire beweging. De katholieke Vlaams-nationalistische intelligentsia en semi-intelligentsia bekommerde zich in deze tijd bijzonder om een meer uitgewerkte maatschappelijke doctrine, zonder dat in het praktisch-politieke optreden van de Vlaams-nationalisten, trouwens van de Vlaamse Beweging als geheel, sociaal-economische motieven van grote betekenis waren. Deze ideologische oriëntering is,

zoals ik reeds opmerkte, in feite een onderdeel van een algemeen Europees verschijnsel en als zodanig is de omslag van het Vlaams-nationalisme, wat voor interne factoren daar ook gespeeld hebben, wat voor toevallige factoren zich er ook voorgedaan hebben — het is inderdaad de vraag, of de ontwikkeling, die plaats heeft gehad, onvermijdelijk is geweest —, is die omslag geen onbegrijpelijk verschijnsel. Het V.N.V. had in de periode tot 1940 in feite slechts een zeer halfslachtig autoritair karakter. Het is merkwaardig om te constateren, dat de V.N.V.-ers tevens anti-militaristen waren — een verschijnsel, dat, voorzover ik kan nagaan, in geen enkele rechts-autoritaire of totalitaire partij in Europa bestond. De nieuwe ideologische oriëntering van de jaren dertig, die voor de verdere ontwikkeling na 1940 zeer belangrijk is geweest, heeft eigenlijk minder invloed gehad op de drukkingsmogelijkheden van het Vlaams-nationalisme in praktisch-politiek opzicht dan we thans geneigd zijn te veronderstellen. Ze was nadelig, in zoverre de goede verstandhouding met de christen-democraten verloren ging. Bij andere katholieken kreeg men overigens, juist met die nieuwe ideeën weer meer gehoor. Niettemin, er was een zekere ideologische tegenstelling ontstaan tussen gematigde flaminganten en Vlaams-nationalisten op een punt waarover voorheen geen onenigheid heerste. Toch kwam telkens op algemeen-Vlaamse programmapunten een Vlaams eenheidsfront van Vlaams-nationalisten, katholieke en socialistische flaminganten (+ een enkele liberaal) tot stand (amnestie, affaire Martens, enz.).

Het is ongetwijfeld juist, dat het Vlaams-nationalisme in 1936 gedeeltelijk meeprofitteerde van de door Degrelle aangewakkerde onlustgevoelens, die zich manifesteerden in de electorale successen van het rexisme. Maar het opmerkelijke is, dat het Vlaams-nationalisme dit profijt blijvend, tot 1940 toe wist, te stabiliseren. En dit was, ook weer in een algemeen Europees kader gezien, voor een « autoritaire » partij vrij merkwaardig, in aanmerking genomen, dat overal in de democratische landen van West Europa na 1936-1937 de rechts-autoritaire partijen en bewegingen snel terrein verloren (Rex was ook een strovuur). Het Vlaams-nationalisme nu heeft zich bij de verkiezingen van 1939 niet alleen gehandhaafd, maar zelfs ietwat aan terrein gewonnen. Dit wijst erop, dat het als politieke machtsgroepering een steviger basis had

dan al die fascistoïde bewegingen, die vooral gebaseerd waren op de sociale rancunes van bepaalde maatschappelijke middengroepen. Voor de kwestie die ons vandaag bezig houdt, de machtsverhoudingen in het Belgische politieke leven en de rol van het Vlaams-nationalisme daarin, is bovengenoemde autoritaire oriëntering van secundaire betekenis.

Tenslotte nog enkele conclusies.

1940 en de nasleep van de oorlog betekenden een breuk, waardoor de toch al verlate oplossing van het nationaliteitsvraagstuk in België vergeleken met de ontwikkeling elders in Europa nog verder voor lange tijd vertraagd werd. Het politiek zelfstandig optredende deel van de Vlaamse Beweging heeft de Belgische partijpolitieke structuur niet wezenlijk kunnen beïnvloeden of aantasten, en zulks, omdat de Vlaamse Beweging —

ik heb het reeds gezegd — in hoofdzaak gebleven was wat iedere nationale beweging in haar aanvangsperiode was: in de eerste plaats een beweging van intellectuelen en hun achterban. Een nog verdergaande conclusie, die ik hieraan zou willen verbinden, is, dat de Vlaamse Beweging in het algemeen vooral haar eisen kon verwezenlijken als een buitenparlementaire drukkingsgroep, hetzij dat deze zich als politieke partij manifesteerde, hetzij zich in een andere vorm sterk deed gelden. Hierbij dient evenwel de restrictie gemaakt te worden, dat er voldoende interactie moest zijn met de Vlaamsgezinde vleugels in de grote partijen of, als men het wil omkeren, de Vlaamsgezinden in de grote partijen konden belangrijke hervormingen in Vlaams opzicht er alleen door krijgen, als ze gesteund werden door een sterke en effectieve buitenparlementaire drukkingsgroep.



Quelques observations sur la place et sur le rôle des techniciens et des experts dans la vie politique

par Victor CRABBE,

Secrétaire général de l'Institut belge de Science, politique.
Assistant à l'Université Libre de Bruxelles.

★

La brillante étude que notre ami M. Léo Moulin, le distingué rédacteur en chef de cette revue, a consacrée à ce sujet (1), nous a donné l'occasion de réfléchir à un aspect de la question généralement passé sous silence.

Ne cherchons pas ici à distinguer le technicien de l'expert. Convenons tout simplement que l'un représente un genre et l'autre une espèce de ce genre. Et le genre de technicien apparaît à première vue comme étant à l'opposé de celui du politique, de l'homme politique.

Demandons-nous cependant si cette présentation des choses est absolument exacte.

Le monde des réalités sociales ainsi que celui de la vie ou des tensions politiques sont-ils toujours formés par des éléments, par des facteurs contradictoires ou hétérogènes, appartenant à des secteurs propres ? Leur influence se manifeste-t-elle uniquement par un affrontement dont l'interprétation se situe dans le cadre d'une théorie générale des contraires ?

Nous voudrions le souligner avec une certaine insistance : il n'est pas de questions au sujet desquelles il faille être plus prudent, sous peine de faire prévaloir sur ce qui est, des vues fausses ou incomplètes.

Nos observations procèdent donc à une mise au point ; elles ont une portée méthodologique. Elles visent à faire saisir une *autre* part des réalités : celle des milieux intermédiaires où l'on ne trouve ni le technocrate pur ni le politique pur mais où peuvent se rencontrer et parfois même se mêler en

un seul personnage, à la fois le technocrate et le politique à des degrés divers, selon les circonstances.

Faut-il ajouter que les milieux intermédiaires deviennent de plus en plus importants dans la vie actuelle ? Du point de vue social et politique, ils peuvent la former et lui conférer une densité ou une signification qui donne le ton au détriment des positions extrêmes et des situations univoques.

L'homme politique se rend d'ailleurs bien compte de la nécessité pour lui de posséder et d'utiliser une plus ample connaissance technique et le technicien ou le technocrate tend, lui aussi, motu proprio — tout comme le théoricien —, à l'effet de pouvoir agir — relativement il est vrai —, à se rapprocher de la vie politique et à s'y engager, ce qui l'oblige à être attentif à ses contingences.

« Theoriam cum praxi.... » (la théorie mêlée à la pratique), disait déjà Leibniz comme s'il avait entrevu, au terme d'une longue époque qui avait affirmé la précellence de l'intellect sur la formation pratique, les dangers du « désengagement », celui-ci pouvant précisément éloigner l'homme des contingences.

La science politique serait certes dans l'erreur si elle se contentait de consacrer des opinions favo-

(1) La technocratie, épouvantail et tentation du monde moderne. *Res Publica*, vol. IV, 1962-1, pp. 28-50; cf. De technocratie, schrikbeeld en bekoring van de moderne wereld. *Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen*, 1961, n° 4, blz. 344-396; La technocracia, tentacion y esperantajo del mundo moderno. *Revista de Estudios Políticos*, 123, mayo-junio, pp. 91-131. A paraître en italien dans *Studi Politici*, Florence.

rables ou défavorables aux positions extrêmes, même en se penchant sur la valeur relative de chacune d'elles. Elle continuerait à ne pas être dans le vrai en prêtant fois uniquement à l'existence et au rôle que peut s'assigner le technocrate pur dans une ambiance d'apolitisme.

Le technocrate pur, répétons-le, a un comportement qui n'est guère différent de celui du théoricien. On sait que Julien Benda a été l'un des derniers porte-parole de celui-ci en défendant avec force sa condition de clerc qui n'a pas à s'engager dans la vie sociétariaire et dont tout le prestige tient à la logique de ses discours ou de son argumentation.

A peu près vingt ans après la mort de ce grand publiciste, nonobstant la vague qui a déferlé sur le monde des idées en faveur des technocrates, il n'est plus possible de croire au bien-fondé de cette thèse.

Car le clerc qui « trahit », tel l'adepte des sciences politiques, économiques et sociales, qui ose regarder l'activité politique, économique et sociale et même y participer, n'est pas au nombre de ceux qui, dans la suite, doivent avoir honte de ce qu'ils ont fait et qui, par voie de conséquence, doivent faire œuvre de « pénitence ».

Ce qui attend le « clerc engagé », ce n'est pas une « chute » semblable à celle dont Albert Camus a fait l'aventure du personnage de l'une de ses dernières œuvres, précisément intitulée « La Chute ».

Il existe au contraire une certaine « promotion sociale » du clerc qui trahit. De cette promotion, un homme tel que Balzac a déjà été le théoricien, lui qui s'est trouvé presque aux abords de la science politique puisque ses convictions l'avaient amené à reconnaître la nécessité d'une certain renouvellement des élites, notamment en les prenant dans le milieu des gens occupés (2).

Nous ne dévions pas dans nos propos qui concernent bien la critique d'une opposition entretenue entre technique et politique et, par voie de conséquence, la mise en procès d'une technocratie présentée absolument (3), en affirmant que les sociétés fortement évoluées comme le sont les nôtres, sont bien entreprises par l'esprit technique et par son conditionnement. Technique, théorie et politique sont devenus des instruments qui, en tant que

potentiels d'action, peuvent être employés en même temps.

Il en résulte que les techniciens peuvent être présents dans les processus mêmes de la vie politique ; ils peuvent se trouver aux côtés des hommes politiques. Aussi est-il vain de disserter sur les uns et sur les autres comme s'ils étaient constamment en une lutte ou en une concurrence obligeant à rechercher le vainqueur.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs, que la situation est telle. Dans les sociétés primitives, n'étaient-ce pas déjà des artisans qui étaient appelés à collaborer à l'exercice du pouvoir ? Ainsi, dans les tribus où le travail du fer était prestigieux, le chef pouvait faire de certains forgerons ses premiers conseillers, experts ou techniciens.

Les bouffons des princes et des rois rendaient à ceux-ci des services « techniques » aussi valables pour le prestige ou l'exercice de la souveraineté que ceux des ecclésiastiques, des militaires ou des légistes, membres de la Cour.

Pour le gouvernement de la chose publique, les hommes politiques s'entourent de médecins et d'ingénieurs. C'est de longue date qu'ils l'ont fait lorsqu'ils ne l'étaient pas eux-mêmes. Et ils l'ont fait, quel que soit le point d'évolution des régimes politiques en vigueur.

Aussi peut-on s'étonner de voir la science politique redécouvrir ces situations sur la base d'une dichotomie selon laquelle technique et politique ont des rôles différents à jouer.

D'où vient cet état de choses ? Du développement des techniques qui n'ont rien à voir avec la direction des affaires politiques ? Peut-être.

Mais cette explication ne nous donne pas entière satisfaction.

Il en est une autre qui nous paraît meilleure. On peut la trouver dans la faveur délibérément donnée, au titre de préalable conceptuel — nous n'en faisons grief à personne — à un certain régi-

(2) Voir à ce sujet l'œuvre de Balzac intitulée « Le Curé de Campagne ». Cf. Bernard Guyon, *La pensée politique et sociale de Balzac*. Paris, A. Colin, 1947, pp. 135s. ; id., *La création littéraire chez Balzac*. Ibid., 1951, pp. 231s. et Crabbe, Balzac et l'administration. *Revue internationale des Sciences administratives*, 1954, pp. 287-358.

(3) Alors qu'il en existe une autre inhérente à la mise en œuvre de tout pouvoir politique.

me politique : celui de la démocratie aperçue dans une optique généreuse faisant d'elle le régime de la participation de tous à la vie politique.

Ce préalable a distrait l'attention des réalités touchant à l'exercice *immédiat* du pouvoir et à l'aménagement de la société politique.

L'industrialisme de Saint-Simon et de ses disciples n'est pas parvenu à lui faire préférer autre chose.

La permanence des premières idées acquises a même créé une situation paradoxale. Elle a desservi à la fois la cause des techniciens et celle des hommes politiques, quelles qu'aient été les doctrines ou les idéologies complémentaires qui ont été formulées à l'avantage des uns ou au profit des autres.

Procédons encore à une autre mise au point. L'opinion nous paraît être dans l'erreur lorsqu'elle croit que le nombre des techniciens participant à l'exercice du pouvoir est moins grand dans les régimes démocratiques que dans les états autocratiques.

Il nous semble au contraire que, partout, le corps social veut ses techniciens et consent à ce qu'il y en ait parmi eux qui s'intègrent aux cadres du pouvoir. Mais ce qui peut différer d'un régime à l'autre, c'est la façon dont l'accès à l'exercice ou à la participation du pouvoir peut avoir lieu, autant que les techniques mises en œuvre.

Aussi croyons-nous à la nécessité d'un effort pour situer désormais la question au-delà de la notion même de régime politique.

Est-il possible de « reprofiler » de cette manière le sujet à partir des seuls principes selon lesquels l'exercice du pouvoir a ses exigences et toutes les sociétés globales tendent à mettre à la disposition du pouvoir l'assistance technique dont ils ont besoin pour réaliser leurs tâches, peu importe même que cette assistance puisse être trouvée au sein de la société globale considérée ou doive être recherchée en dehors d'elle ?

Certes, il se peut que la part du technique intégrée à l'action ou à la direction politique se réalise par à coups ou ne s'effectue pas d'une manière suffisante. Elle peut n'avoir donné naissance qu'à une série d'institutions jugées à un moment donné incomplètes ou imparfaites. Il se peut également

que se produise un état d'inadaptation dû à la neutralisation des exigences du corps social par d'autres forces dominantes. Un état de concurrence peut enfin exister entre les techniciens eux-mêmes.

Lorsque la concurrence existe entre les techniciens, ils peuvent se disputer l'accès du pouvoir. On ignore encore — faute d'enquêtes ou de confidences — toutes les répercussions que la lutte des techniciens peut entraîner dans la sphère du pouvoir. Qui donc écrira la chronique de certaines nominations faites récemment en Belgique, notamment à la Société Nationale des Investissements et à l'Office de Coopération au Développement ? Combien de temps a-t-il fallu au Gouvernement pour les faire ou pour faire en sorte que les organismes en question puissent commencer à fonctionner ?

Nous attirons l'attention sur ces faits ; notre propos n'est pas de les examiner d'une manière approfondie.

Soulignons encore que l'analyse du processus de la décision politique ne nous renseigne pas nécessairement sur les *motifs* pour lesquels le technique intervient dans sa formulation. En s'en tenant à l'analyse du « decision-making power », on peut ne pas comprendre pourquoi certains ont prétendu, à tort selon nous, que les fonctionnaires sont des techniciens ou que, pour pouvoir agir, les techniciens doivent avoir accès à un statut, détaillé ou non, de fonctionnaires.

Tout compte fait, c'est dans le cadre de la bonne vieille théorie générale de l'Etat, que l'on peut ouvrir à la sociologie politique, que l'on peut situer le mieux la théorie des rapports entre le technique et le politique.

Ne cherchons pas à être complet.

Rappelons seulement quelques enseignements de l'école sociologique de Bruxelles qui vraiment débouche sur la science politique.

Dans sa « Sociologie générale », (Université libre de Bruxelles. Trauvaux de la Faculté de Philosophie et Lettres. Paris. Les Presses universitaires de France, 1948, p. 173), le professeur Eugène Dupréel a fait remarquer, à juste titre, que l'Etat, en tant qu'institution, « est caractérisé par une force qu'il prépare au préalable et qu'il maintient disponible ». D'où l'attrait de son appropriation selon le jeu des mécanismes politiques.

Mais il n'en va pas de même, ajoute l'auteur, de « la capacité générale de remplir les fonctions dont il se trouve amené à se charger ».

En effet, « l'État ne commence pas par avoir la compétence ni les agents appropriés ; il acquiert l'une et recrute les autres lorsque le besoin s'en fait sentir ».

« Ce n'est pas à l'endroit où la compétence fait défaut, fait encore observer Eugène Dupréel, que l'État intervient ; c'est là où manque la force ; ce n'est pas la capacité qu'il amène d'abord ; c'est la force. »

Ainsi, si la force est bien l'un des attributs de l'institution du pouvoir, la capacité technique ne l'est pas intrinsèquement.

Mais l'État fait appel à la capacité technique à la mesure de ses besoins ou, plutôt, des exigences du corps social qui conditionnent l'accomplissement de ses charges et l'exercice de ses fonctions.

Répetons à ce propos qu'il ne nous paraît pas que l'appel aux techniciens, voire aux experts, de la part de l'État, doit avoir pour effet de conférer à tous, sans distinction, un statut de fonctionnaires.

Sans doute le régime de la fonction publique est-il devenu applicable tant bien que mal — et, fort souvent, plus mal que bien — à une série de techniciens.

Mais, fort heureusement, tous n'ont pas franchi le cap des « fourches caudines » du régime de la fonction publique. On ne peut oublier qu'à certains égards, celui-ci doit être considéré comme un régime d'amointrissement à la fois pour les techniciens et pour le pouvoir lui-même. De là la préoccupation manifestée par certains techniciens de sortir des cadres de la fonction publique, tout en continuant à servir l'État. De là aussi les transformations institutionnelles avec lesquelles le régime de la fonction publique est aux prises et qui, à première vue, semblent provoquer son déclin. Tel le remplacement du système de l'organisation bureaucratique ou hiérarchique par celui de l'organisation collégiale où la commission, comme moyen d'administration et comme point de convergence de différentes forces techniciennes, est devenue une institution de choix (4).

Pour mieux distinguer la technocratie de la bureaucratie au sein de l'État moderne, nul mieux

que notre Maître, feu le Professeur Edmond-Pierre Seeldrayers, s'est élevé, dans son enseignement qui fut brillant, contre les confusions entretenues au profit de la fonction publique, entre elle et la technocratie (5).

La bureaucratie s'inscrit dans le profil des lois sociologiques du développement normal des institutions et des entreprises (6) tandis que la technocratie, qui est elle aussi un fait social d'une importance politique incontestable, est d'une nature et d'une consistance tout-à-fait différentes puisqu'au contraire de la bureaucratie (7), elle met l'accent sur les vertus mirifiques d'un régime conférant une priorité absolue à l'efficacité et au rendement. À l'opposé de la bureaucratie, la technocratie se fait le champion de la spécialisation technique et professionnelle des personnes qui ont à s'occuper de la direction des groupes sociaux et de leurs affaires (8).

Il s'agit là d'un idéal et même, pouvons-nous dire, d'un idéal assez banal parce que le gouvernement des technocrates à l'état pur, comme d'ailleurs la république des camarades ou le gouvernement des intellectuels à la manière d'Ernest Renan, est un mythe relevant de l'irréel dans les sociétés complexes et aussi politiquement organisées que sont les nôtres.

C'est de cette organisation politique particulière à nos sociétés que procède tantôt un certain bras-

(4) Voir V. Crabbe. La commission, moyen d'administration. Recueil de Jurisprudence du Droit administratif et du Conseil d'Etat, 1959, n° 3, pp. 137-149.

Sur la renaissance du pouvoir collégial dans l'organisation politique et administrative de l'État moderne, voir aussi notre article intitulé « Le contrôle de l'entreprise publique en Belgique. Pages de documentation et d'histoire ». *Res Publica*, vol. I, 1^{er} sem. 1959, p. 43 et s.

(5) Sur l'assimilation partielle mais erronée du fonctionnaire au technicien, voir E. Catherine, *Le Fonctionnaire français. Droits, devoirs et comportement*. Paris, A. Michel, 1961, pp. 31 et 369. Voir aussi B. Gournay, *Technocratie et administration*. *Revue française de Science politique*, décembre 1960, pp. 881-890.

J. Meynaud, Les techniciens et le pouvoir. *Revue française de Science politique*, janvier-mars 1957, pp. 5-37; cf. id. Qu'est-ce que la technocratie? *Revue économique*, juillet 1960, vol. XI, n° 4, pp. 497-526, édit., *Technocratie et politique. Etudes de science politique*, n° 2, 1960.

(6) Voir notre étude: Considérations sur la bureaucratie: ses causes sociologiques et ses motifs politiques. *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1955, n° 2, pp. 225-258.

(7) Dont la notion ne recouvre aucune réalité s'expliquant par l'étymologie du terme « bureaucratie », à savoir: le gouvernement des bureaux ou par les bureaux.

(8) Ou des partis politiques. Les partis politiques ont leurs techniciens politiques comme ils ont leurs sénateurs cooptés, dont certains peuvent aussi être des technocrates ou des scientistes.

sage d'hommes d'origine ou aux préoccupations différentes, tantôt l'injonction de sujétions nouvelles, presque au titre de rites ou de modalités de sélection, pour la participation à la vie politique.

Les technocrates purs contestent ces faits avec un peu trop d'empressement pour prétendre à une situation de dirigeants ou pour agir comme tels. Si, vraiment, leur position est absolue — nous envisageons ici le cas extrême — car il y a des technocrates d'entre-deux qui, rappelons-le, jouent le jeu politique et sont comme les « gardiens du prétoire » du pouvoir, parfois avec une garde montante et aussi avec une garde descendante —, leur sort est de rester purement et simplement « sur le carreau », de céder à un penchant de neurasthénie ou d'alerter l'opinion publique pour que celle-ci leur ouvre l'accès du pouvoir par dérogation aux sujétions et aux rites cependant convenus.

Ce n'est pas du premier coup qu'ils réussissent de la sorte. De grands freinages peuvent se produire. On n'imagine pas toujours pour eux des périodes de « circonstances exceptionnelles ». Les « cabinets d'affaires » continuent à rester peu nombreux, du moins en Belgique. Ils n'y sont d'ailleurs guère durables. Ils correspondent en effet à des institutions de transition que l'on met en place lorsque la machine politique est enrayée ou bloquée.

Mais, bientôt, celle-ci se remet à fonctionner et les technocrates doivent céder leur place.

Les technocrates que l'on trouve dans l'aire du pouvoir, n'y sont donc pas toujours en position dépendante. Ils peuvent assurément y acquérir par moments un statut de gouvernants. Mais cette condition n'est pas celle qui est normalement la leur. D'habitude, ils restent en situation dépendante ; et les aspects de celle-ci sont diversifiés et multiples.

Quel est le rôle politique général des technocrates dépendants dont l'activité est si peu connue ?

Ce rôle est d'engager le gouvernement dans la voie du « gouvernement ouvert », de la même façon — est-ce un paradoxe ? — mais assurément pour des motifs diamétralement opposés que l'intensification de la démocratie politique.

Le technicien aime à être précis et clair et, dans ce cas, il arrête mieux, il raidit davantage ou dé-

taille plus amplement les positions politiques à prendre.

Il les formalise aussi.

Le technicien politique cède à la tentation d'orienter le gouvernement vers des prises de position *par écrit*, ce qui rend apparemment l'action politique plus radicale, à droite comme à gauche.

En écrivant ces lignes, nous n'avons manqué de songer à l'évolution qu'a subie, depuis quinze ans, la politique scolaire menée en Belgique par les gouvernements successifs.

Cette « guerre scolaire », dont on a tant parlé et dont on n'a pas fini de parler, a sans doute une origine politique profonde. Mais elle a été aussi provoquée par des techniciens en raison des précisions que ceux-ci ont estimé devoir formuler, depuis dix ans, dans les actes mêmes de nature gouvernementale. Et lorsqu'on s'engage dans cette voie, il est fort difficile de s'arrêter.

Il n'est guère niable que M. Léo Collard, en sa qualité de Ministre de l'Instruction publique, a dû beaucoup écrire ou faire écrire et batailler en raison de ces écrits pour arriver à des résultats que M. Camille Huysmans aurait peut-être obtenus, lui aussi comme Ministre de l'Instruction publique, mais sans rien écrire, sauf l'augmentation des crédits au budget de son département.

Certes, de cette constatation, il ne faut pas déduire que M. Léo Collard a été un technicien comme Ministre de l'Instruction publique ; c'étaient certains de ses conseillers immédiats qui l'étaient.

La bataille de la « loi unique », votée par le Parlement le 14 février 1961 et qui a été à l'origine des troubles politiques et sociaux de décembre 1960 et de janvier 1961, est également en partie une œuvre de techniciens. Ils ont participé à sa conception et à son élaboration, mûs par cette préoccupation de ne la soumettre, en raison de ses objets multiples, qu'à une procédure parlementaire rapide et simplifiée.

On ne peut en douter : il n'est point d'hommes politiques qui, dans le respect des usages parlementaires, auraient accepté le dépôt d'une loi de ce genre.

Ce sont les technocrates qui, parmi les premiers, ont perdu la tête et se sont engagés dans la voie

d'une œuvre dont le véritable nom mérite d'être mieux connu en science politique.

Rappelons à cet effet la toute vieille expression latine, d'ailleurs utilisée dans le langage politique des Romains ainsi que dans leur littérature satirique : *lex per saturam*.

Une *lex per saturam* est une loi composite dans laquelle on insère pêle-mêle, sinon tout, du moins le plus possible et dont on souhaite un vote expéditif au Parlement.

Ces deux caractéristiques de la *lex saturam* sont le signe de l'intervention des technocrates dans le traitement des affaires gouvernementales et dans la détermination des rapports entre le gouvernement et le parlement.

Elargissons le champ de nos observations pour avoir égard à d'autres « cas d'appel aux technocrates » par le pouvoir.

Nous en trouvons dans les circonstances au cours desquelles les hommes politiques cherchent à justifier leur comportement vis-à-vis de l'opinion publique.

Ils peuvent, à ce moment, se faire passer eux-mêmes pour des techniciens ou chercher parmi ceux-ci des garants.

L'exemple le plus probant en ce sens est fourni par les heurs et malheurs de la réforme fiscale dans notre pays.

De part et d'autre, et même parfois de trois côtés à la fois, au niveau gouvernemental où les positions peuvent être doubles et dans l'opposition, c'est-à-dire au-delà de l'administration (9), les techniciens sont en place, se surveillent et attendent.

Et l'on sait qu'ils sont en place, qu'ils se surveillent et qu'ils attendent.

On peut imaginer, à ce propos, toute une série d'actes et de comportements mineurs à même d'influer de près ou de loin sur l'évolution de l'action gouvernementale.

Il nous a été possible d'en observer quelques-uns au cours des derniers mois.

Nous n'avons certes pas à recommander ici la lecture du périodique « Europe-Magazine » pour ses qualités scientifiques. Mais, il y a un an, dans son numéro 844 de la semaine de 9 au 15 août

1961 et sous le titre : « Les dessous de la politique belge » (p. 18, col. 2), a figuré un passage qui illustre admirablement notre sentiment.

« C'est l'objet de toutes les conversations dans les cercles ministériels, a-t-on pu y lire. Ceux-ci n'ignorent pas que jamais les parlementaires sociaux-chrétiens ne voteront la réforme fiscale telle qu'elle se dessine d'ores et déjà. Mais retirer le projet et l'amender sera chose impossible car, à ce moment, le clan Renard (10) mènera un si vif tapage et les technocrates démocrates-chrétiens (11) hurleront avec tant de hargne que le tandem Spaak-Lefèvre se disloquera brutalement... »

Ne négligeons pas non plus la position qui, au même moment, a été celle du Ministre des Finances lui-même, M. Dequae, et qui procède aussi d'une mise en scène.

Le 11 août 1961, le Ministre Dequae tient une conférence de presse, pour l'organisation de laquelle, — attitude très significative — il quitte le Conseil des Ministres.

Par ses déclarations, il fait allusion — à l'effet d'y préparer l'opinion — à la nécessité d'une « certaine » réforme fiscale. Et il ajoute que des motifs d'ordre technique la justifient.

De l'avis du Ministre lui-même, il semble qu'il n'est point d'autres considérations qui puissent mieux calmer l'opinion publique pendant qu'elles font droit aux travaux des techniciens — sans préciser lesquels ni surtout la part de leurs projets qui est retenue.

Un an après, en juillet ou au début août 1962, le projet de loi sur la réforme fiscale, qui est adopté à la Chambre des Représentants, est transmis au Sénat et y est examiné par la Commission des Finances.

Des incidents politiques éclatent. Dès les premiers d'entre eux, l'un des rapporteurs, M. J. Van Houtte, Ministre des Finances dans le gouvernement précédent, a maille à partir avec le ministre actuellement en fonction.

(9) Bien que celle-ci puisse aussi jouer un rôle face à l'opinion publique en vantant le travail de ses commissions ou la plus grande perfection de ses projets consignés soi-disant dans ses cartons.

(10) Feu André Renard, chef du Mouvement populaire wallon et grand syndicaliste aux idées arrêtées.

(11) Allusion à un groupe d'économistes dont le chef de file est M. Oleffe.

La justification qu'il donne pour faire prévaloir ses interventions et son rôle en tant que rapporteur, gravite autour du fait qu'il est non pas ancien ministre des finances, mais bien professeur d'université.

La déclaration qu'il fait en ce sens, a une valeur assurément symbolique ; elle sert de « bon support » aux positions qu'il prend.

Peut-on chercher plus loin encore ? Trouve-t-on des situations semblables au sein des partis politiques ou tout simplement dans les clans politiques ?

Assurément oui.

Que de techniciens se dissimulent, par exemple, parmi les rédacteurs de journaux tels que « La Relève » ou « La Gauche » ?

Les techniciens ont aussi la possibilité de diriger l'opinion ou l'action des partis en participant à leurs bureaux ou à leurs commissions d'études (12).

Un cas, qui mérite une attention particulière eu égard, une fois de plus, à la « mise en scène » dont il est l'objet, nous a été fourni, il y a quelques semaines à peine, par la fédération bruxelloise du parti socialiste.

Cette organisation vient de publier une brochure sous le titre : « Les données économiques et sociales devant les positions fédéralistes ». Leurs auteurs, le sénateur Henri Janne, ancien recteur et professeur de l'Université libre de Bruxelles, et son assistant G. De Greef, ont approché l'étude économique du problème fédéraliste en Belgique. Ils ont recueilli à cet effet une série de documents statistiques de grand intérêt.

Ces documents, signale l'introduction de la brochure, doivent être considérés comme *préparatoires* aux rapports qui seront soumis à la fédération bruxelloise du P.S.B. et qui devront éventuellement servir de base aux travaux du prochain congrès de ce parti.

L'œuvre de MM. Janne et De Greef représente ainsi un cas-limite de la participation des techniciens à la vie politique. Bien que ceux cités ci-dessus ne soient ni l'un ni l'autre des militants « de bord », le parti politique les renseigne comme étant des « informateurs ». La nuance mérite d'être relevée.

L'information tend à devenir, dans le domaine

de la vie politique, le rôle et la fonction des sciences sociales et, de la sorte, celles-ci sont invitées à déboucher directement sur l'action.

« Convier la sociologie — et la science politique, ajouterons-nous — à prendre part à l'action, viennent encore d'écrire Henri Janne et Jean Morsa dans leur tout récent ouvrage intitulé : *Sociologie et politique sociale dans les pays occidentaux* (Université libre de Bruxelles — Institut de Sociologie, 1962, p. 102 et s.), *ce n'est pas la compromettre* (13). C'est la légitimer comme *science* (13) et comme *technique* (13), en lui permettant, par des moyens accrus, de contrôler ses hypothèses et d'étendre encore sa connaissance objective de la société humaine.

La sociologie (14), soulignons-le, ne peut servir à préparer ou à avaliser n'importe quelle politique : serait simplement mettre certaines connaissances et certaines techniques au service de la propagande.

Ce serait refuser de dégager l'objectivité des faits sociaux et accepter, en conséquence, de mener plus efficacement une politique d'aveuglement ou d'intérêt en y associant les foules mieux manipulées par l'usage de procédés inspirés de la psychologie sociale.

Ce serait se vouer à commettre les pires erreurs (certains régimes totalitaires en ont donné le tragique exemple). Non, la fonction de la sociologie (14), c'est l'œuvre de prise de conscience de la nature réelle des fins et des moyens, des valeurs et des intérêts qu'ils mettent en jeu, des implications qu'ils entraînent dans la structure, les comportements et les modes de vie sociaux. La sociologie contribue à une politique *rationnelle* (15) et à formuler l'action sociale dans les termes « *si* (15) telle action est accomplie, *tels* (15) résultats seront atteints » ou encore, « *telle* (15) évolution de la situation produira *tels* (15) résultats conformes ou proposés à *tels* (15) buts que l'on entend atteindre ».

La politique restera l'art majeur de choisir les

(12) Voir « Les bureaux d'études des partis politiques belges », *Courrier hebdomadaire*, n° 161 du 20 juillet 1962. Centre de recherche et d'information socio-politiques.

(13) C'est nous qui soulignons.

(14) Ajoutons aussi : la science politique, quitte à nous réserver le soin de définir dans un prochain article ce qui sépare la science politique de la sociologie.

(15) Souligné dans le texte par les auteurs.

objectifs. Mais là même, la science sociale aidera à les choisir conformément aux besoins objectifs de la population.

Puissent cette citation ainsi que les exemples vivants et tout proches de l'actualité que nous avons rapportés, illustrer notre opinion de départ selon laquelle la vie politique se fonde de plus en plus sur le syncrétisme de la théorie, de la technique et du politique.

La participation du théoricien et du technicien à la vie politique a d'ailleurs pour effets de promouvoir le retour justifié à la toute vieille forme du savoir pratique que les Grecs avaient déjà dénommé *technè* pour avoir la possibilité de l'opposer plus facilement à la connaissance d'origine intellectuelle présentée sous le nom d'*épistème*.

L'avenir des sciences politiques, économique et sociales est dans le sens de cette réorientation.

En guise de réponse ...

Je ne répondrai que brièvement aux observations de notre ami Victor Crabbe, le très diligent secrétaire général de l'Institut belge de Science Politique. Faute de temps et faute de place et aussi parce qu'à dire tout ce que j'aurais à dire en réponse à ses remarques, je risquerais de répéter sous une autre forme (et encore n'est-ce pas sûr) ce que j'ai mis dans mon étude.

Si j'ai bien compris Victor Crabbe, j'ai tort de croire que la dialectique du technicien et du politique prend le plus souvent la forme d'un conflit. En fait, affirme notre ami, il existe des « milieux intermédiaires où l'on ne trouve ni le technocrate pur ni le politique pur », où se rencontrent des éléments qui n'étant ni « contradictoires » ni « hétérogènes » n'entrent pas en lutte, ouverte ou sournoise, mais, au contraire, collaborent ou même, à la limite, se mêlent en un seul personnage, « à la fois technocrate et politique, à des degrés divers, selon les circonstances ». Conclusion : « la vie politique se fonde de plus en plus (je souligne) sur le syncrétisme de la théorie, de la pratique et du politique ».

Voici, brièvement esquissés, quelques éléments de ma réponse.

1. Je n'ai jamais dit que techniciens et politiques étaient nécessairement et « constamment en concurrence ». J'ai même expliqué dans quelles circonstances, à quelles conditions, (mais aussi dans quelles limites) ils collaboraient. Mon propos s'est limité à démontrer qu'en cas de conflit — inévitable

en raison même de la divergence des « approches » et des fins — les politiques ont toujours le moyen de l'emporter sur les techniciens, et non seulement les moyens, mais encore le droit, puisqu'aussi bien les problèmes deviennent politiques dès qu'il y a tension et parce qu'il y a tension. Le fait qu'il y ait tension prouve que la technique n'est pas en état de fournir une réponse. La décision — politique — revient donc aux politiques.

2. Peut-on dire que les problèmes belges actuels confirment l'opinion de Victor Crabbe selon laquelle « la vie politique se fonde de plus en plus sur le syncrétisme de la théorie, de la technique et du politique » ? Pareille affirmation me paraît fort optimiste. Sont-ce les « milieux intermédiaires... de plus en plus importants dans la vie actuelle » qui ont posé, par exemple, le problème des Fourons ? Il est permis d'en douter.

Il me paraît au contraire que la plupart des problèmes belges ne sont pas des problèmes techniques — au sens de problèmes dans l'imposition et la solution desquels les techniciens jouent un rôle essentiel — mais sont des problèmes politiques — ou des problèmes techniques politisés — que les passions politiques, les options politiques rendent insolubles, on le voit bien, non seulement pour le technicien des « milieux intermédiaires », mais même pour le politique.

Il me semble évident, par exemple, que les nominations dont parle Victor Crabbe — au Directoire Charbonnier, à la Société Nationale des Investis-

sements, à l'Office de Coopération au Développement — n'ont été difficiles que parce qu'elles n'étaient pas des nominations techniques et moins encore l'enjeu d'une lutte entre techniciens pour accéder au pouvoir; mais précisément parce qu'elles étaient devenues purement politiques. J'écris : « devenues »; mais je crois qu'en réalité elles n'ont jamais été que politiques, et cela, dès qu'il a été question de créer les organismes en question. Ainsi d'ailleurs qu'il convient quand la décision se situe à pareil niveau.

3. « Technique, théorie et pratique... peuvent (je souligne) être employées en même temps », écrit encore Victor Crabbe : qui en doute? « La science sociale » peut être appelée à aider la politique à choisir ses objectifs « conformément aux besoins objectifs et subjectifs de la population » : qui pourrait opposer un refus à une proposition aussi raisonnable? Aussi ne l'ai-je point fait. J'ai simplement dit : 1°) que les grandes options gouvernementales sont trop souvent peu ou mal informées du point de vue technique (je renvoie sur ce point aux écrits de Sauvy et de Fourastié, pour ne pas citer des faits d'expérience); 2°) qu'elles ne sont que trop inspirées par des considérations purement politiques, sinon politiciennes; 3°) que les spécialistes sont invoqués pour fournir les moyens et les arguments techniques destinés à atteindre des objectifs — politiques — préalablement fixés — pour des raisons et à des fins politiques — bien plus que pour définir ces objectifs eux-mêmes.

4. Enfin, j'ai souligné combien était difficile en soi et même contradictoire la position du clerc engagé. Sur ce point et quoi qu'en dise le Secrétaire de l'Institut belge de science politique, c'est Julien Benda qui a raison. Julien Benda qui n'a

jamais dit que la condition du clerc lui interdisait de s'engager; mais bien qu'en s'engageant — c'est à-dire, en dernière analyse, en acceptant d'être prisonnier des « sujétions » et des « rites » qu'implique la vie sociétale et plus encore la vie politique — il perdait, en tant qu'homme d'action, une part de sa liberté spirituelle et par conséquent une part de son prestige « clérical », et que certains y avaient perdu leur âme et leur raison d'être.

Et d'ailleurs au nom de quoi le clerc s'engage-t-il? En fonction d'options scientifiques, techniques, rationnelles? Evidemment non. Karl Marx était socialiste bien avant d'avoir écrit le Capital ou même le Manifeste; les raisons de son engagement sont de quelque ordre que l'on voudra sauf scientifiques ou marxistes. Il s'en suit que le clerc engagé pour des raisons de nature essentiellement affective et passionnelle aura toujours beaucoup de peine à se dégager ou même à prendre ses distances alors que surgira l'inévitable conflit entre les exigences politiques (n'aggravons pas son cas en supposant qu'elles puissent être politiciennes) du moment et ses connaissances de technicien ou sa conscience d'homme. Le cas de Djilas est typique à ce sujet; mais on pourrait en citer des milliers d'autres, tout aussi probants. Reste la solution du silence complice ou réprobateur : par fidélité au clan, par soumission au parti, par volonté consciente de ne pas rompre avec le groupe, ou par crainte confuse de la solitude : est-ce bien là une position de « clerc » ou de « savant », pour reprendre le terme utilisé par Max Weber dans ces études, décisives, qui ont été publiées il n'y a guère, en traduction (16).

L. MOULIN.

(16) Le savant et le politique, Paris, Plon, 1959.



Répartition professionnelle et géographique des membres de l'Institut belge de science politique

par André PHILIPPART,

Licencié en Sciences politiques et administratives (U.L.B.).

★

I. LE PROBLEME ET LES PRINCIPES

Il est des études que l'on néglige ou que l'on craint d'entreprendre. Une analyse de la dispersion géographique et professionnelle des membres d'une institution scientifique en est assurément une. On la néglige faute de posséder les renseignements nécessaires ; on la craint car elle constitue une tâche délicate. Les risques sont réels et de deux ordres : il convient, bien sûr, de n'éveiller aucune susceptibilité parmi les membres ; il s'agit aussi d'éviter qu'on ne puisse tirer arguments des renseignements et des résultats.

Les critères fondamentaux que nous avons retenus concernent le domicile renseigné et la profession — ou les professions, lorsque le membre a bien voulu nous en faire part — communiquée par l'intéressé lui-même ou, à défaut, relevée par nous dans l'annuaire administratif de 1961 (1). Accessoirement, il sera question de la distinction entre personnes en activité et personnes en non activité, à titre honoraire ou émérite, ainsi que du rapport entre les diplômés de sciences politiques, sociales économiques ou financières et les docteurs en droit.

Il était tentant, par la même occasion, de vérifier une hypothèse qui consiste à déclarer que les lecteurs de revues scientifiques — à fortiori les membres d'une institution scientifique — se recrutent essentiellement dans les milieux intellectuels directement intéressés et dans les régions dont la haute concentration démographique favorise les contacts culturels et scientifiques.

Sacrifiant à la tentation et puisqu'il s'agit de la chose publique, nous avons réparti, pour vérifier le premier élément de l'hypothèse, les membres en secteur public et secteur privé. Nous avons ainsi opposé artificiellement peut-être les mandataires politiques, les fonctionnaires et les enseignants d'une part aux avocats, journalistes, dirigeants d'organismes « représentatifs », personnel d'entreprises privées, etc. d'autre part ; tout en n'ignorant pas que tous, à des degrés divers, participent à la vie politique et influencent les décisions politiques qui sont l'objet même de la science politique. La réponse au deuxième élément de l'hypothèse sera donnée par un rapport agglomération bruxelloise (2) — reste du pays.

Nous ne négligerons pas, bien sûr, de présenter la répartition des membres d'après la localisation par province et par niveau d'importance de l'agglomération suivant la distinction : grande, moyenne et petite agglomération (3).

Au moment où l'analyse a été entamée — début 1962 — l'Institut belge de Science politique comp-

(1) Annuaire administratif et judiciaire de Belgique et de la Capitale du Royaume, Bruxelles, Edit. E. Bruylant, 1961.

(2) Les 18 communes.

(3) Nous avons regroupé les communes en :

— grande agglomération : 20.000 habitants et plus (2.723.000 h.) ;

— agglomération moyenne : de 5.000 à 20.000 habitants (2.615.000 h.) ;

— petite agglomération : en-dessous de 5.000 habitants (3 millions 172.000 h.) suivant les chiffres de population mentionnés dans le recensement général de la population, de l'industrie et du commerce au 31 décembre 1947. Institut national de statistique, Bruxelles, tome V, répartition de la population par âge, 1951, pp. 308 à 427.

taient 581 membres et lecteurs assidus de *Res Publica* parmi lesquels 482 ont déclaré occuper — ou ont été recensés, à défaut, par nous — une seule fonction professionnelle ; 56, deux fonctions ; 6, trois fonctions. Trente-trois membres, 5,68 % de l'ensemble, sont restés professionnellement inconnus malgré nos recherches ; un membre a consenti à nous communiquer qu'il était sans profession ; trois membres sont étrangers.

Cette analyse présente de sérieuses imperfections dues, notamment, à la qualité des renseignements professionnels connus. Il nous était, par exemple, pratiquement impossible d'effectuer un choix parmi les professions lorsque le cumul était indiqué. Il se peut que d'autres cumuls ne nous aient pas été communiqués. Nous avons déploré l'absence de renseignements sur le régime linguistique, l'âge et l'état familial des membres. Nombre de questions sont ainsi restées sans réponses. Il y a seulement 6 échevins ou conseillers communaux ; il y en a probablement d'autres. La liste des titres et des diplômes est incomplète. Nous sommes persuadés que certains membres ont omis de signaler

qu'ils étaient en non activité. Il se peut que la localisation des membres soient imparfaite car certains d'entre eux ont mentionné non pas leur domicile mais leur lieu de travail, cela se faisant au détriment de la province dont certains de ses habitants viennent travailler en zone bruxelloise.

On aurait dû donner un coefficient de pondération aux diverses catégories dont il sera question ; car il est bien évident qu'on ne peut pas comparer le nombre de membres issus des administrations centrales avec le nombre de gouverneurs inscrits. Nous ne l'avons pas fait afin de faciliter la lecture des tableaux.

Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons enregistré *toutes* les professions indiquées ou connues ; c'est-à-dire qu'au total, il y a une différence entre le nombre de membres — 581 — et le nombre de fonctions — 649. Les 68 fonctions excédantes proviennent des cumuls renseignés, soit 50 fonctions supplémentaires pour l'agglomération bruxelloise et 18 pour le reste du pays. Cela signifie, comme l'indique le tableau ci-après, que 400 membres résident (ou travaillent) à Bruxelles, 178

TABLEAU I

	BRUXELLES			RESTE DU PAYS			TOTAL		
	I	II	III	I	II	III	I	II	III
I. Nombre de membres :									
Etrangers							3		
Fonction inconnue	17			16			33		
Sans profession	1			—			1		
Fonction connue : 1 fonction	337			145			482		
2 fonctions	40	+ 40		16	+ 16		56	+ 56	
3 fonctions	5	+ 10		1	+ 2		6	+ 12	
Total	400			178			581		
II. Nombre de fonctions excédantes		+ 50			+ 18			+ 68	
III. Nombre de fonctions			450			196			649

dans le reste du pays. Cela équivaut à 68,85 % et 30,63 %.

On devra donc toujours avoir à l'esprit la discordance entre le nombre de membres et le nombre de fonctions qu'ils occupent car la plupart des calculs ultérieurs ont été effectués à partir des fonctions indiquées.

II. REPARTITION PROFESSIONNELLE

L'institut belge de science politique est-il agréé par les seuls milieux intéressés à la chose publique? Non, si l'on considère, suivant la distinction secteur public — secteur privé, que seul le secteur public porte quelque attention à la vie politique ; puisqu'il y a 345 fonctions du secteur public pour

267 du secteur privé. Oui, si l'on admet que les représentants du secteur privé participent à la politique.

Il semble que l'on doive prendre en considération cette seconde option :

1°) Surtout lorsque l'on sait que, parmi les avocats — secteur privé — on en compte 20 classés aussi — à la suite d'une double ou triple fonction (4) — parmi les députés (4 à Bruxelles, 4 dans le reste du pays), les professeurs d'université (5 et 2), les sénateurs (2 et 3), catégories du secteur public.

2°) Que l'on tient compte du fait que d'une part les administrateurs de société influencent bien souvent la vie publique, davantage lorsqu'ils sont sénateurs ou députés (trois) ou professeurs d'université (trois) et que, d'autre part les dirigeants d'organismes syndicaux, économiques ou sociaux prennent une part active à l'élaboration et au contrôle de la politique.

Cela veut dire que, si l'on admet ce point de vue, 20 avocats, 57 administrateurs de sociétés, 24 dirigeants d'organismes peuvent être incorporés dans le secteur public; sans oublier les 10 journalistes, cela fait 111 membres.

Le secteur strictement privé se limiterait donc ainsi à 56 avocats, 49 employés de sociétés ou de banques, 17 organismes affiliés et 34 membres parmi lesquels des étudiants, des chercheurs, des ecclésiastiques, des médecins, des économistes, chimistes, etc. Il n'y aurait ainsi que 156 membres — à peine 25 % de l'ensemble — représentant le secteur privé; encore que, parmi ceux-là, il en est certes qui s'intéressent vivement aux problèmes politiques.

Le tableau suivant précise la répartition professionnelle des membres :

Mandataires politiques.

Il faut encore déplorer l'absence de renseignements sur les mandataires politiques, locaux et provinciaux. Néanmoins, il est possible de se faire une opinion sur la base des indications obtenues.

Les membres de cette catégorie, issus du reste du pays — ce sera la seule fois — sont en chiffres absolus plus nombreux que les « Bruxellois » de la même catégorie, quoique proportionnellement ceux-ci soient en plus grand nombre. Les membres-dé-

putés de Bruxelles représentent environ 25 % des élus de cet arrondissement alors que les membres-députés du reste du pays constituent moins de 10 % des élus du territoire correspondant.

La disproportion est encore plus élevée en pourcentage — mais suivant un rapport identique — chez les sénateurs : l'Institut compte parmi ses membres plus de 50 % des sénateurs de l'arrondissement de Bruxelles et un peu moins de 20 % des sénateurs du reste du pays.

Au total, les mandataires politiques occupent un pourcentage très favorable de fonctions par rapport au total des fonctions connues, environ 9 %. Cette impression se renforce si l'on se rappelle que les renseignements obtenus pour la catégorie sont loin d'être complets.

Plus de 15 % des députés et sénateurs réunis sont membres de l'Institut. Seules les catégories « Conseil d'Etat et Gouverneurs » ont un pourcentage plus élevé de représentants au sein de l'Institut.

Fonctionnaires.

Les fonctionnaires sont les plus nombreux : 197 sur 649, soit 30 % environ. Les administrations centrales — 13 % — sont suivies, dans l'ordre, par le pouvoir judiciaire — 4,7 %, les parastataux — 3,1 %, le Conseil d'Etat — 2,7 %, les organismes internationaux — 2,2 %, l'armée — 2,1 %, et les administrations provinciales ou locales — 1,9 %.

Cependant, alors que cette catégorie comprend près d'un tiers des fonctions occupées par les membres, il serait difficile d'évaluer en pourcentage et, tout au plus, en millième la part qu'ils représentent par rapport à l'ensemble des fonctionnaires.

(4) Nous signalons en passant qu'une grande partie des membres qui exercent deux ou trois fonctions se recrutent essentiellement parmi :

— professeurs d'université, magistrats (7 à Bruxelles, 1 reste du pays);

— professeurs d'université, fonctionnaires (6 à Bruxelles);

— professeurs d'université, conseillers d'Etat (4 à Bruxelles, 1 reste du pays);

— professeurs d'université, avocats (5 à Bruxelles, 2 reste du pays);

— professeurs d'université, sénateurs ou députés (2 à Bruxelles, 2 reste du pays).

Ainsi sur les 62 membres ayant renseigné 2 ou 3 fonctions, il y a : 13 avocats, 23 professeurs d'université et 7 avocats-professeurs d'université.

TABLEAU II

PROFESSION OU QUALITE	BRUXELLES		RESTE DU PAYS		TOTAL	
MANDATAIRES POLITIQUES	25		33		58	
Députés		9		14		23
Sénateurs		10		17		27
Bourgmestres		2		—		2
Echevins		3		1		4
Conseillers communaux		1		1		2
FONCTIONNAIRES	145		52		197	
Administrations centrales		65		19		84
Pouvoir judiciaire		21		9		30
Conseil d'Etat		13		5		18
Armée		12		2		14
Cour des comptes		2		—		2
Parastataux (1)		18		2		20
Provinces, communes, arr., int.		5		7		12
Organismes internationaux		9		6		15
Gouverneurs de province (2)		—		2		2
ENSEIGNANTS	62		28		90	
Universitaires (3)		44		22		66
Non universitaires		18		6		24
SECTEUR PUBLIC	232		113		345	
AVOCATS	60		16		76	
JOURNALISTES	7		3		10	
PERSONNEL D'ENTREPRISE PRIVEE	82		24		106	
Administrateurs de sociétés		46		11		57
Employés de sociétés (— banques)		27		9		36
Employés de banques		9		4		13
DIRIGEANTS D'ORGANISMES	19		5		24	
Groupes syndicaux		3		2		5
Groupes économiques		10		3		13
Groupes sociaux		6		—		6
ORGANISMES	10		7		17	
DIVERS	22		12		34	
Etudiants		4		3		7
Chercheurs (FNRS, Centres, etc.)		6		—		6
Ecclesiastiques		4		2		6
Médecins		3		1		4
Isolés (4)		5		6		11
SECTEUR PRIVE	200		67		267	
RECAPITULATION	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Secteur public	232	35,7	113	17,4	345	53,1
Secteur privé	200	30,8	67	10,3	267	41,1
Non classé	18	2,7	16	2,5	34	5,2
Etangers	—	—	—	—	3	0,6
TOTAUX	450	69,2	196	30,2	649	100
Remarques du tableau :						
(1) Parastataux : suivant la loi du 16 mars 1954 établissant le contrôle de certains organismes d'intérêt public.						
(2) Gouverneurs : classés par convention parmi les fonctionnaires.						
(3) Universitaires : personnel enseignant des universités de Bruxelles, Gand, Liège et Louvain ; facultés de Mons (polytechnique), de Namur (Notre-Dame de la Paix), de Bruxelles (Saint-Louis).						
(4) Isolés : 1 chimiste, 2 économistes, 2 experts au Congo, 1 baron, 1 libraire, 1 interprète, 1 pharmacien, 1 ancien ministre et 1 ancien sénateur-député.						

En ce qui concerne le Conseil d'Etat et les Gouverneurs, par contre, le nombre de leurs représentants est très élevé au sein de l'Institut, respectivement 24 et 22 %.

Les fonctionnaires résidant à Bruxelles sont normalement en majorité puisque, d'une part, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, les principaux parastataux et les grandes administrations centrales y ont leur siège et, d'autre part, le pouvoir judiciaire et l'état-major de l'armée sont fortement concentrés en cette ville. Nombre de ces fonctionnaires exercent par ailleurs une tâche d'enseignement aux universités de Louvain ou de Bruxelles.

Enseignants.

Au nombre de 90 — soit 13,9 % — les enseignants constituent en chiffres absolus le troisième groupe de membres de l'Institut. Groupe assez homogène qui comprend d'une part 66 universitaires, pour la plupart professeurs ou chargés de cours aux universités de Bruxelles, Gand, Liège et Louvain, avec une prépondérance marquée de Bruxelles — 34, pour 15 à Louvain, 12 à Liège, 4 à Gand et 1 à Namur ; d'autre part, 24 non universitaires parmi lesquels des professeurs de l'enseignement technique supérieur, des directeurs d'écoles, des inspecteurs et des professeurs de l'enseignement moyen officiel et libre, des professeurs de hautes écoles.

En ce qui concerne les professeurs d'université, on peut préciser que professeurs de droit, d'histoire et des facultés de sciences politiques, sociales, économiques et financières représentent la quasi totalité du groupe. On compte quelques médecins et quelques isolés : chimistes, ingénieurs, etc.

On a déjà signalé que 23 professeurs d'université sont soit magistrats, hauts fonctionnaires, conseillers d'Etat, sénateurs ou députés. C'est dire qu'à différents niveaux — élaboration, gestion, contrôle — ils participent activement à la vie politique. Sept autres sont avocats. Ainsi, sur les 66 professeurs d'université, 30 occupent une autre fonction, donc 45 %.

Avocats.

Septante-six personnes ont renseigné la fonction d'avocat — 11,7 % du total — et parmi elles 20 l'exercent en cumul avec une autre fonction ayant

un caractère public prononcé : 7 professeurs d'université, 8 députés et 5 sénateurs.

Par rapprochement avec ce qu'on en dit dans la presse périodique, on peut établir que quelques autres ont des contacts étroits avec des organisations patronales, syndicales, mutuellistes, avec des banques, avec de grandes sociétés commerciales et industrielles. Ils y jouent le rôle de conseiller.

Cette situation explique sans aucun doute l'intérêt qu'ils ont pour la chose publique.

Journalistes.

Il est assez étonnant de constater que 10 journalistes seulement sont inscrits comme membres de l'Institut.

Que doit-on en conclure ?

Qu'il y a une carence en chroniqueurs politiques ?

Que les journalistes se désintéressent de la haute information politique ?

Qu'ils ne souhaitent pas se lier à une institution ?

Que l'Institut n'a pas suffisamment de contacts avec eux ?

Personnel d'entreprises privées, dirigeants d'organismes, organismes.

La présence de ces catégories dans un Institut qui s'occupe relativement peu des questions sociales et économiques, sauf indirectement, ne peut nous surprendre. Car il n'est plus nécessaire de démontrer l'importance des réunions communes entre administrateurs de sociétés ou délégués et les dirigeants d'organismes syndicaux, que ce soit au niveau de l'entreprise (conseil d'entreprise), au niveau d'un groupe d'entreprises du même genre (commission paritaire) ou au niveau national (conférence nationale du Travail). Administrateurs et dirigeants ont aussi, soit conjointement, soit individuellement, de nombreux contacts officiels et officieux avec les fonctionnaires, avec les politiciens. L'organisation des groupes d'intérêt est à ce point centralisée qu'il n'y a plus une décision du pouvoir qui ne doive recevoir, directement ou indirectement, un blanc-seing préalable de leur part. Leur inscription à un Institut scientifique, duquel ils espèrent une information vaste et objective, ne peut donc nous étonner.

Aussi, au total, ces catégories représentent 22,6 % des fonctions, soit 147 sur 649. Le personnel d'entreprises privées compte 16,3 % (administrateurs de sociétés, 8,8 %; employés de banque, 2 %; employés d'autres sociétés, 5,5 %); les dirigeants d'organismes, 3,7 % et les organismes, 2,6 %.

Parmi les administrateurs de sociétés, un grand nombre appartiennent au monde bancaire et financier; les autres dirigent de grandes sociétés industrielles ou de distribution.

Divers.

Il y a peu d'étudiants inscrits à l'Institut belge de science politique, sept; mais cela ne veut pas dire que la jeunesse se désintéresse des problèmes politiques. Il s'agit peut-être simplement d'un défaut d'information de leur part ou d'un contact fort réservé entre générations. Les institutions scientifiques ne sont fréquentées et soutenues la

plupart du temps que par des hommes avertis et expérimentés; les jeunes préférant s'abstenir plutôt que d'avouer leur incompétence. Quant aux chercheurs, il faut bien admettre que sont encore rares ceux qui se consacrent à titre exclusif à la recherche dans le domaine des sciences politiques, sociales et économiques. Les ecclésiastiques sont des responsables de l'enseignement ou de groupes de recherches ayant des affinités avec les affaires politiques.

Qu'il y ait des médecins, chimistes, économistes, qu'il y ait un interprète, un libraire, un pharmacien n'est pas pour nous surprendre dans un monde où tout aboutit à la politique.

III. REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Le tableau global suivant indique la répartition des fonctions, fixée d'après les critères que nous avons choisis :

TABLEAU III

PROVINCE	SECTEUR PUBLIC				SECTEUR PRIVE				NON CLASSE	TOTAL
	Grande Agglom.	Moyenne Agglom.	Petite Agglom.	Total	Grande Agglom.	Moyenne Agglom.	Petite Agglom.	Total		
Anvers	12	2	1	15	13	1	—	14	1	30
Brabant	232	17	9	258	200	5	14	219	26	503
Flandre Occidentale	3	1	—	4	4	—	—	4	—	8
Flandre Orientale	10	—	1	11	4	1	—	5	1	17
Hainaut	6	7	3	16	1	3	3	7	1	24
Liège	19	5	2	26	8	1	1	10	5	41
Limbourg	2	1	1	4	—	1	—	1	—	5
Luxembourg	1	—	2	3	—	—	1	1	—	4
Namur	2	—	2	4	2	1	—	3	—	7
Belges à l'étranger	—	—	—	4	—	—	—	3	—	7
Etrangers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Totaux	287	33	21	345	232	13	19	267	34	649

La représentation par type d'agglomération est manifestement favorable au Brabant. Les grandes agglomérations comptent 519 fonctions; les moyennes, 46; les petites, 40.

Rapport Bruxelles-Reste du pays.

L'Institut a près de 70 % de ses membres — 400 sur 581 — qui résident ou qui travaillent (quelques-uns seulement) dans l'agglomération bruxelloise; le reste du pays absorbe les autres 30 %.

Alors que la proportion du nombre d'habitants pour les deux régions ici déterminées était, lors du recensement de 1947, approximativement de 9 pour 1 en faveur du reste du pays, la proportion du nombre de membres est de 7 pour 3 mais en faveur de l'agglomération bruxelloise. Si l'on devait comparer les deux groupes avec les chiffres de leur population respective, il y aurait pour Bruxelles 4/10.000^e des habitants inscrits à l'Institut et pour le reste du pays 0,2/10.000^e. C'est dire qu'en proportion absolue, il y a 20 fois plus

de Bruxellois que d'habitants du reste du pays parmi les membres de l'Institut.

Ces calculs élémentaires suffisent pour démontrer que l'Institut belge de Science politique intéresse surtout, jusqu'à présent, les milieux de la capitale. Il jouit cependant d'une réelle audience auprès des milieux intellectuels de la province et seules des études analogues pour d'autres institutions scientifiques permettraient de déterminer si cette proportion, 70 %-30 %, est exceptionnellement favorable à Bruxelles ou si, au contraire, elle correspond à la norme des choses.

Une remarque s'impose : le rapport 7/3 se retrouve globalement mais avec quelques nuances dans les diverses catégories de fonctions comme en témoigne le tableau ci-après, à l'exclusion des mandataires politiques (rapport 43 %-57 %) :

TABLEAU IV

CATEGORIE	Bruxelles en %	Reste du pays en %
Fonctionnaires	68	32
Enseignants	69	31
Avocats	79	21
Journalistes	70	30
Personnel entreprises privées	77	23
Dirigeants d'organismes	79	21
Organismes	59	41
Divers	64	36
Secteur public	67	33
Secteur privé	75	25

Répartition par province.

Chaque province est représentée au sein de l'Institut. Il va sans dire que la province de Brabant détient le leadership grâce à l'appoint de l'agglomération bruxelloise qui fournit à elle seule 450 fonctions. En tout la province de Brabant compte 503 fonctions, soit 79 % de l'ensemble.

Suivent dans l'ordre : les provinces de Liège et d'Anvers qui représentent respectivement 41 et 30 fonctions, celles-ci étant d'ailleurs concentrées dans les villes de Liège et d'Anvers ; le Hainaut, 24 fonctions ; la Flandre orientale, 17 fonctions détenues presque exclusivement par des Gantois. Viennent enfin la Flandre occidentale, 8 fonctions la province de Namur, 7 fonctions ; le Limbourg, 5 fonctions et le Luxembourg, 4 fonctions.

La répartition proprement dite des membres est quelque peu différente. Il y a dans le Brabant

450 membres — approximativement 70 % du total — dont 400 Bruxellois ; 38 dans la province de Liège ; 28 dans la province d'Anvers ; 22 dans le Hainaut ; 14 en Flandre orientale ; 6 en Flandre occidentale ; 6 dans la province de Namur ; 4 en Limbourg et 3 au Luxembourg.

En ce qui concerne les personnes qui exercent un cumul de fonctions, il convient de signaler que, sur les 62 cas connus, 47 membres résident en Brabant. Ils totalisent 100 fonctions dont 53 excédantes, soit environ 15 % des fonctions. Les 15 autres se répartissent dans les autres provinces qui chacune en compte au moins un.

Répartition par type d'agglomération.

Sachant déjà que Bruxelles, Liège, Anvers, et Gand englobent la majeure partie des membres et des fonctions, il ne fait guère de doute que le type « grande agglomération » suit le même mouvement.

Cependant, l'Institut a pénétré en milieu rural et en milieu urbain de dimensions réduites, petites agglomérations de moins de 5.000 habitants. Il y a lieu de se montrer satisfait du résultat atteint. Il ne faut oublier que l'Institut et sa revue *Res Publica* s'occupent de haute information, de documentation et d'analyses scientifiques ; matières qui, il faut en convenir, ne sont guère recherchées par le citoyen moyen.

Qu'il y ait 6,1 % des fonctions et 6,7 % des membres (5) dans les petites agglomérations, nous semble réconfortant : car, à notre connaissance, il n'est pas du tout prouvé que d'autres organismes ou revues scientifiques jouissent d'une telle audience dans les mêmes milieux. Certains quotidiens, pourtant bien cotés, en seraient fort heureux (6).

(5) La différence est due au fait que ce type d'agglomération compte seulement une personne ayant déclaré le cumul de fonctions. Le type « grande agglomération » en compte 58 et le type « moyenne agglomération » trois.

(6) Le groupe belge d'une société internationale de produits alimentaires et ménagers a entrepris en 1958 une enquête sur la diffusion des journaux en Belgique. Cette enquête a un caractère privé : elle n'a jamais été publiée. MME. J. Stengers, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et B. Clausse, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et Directeur du centre d'Etudes des Techniques de Diffusion collective en ont eu connaissance. Malgré l'absence de garanties scientifiques, ces résultats font apparaître le bien fondé de notre propos. Nous tenons ces résultats à la disposition des membres.

Pour l'ensemble de la Belgique, en ce qui concerne le type « petite agglomération » (dans l'enquête « localités rurales »), le pourcentage de familles touchées (qui équivaut au pourcentage des individus) par les quotidiens les plus importants était

Le tableau suivant indique la répartition :

TABLEAU V

	FONCTIONS		MEMBRES	
	Nbre	%	Nbre	%
Grandes agglom.	519	80,0	456	78,5
Agglom. moyennes	46	7,0	42	7,2
Petites agglom.	40	6,1	39	6,7
Autres (non classés, etc.)	44	6,9	44	7,6
Total	649	100	581	100

IV. MEMBRES EN ACTIVITE EN NON ACTIVITE

S'il y a peu d'étudiants (7 membres) et un peu plus de jeunes éléments en activité (près d'une vingtaine), il n'y a pas davantage de membres en non activité, à titre honoraire ou émérite puisque sur les 581 membres que compte l'Institut 25 seulement se trouvent dans cette position, soit à peine plus de 4 %.

L'Institut est en fait composé d'hommes d'expérience qui occupent de hautes fonctions dans les administrations et les grands corps de l'Etat ou dans les grandes entreprises privées. Or, dans l'un comme dans l'autre secteur, ces tâches ne sont confiées la plupart du temps qu'à des personnes ayant atteint ou dépassé de peu l'âge de 45 ans.

A ce propos il eût été intéressant de connaître l'âge des membres; ce qui nous aurait permis de comparer l'importance de chacune des classes d'âge.

En tout, un peu plus de 10 % des membres n'occupent pas de hautes fonctions. Il s'agit des étudiants, de jeunes chercheurs, d'employés de banques, d'employés de l'industrie et du commerce, d'agents des postes, d'agents des administrations centrales jusqu'au grade de secrétaire d'administration (première catégorie).

V. DIPLOMES

Sur les 564 possibilités (les 17 organismes affiliés n'entrent pas en ligne de compte) 257 membres ont communiqué leur titre universitaire, soit un peu moins de la moitié, 45 %. Cent soixante-six détiennent un diplôme de docteur en droit. Au premier contact, ce chiffre élevé pourrait faire croire

que les docteurs en droit détiennent la majorité. Ils représentent certainement le groupe le plus important — 30 % — mais il est probable que ce pourcentage soit à son maximum. En effet, pour certaines catégories de membres, ce diplôme est une condition nécessaire (magistrats, conseillers d'Etat, avocats, etc.); pour d'autres, il constitue un titre, cité volontiers par leur détenteur en même temps que leur qualité professionnelle.

Cela est vrai pour les militaires (14 membres), pour les ingénieurs (18 membres dont 13 ingénieurs en sciences appliquées), pour les philologues (22 membres, y compris les 6 ecclésiastiques), pour les médecins (4 membres).

Cela n'est pas vrai pour les diplômés de sciences politiques, sociales, économiques et financières. Car, si 33 membres ont indiqué cette qualité, nous en connaissons d'autres de notoriété qui possèdent ce diplôme mais que nous n'avons pas inclus dans le total, faute de renseignements précis.

Ces chiffres, même incomplets, démontrent à suffisance que la science politique en Belgique reste attachée à la discipline du droit — tout au moins dans le cadre de l'Institut belge de science politique — et qu'elle ne pénètre que lentement dans les milieux de la sociologie.

VI. SEXE

Nous constaterons simplement que l'Institut compte 20 membres de sexe féminin, soit 3,5 %. Ce sont des étudiantes ou des fonctionnaires.

CONCLUSIONS

Nous espérons avoir rempli la tâche qui nous avait été assignée. Nous souhaitons que, lors d'un prochain recensement, les membres de l'Institut — au vu de cette analyse modeste — nous communiquent tous les renseignements nécessaires à une étude complète.

le suivant:

Le Soir, 4,8 %; *La Libre Belgique*, 6,4 %; *La Dernière Heure*, 4,2 %; *Le Peuple*, 1,4 %; *De Standaard*, 0,9 %; la chaîne du *Nieuwsblad*, 9,2 %; *Gazet van Antwerpen*, 3,7 %; *La Meuse*, 5,3 %; *Journal de Charleroi*, 1,8 %; *Le Rappel*, 2,3 %; *Het Belang van Limburg*, 2,9 %; *Het Laatste Nieuws* et *Nieuwe Gaset*, 10,1 %; *Volksgaset*, 1,6 %; *Het Volk*, 10,7 %; *Le Courrier de l'Escaut*, 0,9 %; *Vers l'Avenir*, 2,1 %; *L'Avenir du Luxembourg*, 1 %; *La Gasette de Liège*, 0,7 %; *Le Monde du Travail*, 0,6 %; *Vooruit*, 1 %; *L'Indépendance*, 0,9 %; *De Nieuwe Gids*, 0,6 %; *Le Matin*, 0,2 %; *La Flandre Libérale*, 0,2 %; *L'Avenir du Tournaisis*, 0,3 %; *Le Courrier*, 0,2 %.

Bibliographie *

Les groupes de pression en Belgique

Monographies et notes de synthèse

I. — OUVRAGES DE REFERENCES

BLAISDELL D.

Unofficial government : pressure groups and lobbies.

Philadelphia. The American Academy of Political and Social Science, 1958, X + 228 p.

DUVERGER M.

Partis politiques et Classes sociales en France.

Paris. A. Colin. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences politiques. 1955.

DUVERGER M.

Les partis politiques.

Paris. A. Colin. 3^e éd., 1958.

*DUVERGER M.

Droit Constitutionnel et Institutions politiques. Troisième partie ; Chap. III : Les Forces politiques.

Paris. P.U.F. Coll. Thémis. 3^e éd., 1958, pp. 583-646. Bibliographie importante.

EHRMANN H.W.

Interest groups on four continents.

Published for the International Political Science Association. Pittsburgh. University of Pittsburgh Press. 1958, XIV + 316 p.

KEY V.O. Jr.

Politics, parties and pressure groups.

3rd ed. New York. Thomas Y. Crowell Co. 1952. XIV + 799 p.

LASSWELL H.D. et KAPLAN A.

Power and Society.

New Haven. 1950.

MACKENZIE W.J.M.

Pressure Groups in British Government.

London. British Journal of Sociology, juin 1955.

MEYNAUD J.

Essai d'analyse de l'influence des groupes d'intérêt.

Paris. Revue économique, n^o 2, mars 1957, pp. 177-220.

*MEYNAUD J

Les groupes de pression en France.

Paris. A. Colin. Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences politiques. 1958. 371 p. Bibliographie importante.

MEYNAUD J. et MEYRIAT J.

Les « Groupes de pression » en Europe Occidentale ; état des travaux.

Revue française de Science politique, mars 1959, pp. 229-246.

POTTER A.

British Pressure Groups.

London. Parliamentary Affairs. N^o 4, 1956, pp. 418-426.

SARTORI G.

Gruppi di pressione o gruppi di interesse.

Milano, février 1959, pp. 7-42.

SAUVY A.

« Lobbies » et groupes de pression. Dans le Pouvoir. Tome II.

Paris. Presses Universitaires de France. 1957, pp. 173-213.

SIMON H.A.

Notes on the Observation and Measurement of Political Power.

Journal of Politics, nov. 1953, pp. 500-516 ou Models of Man, Social and National. New York, 1957, pp. 62-78.

*UNESCO.

Bibliographie internationale de science politique.

Paris, de 1954 à 1961. VIII volumes parus. (Contient des indications très importantes sur un grand nombre de matières.) Publications et articles édités de 1952 à 1959.

II. — OUVRAGES PROPRES A LA BELGIQUE

DE SAEDELEER R.

Grèves, syndicalisme et démocratie.

Préface de G. Velter.

Liège, Desoer, 1961, 260 p.

DIVERS.

Morphologie des groupes financiers.

Préface de Jean Meynaud.

Bruxelles. Centre de recherche et d'information socio-politiques, 1962, 488 p.

* Nous entamons dès ce numéro la publication de bibliographies spécialisées. Sans être exhaustives, elles constitueront une base de renseignements sur les problèmes traités.

On pourra les compléter par la lecture des notices bibliographiques qui paraissent régulièrement dans cette revue.

EBERTZHEIM R.

Les syndicats ouvriers en Belgique.

Préface de Paul Lambert

Liège, 1959, 210 p.

(Bibliothèque de l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège. Vol. XXXIV.)

JOYE P.

Les trusts en Belgique. La concentration capitaliste.

Quatrième édition revue et augmentée.

Bruxelles. Société populaire d'éditions, 1960, 272 p.

NEUVILLE J.

La concentration des forces ouvrières en Belgique.

Bruxelles. La Pensée catholique, 1956, 80 p. (Collection Etudes sociales).

NEUVILLE J.

Une génération syndicale.

Bruxelles. La Pensée catholique, 1959, 155 p. (Collection Etudes sociales).

NEUVILLE J.

La « représentativité » des syndicats.

Bruxelles. La Pensée catholique, 1960, 136 p. (Collection Etudes sociales).

PICARD L.

Van Vlaamse beweging naar sociale revolutie.

Verspreide geschriften.

Antwerpen. Ontwikkeling, 1961.

VAN HAEGENDOREN M.

Le mouvement flamand : ce qu'il est.

Leuven. Uitgave K.V.H.V. Katoliek Vlaams Hoogstudenten Verbond, 1961.

d'YDEWALLE Ch.

L'Union Minière du Haut Katanga. De l'âge colonial à l'indépendance.

Paris. Plon, 1960, 179 p., ill., cartes.

III. — ARTICLES PROPRES A LA BELGIQUE

X...

Approches des problèmes flamands et wallons.

Revue Nouvelle, août-septembre 1961, pp. 131-195.

BOLLE DE BAL M.

Les sociologues, la conscience de classe et la grande grève belge de l'hiver 1960-61.

Revue de l'Institut de Sociologie, 1961, pp. 541-579.

X...

Comité de défense et Commission élargie de défense du Borinage.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 31, 11 septembre 1959, pp. 19-21.

X...

Commentaar op het schoolpact en de wet van 29 mei 1959.

Tijdschrift voor Politiek, september 1960, blz. 114-195.

X...

Les Conférences nationales du Travail.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 118, 14 juillet 1961, 23 p. et n° 119, 22 juillet 1961, 23 p.

X...

Les Congrès wallons.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 22, 12 juin 1959, 18 p.

X...

Le Conseil économique flamand.

Vlaams Economische Raad (V.E.R.).

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, mars 1962, n° 145, pp. 2-25.

CRABBE V. et DUBOIS P.

Les élections syndicales du 5 juin 1959 dans le secteur public.

Res Publica, 2^e sem. 1959, pp. 117-147.

CRABBE V.

Cabinets ministériels et organisation administrative.

Revue de l'Institut de Sociologie, n° 3, 1960, pp. 531-555.

X...

La création d'un complexe sidérurgique maritime à Sefzaete : Sidemar.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 124, 6 octobre 1961, 25 p.

X...

La Crise charbonnière en Belgique. Les avatars d'une institution : le Conseil national des charbonnages.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 65, 27 mai 1960, 22 p.

DELSINNE L.

Le Mouvement syndical belge dans ses rapports avec la politique.

Revue de l'Institut de Sociologie, n° 3, 1957, pp. 391-460.

X...

Le Directoire de l'industrie charbonnière.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 128, 10 novembre 1961, 24 p.

GERARD-LIBOIS J.

Les organisations sociales et les élections.

Res Publica, vol. III, n° 3, 1961, pp. 350-353.

GREGOIRE M.

Les syndicats et la politique.

Res Publica, 2^e sem. 1959, pp. 94-103.

X...

Un groupe de pression : le Comité de défense du Borinage.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 3, 23 janvier 1959, pp. 2-9.

X...

Les Groupements pour la défense des Belges d'Afrique.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 74, 29 juillet 1960, 18 p.

HERREMANS M.P.

Esquisse d'une étude sur les groupes de pression linguistiques à Bruxelles.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 52, 12 février 1960, 19 p. et n° 56, 11 mars 1960, 19 p.

HERREMANS M.P.

Regards nouveaux sur le Mouvement flamand.

Revue de l'Institut de Sociologie, nos 1-2, 1961, pp. 289-310.

HOÖGERWERF A.

Politieke functies van partijen en belangengroepen.

Mens en Maatschappij, nov.-dec. 1961, n° 6, blz. 415-422.

X...

Information, défense et représentation des consommateurs en Belgique.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 24, 26 juin 1959, pp. 2-12.

X...

Inventaire de la représentation des organisations professionnelles, patronales et syndicales, dans les organismes officiels.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 112, 26 mai 1961, 21 p. et n° 114, 9 juin 1961, 26 p.

X...

Le jeu des forces qui ont conditionné, dans l'après-guerre, les formes d'aide de la puissance publique à l'initiative privée.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 15-16, 24 avril et 1^{er} mai 1959, 33 p.

LADRIERE J.

Les groupes de pression. Quelques éléments d'ordre théorique.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 45, 18 décembre 1959, pp. 5-26.

LADRIERE J.

Les groupes de pression et le processus politique global.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 88, 9 décembre 1960, 25 p.

LADRIERE J.

Introduction à une étude des groupes de pression en Belgique.

Res Publica, vol. IV, 1962, n° 2, pp. 172-191.

LALOIRE M.

L'action des groupes de pression.

Revue Nouvelle, 15 avril 1959, pp. 383-388.

LALOIRE M.

L'évolution du syndicalisme.

Revue Nouvelle, 15 juin 1952, pp. 561-571.

X...

Le Mouvement chrétien des indépendants et des cadres.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 21, 5 juin 1959, pp. 7-16.

X...

Le Mouvement populaire flamand.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 130, 24 novembre 1961, 18 p.

X...

L'Organisation du patronat charbonnier belge et son influence politique.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 7, 20 février 1959, 17 p.

X...

Les Organisations médicales et l'assurance maladie-invalidité ; le problème des interlocuteurs valables.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 8, 27 février 1959, pp. 11-20.

PHILIPPART A.

Les groupes de pression pendant la formation du gouvernement.

Socialisme, n° 48, novembre 1961, pp. 765-781.

X...

Les problèmes de structure interne à la F.G.T.B.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 115, 16 juin 1961, 21 p.

X...

Le projet de complexe sidérurgique pour Selzaete : réactions d'opinion et de groupes.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 127, 27 octobre 1961, 20 p.

RIFFLET R.

Les syndicats belges et la C.E.C.A.

Revue de l'Institut de Sociologie, n° 1, 1958, pp. 139-230.

X...

Structures catholiques belges.

Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques, n° 9, 6 mars 1959, pp. 4-18.

VERHAEGEN B.

Problèmes flamands et Mouvement flamand.

Revue Nouvelle, 15 février 1958, pp. 123-139.

A. P.



Chronique de bibliographie générale sur la vie et les questions politiques de Belgique

TABLEAU DE CLASSEMENT

*

A Science politique.

- A1 THEORIES, ETUDES ET METHODES.
- A2 CONGRES, COLLOQUES, ASSOCIATIONS, BIBLIOGRAPHIES.
- A3 DOCTRINES ET IDEOLOGIES.
 - A31 En Belgique.
 - A310 Socialisme.
 - A311 Communisme, marxisme.
 - A312 Libéralisme.
 - A313 Nationalisme, fédéralisme.
 - A314 Doctrines et idéologies chrétiennes.
 - A32 A l'étranger.
- A4 HISTOIRE POLITIQUE ET BIOGRAPHIE.
- A5 FORCES POLITIQUES.
 - A51 Partis politiques.
 - A52 Syndicats.
 - A53 Groupes économiques.
 - A54 Groupes sociaux, linguistiques et religieux.
 - A55 Presse et opinion publique.
- A6 SOCIOLOGIE POLITIQUE.

B Institutions politiques et administratives.

- B1 SCIENCE ET DROIT ADMINISTRATIFS.
- B2 GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATIONS CENTRALES.
- B3 COMMUNES, PROVINCES ET ADMINISTRATIONS REGIONALES.
- B4 ENTREPRISES PUBLIQUES.
- B5 FONCTION PUBLIQUE.
- B6 FINANCES PUBLIQUES.

C Activités politiques.

- C1 DROIT ET LEGISLATION.
- C2 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE.
- C3 ECONOMIE.
- C4 ELECTIONS ET DROIT ELECTORAL.
- C5 SCIENCES SOCIALES ET PROBLEMES SOCIAUX.
- C6 ARMEE.
- C7 PROBLEMES NATIONAUX.
 - C71 Question linguistique.
 - C72 Question scolaire.
 - C73 Question agricole.
 - C74 Question charbonnière.
 - C75 Démographie.
 - C76 Divers.
- C8 PROBLEMES REGIONAUX.
 - C81 Flandre.
 - C82 Wallonie.
 - C83 Agglomération bruxelloise.
 - C84 Divers.

D Relations extérieures.

- D1 INSTITUTIONS EUROPEENNES.
 - D11 Etudes générales.
 - D12 C.E.C.A.
 - D13 C.E.E.
 - D14 Euratom.
 - D15 Benelux.
- D2 RELATIONS INTERNATIONALES.
- D3 PAYS SOUS-DEVELOPPES.
- D4 CONGO
- D5 AFRIQUE.

**

Les indications bibliographiques publiées dans cette revue depuis 1961 ont fait l'objet d'un classement systématique d'après les rubriques du tableau.

Le fichier peut être consulté au siège de l'Institut belge de Science politique — 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5, — chaque jour du lundi au vendredi inclus, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Les chercheurs sont priés de se présenter lors de leur visite au Secrétariat de l'Hôtel des Sociétés Scientifiques, sis à la même adresse (Tél.: 48.79.65).

A Science politique

A1 THEORIES, ETUDES ET METHODES

- *762. BARENTS J.
Political Science in Western Europe.
A trend report ; publ. under the auspices of the Int. Pol. Sc. Ass. London.
Stevens and Sons, 1961, 121 p.
763. X...
Conjoncture politique belge.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 13 avril 1962, n° 147, pp. 2-18.
- *764. X...
Constitution belge du 7 février 1831, avec les modifications des 7 septembre 1893, 15 novembre 1920, 7 février, 24 août et 15 octobre 1921.
Annotée des lois, arrêtés royaux et décisions judiciaires utiles à l'interprétation des textes.
Bruxelles, Ed. Bruylant, 1961.
765. X...
Débat à la Chambre sur le projet de réforme fiscale. Analyse des votes nominatifs.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 21 juin 1962, n° 155.
766. DOES DE WILLEBOIS W. (v. d.)
Democratie en buitenlandse politiek.
Katholiek staatkundig maandschrift, maart 1962, n° 1, blz. 1-9.
767. X...
Le Fonctionnement des Instances Gouvernementales.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 11 mai 1962, n° 149.
768. du FOUR de LA LONDE C.
L'indemnité parlementaire et la Révolution.
Revue Générale belge, sept. 1962, pp. 113-117.
- *769. GANSHOF VAN DER MEERSCH W.
Fin de la souveraineté belge au Congo.
Institut Royal des Relations Internationales, 1962, 600 p.
770. MEMNON.
Le visage de notre pays.
Revue Générale belge, sept. 1962, pp. 119-124.
771. MEYNAUD J.
La Science politique en Belgique : le Centre de recherche et d'information socio-politiques (C. R. I. S. P.).
Revue française de Science Politique, vol. XII, n° 2, juin 1962.
772. MOULIN L.
La Tecnocrazia, tentación y esperanto del mundo moderno.
Revista de Estudios Politicos, 123, mayo-junio 1962, pp. 91-131.
773. X...
La Politique extérieure belge. Mai 1961-mai 1962.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 18 mai 1962, n° 150.
774. X...
La Réforme des institutions.
La Nouvelle Revue Wallonne, juillet-décembre 1961, n° 3-4, pp. 115-132.
775. X...
Le Sénat et la revision de la constitution.
Revue politique et parlementaire, avril 1962, n° 722, pp. 68-75.
776. SIMONET H.
Le Rapport de la Commission De Voghel et les Programmes des partis de la majorité.
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 415-430.
777. STENGERS J.
Note sur trois aspects de l'exercice des pouvoirs au Congo belge (1908-1960).
Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer de Belgique, n° 4, 1961, pp. 559-580.

778. VAN ERPS F.
Binnenlandse politiek. Deining rond de jaarwisseling.
De Gids op Maatschappelijk Gebied, jan. 1962, n° 1,
blz. 49-59.

779. VAN LANGENHOVE F.
Factors of decolonisation.
Civilisations, n° 4, 1961, pp. 401-424.

780. WEILL-RAYNAL E.
L'organisation de la majorité simple et la représentation proportionnelle.
La Revue socialiste, avril 1962, n° 152, pp. 337-344.

A2 CONGRES, COLLOQUES, ASSOCIATIONS, BIBLIOGRAPHIES

*781. X...
Bibliographie : Histoire, Sciences politiques, économiques et sociales. Tome II. Ouvrages parus d'octobre 1958 à juin 1961.
Paris, XX^e siècle, 1962, 128 p.

A3 DOCTRINES ET IDEOLOGIES A31 En Belgique

782. AERTS L.
De huisvesting in het raam van de bezitspreiding.
Tijdschrift voor Politiek, dec. 1961, n° 6, blz. 18-25.

783. DESCHAMPS J.
De onderneming en de bezitspreiding. Theoretische beschouwingen.
Tijdschrift voor Politiek, dec. 1961, n° 6, blz. 37-52.

*784. GEORIS-REITSHOF M.
Extrême droite et néo-fascisme en Belgique.
Bruxelles, De Meyere, 1962.

785. LEEMAN A.
De spreiding van het effectenbezit.
Tijdschrift voor Politiek, dec. 1961, n° 6, blz. 26-36.

786. TINDEMANS L.C.
Het vormen en spreiden van eigendom in christelijk-sociaal perspectief.
Tijdschrift voor Politiek, dec. 1961, n° 6, blz. 7-17.

787. VAN ASSCHE F.
De Beurs van Brussel en de belegger.
Tijdschrift voor Politiek, dec. 1961, n° 6, blz. 53-64.

A310 Socialisme

788. COLLARD L.
Ekonomische Standpunten van de B.S.P.
Socialistische Standpunten, n° 3, 1962, blz. 205-213.

789. X...
Het liberale socialisme.
Mens en Taak, 1962, n° 2, blz. 35-62.

790. MOZER A. en NOPPEN H.
Socialistische Kring voor Economische Studiën. Het Socialisme en de Europese integratie.
Socialistische Standpunten, n° 3, 1962, blz. 230-238.

791. X...
De taak der Vlaamse socialistische intellectuelen.
Socialistische Standpunten, 1962, n° 1, blz. 1-3.

A311 Communisme, Marxisme

*792. DELLEVAUX R.
Le communisme marxiste.
Bruxelles. Ed. La lecture du foyer, 1962, 68 p.

793. MERTENS C.
Le Marxisme et les problèmes de la population.
La Vie économique et sociale, mai 1962, pp. 201 et suivantes.

A312 Libéralisme

*794. VAN OFFELEN J.
Pouvoir et liberté.
Bruxelles. Ed. du Centre Paul Hymans, 1962, 220 p.

795. VAN OFFELEN J.
Pouvoir et liberté.
Il Politico, Guigno, 1962, pp. 336-341.

A313 Nationalisme et Fédéralisme

796. X...
Journée d'études des fédéralistes wallons et flamands.
La Nouvelle Revue Wallonne, juillet-décembre 1961, n° 3-4, pp. 148-159.

797. BRUGMANS H.
Het federalisme. Toekomstperspectieven.
Streven, juli 1962, n° 10, blz. 889-897.

*798. X...
Het Federalisme in Vlaanderen.
Schepdaal. L. Van Calck, 1962, 275 blz.

*799. JANNE H., DE GREEF G.
Les données économiques et sociales devant les positions fédéralistes.
Fédération bruxelloise du parti socialiste belge, 1962, 1 br., 63 p.

800. MEMNON.
Les nuées du fédéralisme.
Revue Générale Belge, mai 1962, pp. 95-104.

801. PICARD L.
Federalisme en democratie.
De Vlaamse Gids, april 1962, n° 4, blz. 238-252.

802. SION G.
Réflexions sur la concorde nationale.
Revue Générale Belge, juillet 1962, pp. 1-12.

803. WIGNY P.
Le fédéralisme.
Revue Générale Belge, sept. 1962, pp. 1-19.

A314 Doctrines et idéologies chrétiennes

804. DECHAMPS J.
La politique de diffusion de la propriété. Perspectives et orientations.
Les Dossiers de l'action sociale catholique, n° 6, juillet-août 1962, pp. 433-450.

805. DELBEKE R.
Het Week-end over « De Leek in de Kerk ».
De Maand, n° 6, juni-juli 1962, blz. 367-373.

*806. X...
L'Encyclique « Mater et Magistra ».
Liège. Cahiers de l'ADIC, 1962, n° 12, 59 p.

807. LALOUX J.
L'évolution religieuse en milieu rural.
Social Compass, n° 3, 1961, pp. 245-254.
808. OLEFFE A.
Exposé relatif à « Mater et Magistra ».
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 405-414.
809. ORBAN M. Chan.
La spiritualité des professions.
Le Dossiers de l'action sociale catholique, mai-juin 1962, pp. 321-330.
810. X...
Het Week-end over « De Leek in de Kerk ».
De besluiten van de Werkgroepen.
De Maand, n° 6, juni-juli 1962, blz. 374-383.

A32 A l'Etranger

811. THEUNIS H.
Mao Tse Toung ou le communisme à l'épreuve de la révolution.
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 464-500.

A4 HISTOIRE POLITIQUE

812. BORGINON H.
Er had een andere Van Cauwelaert kunnen zijn...
De Maand, n° 5, Mei 1962, blz. 272-275.
- *813. BRONNE C.
La vie impétueuse de Malou-Riga.
Bruxelles. Ed. Brepols, 1962, 158 p.
- *814. X...
Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België.
(Hoofdredakteur : Jan Dhondt.)
Antwerpen. Uitgeverij « Ontwikkeling », 1961.
- *815. HUIZINGA J.-H.
Mr Europe. A political biography of Paul-Henri Spaak.
Londres. Weidenfeld and Nicholson, 1961.
- *816. X...
Lettres adressées à la Maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles, présentées et annotées par Bertrand Gille. I. Crise politique et crise financière en Belgique, 1838-1840.
(Centre universitaire d'histoire contemporaine, cahier n° 19.)
Louvain. Nauwelaerts, 1961.
817. NEEFS Ed.
Talleyrand et la Belgique.
La Revue Nationale, juillet-août 1962, pp. 203-210.
818. NEIRYNCK M.
Brijlante Doorbraak van de Democratie. Frans Van Cauwelaert burgemeesterschap.
De Maand, n° 5, Mei 1962, blz. 276-282.
- *819. NEUVILLE J.
Il y a 75 ans naissait le premier syndicat chrétien.
Bruxelles. La Pensée catholique.
Paris. Office général du livre 1961.
- *820. VANROELEN J.
Geschiedenis van het politieke denken in de 19de en 20ste eeuw.
Antwerpen. Uitgeverij « Ontwikkeling », 1962.

821. WANTY Em.
La journée des ponts. Le 10 mai 1940 devant Maestricht.
Revue Générale Belge, mai 1962, pp. 17-43.

A5 FORCES POLITIQUES

A51 Partis politiques

822. X...
Les Bureaux d'Etudes des partis politiques belges.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'informations socio-politiques C.R.I.S.P., 20 juillet 1962, n° 159.
823. HERREMANS M.P.
La Volksunie (V.U.). (Union populaire flamande.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 4 mai 1962, n° 148, pp. 2-21.

A52 Syndicats

824. MICHIELS M.
Industrieel klimaat en syndicale organisatie.
Socialistische Standpunten, n° 3, 1962, blz. 213-218.
825. RYCKBOST J.
Origines et évolution du syndicalisme chrétien au Congo (1945-1960).
Les Dossiers de l'action sociale catholique, mai-juin 1962, pp. 331-354.

A53 Groupes économiques

826. G.H.
Les groupes financiers en Belgique.
La Revue Nouvelle, n° 7-8, juillet-août 1962, pp. 123-124.
827. HERREMANS M.P.
Conseil économique flamand.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., n° 145, 23 mars 1962, pp. 2-25.
828. HERREMANS M.P.
Conseil économique wallon. C.E.W.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 16 mars 1962, n° 144, pp. 2-14 et 4 annexes.
- *829. X...
Morphologie des groupes financiers.
Préface de J. Meynaud.
Bruxelles. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 1962, 488 p.
830. PORTIER V.
Verslag van de Raad van Beheer over de werking van het Vlaams Economisch Verbond, tijdens het dienstjaar 1961.
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1667-1695.

A54 Groupes sociaux, linguistiques et religieux

831. X...
Les Associations de consommateurs ; présage d'une nouvelle évolution économique ?
Forces nouvelles 1962, n° 12, pp. 15-16.

832. HERREMANS M.P.
Fondations culturelles (dialogues entre Flamands et Wallons).
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 30 mars 1962, n° 146, pp. 2-17 et 4 annexes.

833. X...
Nouvelles formes et tendances d'extrême-droite en Belgique.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 16 fév. 1962, n° 140, pp. 2-22 ; 22 fév. 1962, n° 141, pp. 2-20.

834. X...
Rénovation wallonne : le rapport sur la réforme des institutions. (Congrès du 13 janvier 1962, Namur.)
Forces nouvelles, 1962, n° 11, supplément, pp. 1-12.

A55 Presse et opinion publique

835. BOLLE DE BAL F.
Possibilités actuelles de la recherche en Belgique sur le cinéma et son public.
Techniques de diffusion collective, n° 5, oct. 1961, pp. 97-119.

836. CLAUSE R.
Introduction à l'étude de l'information d'actualité.
Techniques de diffusion collective, n° 5, oct. 1961, pp. 7-29.

837. X...
Les affaires judiciaires dans la presse.
Techniques de diffusion collective, n° 5, oct. 1961, pp. 53-85.

838. VENKEN E.
Analyse du contenu des Actualités cinématographiques.
Techniques de diffusion collective, n° 5, oct. 1961, pp. 31-51.

A6 SOCIOLOGIE POLITIQUE

*739. DE HEUSCH L., DERCHAIN P. et FINET A.
Le pouvoir et le sacré.
Annales du Centre d'étude des religions, 1.
Bruxelles. Institut de Sociologie, 1962, 1 vol., 186 p.

840. DELEECK H.
De arbeiders en hun belangstelling voor het politieke.
De Gids op maatschappelijk gebied, april 1962, n° 4, blz. 337-340.

*841. GUBBELS R.
La grève, phénomène de civilisation.
Bruxelles. Institut de Sociologie, 1962, 352 p.

842. HOUTART F.
Physionomie sociale et religieuse des grandes villes de l'Europe occidentale.
Social Compass, n° 6, 1961, pp. 483-501.

843. X...
Les réactions de l'opinion devant le rapport Sauvy.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 25 juin 1962.

844. VERHOFSTAD O.
Psychogroep en sociogroep.
Tijdschrift voor Sociale Wetenschappen, 1962, n° 2, blz. 111-123

B Institutions politiques et administratives

B1 SCIENCE ET DROIT ADMINISTRATIFS

845. A.D.
De wet van 27 juli betreffende het toezicht op het gemeentelijk beheer.

Tijdschrift voor bestuurswetenschappen en publiek recht, januari-april 1962, n° 1-2, blz. 19-23.

846. BLONTROCK L.
La grève du personnel communal.
Le Mouvement Communal, mai 1962, n° 362, pp. 209-218.

847. BRICMONT G.
La loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du 29 mars 1962.
Journal des Tribunaux, n° 4366, 10 juin 1962, pp. 381-383.

848. COORNAERTS A.
Compétences respectives du pouvoir judiciaire et du Conseil d'Etat en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.
Journal des Tribunaux, n° 4369, 1-8 juillet 1962, pp. 433-436.

*849. CUYVERS J.B.
Statuts administratifs du personnel des Ministères.
Préface de M. L. Camu.
Annotation de M. G. Boland.
Quatre vol. à reliure amovible, 1300 p.
Bruges. La Charte, 1959.

850. DE TOLLENAERE V.
Urbanisme. Loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
Revue de l'Administration, 1962, 7^e livraison, pp. 149-159.

851. HANSENNE-PLUMIER J.
L'expropriation pour cause d'utilité publique de l'espace aérien surplombant les propriétés privées.
Annales de la Faculté de Droit de Liège, 1960, pp. 479 et ss.

852. HOEFFLER J.
Avis sur Conseil d'Etat, 3^e ch., 27 février 1962. Expropriation pour cause d'utilité publique. Procédure d'extrême urgence. Compétence du juge de paix. Incompétence du Conseil d'Etat. Détournement de pouvoir. Violation de la loi.
Journal des Tribunaux, n° 4369, 1-8 juillet 1962, pp. 437-439.

853. LENAERTS H.
Projet de loi modifiant les art. 86 et 87 de la loi communale.
Le Mouvement Communal, févr. 1962, n° 359, pp. 57-62.

854. LENAERTS H.
Wetsontwerp tot wijziging van de artikelen 86 en 87 van de gemeentewet.
De Gemeente, febr. 1962, n° 132, blz. 60-67.

855. MOLITOR A.
Public Administration Towards the Future.
Revue Internationale des Sciences Administratives, 1961, n° 4, pp. 375-384.

*856. X...
Les Services publics à l'heure de la socialisation. Relations employeurs-travailleurs dans les services publics.
Bruxelles. Ed. de la Centrale chrétienne des Services publics, C.C.S.P., 1962.

857. STULENS J.
De beperkte aanbesteding bij het afsluiten van openbare koopcontracten.
Tijdschrift voor bestuurswetenschappen en publiek recht, nov.-dec. 1961, n° 6, blz. 438-446.

*858. WIGNY P.
Droit administratif, principes généraux.
Bruxelles. Etabl. E. Bruylant, 1962, 448 p.

B2 GOUVERNEMENT ET ADMINISTRATIONS CENTRALES

859. MEMNON.
Que vaut ce gouvernement ?
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 91-98.

860. MEMNON.
L'Etat féodal de M. Théo Lefèvre.
Revue Générale Belge, août 1962, pp. 105-112.

861. PIERREFILS Ch.
La vie politique : un an de gouvernement P.S.C.-P.S.B.
La Revue Nouvelle, n° 7-8, juill.-août 1962, pp. 74-79.

862. VAN ERPS F.
Regering neemt twee hindernissen.
De Gids op maatschappelijk gebied, maart 1962, n° 3, blz. 252-259.

B3 COMMUNES, PROVINCES ET ADMINISTRATIONS REGIONALES

863. AGACHE G.
Les piscines communales couvertes et leur gestion.
Le Mouvement Communal, févr. 1962, n° 359, pp. 73-76.

864. HOFFLER J.
Chemins vicinaux et plans d'alignement.
Le Mouvement Communal, févr. 1962, n° 359, pp. 54-56.

865. MAST P.
De opleiding van de gemeentelijke politie. Een bezoek aan het opleidingscentrum der Gentse politie.
De Gemeente, febr. 1962, n° 132, blz. 72-79.

866. MULDER J.
Het financieringsgedrag der gemeenten.
Gemeentefinanciën, januari 1962, n° 1, blz. 1-5.

B4 ENTREPRISES PUBLIQUES

*867. SLEEBUS L.
De controle op de inrichtingen van openbaar nut.
Administratief lexicon, V.
Brugge. Die Keure, S.D., 8°, 47 p.

*868. VRANCKX A.
Openbare instellingen en instellingen van openbaar nut.
Administratief lexicon, I.
Brugge. Die Keure, S.D., 8°, 55 p.

B5 FONCTION PUBLIQUE

869. X...
Etendue de la féminisation dans la fonction publique.
Revue administrative, sept.-oct. 1961, pp. 483-487.

870. X...
Les hauts fonctionnaires sont-ils assez rétribués ?
Entreprise, 9 décembre 1961, pp. 43-51.

B6 FINANCES PUBLIQUES

871. BEAUVOIS R.
Efficacité de la politique monétaire et progrès de la théorie.
Revue de l'Université de Bruxelles, déc. 1961-avril 1962, n° 2-3, pp. 173-191.

872. DE GRUNNE B.
La programmation des investissements publics.
Le Mouvement Communal, mai 1962, n° 362, pp. 203-208.

873. JEGERS H.
Het boek van opmerkingen van het Rekenhof.
Documentatiebulletin, Rekenhof, 1962, n° 2, blz. 3-33.

*874. LOUKX F., VAN DIONAUT R. et NEYENS R.
Eléments de la science des impôts.
Bruxelles. Edit. de l'Administration des contributions directes, 1962.

875. MACHLUP F.
Liquidité internationale et nationale.
Banque Nationale de Belgique. Bulletin d'information et de documentation, février 1962, n° 37, pp. 107-116.

876. PARISIS A.
Que nous révèle le budget de l'Etat ?
Revue des Sciences économiques, mars 1962, n° 129, pp. 9-24.

877. X...
Réforme fiscale.
Journal pratique de droit fiscal et financier, janvier 1962, n° 1, pp. 5-8.

878. S.N.
Le débat à la Chambre sur le projet de réforme fiscale.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., n° 155, 21 juin 1962.

879. VAN BUGGENHOUT A.
Les finances publiques en 1961.
Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales, juin 1962, pp. 155-201.

C Activités politiques

C1 DROIT ET LEGISLATION

880. X...
Discours prononcé par M. le Ministre Servais le 25-11--1961 à l'occasion du 150^e anniversaire de la création du premier Conseil de Prud'hommes en Belgique.
Tijdschrift voor Sociaal Recht en van Arbeidsgerechten, 1961, n° 7, blz. 257-261.
881. X...
Les pensions sociales.
Documents CEPESS, 1962, n° 3.
882. HENRION R.
Nature juridique des dépôts bancaires.
La Revue de la Banque, n° 4, 1962, pp. 400-411.
883. HORSTING H.H.
De Belgische wegvervoerswetgeving.
Economisch-statistische berichten, 18 maart 1962, n° 2330, blz. 291-292.
884. Mme JANSSEN-PEVTSCHIN, VELU J. et VANWELKENHUYZEN A.
La convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales et le fonctionnement des juridictions belges.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 199-245.
885. LENAERTS H.
De wetgeving op de gevaarlijke, ongezonde en hinderlijke inrichtingen.
De Gemeente, jan. 1962, n° 131, blz. 2-16 en febr. 1962, n° 132, blz. 50-59.
886. MASYN R.
Le régime de pension des employés.
Documents CEPESS, 1962, n° 3, pp. 51-71.
887. MUTTON J.
La pension de retraite et de survie des indépendants.
Documents CEPESS, 1962, n° 3, pp. 72-86.
888. PARETTE W.
La pension pour ouvriers.
Documents CEPESS, 1962, n° 3, pp. 14-50.
889. X...
Rede van Eerste Minister Lefèvre naar aanleiding van het 150-jarig bestaan van de werkrechtensraad te Gent.
Tijdschrift voor sociaal recht en van de arbeidsrechten, 1961, n° 7, blz. 253-256.
- *890. STOLL J.
L'application et l'interprétation du droit interne par les juridictions internationales.
Bruxelles. Ed. de l'Institut de Sociologie, 1962, 1 vol., 223 p.
891. SUETENS L.P.
La grève. Techniques nouvelles et leur licéité en droit comparé.
Revue de droit social, 1962, n° 1, pp. 1-9.
892. SUY E.
Territoriale soevereiniteit en territoriale bevoegdheid.
Politica, Jaargang 12 (Nieuwe Reeks), juli 1962, n° 3, pp. 200-214.
893. VERDEYEN J.
Le système de pension des assurés libres.
Documents CEPESS, 1962, n° 3, pp. 101-114.
- *894. VANAUDENHOVE O.
Deux lois indispensables.
Bruxelles. Ed. du Centre Paul Hymans, 1962.
895. VAN BUGGENHOUT A.
La pension de retraite et de survie des ouvriers mineurs.
Documents CEPESS, 1962, n° 3, pp. 87-100.
896. VAN DAMME J.
Législation sociale et relations du travail en 1961.
Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, juin 1962, pp. 219-226.
897. VAN LENNEP R.
De socialisatie van het recht.
Rechtskundig Tijdschrift voor België, 1962, n° 1, blz. 5-88.
898. WASSENAAR E.C.
De nieuwe Belgische vervoerwetgeving.
Nouvelles-Benelux-nieuws, mars-avril, n° 2, pp. 36-37.

C2 ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

899. BAUGNIET J.
L'encouragement à la recherche scientifique outre-mer.
Revue de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels, mai 1962, pp. 364-370.
900. X...
De Begroting van nationale opvoeding en cultuur.
Katholiek onderwijs, januari 1962, n° 4, blz. 132-137.
901. X...
Le Budget 1962 de l'éducation nationale et de la culture.
Enseignement catholique, janvier 1962, n° 4, pp. 132-137.
902. CORIJN H.
Maatschappelijke imperatieven en onderwijs.
Socialistische Standpunten, 1962, n° 4, blz. 299-313.
- *903. X
La Croissance des populations estudiantines et ses répercussions sur l'extension et la localisation des établissements d'enseignement supérieur.
Edit. provisoire. Bruxelles. Conseil national de la politique scientifique, 1961.
904. DE JONGHE E.
De toekomst der katholieke universiteit.
De Autotoerist, maart 1962, n° 5, blz. 181-184.
- *905. X...
Premier Inventaire des ressources de la recherche scientifique en Belgique, 1958. Enquête réalisée à la demande et avec l'appui du Ministère de l'Instruction publique, Direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Fasc. I : Introduction. Fasc. II : Secteur agronomique. Fasc. III : Secteur des sciences appliquées. Fasc. IV : Secteur

- des sciences médicales, pharmacologiques et de l'éducation physique. Fasc. V : Secteur des sciences. Fasc. VI : Secteur du droit. Fasc. VII : Secteur de la philosophie, des lettres et de l'histoire. Fasc. VIII : Secteur des sciences sociales. Fasc. IX : Conclusions. Bruxelles. Centre d'étude des problèmes sociaux et professionnels de la technique (C.E.P.S.P.T.), 1960-1961.
906. JANNE H.
A propos de la neutralité scolaire.
Revue de l'Université de Bruxelles, décembre 1961, avril 1962, nos 2-3, pp. 150-157.
907. JANNE H.
Overwegingen bij de circulaire van Minister Larock over de neutraliteit van het onderwijs.
Socialistische Standpunten, 1962, n° 4, blz. 292-298.
908. LAROCK V.
Les droits de l'enfant.
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 391-404.
909. LOUSSE E.
De oude Leuvense universiteit.
De Autotoerist, maart 1962, n° 5, blz. 178-181.
910. PORTRAY R.
Responsabilité des Communes dans l'organisation de l'enseignement pour les arriérés mentaux.
Liaison, De Schakel, 1961, n° 4, pp. 103-109.
911. TELLEGEN F.
De toekomst van de student.
Streven, nos 11-12, aug.-sept. 1962, blz. 992-998.
912. VAN DIEREN F.J.A.
De onaanvaardbare vermindering van de toelagen voor schoolbehoeften.
Katholiek onderwijs, januari 1962, n° 4, blz. 138-142.
913. VEREECKEN M.
Het probleem van de vrije-tijdsbesteding bij de student.
Politica, april 1962, n° 2, blz. 139-149.
- *914. X...
Verslag over de stijging van het aantal studenten en de gevolgen hiervan voor de uitbreiding en de spreiding van de instellingen voor hoger onderwijs.
Voorlopige uitgave. Brussel. Nationale Raad voor wetenschapsbeleid, 1961.
915. WESTERLINCK A.
Het universiteitsprobleem in Vlaanderen.
Tijdschrift van de vrije Universiteit van Brussel, 1961-1962, n° 2, blz. 114-123.
- C3 ECONOMIE**
916. ADAM E.
Un événement financier. La réforme du marché monétaire et des coefficients bancaires.
Annales de Sciences économiques appliquées, mai 1962, pp. 179-184.
917. X...
Aperçu de la conjoncture économique en Belgique.
Annales de Sciences économiques appliquées, XX^e année, n° 3, août 1962, pp. 207-209.
918. X...
La Belgique industrielle va de l'avant.
Mercure 19, avril 1962, pp. 272-275.
919. BERTRAND A.
Le problème des transports en Europe.
Chronique de politique étrangère, XV, mars 1962, pp. 137-152.
920. BIRON H.
La réforme du marché monétaire belge.
Revue de l'Institut de sociologie, 1961, n° 4, pp. 731-768.
921. CARBONNELLE C.
L'évolution de la production en Belgique de 1948 à 1960.
Cahier économiques de Bruxelles, avril 1962, pp. 193-208.
922. CHAPUT G.
Les produits intérieurs provinciaux (y compris les produits intérieurs des arrondissements brabançons), 1948-1953-1959.
Cahiers économiques de Bruxelles, janv. 1962, n° 13, pp. 5-36.
923. COETSIER L.
Bevordering van het industrieel klimaat.
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1735-1766.
924. X...
Comptes rendus des travaux de la Société royale d'économie politique de Belgique.
Vossem, 1961, nos 276 à 283.
925. DEJONGHE R.
Anti-dumpingspolitiek en maatregelen tegen marktsverstoreng.
Tijdschrift voor Economie, 1962, n° 2, blz. 172-211.
926. DELVAUX G.
L'accélération des amortissements.
Annales de Sciences économiques appliquées, mai 1962, pp. 185-199.
927. DE STAERCKE R.
Patronat 1962.
Industrie, janvier 1962, pp. 5-12.
928. DUMOULIN A.
Les investissements publics et l'expansion économique de la Belgique.
Les Annales de l'Economie collective, n° 2, avril-juin 1962.
- *929. X...
L'économie belge en 1961.
Bruxelles. Ministère des Affaires économiques et de l'énergie, 1962, 314 p.
- *930. X...
L'émigration des ouvriers saisonniers belges vers la France, 1956-1960.
Bruxelles. Office national de l'emploi. Statistiques, études et documentation, 1961.
931. FERY J.
Notre appareil des transports face à l'avenir.
La Vie économique et sociale, mai 1962, pp. 183-200.

932. X...
De Fiscale hervorming en de economische expansie.
Mededelingen van het Verbond der Belgische nijverheid, 10 april 1962, n° 11, blz. III-VII.
933. FLEURBAEY J.
De onderneming in een veranderende samenleving.
De Maand, maart 1962, n° 3, blz. 143-151.
934. FRANK M.
Les coûts de base cumulés de l'économie belge en 1953.
Cahiers Economiques de Bruxelles, oct. 1961, n° 12, pp. 547-582.
- *935. GLANSDORFF M.
Introduction à l'étude de l'économie expérimentale.
Bruxelles. Edit. de l'Institut de Sociologie, 1962, 1 vol., 267 p.
936. GOLDSCHMIDT-CLERMONT P.
Le secteur tertiaire considéré comme réservoir d'emploi.
Le Progrès social, avril 1962, n° 71, pp. 3-12.
- *937. X...
Les Jeunes dont l'industrie a besoin.
Bruxelles. Fabrimétal, 1962, 60 p.
938. KAHN B.
Les investissements en Belgique au cours de la période 1948-1960.
Cahiers Economiques de Bruxelles, janv. 1962, n° 13, pp. 101-136.
939. LEMOINE P.
Resultaten en perspectieven van een regionaal welvaartsonderzoek in België.
Tijdschrift voor Economie, 1962, n° 2, pp. 131-155.
940. MAISIN J.
Industrie sucrière.
Annales de Sciences économiques appliquées, octobre 1961, pp. 435-461.
941. NEESEN V.
De overheid en het industrieel klimaat.
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1723-1734.
942. NEUMAN E.
Optimistes et pessimistes dans la littérature économique régionale belge de langue française.
Revue d'Economie politique, janv.-fév. 1962, n° 1, pp. 72-79.
943. PINE P.
De gemeenschappelijke landbouwpolitiek : thans een realiteit.
V.E.V. Berichten, 15 maart 1962, n° 6, blz. 629-639.
944. PIRAUX M.
Aspects économiques de la sécurité sociale.
Les Dossiers de l'action sociale catholique, mai-juin 1962, pp. 355-364.
945. PITTERMANN B.
Ordering van het economisch leven in een democratische staat.
Socialistische Standpunten, n° 3, 1962, blz. 198-205.
946. X...
La Programmation Economique. (I.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 1^{er} juin 1962, n° 152.
947. X...
La Programmation Economique. (II.) Documents.
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 8 juin 1962, n° 153.
948. QUEVRIN E.
Les finances privées en 1961.
Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, juin 1962, pp. 203-218.
949. RAMAEKERS R.
Les coopératives de consommation devant l'évolution de la distribution.
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 439-442.
950. RIPHAGEN W.
De Konferentie van Wenen inzake het politiek verkeer.
Internationale Spectator, n° 11, 8 juni 1962, blz. 264-280.
951. X...
Expansion, dépenses publiques et bénéfiques industriels.
Bulletin de la Fédération des Industries belges, numéro spécial, 1962.
952. STANER A.
L'instabilité du marché des matières premières.
Annales de Sciences économiques appliquées, XX^e n° 3, août 1962, pp. 295-334.
953. SYTOR P.
Prévisions des dépenses médicales en Belgique, 1965, 1970, 1975.
Cahiers Economiques de Bruxelles, janvier 1962, n° 13, pp. 137-154.
954. TIDEMAN M.C.
De betekenis van de vacatiespreiding.
Economisch-statistische berichten, 14 februari 1962, n° 2324, blz. 144-146.
955. TIMMERMANS A.
Les moyens de financement additionnels procurés par le Marché commun.
Annales de Sciences économiques appliquées, mai 1962, pp. 123-148.
956. TIMMERMANS A.
Le marché des capitaux au service de la croissance économique.
Annales de Sciences économiques appliquées, XX^e année, n° 3, août 1962, pp. 213-273.
957. TIMMERMANS A.
Quelques réflexions sur le marché des capitaux (suite et fin).
La Revue de la Banque, n° 4, 1962, pp. 347-398.
958. TOINT J.
Pour une nouvelle politique des transports.
La Revue Nouvelle, 15 mai 1962, pp. 508-514.

959. TRAAS L.
Het centraal economisch plan 1962.
Economisch-statistische berichten, 14 maart 1962, n° 2328, blz. 240-243.
960. VAN DER REST J.
A la recherche des avantages comparatifs de l'industrie belge.
Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, mars 1962, pp. 75-94.
961. VAN HERBRUGGEN C.
Proeve van een benadering der inkomstdistributiefunctie voor België in 1950 en 1955.
Cahiers Economiques de Bruxelles, oct. 1961, n° 12, pp. 531-546.
962. VAN MECHELEN F.
De Mens en de ruimtelijke ordening en ontwikkeling.
V.E.V. Berichten, 15 mei 1962, n° 10, blz. 1157-1167.
963. VAN MEERHAEGHE M.A.G.
De doeleinden van de economische politiek.
Tijdschrift voor sociale wetenschappen, 1962, n° 2, blz. 124-141.
964. VAN STRAELEN R.A.
Regionale macro-economie : een algemeen empirisch kader.
Tijdschrift voor Economie, 1962, n° 1, blz. 61-89.
- *965. VERHAEGEN B.
Contribution à l'histoire économique des Flandres. Vol. I : Analyse de la répartition professionnelle 1836-1910 ; Vol. II : Exposé statistique.
Louvain, Nauwelaerts et Paris, Béatrice Nauwelaerts, 1961, 2 vol.
966. WOITRIN M.
La conjoncture économique de la Belgique.
Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, février 1962, n° 1, pp. 3-19.
967. WOITRIN M.
Statistiques économiques disponibles au 31 janvier 1962.
Bulletin de l'Institut de Recherches économiques et sociales, février 1962, n° 1, pp. 21-40.
968. ZUCKER-FISCHER T.
Aperçu sur le coût économique de la maladie mentale.
Cahiers Economiques de Bruxelles, oct. 1961, n° 12, pp. 593-602.

C4 ELECTIONS ET DROIT ELECTORAL

969. ALBERING L.A.H.
Er zijn weer statenverkiezingen.
Katholiek staatkundig maandschrift, februari 1962, n° 12, blz. 423-430.
970. BUSSINK W.C.F.
De statenverkiezingen 1962.
Economisch-statistische berichten, 4 april 1962, n° 2331, blz. 307.

C5 SCIENCES SOCIALES ET PROBLEMES SOCIAUX

971. X...
L'Action sociale des caisses d'allocations familiales.
Informations sociales, janvier 1962, n° 1, pp. 3-81.
972. BLANPAIN R.
Het voorbehouden van voordelen aan gesondikeerden. Enkele bemerkingen bij de studie van de Heer Jean-Marie Scheerlinck.
Tijdschrift voor sociaal recht en van de arbeidsge-rechten, 1961, n° 7, blz. 293-295.
973. DALOZE J.
La programmation sociale, expérience décevante ?
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 111-116.
974. DELHUVENNE M.
Problèmes régionaux dans la sécurité sociale.
Revue belge de sécurité sociale, juin 1962, n° 6, pp. 808-820.
975. DELPEREE A.
De Belgische sociale zekerheid in de economie en de maatschappij.
Belgisch tijdschrift voor sociale zekerheid, februari 1962, n° 2, blz. 210-221.
976. DEMETS M.
L'apport social de la nouvelle loi de pensions.
Socialisme, n° 52, juillet 1962, pp. 431-439.
977. D'HAVE M. et MICHEL W.
Formation professionnelle 1962. Tendances et perspectives.
Le Progrès social, avril 1962, n° 71, pp. 15-25.
978. DOOGHE G.
De pensioenleeftijd en het arbeidsverbod.
Kultuurleven, juli 1962, n° 6, blz. 416-426.
979. GOLDSCHMIDT-CLERMONT P.
Problèmes humains et bénéficiaires d'allocations de vieillesse.
Revue belge de sécurité sociale, mai 1962, n° 5, pp. 667-674.
980. GOOSSENS C.
Esquisse d'une réforme du contentieux de la sécurité sociale.
Annales de la Faculté de Droit de Liège, 1962, n° 1, pp. 5-42.
981. GOSSERIES P.
De hervorming van de instellingen van de Belgische kinderbijslagregeling.
Belgisch Tijdschrift voor sociale zekerheid, nov.-déc. 1961, n° 11-12, pp. 1373-1524.
982. JONCKER N.
L'action des commissions d'assistance publique.
Centre d'Etudes et de Documentation sociales de la Province de Liège, mars-avril 1962, n° 4, pp. 109-127.
983. LALOIRE M.
L'actualité sociale. Le sort des personnes âgées.
La Revue Nouvelle, 15 mai 1962, pp. 501-508.
984. LIBERT H.
Het paritair beheer van de instellingen voor sociale zekerheid.
Tijdschrift voor bestuurswetenschappen en publiek recht, nov.-dec. 1961, n° 6, blz. 416-422.

985. MERTENS W.
De loonontwikkeling in België tijdens de jongste tien jaren.
De Gids op maatschappelijk gebied, april 1962, n° 4, blz. 289-309.
986. X...
La programmation sociale. (I.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-Politiques C.R.I.S.P., 24 mai 1962, n° 151.
987. X...
La Programmation sociale. (I.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 24 mai 1962, n° 151.
988. X...
La Programmation sociale. (III.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 6 juillet 1962, n° 157.
989. X...
La Programmation sociale au plan des branches d'activité. (IV.)
Courrier hebdomadaire. Centre de recherche et d'information socio-politiques C.R.I.S.P., 27 juillet 1962, n° 159.
990. SMETS F.
Op weg naar de professionalisering van het maatschappelijk werk.
Politica, april 1962, n° 2, blz. 110-121.
- *991. SPITAELS G.
L'année sociale 1961.
Bruxelles. Institut de Sociologie, 1962, 211 p.
992. VAN PARYS G.
Sociologisch onderzoek bij de beambten en ambtenaren van een stadsbestuur.
Tijdschrift voor sociale wetenschappen, 1961, n° 4, blz. 301-343.
993. ZEGHERS O.
Lonen en sociale lasten in België en buurlanden.
V.E.V. Berichten, 15 februari 1962, n° 3, blz. 289-293.
- C6 ARMEE**
- *994. AMEYE P.
Les Belges dans la Royal Air Force. Histoire militaire. La participation des Belges à la Royal Air Force durant la seconde guerre mondiale.
S.I., s. éd., 1961.
995. VAN GOETHEM K.
Een onderzoek naar de gezindheid van retorikastudenten tegenover het leger. Enige globale resultaten.
Politica, april 1962, n° 2, blz. 97-109.
- C7 PROBLEMES BELGES**
996. BAEYENS H.
De streekafbakening.
De Gids op maatschappelijk gebied, april 1962, n° 4, blz. 311-323.
997. DE KERCHOVE N.
La raison du plus fort.
Revue Générale belge, mai 1962, pp. 107-116.
998. DELATTE J.
Urbanisme et aménagement du territoire (1^o partie).
Le Mouvement Communal, juin 1962, n° 363, pp. 254-272.
999. DELATTE J.
Urbanisme et aménagement du territoire (2^o partie et fin).
Le Mouvement Communal, juillet-août 1962, n° 364, pp. 310-321.
1000. PICARD L.
De aanpassing der instellingen in de dualiteit van de bevolking.
De Maand, n° 6, juni-juli 1962, blz. 323-331.
1001. ROUSSEAU F.
Le problème culturel en Belgique.
La Nouvelle Revue wallonne, juillet-décembre 1961, n° 3-4, pp. 93-114.
1002. SCHREURS F.
La fixation de la frontière ethnique.
La Nouvelle Revue wallonne, juillet-décembre 1961, n° 3-4, pp. 85-92.
1003. VANDEKERCKHOVE R.
De Vlaams-Waalse verhoudingen.
Katholiek staatkundig maandschrift, februari 1962, n° 12, blz. 437-443.
1004. VANNESTE O.
Problemen en vooruitzichten van Belgische grensgebieden.
E.R.V. Mededelingen, 1962, n° 1, blz. 35-46.
1005. X...
Vrijzinnigen en cultuurautonomie.
Socialistische Standpunten, 1962, n° 1, blz. 41-44.
- C71 Question linguistique**
1006. BOURGEOIS R.
Echecs scolaires et problèmes linguistiques.
Le Flambeau, n° 3-6, mars-juin 1962, pp. 172-194.
- *1007. X...
Les Communes de la Voer et la frontière linguistique.
Les Editions du Grand Liège, 30 décembre 1961, 24 p.
1008. X...
Mémoire sur les problèmes linguistiques.
La Revue Nouvelle, 15 avril 1962, n° 4, pp. 363-382.
1009. PIERREFILS C.
Le climat politique et les lois linguistiques.
La Revue Nouvelle, 15 mars 1962, n° 3, pp. 256-262.
1010. X...
Le Second projet linguistique ou la flamandisation en marche.
Forces Nouvelles, 1962, n° 12, pp. 8-12.

1011. VLERICK A.J.
De talen van de vakbonden en van de ondernemingen.
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1699-1710.
- C72 Question scolaire**
1012. DE CORT R.
De economische achtergrond van het onderwijsvraagstuk.
De Gids op maatschappelijk gebied, janurai 1962, n° 1, blz. 5-36.
1013. DE LE COURT P.
Scuola cattolica e scuola di stato in Belgio.
Aggiornale sociale, décembre 1961, pp. 707-720.
- C73 Question agricole**
1014. X...
L'Agriculture belge.
Documents CEPESS, 1962, n° 2.
1015. BEDDEGENOODTS M.
La situation sociologique de la classe agricole belge.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 10-26.
1016. BOON C.
Option fondamentale : contrôle de la production ou élargissement des possibilités d'écoulement.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 48-67.
1017. BUBLLOT G.
L'évolution structurelle de la production agricole belge 1950-1960.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 27-47.
1018. DE TAVERNIER A.
La politique agricole belge et le Marché commun.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 112-118.
1019. DEWULF M.
La politique agricole belge depuis 1950.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 68-88.
1020. X...
Faits et documents 1961.
Documents CEPESS, 1962, n° 1, 249 p.
1021. HEGER C.
L'agriculture belge. Introduction.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 5-9.
1022. SLEDSSENS A.
L'Institut économique agricole.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 89-98.
1023. TINDEMANS L.C.
Une politique agricole nouvelle.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 119-133.
1024. VAN HULLE A.
Commercialisation et coopération.
Documents CEPESS, 1962, n° 2, pp. 99-111.
- C74 Question charbonnière**
- *1025. X...
L'industrie charbonnière en 1961.
Bruxelles. Comptoir belge des charbons, 1962, 72 p.
- C75 Démographie**
1026. DALOZE J.
Démographie et population : le rapport de la commission Delpérée.
Revue Générale Belge, juillet 1962, pp. 122-128.
1027. GOLDSCHMIDT-CLERMONT P. et VAN DEN ABÉE-LEN G.
Le « rapport Sauvy ».
Industrie, mars 1962, n° 3, pp. 164-168.
1028. GOLDSCHMIDT-CLERMONT P.
Les disparités dans la dénatalité belge. Les moyens d'y porter remède.
Le Progrès Social, avril 1962, n° 71, pp. 43-53.
1029. LALOIRE M.
Le rapport Sauvy.
La Revue Nouvelle, 15 avril 1962, n° 4, pp. 388-395.
1030. MOLS R.
Valeur et faiblesses du rapport Sauvy.
La Vie économique et sociale, mai 1962, pp. 153-182.
1031. PIRAUX M.
Het verslag Sauvy over de Waalse demografie.
De Gids op maatschappelijk gebied, maart 1962, n° 3, blz. 260-271.
1032. X...
Le Rapport Sauvy.
La Nouvelle Revue Wallonne, juillet-décembre 1961, n° 3-4, pp. 81-84.
1033. X...
Perspectives démographiques Hainaut-Nord-Pas-de-Calais. Enquête de l'Institut de recherches économiques du Hainaut.
Le Hainaut économique, mars 1962, pp. 57-72.
- C76 Divers**
1034. ANSPACH M.
Réflexions sur les problèmes de politique et de gestion hospitalières.
Revue de l'Université libre de Bruxelles, décembre 1961-avril 1962, n° 2-3, pp. 114-149.
1035. DUPREZ C.
Le stock de logement.
Cahiers Economiques de Bruxelles, janv. 1962, n° 13, pp. 37-100.
- *1036. X...
La Politique sociale du logement en Belgique.
Bruxelles. Ministère de la Santé publique et de la Famille, 1961.
1037. S.N.
La politique du logement en 1961.
Bulletin du C.E.P.I., mai-juin 1962, n° 3, pp. 6-12.
1038. S.N.
La médiocre stabilité du logement social.
Bulletin du C.E.P.I., mai-juin 1962, pp. 13-17.
- *1039. X...
De sociale huisvestingspolitiek in België.
Brussel. Ministerie van Volksgezondheid en van het Gezin, 1961

C8 PROBLEMES REGIONAUX

1040. DEELEN G.
Het migratie-karakter der urbanisatie.
Streven, mei 1962, n° 8, blz. 724-733.
1041. MILHAU M.J.
La participation des instituts régionaux d'études à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes régionaux.
Le Hainaut économique, mars 1962, pp. 9-34.

C81 Flandre

1042. CAMBIEN S.
Het scheppen van een eigen industrieel klimaat in Vlaanderen : de taak van de ondernemers. Sectie II : De opdrachten van de overheid en de rol van het onderwijs.
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1717-1722.
1043. X...
De Economie der Belgische provinciën : West-Vlaanderens industriële opgang.
Bulletin van de Kamer van Koophandel van Antwerpen, maart 1962, n° 3, blz. 157-163.
1044. X
Economie in Limburg.
Limburgse Economische Raad, 1961, n° 3, blz. 3-67.
1045. X...
Jaarlijks algemeen kongres : « Het bevorderen van het industrieel klimaat in Vlaanderen ».
V.E.V. Berichten, n° 14, 15 juli 1962, blz. 1697-1698.
1046. P.P.
De perspectieven van de haven van Antwerpen in de E.E.G.
V.E.V. Berichten, 15 februari 1962, n° 3, blz. 367-371.
1047. STOOP P.
Le futur centre céréalière au port d'Anvers.
La Vie économique et sociale, janvier 1962, n° 1, pp. 15-26.
- *1048. X...
Synthèse van de provincie Antwerpen. Antwerpen. Provinciale Raad, 1961.
1049. X...
Een Technisch en economisch rapport betreffende het Kempens bekken.
E.R.V. Mededelingen, 1962, n° 1, blz. 65-68.

C82 Wallonie

1050. C.E.W.
Un plan d'action pour la rénovation de la Wallonie.
Conseil Economique Wallon, n° 56, mai-juin 1962, pp. 1-20.
1051. LALOIRE M.
Charleroi et son agglomération.
La Revue Nouvelle, n° 7-8, juillet-août 1962, pp. 121-122.

- *1052. X...
Liège et la Communauté mosane dans le nouveau contexte européen.
Banque de la Société Générale de Belgique. Siège administratif de Liège, 1962.
1053. MELKIN H.
Les ressources en main-d'œuvre de la Wallonie sont-elles ou non à la mesure des besoins de son expansion ?
Conseil Economique Wallon, n° 56, mai-juin 1962, pp. 21-34.
1054. MINGRET P.
Problèmes d'aménagement de la région industrielle liégeoise.
Revue des sciences économiques, mars 1962, n° 129, pp. 35-34.
- *1055. PICARD M.
L'activité industrielle actuelle de la Basse-Sambre et à Gembloux.
Mons. Institut de recherches économiques du Hainaut 1954, 76 p.
1056. X...
Le problème de l'économie et de la population en Wallonie.
Revue du Conseil Economique Wallon, janvier-avril 1962, n° 54-55, pp. 1-57.
- *1057 X...
Les Régions du Borinage et du Centre à l'heure de la reconversion.
Bruxelles. Les Editions de l'Institut de Sociologie, 1962, 1 vol., 458 p.
1058. SIXTE R
Perspectives wallonnes.
Socialisme, n° 51, mai 1962, pp. 292-300.
1059. SOCOREC.
Programme d'action pour le Centre et le Borinage.
Le Hainaut économique, 1961, n° 4, pp. 9-51.
1060. SPORCK J.A.
La Wallonie méridionale doit valoriser une de ses richesses essentielles : l'eau.
Conseil Economique Wallon, n° 56, mai-juin 1962, pp. 35-42.

C83 Agglomération bruxelloise

1061. X...
Un référendum officieux dans l'agglomération bruxelloise.
Le Flambeau, n° 3-6, mars-juin 1962, pp. 195-197.

C84 Divers

1062. V.S.P.
Het Kreekrakplan. Staten van Noord-Brabant wensen geleidelijk volledige uitvoering.
V.E.V. Berichten, 15 februari 1962, n° 3, blz. 267-275.

D Relations extérieures

D1 INSTITUTIONS EUROPEENNES

D11 Etudes générales

1063. BENVENUTI L.
Les buts sociaux et politiques de la Charte sociale européenne.
Revue belge de Sécurité sociale, mai 1962, n° 5, pp. 657-666.
- *1064. X...
Bijdrage tot de opbouw van een structuurbeeld van het Benelux-Middengebied.
Hasselt. Limburgse Economische Raad, 1961.
1065. BOEL Baron.
Pour l'Europe.
Industrie, mars 1962, n° 3, pp. 130-137.
- *1066. CLEMENS A.
Der europäische Beamte und sein Disziplinarrecht. Geleitwort von Hans Furler.
Leiden. A. W. Sijthoff, 1962.
1067. de KERKHOVE N.
L'Europe ambiguë.
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 99-108.
1068. MINGRET P.
Quelques problèmes de l'Europe à travers l'exemple de Liège et de sa région.
Revue géographique de Lyon, n° 1, 1962, pp. 5-74.
1069. MOULIN L.
La société de demain dans l'Europe d'aujourd'hui.
Way Forum, hiver 1961, pp. 29-33, (Paru également en anglais.)
1070. PHILIPS G.
De roeping van Europa.
Kultuurleven, n° 7, aug.-sept. 1962, blz. 485-504.
1071. PITTMOVILS V.
La Cour des Comptes dans la démocratie d'Europe occidentale.
Bulletin de documentation. Cour des Comptes. Documentatiebulletin. Rekenhof, 1961, n° 12, blz. 1-37.
1072. SNOY ET D'OPPUERS.
En marche vers la Grande Europe.
Reflets et perspectives de la vie économique, janvier 1962, n° 2 pp. 101-110.
1073. STRUYE P.
Europe des patries ou Europe supranationale ?
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 1-14.
1074. VAN AMELSVOORT M.
West-Europa op weg naar economische eenheid.
Streven, juli 1962, n° 10, blz. 898-907.
1075. VAN HOUTTE A. et HEUMANN Y.
Les écoles européennes.
Revue Générale Belge, sept. 1962, pp. 35-43.
1076. VAN WESTEROP C.
Europees onderwijs.
Streven, juli 1962, n° 10, blz. 924-931.
- *1077. WIGNY P.
Vers une communauté politique européenne.
Rapport général présenté au Congrès pour la Communauté politique européenne, Munich 7-8 juin 1962.

D12 C.E.C.A.

1078. SAVOUILLAN C.
Le niveau et l'évolution des salaires horaires et des coûts salariaux dans les six pays de la C.E.C.A.
Revue du Travail, n° 5-6, mai-juin 1962, pp. 583-615.

D13 C.E.E.

1079. BAILEY R.
The Commonwealth and the Common Market.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 265-277.
1080. FAYAT H.
De Europese éénmaking en het vraagstuk van de Associatie van drie neutrale Europese Staten met de E.E.G.
Socialistische Standpunten, n° 3, 1962, pp. 218-230.
1081. GLADWYN R.
Britain and the Common Market.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 257-265.
1082. X...
Onderzoek van de E.E.G. inzake de lonen in de nijverheid in 1959.
Wekelijks bulletin .Fabrismetal, 7 april 1962, n° 822, blz. 248-254.
1083. PAELINCK J.
Etude comparative sur l'âge de l'équipement industriel dans les pays de la Communauté Economique Européenne.
Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales, mars 1962, pp. 43-74.
1084. SEGERS P.W.
De economische aspecten van de landsverdediging.
E.R.V. Mededelingen, 1962, n° 1, blz. 9-18.
1085. S.N.
L'évolution des salaires dans les pays de la C.E.E.
Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, 23 juin 1962, n° 25, pp. 225-228.
1086. TROCLET L.E.
Bilan social de l'Europe : les problèmes sociaux de l'Europe des Six à la fin de la première étape (2^e partie).
Revue du Travail, 63^e année, n° 3, mars 1962, pp. 211-243.
1087. VAN DER MEULEN J.
Vier jaar Euromarkt.
Tijdschrift voor sociale wetenschappen, 1962, n° 2, blz. 142-185.
1088. VAN DER VELDEN M.
De toetreding van het Verenigd Koninkrijk tot de E.E.G. en de overzeese landen.
Economisch-statistische berichten, 11 april 1962, n° 2332, blz. 337-340.

*1089. VAN WYNENDAELE J. et WOUTERS H.
Le droit des sociétés anonymes dans les pays de la Communauté économique européenne.
Bruxelles. E. Bruylant, 1961, 383 p.

1090. WOITRIN M.
Belgium confronts the Common Market.
District bank review (Manchester), March 1962, pp. 3-20.

D15 Benelux

1091. KALSHOVEN K.A.
De gemeenschappelijke handelspolitiek van Benelux.
Bulletin-Benelux-Publikatieblad, 1962, n° 1, blz. 17-31.

1092. PIERSON M.A.
Réflexions sur les progrès du Benelux.
Nouvelles-Benelux-Nieuws, mars-avril 1962, n° 2, pp. 15-16.

1093. X...
De toepassing van het non-discriminatiebeginsel bij het aanbestedingsbeleid van de overheid in de Benelux Economische Unie.
Bulletin-Benelux-Publikatieblad, 1962, n° 1, blz. 32-46.

D2 RELATIONS INTERNATIONALES

1094. DALOZE J.
Conversation au sommet.
Revue Générale Belge, sept. 1962, pp. 131-136.

1095. DIVERS.
Evolution de la politique américaine en 1961.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 277-295.

1096. DIVERS.
La politique extérieure du Japon en 1961.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 305-310.

1097. GILBERT P.
Le problème des monuments de Nubie et la part de la Belgique dans le programme de sauvetage.
Revue de l'Université de Bruxelles, décembre 1961-avril 1962, n°s 2-3, pp. 158-172.

1098. HAYOUL M.
La vie internationale. A chacun sa B.A.
La Revue Nouvelle, 15 mai 1962, pp. 493-501.

1099. HULPIAU R.
De Atlantische gemeenschap als positieve opgave.
De Gids op maatschappelijk gebied, maart 1962, n° 3, blz. 225-234.

1100. MOULIN L.
Le « New Look » coexistentialiste.
Revue Militaire Générale, mai 1962, n° 5, pp. 591-602.

1101. NOBEL J.W.
De studie der internationale betrekkingen. Drie benaderingen.
Internationale Spectator. Jaargang XVI, n° 16, 22 september 1962, blz. 383-427.

1102. PEET M.
Berlijn, twistappel tussen West en Oost.
Streven, juli 1962, n° 10, blz. 945-949.

1103. QUAREMME J.
Les conventions internationales de sécurité sociale portant sur l'Assurance maladie-invalidité.
Socialisme, n° 51, mai 1962, pp. 334-362.

1104. TRAPPENIERS F.
F.H. Westerse onenigheid.
De Gids op maatschappelijk gebied, december 1961, n° 12, blz. 1051-1057.

1105. VAN PEETERSEN R.
Coexistence pacifique, Tiers Monde, Capitalisme, Communisme.
Synthèses, juillet 1962, pp. 362-378.

1106. WALLICH, CRABBE I. et HENRY C.
Que dit à l'Europe la Commission américaine sur la monnaie et le crédit ?
Bulletin d'information et de documentation. Banque Nationale de Belgique, mai 1962, pp. 477-485.

D3 PAYS SOUS-DEVELOPPES

1107. X...
Les catholiques contre la faim.
Informations catholiques internationales, 1^{er} mars 1962, n° 163, pp. 17-29.

*1103. COLLIN F.
Financement des pays en voie de développement.
Anvers. Kredietbank, 1962.

*1109. X...
Colloque sur les conditions d'exportation dans les pays autonomes en voie de développement. Actes, 14-15 mars 1960.
Bruxelles. Publications du Centre pour l'étude des problèmes du monde musulman contemporain, 1961,

1110. FERRAT A.
Pourquoi et comment aider les pays sous-développés ?
Education et Socialisme, juillet-août 1962, pp. 114-124.

1111. GEETS C.
Het dringendste en meest verontrustende probleem van deze eeuw : de economische vruchtbaarmaking van de onderontwikkelde landen.
V.E.V. Berichten, 15 maart 1962, n° 6, blz. 641-645.

1112. HOUTART F.
L'encyclique « Mater et Magistra » et le développement.
Justice dans le monde, mars 1962, n° 3, pp. 340-350.

1113. HOUTART F., GROND L. et THOEN C.
L'Eglise et l'aide aux pays en voie de développement. Conditions d'une action efficace.
Les Dossiers de l'action sociale catholique, n° 6, juillet-août 1962, pp. 401-432.

1114. KRISTENSEN T.
L'Occident et les pays en voie de développement.
Chronique de politique étrangère, vol. XV, n° 3, juin 1962, pp. 247-257.

1115. MERTENS W.
Het per capita inkomen als meetinstrument van onderontwikkeling.
Politica. Jaargang 12 (Nieuwe Reeks), juli 1962, n° 3, blz. 193-199.
1116. SCHOTSMANS J.L.
Un cas vécu d'assistance technique en Inde.
Revue de la Société royale belge des Ingénieurs et Industriels, mai 1962, pp. 379-385.
1117. STOFFELS E.H.J.
L'aide aux territoires nouvellement indépendants.
Le Flambeau, n° 3-6, mars-juin 1962, pp. 156-171.

D4 CONGO

- *1118. ARTIGUE P.
Qui sont les leaders congolais ?
Bruxelles. Edit. « Europe-Afrique », 1961.
1119. X...
L'Assistance technique de la Belgique au Congo.
Développement africain, nov. 1961, pp. 5-15.
1120. BENOIT J.
Contribution à l'étude de la population active d'Elisabethville.
Problèmes sociaux congolais, sept. 1961, pp. 3-54.
- *1121. BIEBUYCK D. et DOUGLAS M.
Congo tribes and parties.
London. Royal Anthropological Institute, 1961, 48 p.
- *1122. DUMONT G.H.
La table ronde belgo-congolaise.
Bruxelles. Les Editions universitaires, 1962.
1123. GERARD-LIBOIS J.
L'assistance technique belge et la République du Congo.
Etudes congolaises, 1962, n° 3, pp. 1-11.
1124. GREVISSE F.
Les aspects multiples et changeants du problème du logement des populations katangaises.
Civilisations. Revue de l'Incid. Bruxelles. Volume XII, 1962, n° 1, pp. 88-110. (Résumé anglais.)
- *1125. HAUZEUR DE FOOZ C.
Historique du « drame congolais ».
Bruxelles. Chez l'auteur, 1961.
1126. HEYSE T.
L'Etat belge responsable du désastre congolais ?
Bruxelles. Académie royale des sciences d'outre-mer. Bulletin des séances, 1961, n° 6, pp. 809-819.
1127. JANSSENS E. G.
L'africanisation des cadres de l'ancienne Force publique.
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 75-85.
- *1128. KESTERGAT J.
André Rijckmans.
Paris. Edit. du Centurion, 1962, 336 p.
- *1129. MERLIER M.
Le Congo, de la colonisation à l'indépendance.
Paris. François Maspéro, 1962.

1130. MONHEIM F.
L'africanisation réelle de la Force Publique n'a jamais eu lieu.
Revue Générale Belge, juin 1962, pp. 85-90.
1131. MONHEIM F.
République du Congo, an III.
Revue Générale Belge, sept. 1962, pp. 59-77.
1132. PIERRE C.
L'indépendance du Congo vue de Belgique.
Christianisme social, déc. 1961, pp. 742-751 et mars-avril 1962, pp. 250-262.
- *1133. X...
La Province du Katanga et l'indépendance congolaise.
Léopoldville. Ministère des Affaires étrangères. Impr. de la République du Congo, s.d.
1134. ROUSSEAU P.
Relations entre chefs d'entreprises blancs et employés autochtones avant et après l'indépendance du Katanga.
Académie royale des Sciences d'Outre-Mer de Belgique, 1961, n° 4, pp. 622-642.
1135. RYCKBOST J.
Le régime des libertés publiques en droit congolais.
Etudes congolaises, 1962, n° 4, pp. 1-22.
1136. S.N.
L'œuvre civilisatrice de la Belgique et des Belges au Congo. 1885-1960. Mémoire établi par la S.R.B.I.I.
Revue de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, mai 1962, pp. 347-363.
- *1137. VAN BILSEN A.J.
L'indépendance du Congo.
Paris-Tournai. Casterman, 1962.

D5 AFRIQUE

1138. CHAPEL Y.
Les problèmes d'administration dans les Etats nouvellement indépendants d'Afrique noire.
Recueil de jurisprudence, du droit administratif et du Conseil d'Etat, 1962, n° 2, pp. 87-95.
- *1139. PIERSON-MATHY P.
L'évolution politique de l'Afrique.
Bruxelles. Institut royal des Relations internationales, 1961, 485 p.
1140. REZSOHAZY R.
Le Rwanda entre la tutelle et l'indépendance.
Revue Générale Belge, mai 1962, pp. 59-80.
1141. de SAINT-CHAMANT.
Luttes d'influence dans les deux blocs africains.
Revue Générale Belge, août 1962, pp. 89-98.
1142. WALEFFE F.
Considérations sommaires sur le Droit social en Afrique, au sud du Sahara.
Revue belge de Sécurité sociale, juin 1962, n° 6, pp. 793-807.



Comptes rendus

Maurice ALLAIS, L'Algérie d'Evian, Editions L'Esprit Nouveau (1962) (1).

Les lecteurs de *Res Publica* connaissent sans doute l'auteur du présent ouvrage. Polytechnicien de grande classe, professeur d'économie politique et physicien de niveau international à ses moments perdus, militant européen totalement engagé, chantre des libertés de l'homme, porteur des plus hautes distinctions scientifiques dans les domaines des sciences économiques, de la physique et de la politique atlantique, auteur de plus de 15 ouvrages (dont un *Traité d'Economie pure* en cinq volumes, 1.000 pages), Maurice Allais (né en 1911) est un être tourmenté qui ne supporte ni l'injustice, ni l'oppression, ni la forfaiture, et qui prend sa plume pour les combattre où qu'elles paraissent.

A notre époque, les occasions de se battre ne lui manquent pas. Allais les saisit toutes avec ardeur et je ne sais quelle jувénilité téméraire qui ne cesse d'émouvoir — et d'inquiéter — ceux qu'il honore de son amitié.

L'Affaire d'Algérie le torture et l'inquiète depuis de longues années. Il y a consacré bien des efforts et une énorme somme d'heures et de veilles — en vain, sans doute, sinon sur le plan moral où l'insuccès ne compte pas, du moins sur le plan des décisions politiques et de l'évolution des choses.

L'Algérie d'Evian constitue l'ultime effort fourni par lui pour essayer de sauver à tout le moins la minorité française et musulmane pro-française de l'oppression et de la destruction qu'il prévoit. Pour Allais, cette minorité qui forme un véritable peuple, avec ses caractères propres, comme les Boers et les Canadiens français, sera forcée de s'exiler, si elle ne veut pas être la proie d'un véritable génocide.

Comme le temps passe vite ! Cet ouvrage dont la rédaction a été terminée le 30 mai et l'impression, le 2 juillet, est déjà dépassé au moment où j'écris ces quelques mots (10 septembre 1962). Dépassée l'exigence allaisienne d'une protection des minorités assurée par l'armée française. Dépassée sa proposition de donner à la minorité française et musulmane pro-française une représentation politique propre, la possibilité d'opposer son veto à toute mesure contraire aux accords d'Evian, des garanties internationales de protection, le droit à la sécession dans le cas où ces mesures se révéleraient inefficaces. Dépassée, effacée, la promesse du gouvernement français de sauver ceux des Musulmans qui avaient cru en sa parole.

« Il n'est pas trop tard, il n'est jamais trop tard », conclut l'auteur en un cri d'espoir désespéré. L'observateur est bien forcé de constater que, si justifiées que

soient les propositions du professeur Allais, elles ont déjà rejoint le cimetière innombrable des attentes déçues. Certes, souligne Allais, il est rien moins assuré que ce soit à l'honneur de la France et de la conscience universelle ; et moins assuré encore que la solution adoptée procure à la nation française la paix civile et la paix tout court. Car, de toute façon, il lui faudra sans doute de longues années pour se remettre des traumatismes politiques que lui ont causés la guerre d'Algérie, la cessation des combats et les accords (mort-nés) d'Evian, cependant que la charge financière qu'elle a assumée dans ces conditions ira sans cesse croissant. Mais que faire ? Le destin de l'Algérie est désormais sorti de l'orbite française, du moins son destin politique. Le sort des minorités française et musulmane pro-française qui inquiète si fort Maurice Allais est très probablement scellé pour toujours.

Le professeur Allais, Cassandre imperturbable, poursuit néanmoins le combat. Son brûlot est le haut témoignage d'une conscience désespérée et d'un esprit lucide. Il n'est pas si fréquent de nos jours de voir des hommes sacrifier leur tranquillité et leur carrière à la défense des opprimés qu'on passe celui-ci sous silence.

L. M.



Jacques VAN OFFELEN, Pouvoir et Liberté.
Bruxelles. Editions du Centre Paul Hymans
(1962, 220 p.).

Exilé du Pouvoir, agissant dans l'opposition, M. Van Offelen, ancien Ministre du Commerce Extérieur, a mis ses loisirs à profit en réunissant les textes de ses nombreuses allocutions, des interviews qu'il a accordées et des articles qu'il a publiés. Cela a donné un livre : *Pouvoir et Liberté*.

Dans son introduction, l'auteur relève que libéraux et dirigistes se partagent le pouvoir dans le monde. Les premiers font confiance à l'économie de marché et demandent seulement à l'Etat d'en assurer le bon fonctionnement. Les seconds croient, au contraire, qu'il faut soumettre la production et la distribution à des décisions centralisées. Cette distinction l'amène à analyser les succès respectifs des deux groupes.

La première partie de l'ouvrage comprend quelques

(1) La page de garde porte un titre plus explicite : « Les accords d'Evian. Le référendum et la résistance algérienne. L'autorité. La majorité. Le droit. »

travaux doctrinaux. Les positions du libéralisme économique y sont analysées avec lucidité. L'auteur examine les griefs habituellement faits au libéralisme et y répond avec franchise. Dans son cours d'économie libérale, M. Van Offelen explique qu'il y a deux sortes de politiques économiques : la politique *structurelle* qui concerne entre autres le régime douanier, les subventions, les monopoles, les nationalisations et la politique *conjoncturelle* qui concerne les phénomènes accidentels : hausses des prix, troubles monétaires, crises et dépressions.

Ses fonctions ministérielles ont amené M. Van Offelen en Extrême-Orient et, au retour de son voyage en Asie, il a tenu à confier à un grand quotidien le fruit de ses observations sur d'importants pays du Tiers-monde. Chine et Inde font l'objet de certains articles très fouillés dans lesquels l'auteur analyse les économies respectives de ces états-pilotes. Il est intéressant de noter ses conclusions : « Le prestige de l'Occident reste grand en Asie. Les positions industrielles et commerciales britanniques demeurent solides, l'aide américaine est considérable et efficace (elle se concrétise en travaux d'infrastructure, en usines, en hôpitaux), la pénétration européenne est forte (investissements allemands, suisses, italiens, norvégiens). Le chemin du communisme est barré par une foi religieuse profondément enracinée: bouddhisme, hindouisme, islamisme. Il le sera de plus en plus par le développement d'une classe moyenne de négociants et de petits producteurs. C'est pourquoi le communisme ne peut progresser que par la force et il tente de le faire au Sud-Vietnam. Là se joue le destin de l'Asie. »

Dans la deuxième partie de son ouvrage, intitulée les moyens d'une politique commerciale, l'auteur a réuni ses vues sur la technique de la mission commerciale. Il en ébauche les contours et les méthodes pour conclure à l'importance de la prospection rationnelle du marché mondial. Plus loin, l'auteur reproduit les extraits de discours qu'il prononça au Sénat en tant que Ministre du Commerce Extérieur. On y relève des observations judicieuses sur l'intégration européenne, sur la manière de stimuler l'exportation belge et sur l'efficacité des pouvoirs publics.

Au retour d'une mission économique au Mexique, M. Van Offelen a prononcé devant le Sénat un discours tirant les conclusions de ce voyage. C'est avec une certaine admiration que le lecteur apprend que cette mission a rapporté des commandes à la Belgique pour un montant de 2 milliards de francs belges. Les résultats de telles missions sont très représentatifs du rôle de l'Administration du Commerce Extérieur. Pour l'auteur, la première tâche à accomplir est de pousser les Belges à se rendre à l'étranger, soit pour de simples déplacements, soit pour s'y établir. Chaque fois que l'un de nos compatriotes procède ainsi, on peut être assuré qu'il en résultera un bien, c'est-à-dire des commandes pour notre pays. Il faut donc favoriser

le déplacement de nos vendeurs, de nos ingénieurs, de nos investisseurs. Pour réaliser ce programme, l'ancien Ministre estime opportun de renforcer notre représentation consulaire et économique dans le monde.

Abordant le problème des relations avec les pays en voie de développement, l'auteur pense qu'il ne faut plus parler le langage traditionnel du commerce, mais s'adresser à ces pays en termes nouveaux qui sont ceux de la collaboration économique. Il faut être attentif à leur désir d'équipement et proposer d'y collaborer. Dans ce but, il faut parler techniciens, crédits, investissements. En tenant ce nouveau langage, on se fait entendre, on crée un courant de sympathie et en définitive on vend plus.

Dans la troisième et dernière partie de l'ouvrage intitulée *Les chemins de l'Europe*, l'auteur révèle ses vues sur l'Europe de demain. Dans une déclaration faite à un grand quotidien du soir, M. Van Offelen se réjouit du retour à la convertibilité. Cette mesure selon lui, donne une grande souplesse au financement du commerce extérieur.

Enfin, dans un dernier article, l'auteur évoque les succès du Marché Commun. Il énumère les résultats successifs dans la voie de l'abaissement des droits de douane, l'adhésion des différents pays provoquée par la cohésion des Six qui fut un pôle d'attraction. Un peu prématurément peut-être, M. Van Offelen se réjouit à l'avance de ce qui n'est encore qu'une orientation de la politique britannique. D'un optimisme confiant devant l'unification économique de l'Europe, l'auteur affirme dans sa conclusion : « Plus personne, en effet, ne peut encore survivre en n'offrant à une industrie moderne qu'un marché restreint de quelques millions de consommateurs. On ne peut progresser de nos jours qu'en disposant de 200 millions de consommateurs, comme les Américains et les Russes. Tout le monde en Europe l'a compris et c'est pourquoi le mouvement d'unification est irrésistible. Cette grande Europe, préoccupée aujourd'hui d'elle-même et de son travail d'intégration, devra demain porter ses regards vers l'extérieur. Elle a encore partout de nombreux et puissants amis. Sa diplomatie est la première du monde. Forte de son expérience, confiante dans son avenir, l'Europe montrera le chemin de la coopération et de la paix. »

Si on peut regretter le caractère un peu décousu de l'ouvrage de M. Van Offelen, il faut néanmoins savoir gré à l'auteur d'avoir fourni un outil précieux aux chercheurs et aux économistes qui se penchent sur les problèmes du libéralisme contemporain. Aux hommes d'affaires et aux industriels de notre pays, ce livre procurera des renseignements précieux et ouvrira des perspectives nouvelles. A tous ceux qui comprennent le rôle déterminant de l'économie politique dans l'avenir des nations, l'ouvrage de M. Van Offelen apportera une excellente matière à réflexion.

Wladimir Plavsic.



Les conférences de l'Institut Belge de Science Politique

1962-1963

Le point de vue flamand sur les relations culturelles et linguistiques en Belgique, par J. DE SAEGER, H. VANDERPOORTEN et J. VAN EYNDE, Membres de la Chambre des Représentants.

La programmation de l'économie et la réforme de l'état, par Henri SIMONET, Chef de cabinet du Ministre des Affaires Economiques et de l'Energie, Professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Planification et démocratie, par Pierre MASSE, Commissaire Général au Plan d'équipement et de productivité.

La politique extérieure dans les pays de l'Europe des Six, par Alfred GROSSER, Agrégé de l'Université, Professeur à l'Institut d'Etudes politiques de Paris.

L'avenir de la démocratie, par André PHILIP, Ancien Ministre, Professeur à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris.

Les conférences auront lieu au cours de l'année académique 1962-1963, à la Fondation Universitaire, 11, rue d'Egmont à Bruxelles.



Voordrachten in het Nederlands, Engels en Duits

De Nederlandstalige Afdeling van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen richt deze Winter de volgende voordrachten in te Brussel in de Universitaire Stichting, Egmontstraat te Brussel, telkens te 18,15 uur.

Parlement en Democratie, door Achiël VAN ACKER, Voorzitter van de Kamer van Volksvertegenwoordigers, Oud Eerste Minister op 10 december 1962.

The Idea of the Establishment, door Anthony SAMPSON (Londen) redacteur van « The Observer », auteur van « The Anatomy of Britain » op 16 januari 1963.

De Elite in de Verzorgingsstaat, door D^r Pieter THOENES (Leiden) auteur van « De Elite in de Verzorgingsstaat » op 13 februari 1963.

Konflikt und Freiheit, Bemerkungen zur Sozialstruktur der deutschen Politik, door D^r Ralf DAHRENDORF, auteur van « Soziale Klassen und Klassenkonflikt in der industriellen Gesellschaft » op 6 maart 1963.

De Administratie van de Staat en de Administratieve Hervorming, door Prof. D^r Gaston EYSKENS, Oud Eerste Minister op 3 april 1963.



RES PUBLICA

Revue de l'Institut belge de Science politique

Tijdschrift van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen



Principaux articles publiés dans les trois derniers numéros :

Voornaamste artikelen verschenen in de drie vorige nummers :

IV/1962.1 :

In Memoriam, Lt-Gl e.r. Beernaerts.
Pierre Duclos, **Fédéralisme et politification.**
Léo Moulin, **La technocratie, épouvantail et tentation du monde moderne.**
Robert Senelle, **Le Monarque constitutionnel en Belgique.**
L. Ledermann, **Morale et politique internationale.**

IV/1962.2 :

Georges Vedel, **Fiscalité et démocratie.**
Pierre M. Gallois, **Conséquences stratégiques et politiques de l'existence d'armes de destruction massive.**
Lucien Laurat, **L'U.R.S.S. rattrapera-t-elle les Etats-Unis en 1970 ?**
A. Simon, **Visages de Léopold I^{er}.**
Lothar Wilfried Hilbert, **L'officier français.**
Les groupes de pression :
Victor Crabbe, **Avant-propos**
Jean Meynaud, **Contribution à l'analyse de la pression des groupes.**
Jean Ladrière, **Introduction à une étude des groupes de pression en Belgique.**
J. Gérard Libois, **Un groupe de pression régional.**
Maurice-Pierre Herremans, **Le mouvement populaire flamand.**
François Périn, **Le mouvement populaire wallon.**
Victor Crabbe, **Observations et questions.**

IV/1962.3 :

Stefan Rozmaryn, **Le fonctionnement du Conseil des ministres en Pologne.**
Baron de Gruben, **Réflexions sur le colonialisme.**
La question linguistique en Suisse :
Hermann Weilenmann, **Les groupes linguistiques en Suisse.**
PD Mario Pedrazzini, **Les principes du droit des langues en Suisse.**
M.A. Meli, **Aspect statistique de la répartition des langues en Suisse.**
Roland Ruffieux, **Les incidences politiques du plurilinguisme.**
Victor Crabbe, **Observations et questions.**
André Philippart, **Analyse statistique de la stabilité ministérielle en Belgique de 1830 à 1961.**



CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT DE LA REVUE RES PUBLICA :

VERKOOPS- EN ABONNEMENTSVOORWAARDEN VAN HET TIJDSCHRIFT RES PUBLICA :

	1960	1961	1962	1963
Vente au numéro - Verkoop per nummer.	125	100	100	100
Abonnement annuel - Jaarlijks abonnement :				
Etudiants - Studenten				100
Benelux	200	250	250	275 francs belges
Autres pays - Andere landen.	250	300	300	300 Belgische frank

Ces sommes sont à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique ou au compte 68.702 de la Banque de la Société Générale, 3, rue Montagne du Parc, Bruxelles.

Deze sommen moeten gestort worden op P.C.R. n° 533.74 van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen of op rekening n° 68.702 van de Bank van de « Société Générale », 3, Warandeburgstraat, Brussel.



Les membres de l'Institut belge de Science politique sont informés d'office de ses publications et de ses activités (conférences, colloques, journées d'étude).

De leden van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen worden ambtshalve op de hoogte gesteld van zijn publicaties en van zijn bezigheden (voordrachten, colloquia, studiedagen).

La Revue **RES PUBLICA** leur est distribuée gratuitement.

Het Tijdschrift **RES PUBLICA** wordt hun kosteloos bezorgd.

Droits d'inscription pour l'année 1963 : 275 FB, à verser au C.C.P. n° 533.74 de l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. Tél. 48.79.65 ou au compte 68.702 de la Banque de la Société Générale, 3, rue Montagne du Parc, Bruxelles.

Inschrijvingsbedrag voor het jaar 1963 : 275 BF, op P.C.R. n° 533.74 te storten van het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen, 43, Elyse Veldenstraat, Brussel 5. Tel. 48.79.65 of op rekening n° 68.702 van de Bank van de « Société Générale », 3, Warandeburgstraat, Brussel.

Etudiants - Studenten : 100 FB.



BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT BELGE DE SCIENCE POLITIQUE BIBLIOTHEEK VAN HET BELGISCH INSTITUUT VOOR POLITIEKE WETENSCHAPPEN



1^{re} SERIE - 1^{ste} REEKS.

- N° 1. **Aspects du régime parlementaire belge**, par G. Ciselet, H. Fayat, W.J. Ganshof van der Meersch, M.-L. Gérard, M. Grégoire, P. Harmel, H. Rolin et P. Wigny.
1 vol., 1956, 144 pages. Prix : 140 francs belges.
- N° 2. **Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale**. Colloque du 17 mars 1956.
1 vol., 1957, 131 pages. Prix : 120 francs belges.
- N° 3. **Le problème des grandes agglomérations en Belgique**. Colloque organisé le 17 novembre et le 1^{er} décembre 1956.
Préface de V. Crabbe, Assistant à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1957, 220 pages. Prix : 200 francs belges.
- N° 4. **Euratom. Analyse et Commentaires du Traité**, par J. Errera, Professeur à l'Université libre de Bruxelles; E. Symon, Directeur des relations internationales au Centre d'Etudes de l'Energie nucléaire (Bruxelles); J. Van der Molen, Directeur général au Ministère des Affaires économiques de Belgique, et L. Verneve, membre du secrétariat de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
Préface de P. Guillaumat, administrateur général, délégué du Gouvernement français près le Commissariat à l'Energie atomique (Paris).
1 vol., 1958, 476 pages. Prix : 425 francs belges.
- N° 5. **Aspects de la Société belge**, par P. Tschoffen, C. Bronne, le Chanoine Leclercq, le Lieutenant Général e.r. G. Beernaerts, M^{me} P. Wigny, A. Molitor, A. Peeters, L. Camu, A.-S. Gérard, P. Goldschmidt-Clermont, A. Delfosse, M. Lamberty et le Comte Louis de Lichtervelde.
Préface de Marcel Grégoire, Président de l'Institut belge de Science politique.
1 vol., 1958, 332 pages. Prix : 320 francs belges.
- N° 6. **Grands Problèmes de la Science politique contemporaine**, par G. Vedel, A. Siegfried, A. de Staercke, J. Fourastié, M. Florkin, P. van Zoeland, A. Sauvy, A. Molitor et P. Ryckmans.
1 vol., 1958, 264 pages. Prix : 250 francs belges.
- N° 7. **Les Elections législatives belges du 1^{er} juin 1958**, par C. Deguelle, M.P. Herremans, L. De Groote, Fr.J. De Weert, R. Rifflet, R. Claussé, M. Laloire, V. Crabbe, R. Evalenko et Senatus.
1. vol., 1959, 320 pages. Prix : 300 francs belges.
- N° 8. **L'avenir politique du Congo belge. Colloque du 28 novembre 1958**.
Introduction de A. Doucy, Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Secrétaire général de l'Institut de Sociologie Solvay, Membre de l'Académie royale des Sciences coloniales.
1 vol., 1959, 127 pages. Prix : 150 francs belges.

2^{me} SERIE 2^{de} REEKS.

- N° 1. **Pouvoir de fait et règle de droit dans le fonctionnement des institutions politiques**, par W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1957, 173 pages. Prix : 140 francs belges.
- N° 2. **La fonction et les services du Premier Ministre en Belgique**, par R. Urbain, conseiller juridique aux Services du Premier Ministre.
Préface de W.J. Ganshof van der Meersch, Professeur à la Faculté de Droit et à la Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques de l'Université libre de Bruxelles.
1 vol., 1958, 257 pages. Prix : 200 francs belges.

Les ouvrages précités sont édités par la Librairie encyclopédique, 7, rue du du Luxembourg, à Bruxelles. Tél. 11.35.51. C.C.P. n° 7087.07.

De bovenvermelde werken worden uitgegeven door de « Encyclopedische Boekhandel », 7, Luxemburgstraat, te Brussel. Tel. 11.35.51. P.C.R. n° 7087.07.

★

NOUVELLE SERIE -
NIEUWE REEKS.

- N° 1. **Aspects actuels des problèmes de la Défense nationale**. Colloque du 21 et du 28 novembre 1959.
Préface de A. Gilson, Ministre de la Défense nationale.
1 vol., 1960, 304 pages. Prix : 220 francs belges.
- N° 2. **La démocratie enrayée**, par Fr. Perin, chargé de cours à l'Université de Liège.
1 vol., 1960, 288 pages. Prix : 250 francs belges.
- N° 3. **La querelle du recensement**, par P.M.G. Lévy, Membre du Conseil supérieur de statistique de Belgique.
1 vol., 1960, 172 pages. Prix : 175 francs belges.
- N° 4. **Quelques aspects de l'activité de la Société Nationale du crédit à l'Industrie**, par R. Vandeputte, professeur à l'Université catholique de Louvain.
1 vol., 1961, 122 pages. Prix : 120 francs belges.

Les ouvrages de la Nouvelle Série sont édités par l'Institut belge de Science politique, 43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5. C.C.P. n° 533.74.

De werken van de Nieuwe Reeks worden uitgegeven door het Belgisch Instituut voor Politieke Wetenschappen, 43, Elyzeese Veldenstraat, Brussel 5. P.C.R. n° 533.74.

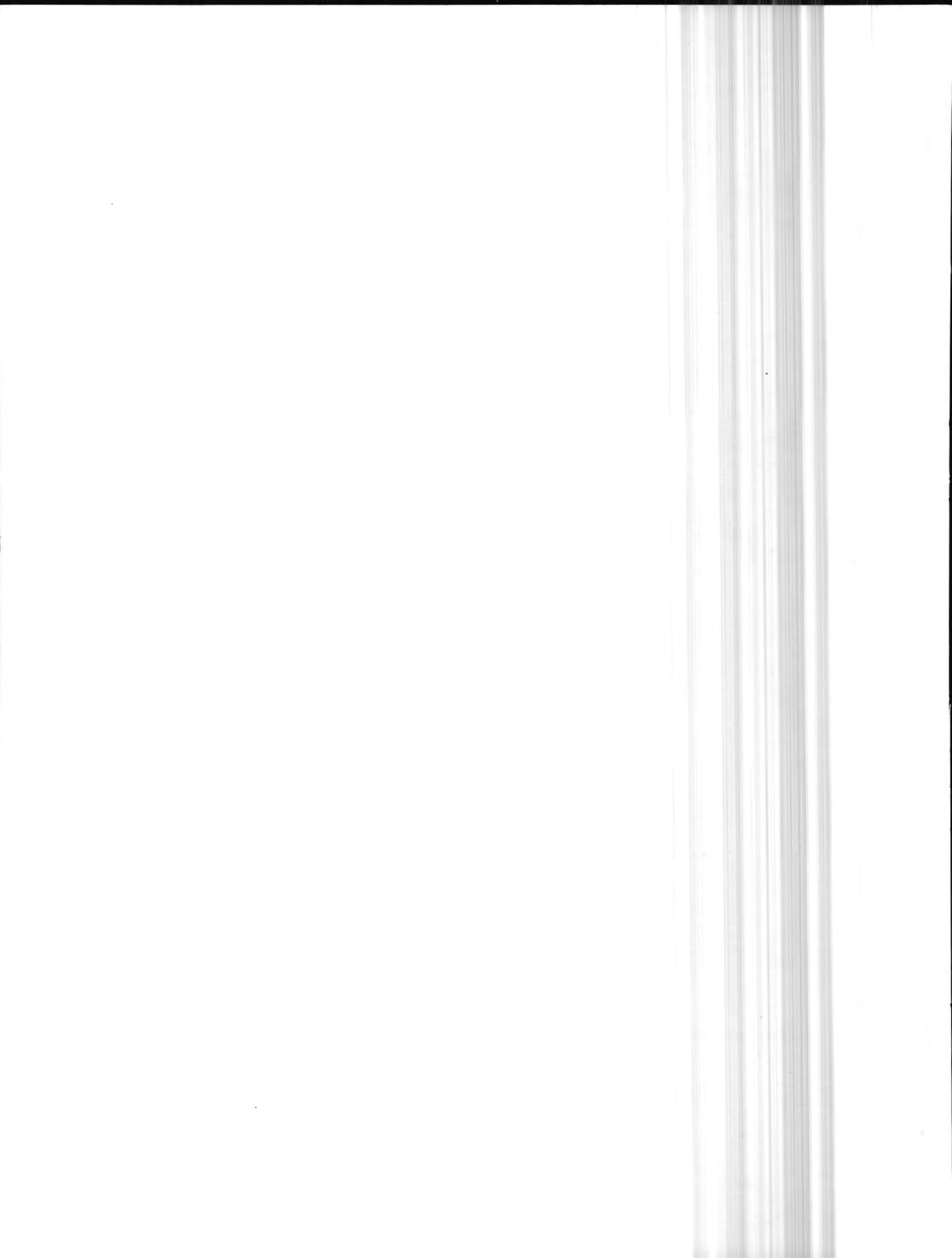
★

**La revue RES PUBLICA est publiée avec le concours
du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture
et de la Fondation Universitaire**

★

**Het tijdschrift RES PUBLICA wordt uitgegeven
met de medewerking van het Ministerie van Nationale Opvoeding en Cultuur
en van de Universitaire Stichting**

★





IMPRIME EN BELGIQUE
par
L'IMPRIMERIE DES SCIENCES, S. A.
75, avenue Emile de Beco
Bruxelles 5



Dir. : J. HILGERS
44, Berensstraat, Bruxelles 17